Chroniques indiscrètes et galantes d'autrefois

LOUIS XIV

SA COUR, SES MAITRESSES

D'APRÈS SAINT SIMON ET L'HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES

AVEC APPENDICES ET NOTES

PAR

A MÉYRAC

TOME II



OUVRAGE ORNÉ DE NOMBREUSES GRAVURES

Albin MICHEL, ÉDITEUR, 22 Rue Huyghens. PA[RIS]

Osmond

LOUIS XIV

SA COUR, SES MAITRESSES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Rois, Grandes Dames et Beaux Esprits d'autrefois, d'après TALLEMANT DES RÉAUX, 2 vol. illustrés. Chacun. . 5 fr.

Louis XIV, sa cour, ses maîtresses, d'après SAINT-SIMON et l'histoire amoureuses des Gaules. 2 vol. illustrés, chacun. . . . . 5 fr.

Histoire de la Guerre de cent ans : Médaille d'or, adopté par la Ville de Paris, pour ses écoles et ses bibliothèques. 1 vol. (*épuisé*).

Histoire anecdotique de Napoléon III. 1 vol. (*épuisé*).

Les grands jours de la Révolution française, d'après les Mémoires contemporains. Adopté par la Ville de Paris pour ses écoles et ses bibliothèques.

Les Contes de nos Aïeux. Médaille d'or de la Société d'encouragement au bien. Adopté par la Ville de Paris pour ses écoles et ses bibliothèques.

Les Romans de nos Aïeux, d'après les chansons de geste.

OUVRAGES RELATIFS AUX ARDENNES

Tradition, légendes et contes des Ardennes. 1 volume de 700 pages (*épuisé*).

La Forêt des Ardennes. 1 vol. de 480 pages (*épuisé*).

Villes et Villages des Ardennes. Études sur les légendes et lieux-dits des Ardennes. 1 gros vol. de 630 pages (*épuisé*).

Légende dorée des Ardennes, chef Michaud, éditeur à Reims.

Géographie illustrée des Ardennes. 1 fort vol. de 850 pages, 250 illustrations. Grand prix Boutroue décerné par la Société de Géographie de Paris (*épuisé*).

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

Le Régent, ses Filles et les Dames galantes de la Régence, d'après SAINT-SIMON, *la Correspondance de Madame* et *les Chansons du temps*. 2 vol. illustrés. Prix. . . . . 5 fr.

Louis XV, ses maîtresses et le Parc au Cerf, d'après le *Journal de d'Argenson, les Mémoires de Richelieu et les Chansons du temps*. 2 vol. illustrés. Prix. . . . . . . 5 fr.

Chroniques de l'Œil-de-Bœuf. Anecdotes choisies et extraites de l'ouvrage célèbre de TOUCHARD-LAFOSSE, avec commentaires historiques. 2 vol. illustrés. Chacun. . . . 5 fr.

Chroniques indiscrètes et galantes d'autrefois

LOUIS XIV

SA COUR

SES MAITRESSES

D'après Saint-Simon et l'Histoire amoureuse des Gaules

AVEC NOTES, NOTICES ET APPENDICES

par

ALBERT MEYRAC

Rédacteur en chef du " PETIT ARDENNAIS "

TOME SECOND

PARIS

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR

22, RUE HUYGHENS, 22

LOUIS XIV
SA COUR, SES MAITRESSES [1]

II

CHAPITRE VI

Amours du roi (14). — Belle inconnue très connue. — Mme Scarron ; ses premiers temps. — Extraction, famille et fortune du maréchal d'Albret. — Mme Scarron élève en secret M. du Maine et Mme la Duchesse, et [eux] reconnus et à la cour, demeure leur gouvernante. — Le roi ne la peut souffrir et s'en explique très fortement. — Elle prend le nom de Maintenon en acquérant la terre. — Le roi rapproché de Mme de Maintenon, qui enfin supplante Mme de Montespan. — Le roi épouse Mme de Maintenon. — Mme de Maintenon toute-puissante quitte les armes de son premier mari, à l'exemple de Mme de Montespan et de Mme de Thianges.

De tels excès de puissance, et si mal entendus, faut-il passer à d'autres plus conformes à la nature, mais qui, en leur genre, furent bien plus fu-

(1) Voir T. Ier, les 5 premiers chapitres : Avec la notice sur les *Mémoires de Saint-Simon*.

nestes ? ce sont les amours du roi. Leur scandale a rempli l'Europe, a confondu la France, a ébranlé l'État, a sans doute attiré les malédictions sous le poids desquelles il s'est vu si imminemment près du dernier précipice, et a réduit sa postérité légitime à un filet unique de son extinction en France. Ce sont des maux qui se sont tournés en fléaux de tout genre, et qui se feront sentir longtemps. Louis XIV, dans sa jeunesse, plus fait pour les amours qu'aucun de ses sujets, lassé de voltiger et de cueillir des faveurs passagères, se fixa enfin à La Vallière. On en sait les progrès et les fruits.

Mme de Montespan (15) fut celle dont la rare beauté le toucha ensuite, même pendant le règne de Mme de La Vallière. Elle s'en aperçut bientôt, elle pressa vainement son mari de l'emmener en Guyenne ; une folle confiance ne voulut pas l'écouter. Elle lui parlait alors de bonne foi. A la fin le roi en fut écouté, et l'enleva à son mari, avec cet épouvantable fracas qui retentit avec horreur chez toutes les nations, et qui donna au monde le spectacle nouveau de deux maîtresses à la fois. Il les promena aux frontières, aux camps, des moments aux armées, toutes deux dans le carrosse de la reine. Les peuples accourant de toutes parts

se montraient les trois reines, et se demandaient avec simplicité les uns aux autres s'ils les avaient vues.

A la fin Mme de Montespan triompha, et disposa seule du maître et de sa cour, avec un éclat qui n'eut plus de voile; et pour qu'il ne manquât rien à la licence publique de cette vie, M. de Montespan, pour en avoir voulu prendre, fut mis à la Bastille, puis relégué en Guyenne, et sa femme eut de la comtesse de Soissons, forcée, par sa disgrâce, la démission de la charge créée pour elle de surintendante de la maison de la reine, à laquelle on supposa le tabouret attaché, parce qu'ayant un mari elle ne pouvait être faite duchesse.

On vit après sortir de son cloître de Fontevrault la reine des abbesses, qui, chargée de son voile et de ses vœux, avec plus d'esprit et de beauté encore que Mme de Montespan sa sœur, vint jouir de la gloire de cette Niquée, et être de tous les particuliers du roi les plus charmants, par l'esprit et par les fêtes, avec Mme de Thianges, son autre sœur, et l'élixir le plus trayé de toutes les dames de la cour.

Les grossesses et les couches furent publiques. La cour de Mme de Montespan devint le centre

de la cour, des plaisirs, de la fortune, de l'espérance et de la terreur des ministres et des généraux d'armée, et l'humiliation de toute la France. Ce fut aussi le centre de l'esprit, et d'un tour si particulier, si délicat, si fin, mais toujours si naturel et si agréable, qu'il se faisait distinguer à son caractère unique.

C'était celui de ces trois sœurs, qui toutes trois en avaient infiniment, et avaient l'art d'en donner aux autres. On sent encore avec plaisir ce tour charmant et simple dans ce qui reste de personnes qu'elles ont élevées chez elles et qu'elles s'étaient attachées; entre mille autres on les distinguerait dans les conversations les plus communes.

Mme de Fontevrault était celle des trois qui en avait le plus ; c'était peut-être aussi la plus belle. Elle y joignait un savoir rare et fort étendu : elle savait bien la théologie et les Pères, elle était versée dans l'Écriture, elle possédait les langues savantes, elle parlait à enlever quand elle traitait quelque matière. Hors de cela l'esprit ne se pouvait cacher, mais on ne se doutait pas qu'elle sût rien de plus que le commun de son sexe. Elle excellait en tous genres d'écrire. Elle avait un don tout particulier pour le gouvernement et pour

se faire adorer de tout son ordre, en le tenant toutefois dans la plus exacte régularité. Quoiqu'elle eût été faite religieuse plus que très cavalièrement, la sienne était pareille dans son abbaye. Ses séjours à la cour, où elle ne sortait point de chez ses sœurs, ne donnèrent jamais d'atteinte à sa réputation que par l'étrange singularité de voir un tel habit partager une faveur de cette nature ; et si la bienséance eût pu y être en soi, il se pouvait dire que, dans cette cour même elle ne s'en serait jamais écartés.

Mme de Thianges dominait ses deux sœurs, et le roi même qu'elle amusait plus qu'elles. Tant qu'elle vécut, elle domina, et conserva, même après l'expulsion de Mme de Montespan hors de la cour, les plus grandes privances et des distinctions uniques.

Pour Mme de Montespan, elle était méchante, capricieuse, avait beaucoup d'humeur, et une hauteur en tout dans les nues dont personne n'était exempt, le roi aussi peu que tout autre. Les courtisans évitaient de passer sous ses fenêtres, surtout quand le roi y était avec elle. Ils disaient que c'était passer par les armes, et ce mot passa en proverbe à la cour. Il est vrai qu'elle n'épargnait personne, très souvent sans autre dessein

que de divertir le roi ; et comme elle avait infiniment d'esprit, de tour et de plaisanterie fine, rien n'était plus dangereux que les ridicules qu'elle donnait mieux que personne. Avec cela elle aimait sa maison et ses parents, et ne laissait pas de bien servir les gens pour qui elle avait pris de l'amitié. La reine supportait avec peine sa hauteur avec elle, bien différente des ménagements continuels et des respects de la duchesse de La Vallière qu'elle aima toujours, au lieu que de celle-ci lui échappait souvent de dire : « Cette poute me fera mourir. » On a vu en son temps la retraite, l'austère pénitence et la pieuse fin de Mme de Montespan.

Pendant son règne elle ne laissa pas d'avoir des jalousies. Mlle de Fontange(16) plut assez au roi pour devenir maîtresse en titre. Quelque étrange que fût ce doublet, il n'était pas nouveau. On l'avait vu de Mme de La Vallière et de Mme de Montespan, à qui celle-ci ne fit que rendre ce qu'elle avait prêté à l'autre. Mais Mme de Fontange ne fut pas si heureuse ni pour le vice, ni pour la forturne, ni pour la pénitence. Sa beauté la soutint un temps, mais son esprit n'y répondit en rien. Il en fallait au roi pour l'amuser et le tenir. Avec cela il n'eut pas le loisir de s'en dégoûter tout à

fait. Une mort prompte, qui ne laissa pas de surprendre, finit en bref ces nouvelles amours. Presque tous ne furent que passades.

Un seul subsista longtemps, et se convertit en affection jusqu'à la fin de la vie de la belle qui sut en tirer les plus prodigieux avantages jusqu'au tombeau, et en laisser à ses deux fils l'abominable et magnifique héritage, qu'ils surent bien faire valoir. L'infâme politique du mari, qui a un nom propre en Espagne qui veut dire cocu volontaire et ne s'y pardonne jamais, souffrit volontiers cet amour, et en recueillit des fruits immenses en se confinant à Paris, servant à l'armée, n'allant presque point à la cour, faisant obscurément les fonds, et distribuant tous les avantages que de concert avec lui sa belle moitié en tirait. C'était la maréchale de Rochefort chez qui elle allait attendre l'heure du berger, laquelle l'y conduisait, et qui me l'a conté plus d'une fois, avec des contretemps qui lui arrivèrent, mais qui ne firent obstacle à rien, et ne venaient point du mari, qui était au fond de sa maison à Paris, qui, sachant et conduisant tout, ignorait tout avec le plus grand soin, et changea depuis son étroite maison de la place Royale pour le palais des Guise, dont ils ne pourraient reconnaître l'étendue, ni la somp-

tuosité qu'il a prises depuis entre ses mains et en celles de ses deux fils. La même politique continua le mystère de cette amour, qui ne le demeura que de nom, et tout au plus en très fine écorce. Le mystère le fit durer, l'art de s'y conduire gagna les plus intéressées, et en bâtit le plus rapide et la plus prodigieuse fortune. Le même art le soutint toujours croissant, et sut, quand il en fut encore temps, le tourner en amitié et considération la plus distinguée.

Il mit les enfants de cette belle, qui était pourtant rousse, en situation de s'élever et de s'enrichir eux et les leurs de plus en plus, même après elle, et de parvenir à un comble de tout, dont (après) eux jouit avec éclat la troisième génération aujourd'hui dans toute son étendue, et qui a mis les plus obscurs par eux-mêmes et les plus ténébreux, mais de leur nom, en splendeur inhérente. C'est savoir tirer plus que très grand parti : la femme de sa beauté ; le mari de sa politique et de son infamie ; les enfants de tous les moyens mis en main par de tels parents, mais toujours comme les fils de la belle.

Une autre tira beaucoup aussi toute sa vie de la même conduite, mais ni la beauté, ni l'art, ni la position de cette belle ni de son camard et bouf-

fon de mari, ne permit à celle-ci ni la durée, ni la continuité, ni rien de l'éclat où l'autre parvint et se maintint, et qu'elle fit passer à ses enfants, petits-enfants, et en gros à tout leur nom. Celle-ci n'avait qu'à vouloir. Quoique le commerce fût fini depuis très longtemps, et que les ménagements extérieurs fussent extrêmes, on connaissait son pouvoir à la cour, tout y étoit en respect devant elle. Ministres, princes du sang, rien ne résistait à ses volontés. Ses billets allaient droit au roi, et les réponses toujours à l'instant du roi à elle, sans que personne s'en aperçût. Si très rarement, par cette commodité unique d'écriture, elle avait à parler au roi, ce qu'elle évitait autant que cela était possible, elle était admise à l'instant qu'elle le voulait. C'était toujours à des heures publiques, mais dans le petit cabinet du roi, qui était et est encore celui du conseil, tous deux assis au fond, mais les portes des deux côtés absolument ouvertes, affectation qui ne se pratiquait jamais que lorsqu'elle était avec le roi, et la pièce publique contiguë à ce cabinet pleine de tous les courtisans. Si quelquefois elle ne voulait dire qu'un mot, c'était debout à la porte, en dehors du même cabinet, et devant tout le monde qui, aux manières du roi de l'aborder, de l'écouter, de la quitter,

n'avait pas peine à remarquer jusque dans les derniers temps de sa vie, qui finit plusieurs années avant celle du roi, qu'elle ne lui était pas indifférente. Elle fut belle jusqu'à la fin. Une fois en trois ans un court voyage à Marly, jamais d'aucun particulier avec le roi, même avec d'autres dames; l'unisson soigneusement gardé avec tout le reste de la cour. Elle y était presque toujours, et souvent au souper du roi, où il ne la distingua jamais en rien. Telle était la convention avec Mme de Maintenon, qui de son côté contribua en récompense à tout ce qu'elle put désirer. Le mari, qui l'a survécue de quelques années, presque jamais à la cour, et des moments, vivait obscur à Paris enterré dans le soin de ses affaires domestiques qu'il entendait parfaitement, s'applaudissant du bon sens qui, de concert avec sa femme, l'avait porté à tant de richesses, d'établissements et de grandeurs, sous les rideaux de gaze qui demeurèrent rideaux, mais qui ne furent rien moins qu'impénétrables.

Il ne faut pas oublier la belle Ludre, demoiselle de Lorraine, fille d'honneur de Madame, qui fut aimée un moment à découvert. Mais cette amour passa avec la rapidité d'un éclair, et l'amour de Mme de Montespan demeura le triomphant.

Il faut passer à un autre genre d'amour, qui n'étonna pas moins toutes les nations que celui-ci les avait scandalisées, et que le roi emporta tout entier au tombeau. A ce peu de mots qui ne reconnaîtrait la célèbre Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon (17), dont le règne permanent n'a pas duré moins de trente-deux ans. Née dans les îles de l'Amérique où son père, peut-être gentilhomme, était allé avec sa mère chercher du pain, et que l'obscurité y a étouffés, revenue seule et au hasard en France, abordée à la Rochelle, recueillie au voisinage par pitié chez Mme de Neuillant, mère de la maréchale-duchesse de Navailles, réduite par sa pauvreté et par l'avarice de cette vieille dame à garder les clefs de son grenier et à voir mesurer tous les jours l'avoine à ses chevaux ; venue à Paris à sa suite, jeune, adroite, spirituelle et belle, sans pain et sans parents, d'heureux hasards la firent connaître au fameux Scarron. Il la trouva aimable, ses amis peut-être encore plus. Elle crut faire la plus grande fortune et la plus inespérable d'épouser ce joyeux et savant cul-de-jatte, et des gens qui avaient peut-être plus besoin de femme que lui l'entêtèrent de faire ce mariage, et vinrent à bout de lui persuader de tirer par là de la misère cette charmante malheureuse.

Le mariage se fit, la nouvelle épouse plut à toutes les compagnies qui allaient chez Scarron. Il la voyait fort bonne, et en tous genres ; c'était la mode d'aller chez lui, gens d'esprit, gens de la cour et de la ville, et ce qu'il y avait de meilleur et de plus distingué, qu'il n'était pas en état d'aller chercher hors de chez lui, et que les charmes de son esprit, de son savoir, de son imagination, de cette gaieté incomparable parmi ses maux, et toujours nouvelle, cette rare fécondité, et la plaisanterie du meilleur goût qu'on admire encore dans ses ouvrages, attiraient continuellement chez lui.

Mme Scarron fit donc là des connaissances de toutes les sortes qui, pourtant, à la mort de son mari, ne l'empêchèrent pas d'être réduite à la charité de la paroisse de Saint-Eustache. Elle y prit une chambre pour elle et pour une servante dans une montée, où elle vécut très à l'étroit. Ses appas élargirent peu à peu ce mal-être. Villars, père du maréchal ; Beuvron, père d'Harcourt ; les trois Villarceaux qui demeurèrent les trois tenants; bien d'autres l'entretinrent.

Cela la remit à flot, et peu à peu l'introduisit à l'hôtel d'Albret, par là à l'hôtel de Richelieu et ailleurs ; ainsi de l'un à l'autre. Dans ces maisons,

Mme Scarron n'était rien moins que sur le pied de compagnie. Elle y était à tout faire, tantôt à demander du bois, tantôt si on servirait bientôt ; une autre fois si le carrosse de celui-ci ou de celle-là était revenu ; et ainsi de mille petites commissions dont l'usage des sonnettes, introduit longtemps depuis, a ôté l'importunité.

C'est dans ces maisons, principalement à l'hôtel de Richelieu, beaucoup plus encore à l'hôtel d'Albret où le maréchal d'Albret tenait un fort grand état, que Mme Scarron fit la plupart de ses connaissances, dont les unes lui servirent tant, et les autres leur devinrent si utiles. Les maréchaux de Villars et d'Harcourt par leurs pères, et avant eux, Villars, père du maréchal, en firent leur fortune ; la duchesse d'Arpajon, sœur de Beuvron, en fut, sans l'avoir pu imaginer, dame d'honneur de Mme la Dauphine de Bavière, à la mort de la duchesse de Richelieu, que la même raison avait faite aussi dame d'honneur de la reine, puis par confiance de Mme la Dauphine de Bavière, et le duc de Richelieu chevalier d'honneur pour rien, qui en eut de Dangeau cinq cent mille livres, à qui cette charge fit la fortune. La princesse d'Harcourt, fille de Brancas, si connu par son esprit et par ses rares distractions qui avait été bien avec

elle ; Villarceaux et Montchevreuil, chevaliers de l'ordre tous deux, au premier desquels son père fit passer à trente-cinq ans le collier qui lui était destiné, et nombre d'autres se sentirent grandement de ces premiers temps. Mais avant d'aller plus loin, il faut éclaircir le maréchal d'Albret en peu de mots.

Charles II d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, fils de Charles Ier, connétable de France, eut d'Anne d'Armagnac, pour cinquième et dernier fils, Gilles d'Albret, seigneur de Castelmoron, mort sans enfants d'Anne d'Aiguillon en 1479, qui de Jean Le Tellier laissa un bâtard nommé Étienne qui fut légitimé par François Ier en 1527 et sénéchal du pays de Foix. De l'héritière de Miossens il laissa Jean-Baptiste de Miossens, qui fut lieutenant général d'Henri d'Albret, roi de Navarre, en ses pays et seigneuries, et qui de Suzanne, fille de Pierre, seigneur de Busset, bâtard de Bourbon ; évêque de Liège, laquelle fut gouvernante de notre roi Henri IV, laissa Henri-Baptiste de Miossens, chevalier du Saint-Esprit en 1595, et gouverneur et sénéchal de Navarre et Béarn, qui d'Antoinette de Pons, fille du comte de Marennes, chevalier du Saint-Esprit, et sœur de la fameuse marquise de Guercheville, mère du

duc de Liancourt, eut Henri, comte de Miossens, qui d'Anne de Pardaillan, sœur du père de M. de Montespan, mari de la maîtresse de Louis XIV, eut trois fils et plusieurs filles. L'aîné fut le premier mari d'Anne Poussard qui se remaria au duc de Richelieu, et mourut dame d'honneur de Mme la Dauphine de Bavière, sans enfants du duc de Richelieu, mais elle avait eu un fils de son premier mari. Le second fut le maréchal d'Albret; le troisième, aussi comte de Miossens, tué en duel en 1672 par Saint-Léger-Corbon, sans enfants.

Le maréchal d'Albret, fort dans le grand monde et les intrigues de la cour, eut la compagnie des gens d'armes de la garde, et fut chargé par le cardinal Mazarin de la conduite de M. le Prince, M. le prince de Conti et M. de Longueville, du Palais-Royal, où ils furent arrêtés, à Vincennes, moyennant la promesse d'un bâton de maréchal de France, qu'il n'eut pourtant qu'à force de menaces en 1653. Il avait été fait chevalier du Saint-Esprit en 1661, et il eut le gouvernement de Guyenne à la fin de 1670. Sans avoir beaucoup servi, et jamais en chef, ce fut un homme qui par son esprit, son adresse, sa hardiesse et sa magnificence se fit toujours fort compter. Il n'avait qu'une fille unique de la fille de Guénégaud, tré-

sorier de l'épargne, frère du secrétaire d'État, qu'il avait épousée. Il la maria au fils unique de son frère aîné, et de la duchesse de Richelieu, lequel fut tué en galanterie, et sans enfants, en 1678 ; et sa veuve qui était dame du palais de la reine, fut depuis la première femme du comte de Marsan, dont elle s'amouracha, et qui lui donna tout son bien.

Le maréchal d'Albret et M. et Mme de Richelieu vécurent toujours dans l'amitié la plus intime. Il vécut de même avec M. de Montespan, son cousin germain, et Mme de Montespan. Mais quand celle-ci fut maîtresse, il devint son conseil, et abandonna pour elle M. de Montespan, par où il se maintint en grand crédit jusqu'à sa mort, qui arriva à Bordeaux le 3 septembre 1676, à soixante-deux ans, où il n'y avait pas longtemps qu'il était allé.

Il avait, comme on l'a vu ailleurs, marié Mlles de Pons, ses nièces à la mode de Bretagne : l'une à son frère cadet, tué en duel ; l'autre fort belle à Heudicourt, à qui il fit acheter de Saint-Herem la charge de grand louvetier pour le décrasser, et pour que sa femme pût paraître à la cour où on l'a vue vivre longtemps, et mourir dans la faveur et les privances de Mme de Main-



LA VALLIÈRE
(Louise-Françoise de La Baume Le Blanc, duchesse de)

tenon et du roi, et faire fort étrangement dame du palais Mme de Montgon, sa fille, au mariage de Mme la duchesse de Bourgogne, laquelle avait été toute petite élevée avec M. du Maine et Mme la Duchesse, et logée avec eux, lorsqu'ils étaient cachés à Paris sous Mme Scarron, leur gouvernante, qui l'avait prise pour en soulager Mme d'Heudicourt, sa bonne amie, qui, fille et mariée, ne bougeait de l'hôtel d'Albret où Mme Scarron l'avait fort courtisée, et où leur liaison intime s'était faite. Revenons à cette heure à Mme Scarron.

Elle dut à la proche parenté du maréchal d'Albret et de M. de Montespan l'introduction décisive à l'incroyable fortune qu'elle fit quatorze ou quinze ans après. M. et Mme de Montespan ne bougeaient de chez le maréchal d'Albret qui tenait à Paris la plus grande et la meilleure maison, où abondait la compagnie de la cour et de la ville la plus distinguée et la plus choisie. Les respects, les soins de plaire, l'esprit et les agréments de Mme Scarron réussirent fort auprès de Mme de Montespan. Elle prit de l'amitié pour elle, et quand elle eut ses premiers enfants du roi, M. du Maine et Mme la Duchesse qu'on voulut cacher, elle lui proposa de les confier à Mme Scarron, à

qui on donna une maison au Marais pour y loger avec eux, et de quoi les entretenir et les élever dans le dernier secret. Dans les suites, ces enfants furent amenés à Mme de Montespan, puis montrés au roi, et de là peu à peu tirés du secret, et avoués. Leur gouvernante, fixée avec eux à la cour, y plut de plus en plus à Mme de Montespan, qui lui fit donner par le roi à diverses reprises. Lui, au contraire, ne la pouvait souffrir ; ce qu'il lui donnait quelquefois, et toujours peu, n'était que par excès de complaisance, et avec un regret qu'il ne cachait pas.

La terre de Maintenon étant tombée en vente, la proximité de Versailles en tenta si bien Mme de Montespan, pour Mme Scarron, qu'elle ne laissa point de repos au roi qu'elle n'en eût tiré de quoi la faire acheter à cette femme, qui prit alors le nom de Maintenon, ou fort peu de temps après. Elle obtint aussi de quoi en raccommoder le château, et attaqua le roi encore pour donner de quoi rajuster le jardin, car MM. d'Angennes y avaient tout laissé ruiner.

C'était à sa toilette où cela se passait, et où le seul capitaine des gardes en quartier suivait le roi. C'était M. le maréchal de Lorges, homme le plus vrai qui fut jamais, et qui m'a souvent conté

la scène dont il fut témoin ce jour-là. Le roi fit d'abord la sourde oreille, puis refusa. Enfin impatienté de ce que Mme de Montespan ne démordait point et insistait toujours, il se fâcha, lui dit qu'il n'avait déjà que trop fait pour cette créature, qu'il ne comprenait pas la fantaisie de Mme de Montespan pour elle, et son opiniâtreté à la garder, après tant de fois qu'il l'avait priée de s'en défaire ; qu'il avouait pour lui qu'elle lui était insupportable, et que pourvu qu'on lui promît qu'il ne la verrait plus, et qu'on ne lui en parlerait jamais, il donnerait encore, quoique, pour en dire la vérité, il n'eût déjà que beaucoup trop donné pour une créature de cette espèce. Jamais M. le maréchal de Lorges n'a oublié ces propres paroles; et à moi et à d'autres il les a toujours rapportées précises et dans le même ordre, tant il en fut frappé alors, et bien plus à tout ce qu'il vit depuis de si étonnant et de si contradictoire, Mme de Montespan se tut bien court, et bien en peine d'avoir trop pressé le roi.

M. du Maine était extrêmement boiteux. On disait que c'était d'être tombé d'entre les bras d'une nourrice. Tout ce qu'on lui fit n'ayant pas réussi, on prit le parti de l'envoyer chez divers artistes en Flandre et ailleurs dans le royaume, puis

aux eaux, entre autres à Barèges. Les lettres que la gouvernante écrivait à Mme de Montespan, pour lui rendre compte de ces voyages, étaient montrées au roi. Il les trouva bien écrites, il les goûta, et les dernières commencèrent à diminuer son éloignement.

Les humeurs de Mme de Montespan achevèrent 'ouvrage. Elle en avait beaucoup, elle s'était accoutumée à ne s'en pas contraindre. Le roi en était l'objet plus souvent que personne ; il en était encore amoureux, mais il en souffrait. Mme de Maintenon le reprochait à Mme de Montespan, qui lui en rendit de bons offices auprès du roi. Ces soins d'apaiser sa maîtresse lui revinrent aussi d'ailleurs, et l'accoutumèrent à parler quelquefois à Mme de Maintenon, à s'ouvrir à elle de ce qu'il désirait qu'elle fît auprès de Mme de Montespan, enfin à lui conter ses chagrins contre elle, et à la consulter là-dessus.

Admise ainsi peu à peu dans l'intime confidence, et sans milieu, de l'amant et de la maîtresse, et par le roi même, l'adroite suivante sut la cultiver, et fit si bien par son industrie, que peu à peu elle supplanta Mme de Montespan, qui s'aperçut trop tard qu'elle lui était devenue nécessaire. Parvenue à ce point, Mme de Maintenon fit à son tour ses plaintes au roi de tout ce qu'elle avait à

souffrir d'une maîtresse qui l'épargnait si peu lui-même, et à force de se plaindre l'un à l'autre de Mme de Montespan, celle-ci en prit tout à fait la place et se la sut bien assurer.

La fortune, pour n'oser nommer ici la Providence, qui préparait au plus superbe des rois l'humiliation la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe, fortifia de plus en plus son goût pour cette femme adroite et experte au métier, que les jalousies continuelles de Mme de Montespan rendaient encore plus solide, par les sorties fréquentes que son humeur aigrie lui faisait faire sans ménagement sur le roi et sur elle, et c'est ce que Mme de Sévigné sait peindre si joliment en énigmes, dans ses lettres à Mme de Grignan, où elle l'entretient quelquefois de ces mouvements de cour, parce que Mme de Maintenon avait été à Paris assez de la société de Mme de Sévigné, de Mme de Coulange, de Mme de la Fayette, et qu'elle commençait à leur faire sentir son importance. On y voit aussi dans le même goût des traits charmants sur la faveur voilée, mais brillante, de Mme Soubise.

Cette même Providence, maîtresse absolue des temps et des événements, les disposa encore, en sorte que la reine vécut assez pour laisser porter

ce goût à son comble, et point assez pour le laisser refroidir. Le plus grand malheur qui soit donc arrivé au roi, et les suites doivent faire ajouter à l'État, fut la perte si brusque de la reine, par l'ignorance profonde et l'opiniâtreté du premier médecin Daquin, au plus fort de ce nouvel attachement enté sur le dégoût de la maîtresse, dont les humeurs étaient devenues insupportables, et que nulle politique n'avait pu arrêter. Cette beauté impérieuse, accoutumée à dominer et à être adorée, ne pouvait résister au désespoir toujours présent de la décadence de son pouvoir; et ce qui la jetait hors de toute mesure, c'était de ne pouvoir se dissimuler une rivale abjecte à qui elle avait donné du pain, qui n'en avait encore que par elle, qui de plus lui devait cette affection qui devenait son bourreau, par l'avoir assez aimée pour n'avoir pu se résoudre à la chasser tant de fois que le roi l'en avait pressée, une rivale encore si au-dessous d'elle en beauté, et plus âgée qu'elle de plusieurs années ; sentir que c'était pour cette suivante, pour ne pas dire servante, que le roi venait le plus chez elle, qu'il n'y cherchait qu'elle, qu'il ne pouvait dissimuler son malaise lorsqu'il ne l'y trouvait pas ; et le plus souvent la quitter elle, pour entretenir l'autre tête à tête ; enfin avoir à tous

moments besoin d'elle pour attirer le roi, pour se raccommoder avec lui de leurs querelles, pour en obtenir des grâces qu'elle lui demandait. Ce fut donc dans des temps si propices à cette enchanteresse que le roi devint libre.

Il passa les premiers jours à Saint-Cloud, chez Monsieur, d'où il alla à Fontainebleau, où il passa tout l'automne. Ce fut là où son goût, piqué par l'absence, la lui fit trouver insupportable. A son retour on prétend, car il faut distinguer le certain de ce qui ne l'est pas, on prétend, dis-je, que le roi parla plus librement à Mme de Maintenon, et qu'elle, osant essayer ses forces, se retrancha habilement sur la dévotion, et sur la pruderie de son dernier état; que le roi ne se rebuta point; qu'elle le prêcha et lui fit peur du diable, et qu'elle ménagea son amour et sa conscience l'un par l'autre avec un si grand art, qu'elle parvint à ce que nos yeux ont vu, et que la postérité refusera de croire.

Mais ce qui est très certain, et bien vrai, c'est que quelque temps après le retour du roi de Fontainebleau, et au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la reine, chose que la postérité aura peine à croire, quoique parfaitement vraie et avérée, le P. de La Chaise, confesseur du roi, dit la messe en pleine nuit dans un des cabinets du roi à Ver-

sailles. Bontems, gouverneur de Versailles, premier valet de chambre en quartier, et le plus confident des quatre, servit cette messe où ce monarque et la Maintenon furent mariés, en présence d'Harlay, archevêque de Paris, comme diocésain, de Louvois, qui tous deux avaient, comme on l'a dit, tiré parole du roi qu'il ne déclarerait jamais ce mariage, et de Montchevreuil, uniquement en troisième, parent, ami, et du même nom de Mornay que Villarceaux, à qui autrefois il prêtait sa maison de Montchevreuil tous les étés, sans en bouger lui-même avec sa femme, où Villarceaux entretenait cette reine comme à Paris, et où il payait toute la dépense, parce que son cousin était fort pauvre, et qu'il avait honte de ce concubinage chez lui à Villarceaux, en présence de sa femme, dont il respectait la patience et la vertu.

Mme de Maintenon, n'osant porter les armes d'un tel époux, supprima celles de son premier mari, et ne porta plus que les siennes seules, et sans cordelière, imitant à meilleur titre Mme de Montespan depuis ses amours, et même Mme de Thianges, qui du vivant de leurs maris quittèrent leurs armes et leur livrée qu'elles ne reprirent jamais, et portèrent toujours depuis celles de Rochechouart seules. On a vu, à l'occasion de la

mort du duc de Créqui, les prédictions étonnantes de cette épouvantable fortune.

La satiété des noces ordinairement si fatale, et des noces de cette espèce, ne fit que consolider la faveur de Mme de Maintenon. Bientôt après elle éclata par l'appartement qui lui fut donné à Versailles au haut du grand escalier, vis-à-vis de celui du roi, et de plain-pied. Depuis ce moment, le roi y alla tout les jours de sa vie passer plusieurs heures à Versailles, et en quelque lieu qu'il fût, où elle fut toujours logée aussi proche de lui, et de plain-pied autant qu'il fut possible.

Les suites, les succès, l'entière confiance, la rare dépendance, la toute-puissance, l'adoration publique, universelle, les ministres, les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un mot à ses pieds ; tout bon et tout bien par elle, tout réprouvé sans elle ; les hommes, les affaires, les choses ; les choix, les justices, les grâces, la religion, tout sans exception en sa main, et le roi et l'État ses victimes ; quelle elle fût, cette fée incroyable, et comment elle gouverna sans lacune, sans obstacle, sans nuage le plus léger, plus de trente ans entiers, et même trente-deux, c'est l'incomparable spectacle qu'il s'agit de se retracer, et qui a été celui de toute l'Europe.

CHAPITRE VII

Caractère de Mme de Maintenon. — Goût de direction. — Persécution du jansénisme. — Antérieures dissipations des saints et savants solitaires de Port-Royal. — Révocation de l'édit de Nantes. — Établissement de Saint-Cyr. — Vues de Mme de Maintenon, qui manque une seconde fois la déclaration de son mariage. — Mme de Maintenon seconde dame d'atours de la Dauphine de Bavière, qu'elle environne de personnes toutes à elle, inutilement. — Malheurs et mort de cette Dauphine. — Fénelon, archevêque de Cambrai, et Bossuet, évêque de Meaux, consultés et contraires à la déclaration du mariage. — Le premier achève d'être perdu. — Raisons qui sauvent l'autre. — Mme de Montespan chassée pour toujours de la cour. — Époque de l'union la plus intime entre Mme de Maintenon et le duc du Maine. — Crayon léger de celui-ci.

C'était une femme de beaucoup d'esprit, que les meilleures compagnies, où elle avait d'abord été soufferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, avaient fort polie et ornée de la science du monde, et que la galanterie avait achevé de tourner au plus agréable. Ses divers états l'avaient rendue flat-

teuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire. Le besoin de l'intrigue, toutes celles qu'elle avait vues, en plus d'un genre, et de beaucoup desquelles elle avait été, tant pour elle-même que pour en servir d'autres, l'y avaient formée, et lui en avaient donné le goût, l'habitude et toutes les adresses. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect, qui par sa longue bassesse lui était devenu naturel, aidaient merveilleusement ses talents, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. Son beau temps, car elle avait trois ou quatre ans plus que le roi, avait été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot de ce qu'on appelait les ruelles, lui en avait tellement donné l'esprit, qu'elle en retint toujours le goût et la plus forte teinture. Le précieux et le guindé ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenait un peu, s'était augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal, et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui était capital pour se maintenir où il l'avait portée, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point était son être ; tout le reste y fut sacrifié sans réserve. La droiture et

la franchise étaient trop difficiles à accorder avec une telle vue, et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure. Elle n'était pas aussi tellement fausse que ce fût son véritable goût, mais la nécessité lui en avait de longue main donné l'habitude, et sa légèreté naturelle la faisait paraître au double de fausseté plus qu'elle en n'avait.

Elle n'avait de suite en rien que par contrainte et par force. Son goût était de voltiger en connaissance et en amis comme en amusements, excepté quelques amis fidèles de l'ancien temps dont on a parlé, sur qui elle ne varia point, et quelques nouveaux des derniers temps qui lui étaient devenus nécessaires. A l'égard des amusements, elle ne les put guère varier depuis qu'elle se vit reine. Son inégalité tomba en plein sur le solide, et fit par là de grands maux. Aisément engouée, elle l'était à l'excès ; aussi facilement déprise, elle se dégoûtait de même, et l'un et l'autre très souvent sans cause ni raison.

L'abjection et la détresse où elle avait si longtemps vécu lui avait rétréci l'esprit, et avili le cœur et les sentiments. Elle pensait et sentait si fort en petit, en toutes choses, qu'elle était toujours en effet moins que Mme Scarron, et qu'en

tout et partout elle se retrouvait telle. Rien n'était si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si radieuse ; rien aussi n'était à tout bien empêchement si dirimant, comme rien de si dangereux que cette facilité à changer d'amitié et de confiance.

Elle avait encore un autre appât trompeur. Pour peu qu'on pût être admis à son audience, et qu'elle y trouvât quelque chose à son goût, elle se répandait avec une ouverture qui surprenait, et qui ouvrait les plus grandes espérances ; dès la seconde, elle s'importunait, et devenait sèche et la conique. On se creusait la tête pour démêler et la grâce et la disgrâce, si subites toutes les deux ; on y perdait son temps. La légèreté en était la seule cause, et cette légèreté était telle qu'on ne se la pouvait imaginer. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient échappé à cette vacillité si ordinaire, mais ces personnes n'ont été que des exceptions, qui ont d'autant plus confirmé la règle qu'elles-mêmes ont éprouvé force nuages dans leur faveur, et que, quelle qu'elle ait été, c'est-à-dire depuis son dernier mariage, aucune ne l'a approchée qu'avec précaution, et dans l'incertitude.

On peut juger des épines de sa cour, qui d'ailleurs était presque inaccessible et par sa volonté

et par le goût du roi, et encore par la mécanique des temps et des heures, d'une cour qui toutefois opérait une grande et intime partie de toutes choses, et qui presque toujours influait sur tout le reste.

Elle eut la faiblesse d'être gouvernée par la confiance, plus encore par les espèces de confessions, et d'en être la dupe par la clôture où elle s'était renfermée. Elle eut aussi la maladie des directions, qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvait jouir. Ce que Saint-Cyr lui fit perde de temps en ce genre est incroyable ; ce que milles autres couvents lui en coûtèrent ne l'est pas moins. Elle se croyait l'abbesse universelle, surtout pour le spirituel, et de là entreprit des détails de diocèses. C'étaient là ses occupations favorites. Elle se figurait être une mère de l'Église. Elle en pesait les pasteurs du premier ordre, les supérieurs de séminaires et de communautés, les monastères et les filles qui les conduisaient, ou qui y étaient les principales. De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes choisies, et toutes sortes de puérilités qui aboutissaient d'ordinaire à des riens, quelquefois aussi à des choses importantes, et à de déplo-

rables méprises en décisions, en événements d'affaires, et en choix.

La dévotion qui l'avait couronnée, et par laquelle elle sut se conserver, la jeta par art et par goût de régenter, qui se joignit à celui de dominer, dans ces sortes d'occupations; et l'amour-propre, qui n'y rencontrait jamais que des adulateurs, s'en nourrissait. Elle trouva le roi qui se croyait apôtre, pour avoir toute sa vie persécuté le jansénisme ou ce qui lui était présenté comme tel. Ce champ parut propre à Mme de Maintenon à repaître ce prince de son zèle, et à s'introduire dans tout.

L'ignorance la plus grossière en tous genres dans laquelle on avait eu grand soin d'élever le roi, et par divers intérêts de l'entretenir ensuite, et de lui inculquer de bonne heure la défiance générale et l'exacte clôture dans lesquelles il s'est barricadé sous la clef de ses ministres, et, à d'autres égards, sous celle de son confesseur et de ceux qu'il a eu intérêt de lui produire, lui avait fait prendre de bonne heure la pernicieuse habitude de prendre parti sur parole dans les questions de théologie, et entre les différentes écoles catholiques, jusqu'à en faire sa propre affaire à Rome.

La reine-mère, et le roi bien plus qu'elle dans

les suites, séduits par les jésuites, s'étaient laissé persuader par eux le contradictoire exact et précis de la vérité : savoir que toute autre école que la leur en voulait à l'autorité royale, et n'avait qu'un esprit d'indépendance et républicain. Le roi là-dessus, ni sur bien d'autres choses, n'en savait pas plus qu'un enfant. Les jésuites n'ignoraient pas à qui ils avaient affaire. Ils étaient en possession d'être les confesseurs du roi, et les distributeurs des bénéfices dont ils avaient la feuille : l'ambition des courtisans et la crainte que ces religieux inspiraient aux ministres leur donnait une entière liberté. L'attention si vigilante du roi à se tenir toute sa vie barricadé contre tout le monde, en affaires, leur était un rempart assuré, et leur donnait la facilité de lui parler, et la sécurité d'y être seuls reçus sur les choses qui regardaient la religion, et d'être seuls écoutés. Il leur fut donc aisé de le préoccuper, jusqu'à l'infatuation la plus complète, que quiconque parlait autrement qu'eux était janséniste, et que janséniste était être ennemi du roi et de son autorité, laquelle était la partie faible et sensible du roi jusqu'à l'incroyable. Ils parvinrent donc à disposer en plein de lui à leur gré, et par conscience et par jalousie de son autorité sur tout ce qui regardait cette affaire, et



RÈGNE DE LOUIS XIV

Portraits en pied d'un cavalier en manteau — d'un bourgeois — de 2 dames de la cour — de seigneur de cour et de financier.

encore sur tout ce qui y avait le moindre trait, c'est-à-dire sur toutes choses et gens qu'il leur convenait de lui montrer par ce côté.

C'est par où ils dissipèrent ces saints solitaires, illustres, que l'étude et la pénitence avaient assemblés à Port-Royal, qui firent de si grands disciples, et à qui les chrétiens seront à jamais redevables de ces ouvrages fameux qui ont répandu une si vive et si solide lumière pour discerner la vérité des apparences, le nécessaire de l'écorce, en faire toucher au doigt l'étendue si peu connue, si obscurcie, et d'ailleurs si déguisée, éclairer la foi, allumer la charité, développer le cœur de l'homme, régler ses mœurs, lui présenter un miroir fidèle, et le guider entre la juste crainte et l'espérance raisonnable. C'était donc à en poursuivre jusqu'aux derniers restes, et partout, que la dévotion du roi s'exerçait, et celle de Mme de Maintenon conformée sur la sienne, lorsqu'un autre champ parut plus propre à présenter à ce prince.

Le jansénisme commençait à paraître usé; il ne semblait plus bon aux jésuites qu'à faute de mieux, et au besoin ils étaient bien sûrs d'y retrouver longtemps de quoi glaner, lorsque après quelque intervalle ils lui pourraient rendre quelques grâces de nouveautés. Avec de telles avances pour le

croire en droit de commander aux consciences, il restait peu à faire pour exciter le zèle du roi contre une religion solennellement frappée des plus éclatants anathèmes par l'Église universelle, et qui s'en était elle-même frappée la première en se séparant de toute l'antiquité sur des points de foi fondamentaux.

Le roi était devenu dévot, et dévot dans la dernière ignorance. A la dévotion se joignit la politique. On voulut lui plaire par les endroits qui le touchaient le plus sensiblement, la dévotion et l'autorité. On lui peignit les huguenots avec les plus noires couleurs : un État dans un État, parvenu à ce point de licence à force de désordres, de révoltes, de guerres civiles, d'alliances étrangères, de résistances à force ouverte contre les roi ses prédécesseurs, et jusqu'à lui-même réduit à vivre en traités avec eux. Mais on se garda bien de lui apprendre la source de tant de maux, les origines de leurs divers degrés et de leurs progrès, pourquoi et par qui les huguenots furent premièrement armés, puis soutenus, et surtout de lui dire un seul mot des projets de si longue main pourpensés, des horreurs et des attentats de la Ligue contre sa couronne, contre sa maison, contre son père, son aïeul et tous les siens.

On lui voila avec autant de soin ce que l'Évangile, et, d'après cette divine loi, les apôtres et tous les Pères à leur suite enseignent sur la manière de prêcher Jésus-Christ, de convertir les infidèles et les hérétiques, et de se conduire en ce qui regarde la religion. On toucha un dévot de la douceur de faire aux dépens d'autrui une pénitence facile, qu'on lui persuada sûre pour l'autre monde. On saisit l'orgueil d'un roi en lui montrant une action qui passait le pouvoir de tous ses prédécesseurs, en lui détournant les yeux de tant de grands exploits personnels et de tant de hauts faits d'armes pensés et résolus par son héroïque père, et par lui-même exécutés à la tête de ses troupes avec une vaillance qui leur en donnait et qui les fit vaincre souvent contre toute apparence dans les plus grands périls, en l'y voyant à leur tête aussi exposé qu'eux, et de toute la conduite de ce grand roi, qui abattit sans ressource ce grand parti huguenot, lequel avait soutenu sa lutte depuis François Ier avec tant d'avantages, et qui, sans la tête et le bras de Louis le Juste, ne serait pas tombé sous les volontés de Louis XIV. Ce prince était bien éloigné d'arrêter sa vue sur un si solide emprunt.

On le détermina, lui qui se piquait si principa-

lement de gouverner par lui-même, d'un chef-d'œuvre tout à la fois de religion et de politique, qui faisait triompher la véritable par la ruine de toute autre, et qui rendait le roi absolu en brisant toutes ses chaînes avec les huguenots, et en détruisant à jamais ces rebelles, toujours prêts à profiter de tout pour relever leur parti et donner la loi à ses rois.

Les grands ministres n'étaient plus alors. Le Tellier au lit de la mort, son funeste fils était le seul qui restât; car Seignelay ne faisait guère que poindre. Louvois, avide de guerre, atterré sous le poids d'une trêve de vingt ans, qui ne faisait presque que d'être signée, espéra qu'un si grand coup porté aux huguenots remuerait tout le protestantisme de l'Europe, et s'applaudit en attendant de ce que, le roi ne pouvant frapper sur les huguenots que par ses troupes, il en serait le principal exécuteur, et par là de plus en plus en crédit. L'esprit et le génie de Mme de Maintenon, tel qu'il vient d'être représenté avec exactitude, n'était rien moins que propre ni capable d'aucune affaire au delà de l'intrigue. Elle n'était pas née ni nourrie à voir sur celles-ci au delà de ce qui lui en était présenté, moins encore pour ne pas saisir avec ardeur une occasion si naturelle de plaire, d'ad-

mirer, de s'affermir de plus en plus par la dévotion. Qui d'ailleurs eût su un mot de ce qui ne se délibérait qu'entre le confesseur, le ministre alors comme unique, et l'épouse nouvelle et chérie; et qui de plus eût osé contredire ? C'est ainsi que sont menés à tout, par une voie ou par une autre, les rois qui, par grandeur, par défiance, par abandon à ceux qui les tiennent, par paresse ou par orgueil, ne se communiquent qu'à deux ou trois personnes, et bien souvent à moins, et qui mettent entre eux et tout le reste de leurs sujets une barrière insurmontable.

La révocation de l'édit de Nantes sans le moindre prétexte et sans aucun besoin, et les diverses proscriptions plutôt que déclarations qui la suivirent, furent les fruits de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce, qui l'affaiblit dans toutes ses parties, qui le mit si longtemps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourments et les supplices dans lesquels ils firent réellement mourir tant d'innocents de tout sexe par milliers, qui ruina un peuple si nombreux, qui déchira un monde de familles, qui arma les parents contre les parents pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim; qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et

regorger leurs États aux dépens du nôtre et leur fit bâtir de nouvelles villes, qui leur donna le spectacle d'un si prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant sans crime, cherchant asile loin de sa patrie; qui mit nobles, riches, vieillards, gens souvent très estimés pour leur piété, leur savoir, leur vertu, des gens aisés, faibles, délicats, à la rame, et sous le nerf très effectif du comité, pour cause unique de religion; enfin qui, pour comble de toutes horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures et de sacrilèges, où tout retentissait de hurlements de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifiaient leur conscience à leurs biens et à leur repos, et achetaient l'un et l'autre par des abjurations simulées d'où sans intervalle on les traînait à adorer ce qu'ils ne croyaient point, et à recevoir réellement le divin corps du Saint des saints, tandis qu'ils demeuraient persuadés qu'ils ne mangeaient que du pain qu'ils devaient encore abhorrer. Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté. De la torture à l'abjuration, et de celle-ci à la communion, il n'y avait pas souvent vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étaient leurs conducteurs et leurs témoins. Ceux qui, par la suite, eurent l'air d'être

changés avec plus de loisir, ne tardèrent pas, par leur fuite ou par leur conduite, à démentir leur prétendu retour.

Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie. Beaucoup y forcèrent; la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions, et ces étranges convertis à la participation des divins mystères, pour grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyaient les états à la cour pour en être d'autant plus considérés et approchés des récompenses.

Les intendants des provinces se distinguèrent à l'envi à les seconder, eux et les dragons, et à se faire valoir aussi à la cour par leurs listes. Le très peu de gouverneurs et de lieutenants généraux de province qui s'y trouvaient, et le petit nombre de seigneurs résidant chez eux, et qui purent trouver moyen de se faire valoir à travers les évêques et les intendants, n'y manquèrent pas.

Le roi recevait de tous les côtés des nouvelles et des détails de ces persécutions et de toutes ces conversions. C'était par milliers qu'on comptait ceux qui avaient abjuré et communié; deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à la fois, et dans un instant. Le roi s'applaudissait de sa puissance et de sa piété. Il se croyait au temps

de la prédication des apôtres, et il s'en attribuait tout l'honneur. Les évêques lui écrivaient des panégyriques; les jésuites en faisaient retentir les chaires et les missions. Toute la France était remplie d'horreur et de confusion, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusion de louanges. Le monarque ne doutait pas de la sincérité de cette foule de conversions; les convertisseurs avaient grand soin de l'en persuader et de le béatifier par avance. Il avalait ce poison à longs traits. Il ne s'était jamais cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie. Il n'entendait que des éloges, tandis que les bons et vrais catholiques et les saints évêques gémissaient de tout leur cœur de voir des orthodoxes imiter, contre les erreurs et les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques et païens avaient fait contre la vérité, contre les confesseurs et contre les martyrs. Ils ne se pouvaient surtout consoler de cette immensité de parjures et de sacrilèges. Ils pleuraient amèrement l'odieux durable et irrémédiable que de détestables moyens répandaient sur la véritable religion, tandis que nos voisins exultaient de nous voir ainsi nous affaiblir et nous détruire nous-mêmes, profitaient de notre folie, e

bâtissaient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes.

Mais à ces parlantes vérités le roi était inaccessible. La conduite même de Rome à son égard ne put lui ouvrir les yeux; de cette cour qui n'avait pas eu honte autrefois d'exalter la Saint-Barthélemi, jusqu'à en faire des processions publiques pour en remercier Dieu, et jusqu'à avoir employé les plus grands maîtres à peindre dans le Vatican cette action exécrable.

Odescalchi occupait le pontificat, sous le nom d'Innocent XI. C'était un bon évêque, mais un prince très incapable, entièrement autrichien, et ses ministres de même génie. La grande affaire de la régale l'avait brouillé avec le roi dès l'entrée de son pontificat. Les quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682 l'irritèrent bien davantage. Cette main basse sur les huguenots ne put tirer de lui la moindre approbation. Il s'en tint toujours à l'attribuer à la politique pour détruire un parti qui avait tant et si longtemps agité la France, et l'affaire des franchises étant survenue après, les deux cours se portèrent à de grandes extrémités. Par l'événement, et sur le point d'honneur des franchises, et sur le point si capital des

propositions de 1682, on ne s'aperçut que trop que M. de Lyonne n'était plus, et que nous étions bien éloignés du temps de la fameuse affaire des Corses et du traité de Pise.

Le magnifique établissement de Saint-Cyr suivit de près la révocation de l'édit de Nantes. Mme de Montespan avait bâti à Paris une belle maison de Filles de Saint-Joseph qu'elle avait fondée pour l'instruction des jeunes filles, et leur apprendre toutes sortes d'ouvrages, dont il en est sorti de parfaitement beaux en toutes sortes d'ornements d'église, et d'autres meubles superbes pour le roi, et pour qui en a voulu faire faire ; et c'est dans cette maison que Mme de Montespan se retira lorsqu'elle fut obligée de quitter tout à fait la cour. L'émulation porta Mme de Maintenon à des vues plus hautes et plus vastes, qui, en gratifiant la pauvre noblesse, l'en pût faire regarder comme une protectrice en qui toute la noblesse devait s'intéresser. Elle espéra s'aplanir un chemin à faire déclarer son mariage, en s'illustrant par un monument dont elle pût entretenir et amuser le roi qui l'amusât elle-même, et qui pût lui servir de retraite si elle avait le malheur de perdre le roi, comme il arriva en effet. La riche mense abbatiale de Saint-Denis, qu'elle fit unir à Saint-Cyr, dimi-

nua d'autant la dépense d'une si grande fondation aux yeux du roi et du public, et l'objet en était en soi si utile qu'il ne reçut que de justes applaudissements.

Sa déclaration était toujours son plus ardent désir. L'opposition que Louvois y avait si héroïquement mise sur le point d'éclater le perdit bientôt après, comme on l'a vu, et l'archevêque de Paris avec lui, qui s'y était associé. Elle n'éteignit pas pour cela toute son espérance. Elle s'était flattée d'en avoir jeté les fondements sans y avoir pu penser alors ; car ce fut du vivant de la reine que, pour se recrépir et passer l'éponge sur sa première vie, elle fit entendre au roi modestement sa noblesse, puis au mariage de Monseigneur l'importance d'environner la Dauphine de personnes sûres, et de lui donner à elle-même un titre auprès d'elle, qui lui donnât droit et moyen d'y veiller.

C'est ce qui, comme on l'a vu, y fit passer Mme de Richelieu dame d'honneur de la reine, moyennant la charge de chevalier d'honneur à son mari, pour l'exercer et la vendre après tant qu'il pourrait sans en avoir rien payé, qui étaient, comme on l'a vu, les anciens et intimes amis de Mme de Maintenon, laquelle fut faite seconde

dame d'atours avec la maréchale de Rochefort. La distance était étrange entre les deux dames d'atours il n'en fallait qu'une ; le choix de la seconde indigna tout le monde. La première était de longue main accoutumée au servage des ministres et des maîtresses, et ne songea qu'à plaire à ce soleil levant dans son automne. Elle se flatta aussi de succéder à la duchesse de Richelieu, beaucoup plus âgée qu'elle et infirme ; elle y fut trompée, le roi voulut une duchesse. On a vu comment et pourquoi Mme de Maintenon y bombarda Mme d'Arpajon, à l'étonnement de toute la cour, et plus de la duchesse d'Arpajon que de personne.

Malgré tous ces entours, la fierté allemande séduisit l'esprit et le plus cher intérêt de la Dauphine. Monseigneur qui n'aimait point Mme de Maintenon ne contraignit point son épouse. Il était toujours alors avec la princesse de Conti qui le gouvernait, et qui, fille de Mme de La Vallière, n'avait rien de commun avec les enfants de Mme de Montespan, ni avec leur gouvernante, desquels tous elle était fort éloignée. Elle n'aimait pas mieux la Dauphine, dont elle craignait la concurrence et pis dans la confiance de Monseigneur. Elle ne fut donc pas fâchée de la voir prendre si mal avec Mme de Maintenon, et se mettre par ses manières

à cet égard de travers avec le roi, et perdre toute considération, comme il arriva. Elle fut peu comptée. On prétendit que la princesse de Conti excessivement parfumée la vit de fort près et longtemps, comme elle venait d'accoucher de M. le duc de Berry. Quoi qu'il en soit, sa courte vie depuis ne fut plus qu'une maladie continuelle, plus ou moins forte ; et sa mort soulagea mari, beau-père, et plus que tous, belle-mère, qui, quatorze mois après, se vit aussi délivrée de Louvois.

Ce fut pour lors que l'espérance d'être déclarée reprit toutes ses forces. Monseigneur et Monsieur y auraient été des obstacles ; mais ils vivaient dans une telle dépendance du roi que leur considétion n'était comptée pour rien à cet égard. On a vu combien le bruit fut grand que la déclaration du mariage était imminente lors de l'ouverture de l'appartement de la reine demeuré jusque-là fermé, depuis que la Dauphine y était morte ; que ce fut sous prétexte d'y exposer à l'admiration de la cour les superbes ornements des quatre couleurs que le roi envoyait à l'église de Strasbourg, et le mot étrange à bout portant que Tonnerre, évêque-comte de Noyon, lâcha au roi en plein petit couvert sur cette déclaration.

Ce fut en effet alors qu'elle fut sur le point d'être

faite. Mais le roi, plein encore de ce qui lui était arrivé là-dessus, consulta le célèbre Bossuet, évêque de Meaux, et Fénelon, archevêque de Cambrai, qui l'en dissuadèrent l'un et l'autre, et qui, cette seconde fois, firent manquer le coup pour toujours. L'archevêque était déjà mal avec Mme de Maintenon sur l'affaire de Mme Guyon, sans espérance de retour, à cause de Godet, évêque de Chartres, comme on l'a vu en son temps, mais encore alors assez entier auprès du roi, où il ne tarda pas d'être perdu sans ressource. Bossuet échappa à la disgrâce que Mme de Maintenon n'entreprit même pas, par plusieurs raisons. Godet, qui la possédait absolument, comme on l'a vu ailleurs, avait besoin de la plume et du grand nom de Bossuet pour pousser Fénelon à bout. Bossuet tenait au roi par l'habitude et l'estime, et par être entré en évêque des premiers temps dans la confiance la plus intime du roi et la plus secrète dans les temps de ses désordres ; enfin il avait rendu à Mme de Maintenon, sans que ce fût son objet, le service le plus sensible.

C'était un homme dont l'honneur, la vertu, la droiture était aussi inséparable que la science et la vaste érudition. Sa place de précepteur de Monseigneur l'avait familiarisé avec le roi, qui

s'était adressé plus d'une fois à lui dans les scrupules de sa vie. Bossuet lui avait souvent parlé là-dessus avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Église. Il avait interrompu le cours du désordre plus d'une fois ; il avait osé poursuivre le roi qui lui avait échappé. Il fit à la fin cesser tout mauvais commerce, et il acheva de couronner cette grande œuvre par les derniers coups qui chassèrent pour jamais Mme de Montespan de la cour. Mme de Maintenon, au centre de la gloire, ne pouvait goûter de repos tant qu'elle y voyait son ancienne maîtresse demeurante, et tous les jours visitée par le roi. C'était, ce lui semblait, autant de temps et de reste d'autorité pris sur elle. De plus, elle ne pouvait éviter de lui rendre, sinon d'anciens respects, au moins de grands égards, et des devoirs apparents. Outre qu'ils la faisaient trop souvenir de son ancienne bassesse, elle en éprouvait souvent de Mme de Montespan d'amères et de bien expresses commémoraisons, sans ménagements. Les visites journelles en demi-public du roi à son ancienne maîtresse, toujours entre la messe et le dîner, pour les rendre plus nécessairement courtes, et par bienséance, faisaient un contraste fort ridicule avec son assiduité longue de

tous les jours chez celle qui l'avait servie, et chez qui, sans nom de maîtresse ni d'épouse, était le creuset de la cour et de l'État. Cette sortie de la cour de Mme de Montespan, pour n'y plus revenir, fut donc une grande délivrance pour Mme de Maintenon, et elle n'ignora pas qu'elle la dut à M. de Meaux tout entière, qui à la fin lui en attira les ordres réitérés.

Ce fut l'époque de l'union si parfaite et si intime de M. du Maine et de Mme de Maintenon, et de l'adoption qu'elle en fit, qui s'approfondit et se consolida toujours depuis de plus en plus, qui lui fraya le chemin à toutes les incroyables grandeurs où de l'une à l'autre il parvint, et qui enfin l'aurait mis sur le trône, si telle avait pu être la puissance de son ancienne mie.

Le duc du Maine était trop continuellement dans l'intérieur du roi, pour ne s'être pas aperçu de bonne heure de la faveur naissante de Mme de Maintenon, de ses progrès rapides, et que les premiers effets n'en pouvaient être que la disgrâce de Mme de Montespan. Personne n'avait plus d'esprit que le duc du Maine, ni d'art caché sous toutes les sortes de grâces qui peuvent charmer, avec l'air le plus naturel, le plus simple, quelquefois le plus naïf ; personne ne prenait aisément

toutes sortes de formes ; personne ne connaissait mieux les gens qu'il avait intérêt de connaître ; personne n'avait plus de tour, de manège, d'adresse pour s'insinuer auprès d'eux ; personne encore, sous un extérieur dévot, solitaire, philosophe, sauvage, ne cachait des vues plus ambitieuses ni plus vastes que son extrême timidité de plus d'un genre servait encore à couvrir. On a vu ailleurs son caractère ; on n'en rappelle ici que ce qui sert à la matière que l'on traite, sans vouloir s'en écarter.

Le duc du Maine s'aperçut donc de bonne heure des épines de sa position entre sa mère et sa gouvernante, que l'enlèvement du cœur du roi rendait irréconciliables. Il sentit en même temps que sa mère ne lui serait qu'un poids fort entravant, tandis qu'il pouvait tout espérer de sa gouvernante. Le sacrifice lui en fut bientôt fait. Il entra dans tout avec M. de Meaux pour hâter la retraite de sa mère ; il se fit un mérite auprès de Mme de Maintenon de presser lui-même Mme de Montespan de s'en aller à Paris pour ne plus revenir à la cour ; il se chargea de lui en porter l'ordre du roi, et à la fin l'ordre très positif ; il s'en acquitta sans ménagement; il la fit obéir, et se dévoua par là Mme de Maintenon sans réserve. Il fut longtemps

très mal avec sa mère, qui ne le voulait point voir et jamais depuis il n'y fut véritablement bien. Ce fut aussi la moindre de ses peines. Il eut à lui celle qui régnait, et qui régna toujours, et il l'eut au point d'en disposer toute sa vie, et que toute la sienne elle ne mit point de bornes à son affection pour lui.

CHAPITRE VIII

Mécanique, vie particulière et conduite de Mme de Maintenon — Adresse et conduite de Mme de Maintenon pour gouverner. — Coups de caveçon du roi pour gouverner, qui ne l'empêchent pas de l'être en plein. — Dureté du roi ; excès de contrainte avec lui. — Voyage du roi. — Sa manière d'aller. — Aventure de la duchesse de Chevreuse. — Mme de Maintenon voyage à part, n'en est guère moins contrainte. — Domestique de Mme de Maintenon. — Nécessité des détails sur Mme de Maintenon. — Grandeur particulière de Mme de Maintenon. — Autorité particulière de Mme de Maintenon.

Ce grand pas fait de l'expulsion sans retour de Mme de Montespan, Mme de Maintenon prit un nouvel éclat. Ayant manqué pour la seconde fois la déclaration de son mariage, elle comprit qu'il n'y avait plus à y revenir, et eut assez de force sur elle-même pour couler doucement par-dessus, et ne se pas creuser une disgrâce pour n'avoir as été déclarée reine. Le roi, qui se sentit affran

chi, lui sut un gré de cette conduite qui redoubla pour elle son affection, sa considération, sa confiance. Elle eut peut-être succombé sous le poids de l'éclat de ce qu'elle avait voulu paraître, elle s'établit de plus en plus par la confirmation de sa transparente énigme.

Mais il ne faut pas s'imaginer que, pour en user et s'y soutenir, elle n'eût besoin d'aucune adresse. Son règne, au contraire, ne fut qu'un continuel manège, et celui du roi une perpétuelle duperie. Elle ne voyait personne chez elle en visite, et n'en rendait jamais aucune. Cela n'avait que fort peu d'exceptions. Elle allait voir la reine d'Angleterre et la recevait chez elle, quelquefois chez Mme Montchevreuil, sa plus intime amie, qui allait très ordinairement chez elle. Depuis sa mort elle allait voir quelquefois M. de Montchevreuil, mais rarement, qui entrait chez elle toutes les fois qu'il voulait, mais des instants. Le duc de Richelieu eut toute sa vie le même privilège. Elle allait quelquefois encore chez Mme de Caylus, sa bonne nièce, qui était souvent chez elle. Si, en deux ans une fois, elle allait chez la duchesse du Lude, ou quelque femme aussi marquée, entre trois ou quatre au plus, c'était une distinction et une nouvelle, quoiqu'il ne s'agît que d'une simple visite.

Mme d'Heudicourt, son ancienne amie, allait aussi chez elle à peu près quand elle voulait, et sur les fins le maréchal de Villeroy, quelquefois Harcourt, jamais d'autres. On a vu, lors du brillant voyage de Mme des Ursins, qu'elle allait aussi très souvent chez elle en particulier à Marly ; et Mme de Maintenon la fut voir une fois. Jamais elle n'allait chez aucune princesse du sang, même chez Madame. Aucune d'elles aussi n'allait chez elle, à moins que ce ne fût par audiences ; ce qui était extrêmement rare et qui faisait nouvelle. Mais si elle avait à parler aux filles du roi, ce qui n'arrivait pas souvent, et presque jamais que pour leur laver la tête, elle les envoyait chercher. Elles y arrivaient tremblantes et sortaient en pleurs. Pour le duc du Maine, les portes tombèrent toujours devant lui en quelque lieu qu'il fût ; et depuis le mariage du duc de Noailles, il la voyait aussi quand il voulait, son père avec ménagement, sa mère fort à lèche-doigt ; le roi et elle la craignaient et ne l'aimaient point.

Le cardinal de Noailles, jusqu'à l'affaire de la constitution, la voyait réglément en particulier le jour qu'il avait son audience du roi, une fois la semaine ; et après, le cardinal de Bissy à peu près tant qu'il voulut, et le cardinal de Rohan avec

mesure. Son frère tant qu'il vécut la désola. Il entrait chez elle à toute heure, lui tenait des propos de l'autre monde, et lui faisait souvent des sorties. De crédit avec elle, pas le moins du monde. Sa belle-sœur ne parut jamais à la cour ni dans le monde ; Mme de Maintenon la traitait bien par pitié, sans que cela allât au plus petit crédit ; mais elle dînait quelquefois avec elle, et ne la laissait venir à Versailles que le moins qu'elle pouvait, peut-être deux ou trois fois l'an au plus, et coucher une nuit. Godet, évêque de Chartres, et Aubigny, archevêque de Rouen, elle ne les voyait qu'à Saint-Cyr.

Ses audiences étaient pour le moins aussi difficiles à obtenir que celles du roi; et le peu qu'elle en accordait, presque toutes à Saint-Cyr où on allait la trouver au jour et heure donnés. On l'attendait à Versailles à sortir de chez elle ou à y rentrer, quand on avait un mot à lui dire, gens de peu et même pauvres gens, et personnes considérables. On n'avait là qu'un seul instant, et c'était à qui le saisirait. Les maréchaux de Villeroy, Harcourt, souvent Tessé, quelquefois dans les derniers temps M. de Vaudemont, lui ont parlé de la sorte ; et si c'était en rentrant chez elle, ils ne la suivaient pas au delà de

son antichambre, où elle coupait très court et les laissait. Bien d'autres lui ont parlé de la sorte. Moi jamais en pas un lieu que ce j'ai rapporté. Un très petit nombre de dames, à qui le roi était accoutumé et qui étaient de ses particuliers, la voyaient quelquefois aux heures où le roi n'était pas, et rarement quelques-unes dînaient avec elle.

Ses matinées, qu'elle commençait de fort bonne heure, étaient remplies par des audiences obscures de charité ou de gouvernement spirituel, quelquefois par quelques ministres, très rarement par quelques généraux d'armée ; encore ces derniers, quand ils avaient un rapport particulier à elle, comme les maréchaux de Villars, de Villeroy, d'Harcourt et quelquefois Tessé. Assez souvent, dès huit heures du matin et plus tôt, elle allait chez quelque ministre. Rarement elle dînait chez eux avec leurs femmes et une compagnie fort trayée. C'étaient là les grandes faveurs, et une nouvelle, mais qui ne menaient à rien qu'à de l'envie et à quelque considération. M. de Beauvilliers fut des premiers et des plus longtemps favorisés de ces dîners, et fréquents, comme on l'a remarqué ailleurs, jusqu'à ce que Godet, évêque de Chartres, en renversa les escabelles, et arrêta

tout court les progrès de Fénelon qui s'était fait leur docteur. Les ministres chargés de la guerre, surtout des finances, furent toujours ceux à qui Mme Maintenon avait le plus affaire, et qu'elle cultiva. Rarement, et plus que rarement, alla-t-elle chez les autres, mais pour affaires, et souvent d'État, et dès le matin, sans jamais dîner chez ces derniers.

L'ordinaire, dès qu'elle était levée, c'était de s'en aller à Saint-Cyr, et d'y dîner dans son appartement seule, ou avec quelque favorite de la maison, d'y donner des audiences le moins qu'elle pouvait, d'y régenter au dedans, d'y gouverner l'Église au dehors, d'y lire et d'y répondre des lettres, d'y gouverner des monastères de filles de toutes parts, d'y recevoir des avis et des lettres d'espionnages, et de revenir à peu près justement au temps que le roi passait chez elle. Devenue plus vieille et plus infirme, en arrivant entre sept et huit heures du matin à Saint-Cyr, elle s'y mettait au lit pour s'y reposer, où faire quelque remède.

A Fontainebleau, elle y avait une maison à la ville, où elle allait souvent pour y faire les mêmes choses qu'à Saint-Cyr. A Marly, elle s'était fait accommoder un appartement qui avait une fenêtre

dans la chapelle. Elle en faisait souvent le même usage que de Saint-Cyr; mais cela s'appelait le repos, et ce repos était inaccessible, sans exception que de Mme la duchesse de Bourgogne.

A Marly, à Trianon, à Fontainebleau le roi allait chez elle tous les matins, des jours qu'il n'y avait à Saint-Cyr; point de conseil, et qu'elle n'était pas à Fontainebleau, depuis la messe jusqu'au dîner, quand le dîner n'était pas quelquefois au sortir de la messe pour aller courre le cerf; et il était une heure et demie, et quelquefois davantage. A Trianon et à Marly, la visite durait beaucoup moins, parce qu'en sortant de chez elle il s'allait promener dans ses jardins. Ces visites étaient presque toujours tête à tête, sans préjudice de celles de toutes les après-dînées, qui étaient rarement tête à tête que fort peu de temps, parce que les ministres y venaient chacun à son tour travailler avec le roi. Le vendredi, qu'il arrivait souvent qu'il n'y en avait point, c'étaient les dames familières avec qui il jouait, ou une musique; ce qui se doubla et tripla de jours tout à la fin de sa vie.

Vers les neuf heures du soir, deux femmes de chambre venaient déshabiller Mme de Maintenon. Aussitôt après, son maître d'hôtel et un valet de chambre apportaient son couvert, un potage et

quelque chose de léger. Dès qu'elle avait achevé de souper, ses femmes la mettaient dans son lit, et tout cela en présence du roi et du ministre, qui n'en discontinuait pas son travail, et qui n'en parlait pas plus bas, ou, s'il n'y en avait point, des dames familières. Tout cela gagnait dix heures, que le roi allait souper, et en même temps on tirait les rideaux de Mme de Maintenon.

Dans les voyages, c'était la même chose. Elle partait de bonne heure avec quelque favorite, comme Mme de Montchevreuil toujours tant qu'elle vécut, Mme d'Heudicourt, Mme de Dangeau, Mme de Caylus. Un carrosse du roi la menait, toujours affecté pour elle, même pour aller à Versailles, etc., à Saint-Cyr ; et des Épinays, écuyer de la petite écurie, la mettait dans le carrosse et l'accompagnait à cheval ; c'était sa tâche de tous les jours. Dans les voyages, le carrosse de Mme de Maintenon menait ses femmes de chambre, et suivait celui du roi où elle était. Elle s'arrangeait de façon que le roi, en arrivant, la trouvait tout établie lorsqu'il passait chez elle. Partie autorité, partie invention de seconde dame d'atours de la dauphine de Bavière, son carrosse et sa chaise, avec ses porteurs ayant sa livrée, entraient partout comme ceux des gens titrés.

Reine en particulier, à l'extérieur pour le ton, le siège et la place en présence du roi, de Monseigneur et de Monsieur, de la cour d'Angleterre et de qui que ce fût, elle était très simple particulière au dehors, et toujours aux dernières places. J'en ai vu les fins aux dîners du roi à Marly, mangeant avec lui et les dames, et à Fontainebleau en grand habit chez la reine d'Angleterre, comme je l'ai remarqué ailleurs, cédant absolument sa place, et se reculant partout pour les femmes titrées, même pour des femmes de qualité distinguées, ne se laissant jamais forcer par les titrées, mais par celles de qualité ordinaire, avec un air de peine et de civilité, et par tous ses endroits polie, affable, parlante comme, une personne qui ne prétend rien et qui ne montre rien, mais qui imposait fort, à ne considérer que ce qui était autour d'elle.

Toujours très bien mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très modestement et plus vieillement alors que son âge. Depuis qu'elle ne parut plus en public, on ne voyait que coiffes et écharpe noire quand par hasard on l'apercevait.

Elle n'allait jamais chez le roi qu'il ne fût malade, ou que les matins des jours qu'il avait pris médecine, et à peu près de même chez Mme la du-

chesse de Bourgogne, jamais ailleurs pour aucun devoir.

Chez elle, avec le roi, ils étaient chacun dans leur fauteuil, une table devant chacun d'eux, aux deux coins de la cheminée, elle du côté du lit, le roi le dos à la muraille du côté de la porte de l'antichambre, et deux tabourets devant sa table, un pour le ministre qui venait travailler, l'autre pour son sac. Les jours de travail, ils n'étaient seuls ensemble que fort peu de temps avant que le ministre entrât, et moins encore fort souvent après qu'il était sorti. Le roi passait à une chaise percée, revenait au lit de Mme de Maintenon, où il se tenait debout fort peu, lui donnait le bonsoir, et s'en allait se mettre à table. Telle était la mécanique de chez Mme de Maintenon. On a vu sur Mme la duchesse de Bourgogne ce qui l'y regardait, tant qu'elle a vécu.

Pendant le travail, Mme de Maintenon lisait ou travaillait en tapisserie. Elle entendait tout ce qui se passait entre le roi et le ministre, qui parlaient haut. Rarement elle y mêlait son mot, plus rarement ce mot était de quelque conséquence. Souvent le roi lui demandait son avis. Alors elle répondait avec de grandes mesures. Jamais, ou comme jamais, elle ne paraissait affectionner rien,

et moins encore s'intéresser pour personne ; mais elle était d'accord avec le ministre qui n'osait en particulier ne pas convenir de ce qu'elle voulait, ni encore moins broncher en sa présence. Dès qu'il s'agissait donc de quelque grâce ou de quelque emploi, la chose était arrêtée entre eux avant le travail où la décision s'en devait faire, et c'est ce qui la retardait quelquefois, sans que le roi ni personne en sût la cause.

Elle mandait au ministre qu'elle voulait lui parler auparavant. Il n'osait mettre la chose sur le tapis qu'il n'eût reçu ses ordres, et que la mécanique roulante des jours et des temps leur eût donné le loisir de s'entendre. Cela fait, le ministre proposait et montrait une liste. Si de hasard le roi s'arrêtait à celui que Mme de Maintenon voulait, le ministre s'en tenait là, et faisait en sorte de n'aller pas plus loin. Si le roi s'arrêtait à quelque autre, le ministre proposait de voir ceux qui étaient aussi à portée, laissait après dire le le roi, et en profitait pour exclure. Rarement proposait-il expressément celui à qui il en voulait venir, mais toujours plusieurs qu'il tâchait de balancer également pour embarrasser le roi sur le choix. Alors le roi lui demandait son avis, il parcourait core les raisons de quelques-uns, et appuyait

enfin sur celui qu'il voulait. Le roi presque toujours balançait, et demandait à Mme de Maintenon ce qu'il lui en semblait. Elle souriait, faisait l'incapable, disait quelquefois un mot de quelque autre, puis revenait, si elle ne s'y était pas tenue d'abord, sur celui que le ministre avait appuyé, et déterminait; tellement que les trois quarts des grâces et des choix, et les trois quarts encore du quatrième quart de ce qui se passait par le travail des ministres chez elle, c'était elle qui en disposait. Quelquefois aussi, quand elle n'affectionnait personne, c'était le ministre même, avec son agrément et son concours, sans que le roi en eût aucun soupçon. Il croyait disposer de tout et seul, tandis qu'il ne disposait, en effet, que de la plus petite partie, et toujours encore par quelque hasard, excepté des occasions rares de quelqu'un qu'il s'était mis dans la fantaisie, ou si quelqu'un qu'il voulait favoriser lui avait parlé pour quelqu'un.

En affaires, si Mme de Maintenon les voulait faire réussir, manquer, ou tourner d'une autre façon, ce qui était moins ordinaire que ce qui regardait les emplois et les grâces, c'était la même intelligence entre elle et le ministre, et le même manège à peu près. Par ce détail, on voit que cette femme habile faisait presque tout ce qu'elle

voulait, mais non pas du tout, ni quand et comme elle voulait.

Il y avait une autre ruse si le roi s'opiniâtrait : c'était alors d'éviter la décision en brouillant et allongeant la matière, en en substituant une autre comme venant à propos de celle-là, et qui la détournât, ou en proposant quelque éclaircissement à prendre. On laissait ainsi émousser les premières idées, et on revenait une autre fois à la charge avec la même adresse, qui très souvent réussissait C'était encore presque la même chose pour charger ou diminuer les fautes, faire valoir les lettres et les services, ou y glisser légèrement, et préparer ainsi la perte ou la fortune.

C'est là ce qui rendait ce travail chez Mme de Maintenon si important pour les particuliers, et c'est ce qui rendait les ministres si nécessaires à Mme de Maintenon à avoir dans sa dépendance. C'est aussi ce qui les aida puissamment à s'élever à tout, et à augmenter sans cesse leur crédit et leur pouvoir, et pour eux et pour les leurs, parce que Mme de Maintenon leur faisait litière de toutes ces choses pour se les attacher entièrement.

Quand ils étaient près de venir travailler, ou qu'ils sortaient de chez elle, elle prenait son temps de sonder le roi sur eux, de les excuser ou de les

vanter, de les plaindre de leur grand travail, d'en exalter le mérite, et s'il s'agissait de quelque chose pour eux, d'en préparer les voies, quelquefois d'en rompre la glace, sous prétexte de leur modestie et du service du roi qui demandait qu'ils fussent excités à le soulager et à faire de bien en mieux. Ainsi c'était entre eux un crcle de besoins et de services réciproques, dont le roi ne se doutait pas le moins du monde. Aussi les ménagements entre eux étaient-ils infinis et continuels.

Mais si Mme de Maintenon ne pouvait rien, ou presque rien, sans eux, de ce qui se passait par eux, eux aussi ne pouvaient se maintenir sans elle, beaucoup moins malgré elle. Dès qu'elle les voyait à bout de les pouvoir ramoner à son point quand ils s'en étaient écartés, ou qu'ils étaient tombés en disgrâce auprès d'elle, leur perte était jurée ; elle ne les manquait pas. Il lui fallait du temps, des couleurs, des souplesses quelquefois beaucoup, comme lorsqu'elle perdit Chamillart. Louvois y avait succombé avant lui. Pontchartrain ne s'en sauva qu'à l'aide de son esprit qui plaisait au roi, et des épines des finances pendant la guerre, et du sens de l'adresse de sa femme demeurée longtemps bien avec Mme de Maintenon, depuis même qu'il y fut mal, enfin par la porte



LE PÈRE LA CHAISE
Confesseur de Louis XIV.

dorée de la chancellerie qui s'ouvrit bien à propos pour lui. Le duc de Beauvilliers y pensa faire naufrage par deux fois à longue distance l'une de l'autre, et n'en aurait pas échappé sans deux espèces de miracles, comme on l'a vu ici en son temps.

Si les ministres, et les plus accrédités, en étaient là avec Mme de Maintenon, on peut juger de ce qu'elle pouvait à l'égard de toutes les autres sortes de personnes bien moins à portée de se défendre, et même de s'apercevoir. Bien des gens eurent donc le cou rompu sans en avoir pu imaginer la cause, et se donnèrent bien des sortes de mouvements pour la découvrir, et pour y remédier, et très inutilement.

Le court et rare travail des généraux d'armée se passait ordinairement les soirs en sa présence et du secrétaire d'État de la guerre. Par celui de Pontchartrain, rempli du rapport des espionnages et des histoires de toute espèce de Paris et de la cour, elle était à portée de faire beaucoup de bien et de mal. Torcy ne travaillait point chez elle, et ne la voyait comme jamais. Aussi ne l'aimait-elle point, et moins encore sa femme, dont le nom d'Arnauld gâtait tout leur mérite. Torcy avait les postes. C'était par lui que le secret en passait au roi tête

à tête, et le roi souvent en portait des morceaux à lire à Mme de Maintenon ; mais cela n'avait point de suite: elle n'en savait que par lambeaux, selon ce que le roi s'avisait de lui en dire ou de lui en porter.

Toutes les affaires étrangères passaient au conseil d'État, ou, si c'était quelque chose de pressé, Torcy le portait sur-le- champ au roi, ainsi à des heures rompues, et point de travail réglé et particulier avec lui. Mme de Maintenon eût fort désiré ce genre de travail réglé chez elle, pour avoir la même influence sur les affaires d'État, et sur ceux qui s'en mêlaient, comme elle l'avait sur les autres parties. Mais Torcy sut bien sagement se préserver de ce dangereux piège. Il s'en défendit toujours en disant modestement qu'il n'avait point d'affaires pour entretenir ce travail. Ce n'est pas que le roi ne lui dît tout là-dessus; mais elle sentait toute la différence d'assister à un travail réglé où elle agissait avec loisir, adresse et mesures prises, ou d'être obligée de prendre son parti entre le roi et elle sur ce qu'il lui apprenait de cette matière, et de n'avoir d'autre ressource qu'en elle-même, et d'aller de front avec lui, si elle voulait une chose plutôt qu'une autre, nuire aux gens à découvert, ou les servir de même.

Le roi y était même fort en garde. Il lui est arrivé plusieurs fois que, lorsqu'on ne s'y prenait pas avec assez de tour et de délicatesse, et qu'il apercevait que le ministre ou le général d'armée favorisait un parent ou un protégé de Mme de Maintenon, il tenait ferme contre, pour cela même; puis disait, partie fâché, partie en se moquant d'eux : « Un tel a bien fait sa cour ; car il n'a pas tenu à lui de bien servir un tel, parce qu'il est parent ou protégé de Mme de Maintenon. » Et ces coups de caveçon la rendait très timide et très mesurée, quand il était question de se montrer au roi à découvert sur quelque chose ou sur quelqu'un. Aussi répondait-elle toujours à quiconque s'adressait à elle, même pour les moindres choses, qu'elle ne se mêlait de rien ; et si bien rarement elle s'ouvrait davantage et que la chose regardât le département d'un ministre sur lequel elle comptât, elle renvoyait à lui et promettait de lui en parler. Mais encore une fois, rien n'était plus rare. On ne laissait pas cependant d'aller à elle, pour, par ce devoir, ne l'avoir pas contraire, et par l'espérance aussi que, nonobstant cette réponse banale, elle ferait peut-être ce qu'on désirait, comme cela arrivait quelquefois.

Il y avait peut-être cinq ou six personnes au

plus de tous états, desquelles la plupart étaient de ces amis de son ancien temps, à qui elle répondait plus franchement, quoique toujours faiblement et mesurément, et pour qui en effet elle agissait au mieux qu'il lui était possible ; ce néanmoins réussissant très ordinairement pour eux, elle n'y réussissait pas toujours.

Ce fut par le désir extrême de se mêler des affaires étrangères, comme elle se mêlait de toutes les autres, et l'impossibilité d'en attirer le travail chez elle, qu'elle prit le parti, qu'on a détaillé en son temps, de tous les manèges par lesquels elle rendit la princesse des Ursins maîtresse de tout en Espagne, et l'y maintint jusqu'à la paix d'Utrecht, aux dépens de Torcy et des ambassadeurs de France en Espagne, c'est-à-dire, comme on l'a vu, aux dépens de l'Espagne et de la France, parce que Mme des Ursins eut l'adresse de lui faire tout passer par les mains, et de lui persuader qu'elle ne gouvernait la cour et l'État en Espagne que sous ses ordres et par ses volontés. Revenons un moment à ces coups de caveçon du roi dont on vient de parler.

Le Tellier, dans des temps bien antérieurs, et longtemps avant d'être chancelier de France, connaissait bien le roi là-dessus. Un de ses meil-

leurs amis, car il en avait parce qu'il savait en avoir, l'avait prié de quelque chose qu'il désirait fort et qui devait être proposé dans le travail particulier de ce ministre avec le roi. Le Tellier l'assura qu'il y ferait tout son possible. Son ami ne goûta point sa réponse, et lui dit franchement que dans la place et le crédit où il était, ce n'était pas de celles-là qu'il lui fallait donner. « Vous ne connaissez pas le terrain, lui répliqua Le Tellier. De vingt affaires que nous portons ainsi au roi, nous sommes sûrs qu'il en passera dix-neuf à notre gré ; nous le sommes également que la vingtième sera décidée au contraire. Laquelle des vingt sera décidée contre notre avis et notre désir, c'est ce que nous ignorons toujours, et très souvent c'est celle où nous nous intéressons le plus. Le roi se réserve cette bisque pour nous faire sentir qu'il est le maître et qu'il gouverne ; et si par hasard il se présente quelque chose sur quoi il s'opiniâtre, et qui soit assez importante pour que nous nous opiniâtrions aussi, ou par la chose même, ou pour l'envie que nous avons qu'elle réussisse comme nous le désirons, c'est très souvent alors, dans le rare que cela arrive, une sortie sûre ; mais, à la vérité, la sortie essuyée et l'affaire manquée, le roi, content d'avoir montré que nous ne pouvons

rien et peiné de nous avoir fâchés, devient après souple et flexible, en sorte que c'est alors le temps où nous faisons tout ce que nous voulons. »

C'est, en effet, comme le roi se conduisit avec ses ministres toute sa vie, toujours parfaitement gouverné par eux, même par les plus jeunes et les plus médiocres, même par les moins accrédités et considérés et toujours en garde pour ne l'être point et toujours persuadé qu'il réussissait pleinement à ne le point être.

Il avait la même conduite avec Mme de Maintenon , à qui de fois à autres il faisait des sorties terribles, et dont il s'applaudissait. Quelquefois elle se mettait à pleurer devant lui, et elle était plusieurs jours sur de véritables épines. Quand elle eut mis Fagon auprès du roi, au lieu de Daquin qu'elle fit chasser, parce qu'il était de la main de Mme de Montespan, et pour avoir un homme tout à elle et de beaucoup d'esprit, qu'elle s'était attaché dans les voyages aux eaux où il avait suivi le duc du Maine, et un homme dont elle put tirer un continuel parti dans cette place intime de premier médecin qu'elle voyait tous les matins, elle faisait la malade quand il lui arrivait de ces scènes, et c'était d'ordinaire par où elle les faisait finir avec plus d'avantage.

Ce n'est pas que cet artifice, ni même la réalité la plus effective, eût aucun pouvoir d'ailleurs de contraindre le roi en quoi que ce pût être. C'était un homme uniquement personnel, et qui ne comptait tous les autres, quels qu'ils fussent, que part rapport à soi. Sa dureté là-dessus était extrême. Dans les temps les plus vifs de sa vie pour ses maîtresses, leurs incommodités les plus opposées aux voyages et au grand habit de cour, car les dames les plus privilégiées ne paraissaient jamais autrement dans les carrosses ni en aucun lieu de cour, avant que Marly eût adouci cette étiquette, rien, dis-je, ne les pouvait dispenser. Grosses, malades, moins de six semaines après leurs couches, dans d'autres temps fâcheux, il fallait être en grand habit, parées et serrées dans leurs corps, aller en Flandre et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paraître craindre, ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière, et tout cela précisément aux jours et aux heures marquées, sans déranger rien d'une minute.

Ses filles, il les a traitées toutes pareillement. On a vu en son temps qu'il n'eut pas plus de ménagement pour Mme la duchesse de Berry, ni

même pour Mme la duchesse de Bourgogne, quoi que Fagon, Mme de Maintenon, etc., pussent dire et faire (quoiqu'il aimât Mme la duchesse de Bourgogne aussi tendrement qu'il en était capable) qui toutes les deux s'en blessèrent, et ce qu'il en dit avec soulagement, quoiqu'il n'y eût point encore d'enfants.

Il voyageait toujours son carrosse plein de femmes : ses maîtresses, après ses bâtardes, ses belles-filles, quelquefois Madame, et des dames quand il y avait place. Ce n'était que pour les rendez-vous de chasse, les voyages de Fontainebleau, de Chantilly, de Compiègne, et les vrais voyages, que cela était ainsi. Pour aller tirer, se promener, ou pour allcr coucher à Marly ou à Meudon, il allait seul dans une calèche. Il se défiait des conversations que ses grands officiers auraient pu tenir devant lui dans son carrosse ; et on prétendait que le vieux Charost, qui prenait volontiers ces temps-là pour dire bien des choses lui avait fait prendre ce parti, il y avait plus de quarante ans. Il convenait aussi aux ministres qui sans cela, auraient eu de quoi être inquiets tous les jours, et à la clôture exacte qu'en leur faveur lui-même s'était prescrite, et à laquelle il fut exactement fidèle. Pour les femmes ou maîtresses

d'abord, ou filles ensuite, et le peu de dames qui pouvaient y trouver place, outre que cela ne se pouvait empêcher, les occasions en étaient restreintes à une grande rareté, et le babil fort à craindre.

Dans ce carrosse, lors des voyages, il y avait toujours beaucoup de toutes sortes de choses à manger: viandes, pâtisseries, fruits. On n'avait pas sitôt fait un quart de lieue que le roi demandait si on ne voulait pas manger. Lui, jamais ne goûtait à rien entre ses repas, non pas même à aucun fruit, mais il s'amusait à voir manger, et manger à crever. Il fallait avoir faim, être gaies et manger avec appétit et de bonne grâce, autrement il ne le trouvait pas bon, et le montrait même aigrement. On faisait la mignonne, on voulait faire la délicate être du bel air, et cela n'empêchait pas que les dames ou princesses qui soupaient avec d'autres à sa table le même jour, ne fussent obligées, sous les mêmes peines, d'y faire aussi bonne contenance que si elles n'avaient mangé de la journée. Avec cela, d'aucuns besoins il n'en fallait point parler, outre que pour des femmes ils auraient été très embarrassants avec les détachements de la maison du roi, et les gardes du corps devant et derrière le carrosse, et les écuyers aux portières,

qui faisaient une poussière qui dévorait tout ce qui était dans le carrosse. Le roi, qui aimait l'air, en voulait toutes les glaces baissées, et aurait trouvé fort mauvais que quelque dame eût tiré le rideau contre le soleil, le vent ou le froid. Il ne fallait seulement pas s'en apercevoir, ni d'aucune autre sorte d'incommodité, et [le roi] allait toujours extrêmement vite, avec des relais le plus ordinairement. Se trouver mal était un démérite à n'y plus revenir.

J'ai ouï conter à la *duchesse de Chevreuse*, que le roi a toujours fort aimée et distinguée, et qu'il a, tant qu'elle l'a pu, voulu avoir toujours dans ses voyages et dans ses particuliers, qu'allant dans son carrosse avec lui de Versailles à Fontainebleau, il lui prit au bout de deux lieues un de ces besoins pressants auxquels on ne croit pas pouvoir résister. Le voyage était tout de suite, et le roi arrêta en chemin, pour dîner sans sortir de son carrosse. Ces besoins, qui redoublaient à tous moments, ne se faisaient pas sentir à propos, comme à cette dînée, où elle eût pu descendre un moment dans la maison vis-à-vis. Mais le repas si ménagé qu'elle le pût faire, redoubla l'extrémité de son état. Prête par moments à être forcée de l'avouer et de mettre pied à terre, prête aussi

très souvent à perdre connaissance, son courage la soutint jusqu'à Fontainebleau où elle se trouva à bout. En mettant pied à terre, elle vit le duc de Beauvilliers, arrivé de la veille avec les enfants de France, à la portière du roi. Au lieu de monter à sa suite, elle prit le duc par le bras, et lui dit qu'elle allait mourir si elle ne se soulageait. Ils traversèrent un bout de la cour Ovale, et entrèrent dans la chapelle de cette cour, qui heureusement se trouva ouverte, et où on disait des messes tous les matins. La nécessité n'a point de loi; Mme de Chevreuse se soulagea dans cette chapelle derrière le duc de Beauvilliers qui en tenait la porte. Je rapporte cette misère pour montrer qu'elle était la gêne qu'éprouvait journellement ce qui approchait le roi avec le plus de faveur et de privance, car c'était alors l'apogée de la duchesse de Chevreuse. Ces choses qui semblent des riens, et qui sont des riens en effet, caractérisent trop pour les omettre. Le roi avait quelquefois des besoins, et ne se contraignait pas de mettre pied à terre. Alors les dames ne bougeaient de carrosse.

Mme de Maintenon, qui craignait fort l'air et bien d'autres incommodités, ne put gagner là-dessus aucun privilège. Tout ce qu'elle obtint,

sous prétexte de modestie et d'autres raisons, fut de voyager à part de la manière que j'ai rapporté; mais, en quelque état qu'elle fût, il fallait marcher et suivre à point nommé, et se trouver arrivée et rangée avant que le roi entrât chez elle. Elle fit bien des voyages à Marly dans un état à ne pas faire marcher une servante. Elle en fit un à Fontainebleau qu'on ne savait pas véritablement si elle ne mourrait pas en chemin. En quelque état qu'elle fût, le roi allait chez elle à son heure ordinaire, et y faisait ce qu'il avait projeté; tout au plus elle était dans son lit, plusieurs fois y suant à grosses gouttes. Le roi qui, comme on l'a dit, aimait l'air, et qui craignait le chaud dans les chambres, s'étonnait en arrivant de trouver tout fermé, et faisait ouvrir les fenêtres, et n'en rabattait rien, quoiqu'il la vît dans cet état, et jusqu'à dix heures qu'il s'en allait souper, et sans considération pour la fraîcheur de la nuit. S'il devait y avoir musique, la fièvre, le mal de tête n'empêchait rien ; et cent bougies dans les yeux. Ainsi le roi allait toujours son train, sans lui demander jamais si elle n'en était point incommodée.

Les gens de Mme de Maintenon, car tout en est curieux, étaient en très petit nombre, peu répandus, modestes, respectueux, humbles, silen-

cieux, et ne s'en firent jamais accroire. C'était l'air de la maison, et ils n'y seraient pas demeurés sans cela, ils y faisaient avec le temps une fortune modérée, suivant leur état, et qui ne pouvait donner d'envie ni occasion de parler ; tous demeuraient dans une obscurité plus ou moins aisée. Ses femmes passaient leur vie enfermées chez elles. Non seulement elle ne voulait point qu'elles sortissent, mais elle les empêchait de recevoir personne, et la fortune qu'elle leur faisait était courte et rare. Le roi les connaissait toutes et tous; il était familier avec eux, et y causait souvent, lorsqu'il passait quelquefois chez elle avant qu'elle y fût rentrée.

Il n'y avait d'un peu distingué que cette ancienne servante du temps qu'après la mort de Scarron elle était à la charité de Saint-Eustache, logée dans cette montée où cette servante faisait sa chambre et son petit pot-au-feu dans la même chambre. Nanon de ce temps-là, et que Mme de Maintenon a toujours appelée ainsi, qui d'abord avait été son unique domestique, et qui l'avait constamment suivie et servie dans tous ses divers états, était devenue Mlle Balbien, dévote comme elle, et vieille. Elle était d'autant plus importante qu'elle avait toute la confiance domestique de

Mme de Maintenon, et l'œil sur ces demoiselles qu'on a vu ailleurs qui se succédaient de Saint-Cyr auprès d'elle, sur ses nièces, et sur Mme la duchesse de Bourgogne même, qui ne l'ignorait pas et qui habilement, sans la gâter, en avait fait sa bonne amie. Elle se coiffait et s'habillait comme sa maîtresse ; elle affectait d'en tout imiter. A commencer par les enfants légitimes et les bâtards à continuer par les princes du sang et par les ministres, il n'y avait celui ni celle qui ne la ménageât, et qui ne fût en contrainte, et, le dirai-je en respect devant elle. S'en servait qui pouvait pour de l'argent, quoique au fond elle se mêlât de fort peu de chose. Elle était très raisonnablement sotte ; et n'était méchante que rarement, et encore par bêtise, quoique ce fût une personne toute composée, toute sur le merveilleux, et qui ne se montrait presque jamais. On en a pourtant vu un échantillon à propos de la place qu'eut la duchesse du Lude, que quatre heures devant le roi avait paru si éloigné de lui donner. Sa protection pour aller à Marly ne lui fut pas infructueuse. Elle avait l'air doux, humble, empesé, important, et toutefois respectueux.

On l'a dit, Mme de Maintenon était particulière en public ; hors de ses yeux, reine ; quelquefois

même sous ses yeux, comme à l'attaque de Compiègne dont il a été parlé ici en son temps, et aux promenades de Marly, quand par complaisance elle en faisait quelqu'une où le roi voulait lui montrer quelque chose de nouvellement achevé. Je me trouve, je l'avoue, entre la crainte de quelques redites et celle de ne pas expliquer assez en détail des curiosités que nous regrettons dans toutes les histoires, et dans presque tous les Mémoires des divers temps. On voudrait y voir les princes, avec leurs maîtresses et leurs ministres, dans leur vie journalière. Outre une curiosité si raisonnable, on en connaîtrait bien mieux les mœurs du temps et le génie des monarques, celui de leurs maîtresses et de leurs ministres, de leurs favoris, de ceux qui les ont le plus approchés, et les adresses qui ont été employées pour les gouverner ou pour arriver aux divers buts qu'on s'est proposés. Si ces choses doivent passer pour curieuses, et même instructives dans tous les règnes, à plus forte raison d'un règne aussi long et aussi rempli que l'a été celui de Louis XIV, et d'un personnage unique dans la monarchie depuis qu'elle est connue, qui a trente-deux durant, revêtu ceux de confidente, de maîtresse, d'épouse, de ministre, et de toute-puissante, après avoir été si longtemps

néant, et comme on dit, avoir si longtemps et si publiquement rôti le balai. C'est ce qui m'enhardit sur l'inconvénient des redites. Tout bien considéré, j'estime qu'il vaut mieux hasarder qu'il m'en échappe quelqu'une que de ne pas mettre sous les yeux un tout ensemble si intéressant. Revenons donc un moment sur nos pas.

Reine dans le particulier. Mme de Maintenon n'était jamais que dans un fauteuil, et dans le lieu le plus commode de sa chambre, devant le roi, devant toute la famille royale, même devant la reine d'Angleterre. Elle se levait tout au plus pour Monseigneur et pour Monsieur, parce qu'ils allaient rarement chez elles ; M. le duc d'Orléans, ni aucun prince du sang, jamais que par audiences, et comme jamais ; mais Monseigneur, Mgrs ses fils, Monsieur et M. le duc de Chartres, toujours en partant pour l'armée, et le soir même qu'ils en arrivaient, ou, s'il était trop tard, de bonne heure le lendemain. Pour aucun autre fils de France, leurs épouses, ou les bâtards du roi, elle ne se levait point, ni pour personne, sinon un peu pour les personnes ordinaires avec qui elle n'avait point de familiarité, et qui en obtenaient des audiences; car modeste et polie, elle l'a toujours affecté à ces égards-là.



BARBEZIEUX (Louis-François-Marie Le Fellier, marquis de)
Ministre, Secrétaire d'Etat.

Presque jamais elle n'appelait Mme la Dauphine que mignonne, même en présence du roi et des dames familières et des dames du palais, et cela jusqu'à sa mort, et quand elle parlait d'elle ou de Mme la duchesse de Berry, et devant les mêmes, jamais elle ne disait que la duchesse de Bourgogne et la duchesse de Berry, ou la Dauphine, très rarement Mme la Dauphine, et de même le duc de Bourgogne, le duc de Berry, le Dauphin, presque jamais M. le Dauphin ; on peut juger des autres.

On a vu comment elle mandait les princesses, légitimes et bâtardes, comme elle leur lavait la tête, les transes avec quoi elles venaient à ses ordres, les pleurs avec lesquels elles s'en retournaient, et leurs inquiétudes tant que la disgrâce durait, et qu'il n'y avait que Mme la duchesse de Bourgogne qui eût pris le dessus avec les grâces non pareilles et ce soin attentif qu'on en a vu en parlant d'elle. Elle ne l'appelait jamais que ma tante.

Ce qui étonnait toujours, c'étaient les promenades qu'on vient de dire qu'elle faisait avec le roi par excès de complaisance dans les jardins de Marly. Il aurait été cent fois plus librement avec la reine, et avec moins de galanterie. C'était un respect le plus marqué, quoique au milieu de la

cour et en présence de tout ce qui s'y voulait trouver des habitants de Marly. Le roi s'y croyait en particulier, parce qu'il était à Marly. Leurs voitures allaient joignant à côté l'une de l'autre, car presque jamais elle ne montait en chariot: le roi seul dans le sien, elle dans une chaise à porteurs. S'il y avait à leur suite Mme la Dauphine ou Mme la duchesse de Berry, ou des filles du roi elles suivaient ou environnaient à pied, ou si elles montaient en chariot avec des dames, c'était pour suivre et à distance, sans jamais doubler, Souvent le roi marchait à pied à côté de la chaise. A tous moments il ôtait son chapeau et se baissait pour parler à Mme de Maintenon, ou pour lui répondre, si elle lui parlait, ce qu'elle faisait bien moins souvent que lui, qui avait toujours quelque chose à lui dire ou à lui faire remarquer. Comme elle craignait l'air dans les temps même les plus beaux et les plus calmes, elle poussait à chaque fois la glace de côté de trois doigts, et la refermait incontinent. Posée à terre à considérer la fontaine nouvelle, c'était le même manège. Souvent alors la Dauphine se venait percher sur un des bâtons de devant et se mettait de la conversation, mais la glace de devant demeurait toujours fermée. A la fin de la promenade, le roi condui-

sait Mme de Maintenon jusqu'auprès du château, prenait congé d'elle, et continuait sa promenade. C'était un spectacle auquel on ne pouvait s'accoutumer. Ces bagatelles échappent presque toujours aux Mémoires. Elles donnent cependant plus que tout l'idée juste de tout ce que l'on y recherche, qui est le caractère de ce qui a été, qui se présente ainsi naturellement par les faits.

La conduite des belles-petites-filles du roi et de ses bâtardes, les ordres à y mettre et à y donner, les galanteries et la dévotion, ou la régularité des dames de la cour, les aventures diverses, le maintien des femmes des ministres, et celui des ministres mêmes, les espionnages de toutes les sortes dont la cour était pleine, les parties qui se faisaient de ces princesses avec les jeunes dames, ou celles de leur âge, et tout ce qui s'y passait, les punitions qui allaient quelquefois à être en pénitence, et même chassé ; les récompenses, qui étaient la distribution arrêtée tout à fait, ou plus ou moins fréquente des distinction, d'être des voyages de Marly, ou des amusements de la Dauphine, toutes ces choses entraient dans les occupations de Mme de Maintenon. Elle en amusait le roi, enclin à les prendre sérieusement ; elles étaient utiles à entretenir la conversation, à servir ou à nuire, et

à prendre de loin des tournants auprès du roi sur bien des choses qu'elle y savait habilement faire entrer de droite et de gauche.

On a déjà vu qu'elle répondait à tout ce qui avait recours à elle : qu'elle ne se mêlait de rien ; et que ce qui l'approchait de bien près n'avait pas peu à essuyer de cette prodigieuse inconstance naturelle, qui, sans autre cause, changeait si souvent ses goûts, ses inclinations, ses volontés. Les remèdes qu'on y cherchait y étaient des poisons. L'unique parti à prendre était de glisser, de se tenir plus réservé, plus à l'écart, comme on se met à couvert de la pluie en se détournant un peu de son chemin. Quelquefois elle se rapprochait et se rouvrait d'elle-même, comme d'elle-même elle s'était fermée et éloignée, sinon il n'y avait point de ressource à espérer. Ces mutations qui étaient également en gens et en choses, étaient accablantes pour les ministres, pour les personnes qui se trouvaient en quelque commerce d'affaires avec elle, et pour les femmes dont en très petit nombre et très rare elle s'était imaginée de vouloir régler la conduite. Ce qui lui plaisait hier, pas plus loin que cela, était un démérite aujourd'hui. Ce qu'elle avait approuvé, même suggéré, elle le blâmait ensuite, tellement qu'on ne savait jamais si on était

digne d'amour ou de haine. C'eût été se perdre de lui montrer en excuse cette variation, qui s'étendait sur ces personnes choisies, jusqu'à leur manière de s'habiller et de se coiffer, et personne de tout ce qui à divers titres l'a approchée de près n'a été exempt, plus ou moins, de ces hauts et bas insupportables. La domination et le gouvernement furent les seules choses sur lesquelles elle n'en eut jamais.

CHAPITRE IX

Adresse de Mme de Maintenon à se saisir des affaires ecclésiastiques. — Innocence éminente de la vie et de la fortune du cardinal de Noailles. — Cabales dévotes. — Utilité de la constitution à Mme de Maintenon. — Malheurs des dernières années du roi le rendent plus dur et non moins dupe. — Adresse de Mansart. — Malheurs du roi dans sa famille et dans son intime domestique, et sa grandeur dans les revers de la fortune. — Le roi considéré à l'égard de ses bâtards. — Piété et fermeté du roi jusqu'à sa mort. — Réflexions. — Jésuites laïques. — Autres réflexions. — Abandon du roi aux derniers jours de sa vie. — Horreur du duc du Maine.

On a vu avec quelle adresse elle Mme de Maintenon se servit de la princesse des Ursins pour se mêler de tout ce qui regarda la cour et les affaires d'Espagne, et les ôter de la main de Torcy autant qu'elle le put pour avoir échoué à faire venir travailler chez elle ce ministre, comme faisaient les autres, et jusqu'à quel point Mme des Ursins en sut profiter. Les affaires ecclésiastiques furent de même bien longtemps l'objet de son en-

vie. Elle leur donna quelques légères atteintes à l'occasion du jansénisme et de la révocation de l'édit de Nantes, comme on l'a vu, mais passagèrement, et on n'a fait qu'effleurer ce grand objet, qui fut la cause de sa préférence pour le duc de Noailles, en parlant de ce mariage en son temps. Il faut maintenant expliquer mieux comment elle réussit enfin à entrer aussi dans les matières ecclésiastiques, et à prendre aussi une part principale dans cette partie du gouvernement.

Elle vit longtemps avec une grande amertune le P. de La Chaise en possession de tout ce ministère, non seulement avec une entière indépendance d'elle, mais sans aucuns devoirs de sa part, et elle dans une entière ignorance à cet égard. L'éloignement du roi marqué pour Harlay, archevêque de Paris, après une faveur si entière et si longue, avait satisfait sa vengeance : on en a vu la cause, mais non ses désirs. Le confesseur du roi n'en était devenu que plus maître des bénéfices, et de tout ce qui regardait les affaires dont l'archevêque avait été tout à fait écarté. C'est ce qui donna si peu de goût à Mme de Maintenon pour le mariage de sa nièce avec le petit-fils du duc de La Rochefoucauld, qu'on a vu que le roi voulait faire, et qui en valut la préférence aux

Noailles. Je n'assurerai pas que ce fut dans cette vue éloignée qu'elle leur aida à faire nommer le frère du maréchal-duc de Noailles à l'archevêché de Paris, à la mort d'Harlay, en août 1695, chose d'autant plus difficile que les jésuites ne l'aimaient pas, que le roi ne le connaissait comme point, parce qu'il ne venait presque jamais à Paris, et encore pour des moments, et qu'il fallut le porter à Paris sans aucune participation du P. de La Chaise.

On ne put même l'y bombarder à l'insu du confesseur, parce qu'il fallut forcer ce prélat, qui non seulement fit toute la résistance qui lui fut possible, mais qui affecta de se rendre suspect du côté de la doctrine. Il avait d'abord été nommé à l'évêché de Cahors. Quelques mois après il fut transferé à Châlons. La proximité ni la dignité de ce siège, dont l'évêque est comte et pair de France, ne purent le résoudre à quitter l'épouse à laquelle il avait été destiné par son sacre, quoiqu'il ne pût encore l'avoir connue ; il fallut un commandement exprès du pape pour l'y obliger.

Il brilla à Châlons avec les mœurs d'un ange, par une résidence continuelle, une sollicitude pastorale, douce, appliquée, instructive, pleine des plus grands exemples, et une désoccupation totale

de tout ce qui n'était point de son ministère. Le crédit de sa famille armée d'une si grande réputation l'emporta sur les voies ordinaires. Il réussit à Paris comme il avait fait à Châlons, sans être ébloui d'un si grand théâtre ; il plut extrêmement au roi et à Mme de Maintenon, et pour achever ce qui le regarde ici personnellement, il ne parut ni neuf ni embarrassé aux affaires, et il fit admirer ses lumières, son savoir, et ce qui est fort rare en même temps sa modestie et une magnificence convenable, aux assemblées du clergé où il présida au gré du clergé et de la cour. Enfin il fut cardinal en 1700 avec la même répugnance qu'il avait eue à changer de siège.

Tant de vertus reçurent à la fin la récompense que le monde leur donne, beaucoup de croix et de tribulations qu'il porta avec courage, et pour le bien de l'Église avec trop de douceur, d'équanimité, de crainte de se retrouver soi-même, de ménagement et de charité pour ceux qui en surent étrangement profiter, et qui ont achevé de l'épurer et de le sanctifier, sans avoir pu ébranler son âme, ni la pureté de ses intentions et de sa doctrine. Car pour ses dernières années, la tête n'y était plus ; elle avait succombé sous le poids des années, des travaux, de la persécution. J'en ai été

le témoin oculaire, et si Dieu m'en accorde le temps, je ne le laisserai pas ignorer à la fin de ces Mémoires, quoique cet événement outre-passe les bornes que je m'y suis proposées.

On ne répétera pas ce qu'on a vu sur Godet, évêque de Chartres, ni même sur Bissy, depuis cardinal. On se contentera de faire souvenir ici que La Chétardie dont on a parlé au long aux mêmes dernières pages, et Bissy alors, n'étaient pas à portée du roi, et que Godet, qui n'avait point d'occasion ordinaire d'approcher du roi, ne pouvait que s'y présenter de front et à découvert bien rarement, sur chose préparée par Mme de Maintenon. Mais il n'y pouvait revenir souvent, ni être à portée de ces puissants moyens d'insinuation qui opèrent tout avec de la suite par des conversations fréquentes sans objet apparent. Le P. de La Chaise les avait tous, et se gardait fort d'être emblé, ni même écorné par l'évêque de Chartres, qui lui en donnait pourtant quelquefois, et dont chaque écorne le réveillait et le rendait plus attentif.

Un archevêque de Paris, avec la grâce du choix tout frais et de la nouveauté, porté par sa réputation, par une famille si établie, et par tout l'art de Mme de Maintenon qui tout d'abord comme son ouvrage l'avait pris en grand goût, était un

instrument bien plus à la main avec un jour d'audience du roi réglé par semaine, et toujours matière à la fournir, et même à la redoubler quand il en avait envie. C'est ce qui forma cette grande faveur, dont sa droiture et ses ménagements de conscience, si fort en garde contre soi-même, et si peu contre les autres, perdirent tous les avantages dans les suites, mais dont Mme de Maintenon sut tirer tous les siens pour entrer enfin dans les matières ecclésiastiques.

Elle s'y initia par l'affaire de M. de Cambrai qui lia si étroitement l'archevêque de Paris avec elle, et avec M. de Chartres. Par ce moyen elle saisit auprès du roi la clef de la seule espèce d'affaires et de grâces où jusqu'alors elle n'avait pu donner que de légères atteintes, et c'est ce qui lui fit préférer le neveu de l'archevêque de Paris à tout autre mariage, en mars 1698. Elle fit, comme on l'a vu, épouser au roi la querelle contre M. de Cambra à Rome, jusqu'à en faire sa propre affaire à découvert, et par là, s'établir de plus en plus dans la confiance des matières de religion qui entraînaient si nécessairement celles des bénéfices, et les moyens d'avancer et de reculer qui bon lui semblait.

On a vu que M. de Chartres était passionné

sulpicien, qu'il logeait toujours à Paris dans ce séminaire, qu'il l'éleva sur les ruines de celui des Missions étrangères de Saint-Magloire, et des pères de l'Oratoire ; enfin qu'il se substitua, en mourant, La Chétardie, curé de Saint-Sulpice, auprès de Mme de Maintenon, qu'il dirigea, et dont il eut toute la confiance.

Il faut le dire encore, la crasse ignorance des sulpiciens, leur platitude suprême, leurs sentiments follement ultramontains, ne pouvaient barrer les vastes desseins des jésuites, et ils étaient tout ce qu'il leur fallait pour ruiner l'élévation, l'excellente morale, le goût de l'antiquité, le savoir juste et exact qu'on puisait chez les pères de l'Oratoire, si éloignés en tout des sentiments de la compagnie, et si conformes pour le gros avec l'Université, et les restes précieux du fameux Port-Royal, dont les jésuites étaient les ennemis et les persécuteurs. Ils en achevaient ainsi la ruine par les gens dévoués à Rome par une conscience stupide, qui mettaient tout le mérite en des pratiques basses, vaines, ridicules, sous le poids desquelles ils abrutissaient les jeunes gens qui leur étaient confiés, à qui ils ne pouvaient rien apprendre, parce qu'eux-mêmes ne savaient rien du tout, pas même vivre, marcher, ni dire quoi que ce soit à propos.

Aussi la vogue des prêtres de la Mission, dont l'institut n'était que faire le catéchisme dans les villages, et qui ne s'étaient pas rendus capables de mieux, et de ceux de Saint-Sulpice aussi grossiers, aussi ignorants, et aussi ultramontains les uns que les autres, prit le grand vol, parce que la porte des bénéfices fut fermée à la fin à tout ce qui n'était pas élevé chez eux.

Mme de Maintenon, séduite par La Chétardie et par Bissy, sur les mêmes voies dont le feu évêque de Chartres l'avait de longue main entêtée, régnait sur ces nouveaux séminaires de mode. Elle en était devenue la protectrice déclarée depuis que l'art des jésuites l'avait brouillée sans y paraître avec les directeurs des Missions étrangères qui avaient été longtemps ses directeurs à elle-même, auxquels M. de Chartres succéda auprès d'elle, lorsque la fameuse affaire des cérémonies chinoises et indiennes brouilla les Missions étrangères avec les jésuites de la manière la plus éclatante et la plus irréconciliable. Ce n'est pas que les jésuites n'eussent de la jalousie de cette basse prêtraille qui usurpait trop de crédit à leur gré, et réciproquement ceux-ci des jésuites, mais ils se souffraient et vivaient bien ensemble par le besoin qu'ils avaient les uns des autres dans leur haine

commune des pères de l'Oratoire, et du clergé éclairé qu'ils taxaient à tout hasard de jansénisme.

A la tête de ceux-ci était le cardinal de Noailles qui avait bien la science des saints, mais non assez de celle des hommes pour les soutenir, ni pour se soutenir lui-même ; trop de droiture, de conscience, de piété pour prévoir, ni pour remédier après avoir éprouvé.

Bissy, qui de loin, et dès Toul, avait su prendre ses contours secrets par les jésuites, par Saint-Sulpice, par M. de Chartres qui s'en était entêté, et qui le laissa à Mme de Maintenon comme son Élisée, allait au grand, et sentit le besoin qu'il avait de quelque grande affaire par le cours et les intrigues de laquelle il pût se rendre le maître de Mme de Maintenon, du roi par elle, et par un concert étroit et secret, ne faire qu'un avec les jésuites par leur besoin réciproque, eux de lui auprès de Mme de Maintenon, lui d'eux à Rome, et gouverner ainsi toutes les affaires ecclésiastiques.

La frayeur que les jésuites avaient conçue de l'élévation du cardinal de Noailles, sans eux, de de sa faveur, de l'appui qu'il trouvait dans sa famille, s'était tournée en fureur. Leur P. Tellier, que Saint-Sulpice avait, comme on l'a vu, fait

succéder au P. de La Chaise, était un homme bien différent de lui. Il ne tarda pas à sentir ses forces, à embarrasser dans ses toiles le cardinal de Noailles, comme une araignée fait une mouche, à à lui susciter mille défensives, à profiter de sa vertu, de sa candeur, de sa modération, enfin, à le pousser jusqu'à donner fatalement les mains à la destruction radicale de ce fameux reste de Port-Royal des Champs, qui palpitait encore, dont la barbare dispersion de ce qui y restait de religieuses, le rasement des bâtiments à n'y pas laisser pierre sur pierre, le violement des sépulcres, la profanation de ce lieu saint réduit en guéret, excita l'indignation publique, et fit une brèche irréparable au cardinal de Noailles.

De l'un à l'autre, à force des plus profondes menées, se noua la terrible affaire de la constitution, qui perdit ce cardinal avec Mme de Maintenon, plus encore qu'avec le roi. Les mêmes intrigues firent déclarer le roi et Mme de Maintenon parties, avec une violence qui fit la fortune de Bissy, et lui donna toute la confiance de Mme de Maintenon qui n'aimait pas les jésuites ni le P. Tellier.

Ainsi Bissy au comble de ses vœux, après tant d'années de soupirs et d'intrigues, devint le pre-

mier personnage ; et jusqu'à quel point n'en abusa-t-il pas, tandis que Mme de Maintenon était la dupe de son hypocrisie ! Trompée qu'elle fut par ses souplesses, ses bassesses, et par les éloges qu'il lui donnait avec sa fausse simplicité, et son apparence grossière, elle se crut la prophétesse qui sauvait le peuple de Dieu de l'erreur, de la révolte et l'impiété. Dans cette idée, excitée par Bissy, et pour se mêler de plus en plus des choses ecclésiastiques, elle anima le roi à toutes les horreurs, à toutes les violences, à toute la tyrannie qui furent alors exercées sur les consciences, les fortunes, et les personnes, dont les prisons et les cachots furent remplis. Bissy lui suggérait tout, et obtenait tout.

Ce fut alors qu'elle nagea en plein dans la direction des affaires de l'Église, et il fallut que le P. Tellier, malgré toutes ses profondeurs, vînt par Bissy compter avec elle jusque sur la distribution des bénéfices. Cela lui pesait cruellement, mais la persécution qu'il avait entreprise, la perte surtout du cardinal de Noailles qu'il ne prétendait pas dépouiller de moins que de la pourpre, de son siège et de la liberté, enfin le triomphe de leur moderne école sur la ruine de toutes les autres, étaient pour lui des objets intéressants et si

vifs, qu'il n'y avait chose qu'il ne leur sacrifiât.

On a vu qu'il n'y en eut qu'une qu'il ne put digérer : ce fut le choix de Fleury pour précepteur. Lui était nommé confesseur et sous précepteur. Il lui était donc capital pour être le maître, et il le voulait être partout, de faire un précepteur à son gré. Il s'y opposa en face entre le roi et Mme de Maintenon dans la chambre de celle-ci, et si ses efforts ne réussirent pas, ce ne fut pas sans lui en avoir donné toute la peur, et Fleury ne l'a oublié de sa vie. Il ne lui en fallait pas tant pour ne jamais pardonner.

Tellier n'a pas assez vécu pour voir, ni même se douter du succès inouï de ce premier degré de fortune. S'il l'avait vu d'où il est, et que de là on fût aussi sensible aux mêmes passions qui ont occupé tout entières nos âmes pendant leur union avec leur corps, il aurait su bien bon gré aux jésuites de l'art infini avec lequel ils parvinrent à manier ce maître du royaume malgré tout son éloignement d'eux, et se servir de lui, sans qu'il s'en soit jamais douté, à tout ce qui leur fut utile, pour ruiner tout ce qu'ils haïssaient et craignaient, et pour y substituer tout ce qui leur fut avantageux. Mais ce n'est pas ici le lieu ni le temps de s'étendre sur cette matière.

Celle de la constitution, poursuivie avec tant de suite, d'artifices, d'acharnement, de violence et de tyrannie, fut donc, comme on l'a vu, le fruit amer de la nécessité pressante où les affaires indiennes et chinoises réduisirent les jésuites, de l'ambition démesurée de Bissy pour sa fortune, de celle de Rohan pour augmenter la sienne du moment que Tallard pour ses vues personnelles l'y eut déterminé, et tout deux pour être chefs du parti tout-puissant; enfin de l'intérêt de Mme de Maintenon de gouverner l'Église comme elle faisait l'État depuis si longtemps, et que cette partie principale n'échappât plus à sa domination. Ce champ une fois ouvert, il n'y eut plus de bornes.

Le goût changeant de Mme de Maintenon s'était dépris du cardinal de Noailles à force d'artifices de Bissy, et des sulpiciens et missionnaires, aiguisés et soufflés par les jésuites. Elle n'avait plus besoin de lui pour s'initier dans les affaires ecclésiastiques. Ce pont dont elle s'était pour cela si utilement servie n'avait plus d'usage. Engouée de la nouveauté de Bissy, l'Élisée du feu évêque de Chartres auprès d'elle, et l'admiration de l'idiot La Chétardie divinisa toute sa conduite à ses propres yeux. Son alliance avec les Noailles, son ancienne amitié pour le cardinal de Noailles, qui se

tournèrent en fureur contre lui, l'enfla comme d'un sacrifice fait à la vérité et à la soumission de l'Église.

La conduite barbare qu'on avait tenue avec les huguenots après la révocation de l'édit de Nantes devint en gros le modèle de celle qu'on tint, et souvent toute la même, à l'égard de tout ce qui ne put goûter la constitution. De là les artifices sans nombre pour intimider et gagner les évêques les écoles, le second ordre et le bas clergé ; de là cette grêle immense et infatigable de lettres de cachet ; de là cette lutte avec les parlements ; de là ces évocations sans nombre ni mesure, cette interdiction de tous les tribunaux ; enfin, ce déni total et public de justice, et de tous moyens d'en pouvoir être protégé pour quiconque ne ployait pas sa conscience sous le joug nouveau, et même encore sous la manière dont il était présenté ; de là cette inquisition ouverte jusque sur les simples laïques, et la persécution ouverte ; ce peuple entier d'exilés et d'enfermés dans les prisons, et beaucoup dans les cachots, et le trouble et la subversion dans les monastères ; de là, enfin, cet inépuisable pot au noir pour barbouiller qui on voulait, qui ne s'en pouvait douter, pour estropier auprès du roi qui on jugeait à propos des gens de la cour

et du monde, pour écarter et pour proscrire toutes sortes de personnes, et disposer de leurs places à la volonté des chefs du parti régnant, des jésuites et de Saint-sulpice, qui pouvaient tout en ce genre et qui obtenaient tout sans le plus léger examen; de là ce monde innombrable de personnes de tout état et de tout sexe dans les mêmes épreuves que les chrétiens soutinrent sous les empereurs ariens, surtout sous Julien l'Apostat, duquel on sembla adopter la politique et imiter les violences ; et s'il n'y eut point de sang précisément répandu, je dis précisément, parce qu'il en coûta la vie d'une autre sorte à bien de ces victimes, ce ne fut pas la faute des jésuites, dont l'emportement surmonta cette fois la prudence, jusqu'à ne se pas cacher de dire qu'il fallait répandre du sang.

On a vu ailleurs combien le crédit de Godet, évêque de Chartres, avait perdu l'épiscopat en France en le remplissant de cuistres de séminaires et de leurs élèves sans science, sans naissance, dont l'obscurité et la grossièreté faisaient tout le mérite, et que Tellier acheva de l'anéantir en le vendant à découvert, non pour de l'argent, mais pour ses desseins, et sous des conventions sur lesquelles son esprit emporté, violent à l'excès, sa sagacité et ses artificieuses précautions, le

gardèrent de se laisser tromper, dont le secret ne put demeurer longtemps caché, et dont la découverte ne l'arrêta pas dans la posture où il était parvenu à se mettre. On peut comprendre et mieux voir encore, par tout ce qui est arrivé, ce qui se pouvait attendre de tous ces choix; Bissy, dans les mêmes errements, le soutenait de toutes ses forces naissantes, et a bien profité depuis de ses leçons. Tels ont été les funestes ressorts qui ont perdu l'Église de France, et qui, la dernière de toutes les nationales, l'ont enfin abattue sous le joug de l'empire romain, lequel par différentes routes avait déjà écrasé toutes les autres. C'est à quoi la faveur personnelle du cardinal Fleury contre le P. Quesnel, dont on a vu la cause a eu l'honneur de mettre le comble, d'inonder la France non seulement de proscriptions, mais d'expatriations, de l'accabler de [trente mille] lettres de cachet, de compte fait après sa mort dans les bureaux des secrétaires d'État, et de pourvoir dignement et sûrement après sa mort à la continuité de sa vengeance.

Telles furent les dernières années de ce long règne de Louis XIV, si peu le sien, si continuellement et successivement celui de quelques autres. Dans ces derniers temps, abattu sous le poids d'une

guerre fatale, soulagé de personne par l'incapacité de ses ministres et de ses généraux, en proie tout entier à un obscur et artificieux domestique, pénétré de douleur, non de ses fautes qu'il ne connaissait ni ne voulait connaître, mais de son impuissance contre toute l'Europe réunie contre lui, réduit aux plus tristes extrémités pour ses finances et pour ses frontières, il n'eut de ressource qu'à se reployer sur lui-même, et à appesantir sur sa famille, sur sa cour, sur les consciences, sur tout son malheureux royaume cette dure domination, [de sorte] que pour avoir voulu trop l'étendre, et par des voies trop peu concertées, il en avait manifesté la faiblesse, dont ses ennemis abusaient avec mépris.

Retranché jusque dans ses tables à Marly, et dans ses bâtiments, il éprouvait, jusque dans la bagatelle de ces derniers, les mêmes artifices par lesquels il était gouverné en grand. Mansart, qui en était le surintendant peu capable, mais pourtant avec un peu plus de goût que son maître, l'obsédait avec des projets, qui de l'un à l'autre le conduisaient aux plus fortes dépenses. C'étaient autant d'occasions de s'enrichir, où il réussit merveilleusement, et de se perpétuer les privances qui le rendaient une sorte de personnage

que les ministres mêmes ménagaient et à qui toute la cour faisait la sienne. Il avait l'art d'apporter au roi des plans informes, mais qui lui mettaient le doigt sur la lettre, à quoi ce délié maçon aidait imperceptiblement. Le roi voyait ainsi, ou le défaut à corriger, ou le mieux à faire. Mansart, toujours étonné de la justesse du roi, se pâmait d'admiration, et lui faisait accroire qu'il n'était lui-même qu'un écolier auprès de lui, et qu'il possédait les délicatesses de l'architecture et des beautés des jardins aussi excellemment que l'art de gouverner. Le roi l'en croyait volontiers sur sa parole, et si, comme il arrivait souvent, il s'opiniâtrait sur quelque chose de mauvais goût, Mansart admirait également et l'exécutait jusqu'à ce que le goût du changement donnât ouverture pour y en faire. Avec tout cela Mansart, devenu insolent, se mit à fatiguer le roi de demandes pour soi et pour les siens, souvent étranges, et fit si bien, qu'il fut aussi de ceux dont le roi se sentit fort soulagé quand il mourut. Sa brusque fin fut, comme on l'a vu, le commencement de la fortune de d'Antin, qui eut sa charge à la vérité fort rognée de nom et d'autorité, par le démérite de n'être pas, comme Mansart, de race et de condition servile. Tant que Mme de Montespan vécut, jamais Mme de Maintenon n'avait souf-

fert qu'il parvint à mieux qu'à des bagatelles ; mais délivré de son ancienne maîtresse, elle s'adoucit pour son fils qui en sut bien profiter, et qui marcha depuis à pas de géant dans la privance et jusqu'à dans une sorte de confiance du roi, comme il marcha du même pas à la fortune.

A ces malheurs d'État, il s'en joignit de famille, et les plus sensibles pour le roi. Il avait tenu avec grand soin les princes du sang fort bas, instruit par l'expérience de son jeune âge. Leur rang n'était monté que pour élever les bâtards, encore avec des préférences de ceux-ci pour leurs principaux domestiques, qu'on a vues en leur lieu infiniment dégoûtantes pour les princes du sang. De gouvernements ni de charges, ils n'en avaient que ce qui avait été rendu au grand prince de Condé par la paix des Pyrénées, non à lui, mais au dernier M. le Prince, son fils, et continués au fils de ce dernier en épousant une bâtarde, puis au fils de ce mariage, à la mort de son père. De privances ni d'entrées, aucunes, sinon par ce mariage, qui n'avait rien communiqué au prince de Conti ; et pour le commandement des armées, on a vu avec quel soin ils en furent écartés. Il fallut les derniers malheurs et toute la faveur personnelle de Chamillart pour oser proposer d'en donner une au

prince de Conti, et par capitulation à M. le duc d'Orléans, pour qui le roi eut encore moins de répugnance, non comme neveu, mais comme gendre bâtardement, et quand l'excès de la décadence força enfin le roi de donner l'armée de Flandre au prince de Conti, il n'était plus temps, et ce prince, dont toute la vie s'était écoulée dans la disgrâce, mourut avec le regret de ne jouir pas d'une destination qu'il avait tant et si inutilement souhaitée, et qu'il avait eu la satisfaction de voir également désirée par la cour, par les troupes et par toute la France, desquels tous il était les délices et l'espérance.

On a vu en leur lieu les malheurs de M. le duc d'Orléans en Italie et l'éclat contre lui en Espagne de la princesse des Ursins, si cruellement appuyée en France de Mme de Maintenon.

Depuis l'année 1709, les plaies domestiques redoublèrent chaque année, et ne se retirèrent plus de dessus la famille royale. Celle qui causa trop tard la disgrâce du duc de Vendôme fut d'autant plus cruelle qu'elle ouvrit peu les yeux. M. le prince de Conti et M. le Prince furent emportés peu après, à six semaines l'un de l'autre. M. le Duc les suivit dans l'année, c'est-à-dire dans les douze mois, et le plus vieux des princes du sang qui res-

tèrent n'avait alors au plus que dix-sept ans. Monseigneur mourut ensuite Mais bientôt après le roi fut attaqué par des coups bien plus sensibles ; son cœur, que lui-même avait comme ignoré jusqu'alors par la perte de cette charmante Dauphine ; son repos, par celle de l'incomparable Dauphin ; sa tranquillité sur la succession à la couronne, par la mort de l'héritier huit jours après, et par l'âge et le dangereux état de l'unique rejeton de cette précieuse race, qui n'avait que cinq ans et demi : tous ces coups frappés rapidement, tous avant la paix, presque tous durant les plus terribles périls du royaume.

Mais qui pourrait expliquer les horreurs qui furent l'accompagnement des trois derniers, leurs causes et leurs soupçons si diamétralement opposés, si artificieusement semés et inculqués, et les effets cruels de ces soupçons jusque dans leur faiblesse ? La plume se refuse à ce mystère d'abomination. Pleurons-en le succès funeste, comme la source d'autres succès horribles dignes d'en être sortis ; pleurons-les comme le chef-d'œuvre des ténèbres, de la privation la plus sensible et qui réfléchira sur la France dans toute la suite des générations, comme le comble de tous les crimes, comme le dernier sceau des malheurs du royaume ;

et que toute bouche française en crie sans cesse vengeance à Dieu !

Telles furent les longues et cruelles circonstances des plus douloureux malheurs qui éprouvèrent la constance du roi, et qui rendirent toutefois un service à sa renommée plus solide que n'avait pu faire tout l'éclat de ses conquêtes, ni la longue suite de ses prospérités ; [telle fut] la grandeur d'âme que montra constamment dans de tels et si longs revers, parmi de si sensibles secousses domestiques, ce roi si accoutumé au plus grand et au plus satisfaisant empire domestique, aux plus grands succès au dehors, [qui] se vit enfin abandonné de toutes parts par la fortune. Accablé au dehors par des ennemis irrités qui se jouaient de son impuissance qu'ils voyaient sans ressource, et qui insultaient à sa gloire passée, il se trouvait sans secours, sans ministres, sans généraux, pour les avoir faits et soutenus par goût et par fantaisie, et par le fatal orgueil de les avoir voulu et cru former lui-même. Déchiré au dedans par les catastrophes les plus intimes et les plus poignantes, sans consolation de personne, en proie à sa propre faiblesse ; réduit à lutter seul contre les horreurs mille fois plus affreuses que ses plus sensibles malheurs, qui lui étaient sans cesse présentées

par ce qui lui restait de plus cher et de plus intime, et qui abusait ouvertement, et sans aucun frein, de la dépendance où ils s'était laissé tomber, et dont il ne pouvait et ne voulait pas même se relever quoiqu'il en sentît tout le poids ; incapable d'ailleurs et par un goût invinciblement dominant, et par une habitude tournée en nature, de faire aucune réflexion sur l'intérêt et la conduite de ses geôliers ; au milieu de ces fers domestiques, cette constance, cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, ce soin toujours le même de tenir tant qu'il pouvait le timon, cette espérance contre toute espérance, par courage, par sagesse, non par aveuglement, ces dehors du même roi en toutes choses, c'est ce dont peu d'hommes auraient été capables, c'est ce qui aurait pu lui mériter le nom de *grand*, qui lui avait été si prématuré. Ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de toute l'Europe, celle de ceux de ses sujets qui en furent témoins, et ce qui lui ramena tant de cœurs qu'un règne si long et si dur lui avait aliénés.

Il sut s'humilier en secret sous la main de Dieu, en reconnaître la justice, en implorer la miséricorde, sans avilir aux yeux des hommes sa personne ni sa couronne ; il les toucha au contraire par le sentiment de sa magnanimité, heureux si,

en adorant la main qui le frappait, en recevant ses coups avec une dignité qui honorait sa soumission d'une manière si singulièrement illustre, il eût porté les yeux sur des motifs et palpables et encore réparables, et qui frappaient tous autres que les siens, au lieu qu'il ne considéra que ceux qui n'avaient plus de remèdes que l'aveu, la douleur, l'inutile repentir !

Quel surprenant alliage de la lumière avec les plus épaisses ténèbres ! une soif de savoir tout, une attention à se tenir en garde contre tout, un sentiment de ses liens, plein même de dépit jusqu'à l'aveu que lui en entendirent faire les gens du parlement sur son testament, et tôt après eux la reine d'Angleterre ; une conviction entière de son injustice et de son impuissance, témoignée de sa bouche, c'est trop peu dire, décochée par ses propos à ses bâtards, et toutefois un abandon si entier qu'il ne lui permit pas de s'écarter d'un seul point de toutes leurs volontés ; que, presque content de s'être défendu en leur faisant sentir ses doutes et ses répugnances, [il] leur immola tout son état, sa famille, son unique rejeton, sa gloire, son honneur, sa raison, le mouvement intime de sa conscience, enfin sa personne, sa volonté, sa liberté, et tout cela dans leur totalité entière, sa-

crifice digne par son universalité d'être offert à Dieu seul, si par soi-même il n'eût pas été abominable. Il le leur fit en leur faisant sentir tout le vide, en même temps tout le poids, et tout ce qu'il lui coûtait, pour en recueillir au moins quelque gré, et soulager sa servitude, sans en avoir pu rendre son joug plus léger à porter, tant ils sentirent leurs forces, le besoin pressant et continuel de s'en servir, d'éteindre les chaînes dont ils avaient su le garrotter, dans la continuelle crainte qu'il ne leur échappât pour peu qu'ils lui laissassent de liberté.

Ce monarque si altier gémissait dans ses fers, lui qui y avait tenu toute l'Europe, qui avait si fort appesanti les siens sur ses sujets de tous états, sur sa famille de tout âge, qui avait proscrit toute liberté jusqu'à la ravir aux consciences et les plus saintes et les plus orthodoxes.

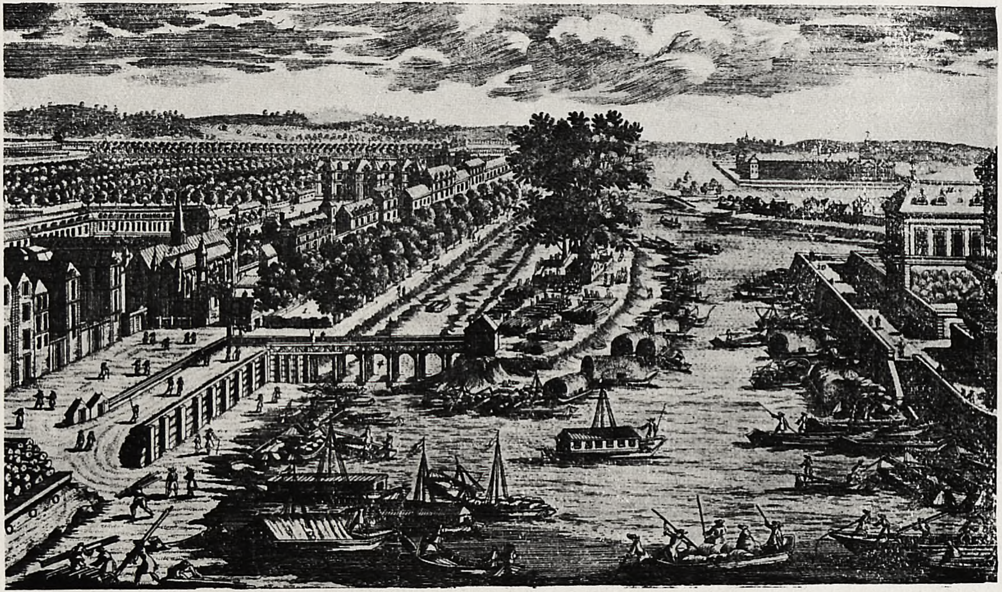
Ce gémissement plus fort que lui-même sortit violemment au dehors. Il ne put être méconnu par ce qu'il dit et à la reine d'Angleterre et aux gens du parlement : *qu'il avait acheté son repos ;* et qu'en leur remettant son testament, lui si maître de soi et de ne dire que ce qu'il voulait et comme il le voulait dire et témoigner, il ne put s'empêcher de leur dire comme on a vu en son lieu : *qu'il lui*

avait été extorqué, et qu'on lui avait fait faire ce qu'il ne voulait pas, et ce qu'il croyait ne pas devoir faire. Étrange violence, étrange misère, étrange aveu arraché par la force du sentiment et de la douleur ! Sentir en plein cet état et y succomber en plein, quel spectacle ! Quel contraste de force et de grandeur supérieure à tous les désastres, et de petitesse et de faiblesse sous un domestique honteux, ténébreux, tyrannique ! et quelle vérification puissante de ce que le Saint-Esprit a déclaré, dans les divers sapientiaux de l'Ancien Testament, du sort de ceux qui se sont livrés à l'amour et à l'empire des femmes ! Quelle fin d'un règne si longuement admiré, et jusque dans ses derniers revers si étincelant de grandeur, de générosité, de courage et de force ! et quel abîme de faiblesse, de misère, de honte, d'anéantissement, sentie, goûtée, savourée, abhorrée, et toutefois subie dans toute son étendue, et sans en avoir pu élargir ni soulager les liens ! O Nabuchodonosor ! qui pourra sonder les jugements de Dieu, et qui osera ne pas s'anéantir en leur présence ?

On a vu en son lieu les divers degrés par lesquels les enfants du roi et de Mme de Montespan ont été successivement tirés du profond et téné-

breux néant du double adultère, et portés plus qu'au juste et parfait niveau des princes du sang, et jusqu'au sommet de l'habilité de succéder à la couronne, ou en simple usage par adresse, ou à force ouverte, ou en loi par des brevets, des déclarations, des édits enregistrés. Le récit de ce nombreux amas de faits formerait seul un volume, et le recueil de ces monstrueuses pièces en composerait un autre fort gros. Ce qui est étrange, c'est que dans tous les temps, le roi, à chaque fois, ne les voulut point marier, je dis ses fils, dans l'intime conviction où il fut toujours de leur néant et de leur bassesse innée, qui n'était relevée que par l'effort de son pouvoir sans bornes, et qui après lui ne pouvait que retomber. C'est ce qu'il leur dit plus d'une fois quand l'un et l'autre lui parlèrent de se marier. C'est ce qu'il leur répéta au comble de leur grandeur, et à six semaines près de la fin de sa vie, lorsque, malgré lui, il eut tout tout violé en leur faveur, jusqu'à sa propre volonté, qui fléchit sous sa faiblesse. On a vu ce qu'il leur en dit, on ne peut trop le répéter, et ce qui lui en échappa aux gens du parlement et à la reine d'Angleterre.

On peut se souvenir aussi de l'ordre qu'on a vu qu'il donna si précis au maréchal de Tessé, qui



VUE ET PERSPECTIVE DU MAIL DE PARIS

me l'a conté et à d'autres, sur M. de Vendôme, de ne point éviter de le commander en Italie où on l'envoyait, et où Vendôme était à la tête de l'armée ; et [de] ce qu'il ajouta avec un air chagrin : *qu'il ne fallait pas accoutumer ces messieurs-là à ces ménagements*, lequel duc de Vendôme, bientôt après, parvint, et sans patente, à commander les maréchaux de France, et ceux-là encore qui longtemps avant lui avaient commandé des armées.

C'est un malheur dans la vie du roi et une plaie à la France, qui a continuellement été en augmentant, que la grandeur de ses bâtards, qu'il a enfin portée au comble inouï à la fin de sa vie, dont les derniers temps n'ont été principalement occupés qu'à la consolider, en les rendant puissants et redoutables. L'amirauté, l'artillerie, les carabiniers, tant de troupes et de régiments particuliers, les Suisses, les Grisons, la Guyenne, le Languedoc, la Bretagne en leurs mains les rendaient déjà assez considérables, jusqu'à la charge de grand veneur, pour leur donner de quoi plaire, et amuser un jeune roi. Leur rang égalé à celui des princes du sang avait coûté au roi le renversement de toutes les règles et les droits, et celui des lois du royaume les plus anciennes, les plus saintes,

les plus fondamentales, les plus intactes. Il lui en coûta encore des démêlés avec les puissances étrangères, avec Rome surtout, à qui il fallut complaire en choses solides, et après avoir lutté longtemps pour obtenir que les ambassadeurs et les nonces rendissent aux bâtards les mêmes honneurs et les mêmes devoirs qu'aux princes du sang, et avec les mêmes traitements réciproques.

Ce même intérêt, comme on l'a vu dès le commencement de ces Mémoires, éleva les Lorrains sur les ducs en la promotion du Saint-Esprit de 1688, contre le goût du roi et la justice par lui-même reconnue et avouée au duc de Chevreuse, et a soutenu les mêmes en mille occasions pour les ployer aux bâtards. Cette même considération, comme on l'a vu en son temps, valut l'incognito si nouveau et si étrange au duc de Lorraine, lors de son hommage, dont si étrangement aussi il essaya d'abuser. Cet exemple acquit le même avantage aux électeurs de Cologne et de Bavière, à la honte de la majesté de la couronne.

Le mariage monstrueux de M. le duc de Chartres, depuis d'Orléans et régent, celui de M. le Duc, ceux des filles de ces mariages avec M. le duc de Berry et avec M. le prince de Conti, ont opéré ce que le roi a vu de ses yeux, et vu avec

complaisance, qu'excepté son successeur unique et la branche d'Espagne (mais exclue de la succession à la couronne par les renonciations et les traités) et la seule Mlle de la Roche-sur-Yon, fille de M. le prince de Conti et de la fille aînée de M. le Prince, il n'y a plus qui que ce soit, ni mâle ni femelle de la maison royale, qui ne sorte directement des amours du roi et de Mme de Montespan, et dont elle ne soit la mère ou la grand'mère; et si la duchesse du Maine n'en vient pas par elle-même, elle a épousé le fils du roi et de Mme de Montespan. La fille unique du roi et de Mme de La Vallière épousa l'aîné des deux princes de Conti, dont elle n'a point eu d'enfants, mais ce n'a pas été la faute du roi si cette branche seule de princes du sang a échappé à la bâtardise, jusqu'à ce qu'il l'en ait aussi entachée à la fin dans la seconde génération.

N'oublions pas que c'est le refus que le prince d'Orange fit de cette princesse, que nuls respects, désirs, soins, soumissions les plus prolongées n'ont pu effacer du cœur du roi, qui a rendu ce fameux prince, malgré lui, l'ennemi du roi et de la France; et que cette haine a été la source et la cause fatale de ces ligues et de ces guerres, sous le poids desquels le roi a été si près de succomber,

fruit de cette même bâtardise qui, à trop juste titre se peut appeler un fruit de perdition.

Ce mélange du plus pur sang de nos rois, et il se peut dire hardiment de tout l'univers, avec la boue infecte du double adultère, a donc été le constant ouvrage de toute la vie du roi. Il a eu l'horrible satisfaction de les épuiser ensemble, et de porter au comble un mélange inouï dans tous les siècles, après avoir été le premier de tous les hommes, de toutes les nations, qui ait tiré du néant les fruits du double adultère, et qui leur ait donné l'être, dont le monde entier, et policé et barbare, frémit d'abord, et qu'il a su y accoutumer.

Tandis que le chemin de la fortune fut toujours l'attachement et la protection des bâtards, celle des princes du sang, à commencer par Monsieur, y fut toujours un obstacle invincible. Tels furent les fruits d'un orgueil sans bornes qui fit toujours regarder au roi avec des yeux si différents ses bâtards et les princes de son sang, les enfants issus du trône par des générations légitimes, et qui les rappelaient à leur tour, et les enfants sortis de ses amours. Il considéra les premiers comme les enfants de l'État et de la couronne, grands par là et par eux-mêmes sans lui, tandis qu'il chérit

les autres comme les enfants de sa personne qui ne pouvaient devenir, faute d'être par eux-mêmes, par toutes les lois, que les ouvrages de sa puissance et de ses mains. L'orgueil et la tendresse se réunirent en leur faveur, le plaisir superbe de la création l'augmenta sans cesse, et fut sans cesse aiguillonné d'un regard de jalousie sur la naturelle indépendance de la grandeur des autres dans son concours.

Piqué de n'oser égaler la nature, il approcha du moins ses bâtards des princes du sang par tout ce qu'il leur donna d'abord d'établissements et de rangs. Il tâcha ensuite de les confondre ensemble par des mariages inouïs, monstrueux, multipliés pour n'en faire qu'une seule et même famille. Le fils unique de son unique frère y fut enfin immolé aussi avec la plus ouverte violence. Après, devenu plus hardi à force de crans redoublés, il mit une égalité parfaite entre ses bâtards et les princes du sang. Enfin, près de mourir, il s'abandonna à leur en donner le nom et le droit de succéder à la couronne, comme s'il eût pu en disposer, et faire les hommes ce qu'ils ne sont pas de naissance.

Ce ne fut pas tout. Ses soins et ses dernières dispositions pour après lui ne furent toutes qu'en

leur faveur. Aliéné avec art de son neveu, et soigneusement entretenu dans cette disposition par le duc du Maine et par Mme de Maintenon, il subit le joug qu'il s'était laissé imposer par eux, il en but le calice qu'il s'était à lui-même préparé. On a vu les élans de sa résistance et de ses dépiteux regrets ; il ne put résister à ce qu'ils en extorquèrent. Son successeur y fut pleinement sacrifié, et autant qu'il fut en lui, son royaume.

Tout ce qui fut nommé par anticipation pour l'éducation du roi futur n'eut d'autre motif que l'intérêt des bâtards, et rien moins que nul autre. Le duc du Maine fut mis à la tête, et sous lui le maréchal de Villeroy, l'homme le plus inepte à cet emploi qu'il y eût peut-être dans toute la France; ajoutons que lors de ce choix il avait soixante et onze ans, et que le prince dont il était destiné gouverneur en avait cinq et demi. Saumery, très indigne sous-gouverneur de Mgr le duc de Bourgogne, et qui, sous prétexte des eaux, s'était bien gardé de le suivre à la campagne de Lille, avait fait ses infâmes preuves à son retour en faveur de Vendôme, à la cabale duquel il s'était joint hautement. C'en fut assez pour le faire choisir au duc du Maine pour sous-gouverneur du roi futur, comme un homme vendu et à tout faire.

Je n'ai point su qui avait nommer Joffreville pour l'autre sous-gouverneur, mais il était trop homme d'honneur pour accepter un emploi où il fallait se vendre. Il s'en excusa. Ruffé lui fut substitué. Il se disait Damas sans l'être ; mais pauvre, court d'esprit, qui n'envisagea que fortune, et subsistance en attendant, qui ne sentit pas les dangers de la place qui avait tout son bien dans le pays de Dombes, et par là de tout temps sous la protection du duc du Maine, n'en vit jamais que l'écorce, et qui l'accepta malgré sa prétendue naissance. Tout le reste fut choisi de même, et Mme de Maintenon qui fit son affaire de Fleury, qui pour cela venait de quitter Fréjus, et qui en répondit.

Avec de tels entours, le duc du Maine ne se crut pas encore suffisamment assuré. Ce fut à quoi le codicille pourvut, qui ne précéda la mort du roi que de si peu de jours qui fut le dernier travail de ce monarque, et son dernier sacrifice à la divinité qu'il s'était faite de ses bâtards. Il faut le répéter : par ce dernier acte toute la maison civile et militaire du roi était totalement et uniquement soumise au duc du Maine, et sous lui au maréchal de Villeroy, indépendamment et privativement à M. le duc d'Orléans, de façon qu'il n'en pouvait être reconnu ni obéi en rien, mais les deux chefs de

l'éducation en toutes choses qui devenaient par là les maîtres de Paris et de la cour, et le régent livré entre leurs mains sans aucune sûreté.

Ces énormes précautions parurent encore insuffisantes, si on ne pourvoyait à ce qui pouvait arriver. Ainsi, en cas de mort du duc du Maine ou du maréchal de Villeroy, le comte de Toulouse et le maréchal d'Harcourt, duquel Mme Maintenon répondit, leur furent substitués en tout et partout, lequel Harcourt par son état apoplectique était, si faire se pouvait, devenu encore plus inepte à ce grand emploi que le maréchal de Villeroy.

Le testament avait nommé et réglé le conseil de régence, en telle sorte que toute l'autorité de la régence fut ôtée à M. le duc d'Orléans, que ce conseil ne fut composé presque que de tous gens à la dévotion du duc du Maine, et desquels tous en particulier M. le duc d'Orléans avait de grands sujets d'être aliéné.

Tels furent les derniers soins du roi, telles les dernières actions de sa prévoyance, tels les derniers coups de sa puissance, ou plutôt de sa déplorable faiblesse, et des suites honteuses de sa vie : état bien misérable, qui abandonnait son successeur et son royaume à l'ambition à découvert

et sans bornes de qui n'aurait jamais dû y être seulement connu, et qui exposait l'État aux divisions les plus funestes, en armant contre le régent ceux qui devaient lui être les plus soumis, et le jetant dans la plus indispensable nécessité de revendiquer son droit et son autorité, dont on ne lui laissait que le vain nom avec l'ignominie d'une impuissance et d'une nudité entière, et la réalité des plus instants, des plus continuels, et des plus réels périls que l'âge auquel se trouvait alors tout ce qu'il y avait de princes du sang portait au comble.

Voilà au moins de quoi la mémoire du roi ne peut être lavée devant Dieu ni devant les hommes Voilà le dernier abîme où le conduisirent la superbe et la faiblesse, une femme plus qu'obscure et des doubles adultérins, à qui il s'abandonna, dont il fit ses tyrans, après l'avoir été pour eux et pour tant d'autres, qui en abusèrent sans aucune pudeur ni réserve, et un détestable confesseur du caractère du P. Tellier. Tel fut le repentir, la pénitence, la réparation publique d'un double adultère si criant, si long, si scandaleux à la face de toute l'Europe, et les derniers sentiments d'une âme si hautement pécheresse, prête à paraître devant Dieu, et de plus, chargée d'un règne de cin-

quante-six ans, le sien, dont l'orgueil, le luxe, les bâtiments, les profusions en tout genre et les guerres continuelles, et la superbe qui en fut la source et la nourriture, avait répandu tant de sang consumé tant de milliards au dedans et au dehors, mis sans cesse le feu par toute l'Europe, confondu et anéanti tous les ordres, les règles, les lois les plus anciennes et les plus sacrées de l'État, réduit le royaume à une misère irrémédiable, et si imminemment près de sa totale perte qu'il n'en fut préservé que par un miracle du Tout-Puissant.

Que dire après cela de la fermeté constante et tranquille qui se fit admirer dans le roi en cette extrémité de sa vie ? car il est vrai qu'en la quittant il n'en regretta rien, et que l'égalité de son âme fut toujours à l'épreuve de la plus légère impatience, qu'il ne s'importuna d'aucun ordre à donner, qu'il vit, qu'il parla, qu'il régla, qu'il prévit tout pour après lui, dans la même assiette que tout homme en bonne santé et très libre d'esprit aurait pu faire ; que tout se passa jusqu'au bout avec cette décence extérieure, cette gravité, cette majesté qui avait accompagné toutes les actions de sa vie ; qu'il surnagea un naturel, un air de vérité et de simplicité qui bannit jusqu'aux plus légers soupçons de représentation et de comédie.

De temps en temps, dès qu'il était libre, et dans les derniers qu'il avait banni toute affaire et tous autres soins, il était uniquement occupé de Dieu, de son salut, de son néant, jusqu'à lui être échappé quelquefois de dire : *Du temps que j'étais roi.* Absorbé d'avance en ce grand avenir où il se voyait si près d'entrer, avec un détachement sans regret, avec une humilité sans bassesse, avec un mépris de tout ce qui n'était plus pour lui, avec une bonté et une possession de son âme qui consolait ses valets intérieurs qu'il voyait pleurer, il forma le spectacle le plus touchant ; et ce qui le rendit admirable, c'est qu'il se soutint toujours tout entier et toujours le même : sentiment de ses péchés sans la moindre terreur, confiance en Dieu, le dira-t-on ? tout entière, sans doute, sans inquiétude, mais fondée sur sa miséricorde et sur le sang de Jésus-Christ, résignation pareille sur son état personnel, sur sa durée, et regrettant de ne pas souffrir. Qui n'admirera une fin si supérieure, et en même temps si chrétienne ? mais qui n'en frémira ?

Rien de plus simple ni de plus court que son adieu à sa famille, ni de plus humble, sans rien perdre de la majesté, que son adieu aux courtisans, plus tendre encore que l'autre. Ce qu'il dit

au roi futur a mérité d'être recueilli, mais affiché depuis avec trop de restes de flatterie, dont le maréchal de Villeroy donna l'exemple en le mettant à la ruelle de son lit, comme il avait toujours dans sa chambre à l'armée un portrait du roi tendu sous un dais, et comme il pleurait toujours vis-à-vis du roi aux compliments que les prédicateurs lui faisaient en chaire. Le roi, parlant à son successeur de ses bâtiments et de ses guerre, omit son luxe et ses profusions. Il se garda bien de lui rien toucher de ses funestes amours, articles plus en sa place alors que tous les autres ; mais comment en parler devant ses bâtards, et en consommant leur épouvantable grandeur par les derniers actes de sa vie ? Jusque-là, si on excepte cette étrange omission et sa cause plus terrible encore, rien que de digne d'admiration, et d'une élévation véritablement chrétienne et royale.

Mais que dire de ses derniers discours à son neveu, après son testament, et depuis encore venant de faire son codicille, après avoir reçu les derniers sacrements ; de ses assurances positives nettes, précises, toutes les deux fois, qu'il ne trouverait rien dans ses dispositions qui pût lui faire de peine, tandis qu'elles n'ont été faites, et à deux reprises, que pour le déshonorer, le dé-

pouiller, disons tout, pour l'égorger ? Cependant il le rassure, il le loue, il le caresse ; il lui recommande son successeur, qu'il lui a totalement soustrait, et son royaume qu'il va, dit-il, seul gouverner, sur lequel il lui a ôté toute autorité ; et tandis qu'il vient d'achever de la livrer à ses ennemis tout entière, et avec les plus formidables précautions, c'est à lui qu'il envoie pour des ordres, comme à celui à qui désormais, il appartient seul d'en donner pour tout et sur tout. Est-ce artifice ? est-ce tromperie ? est-ce dérision jusqu'en mourant ? Quelle énigme à expliquer ! Tâchons plutôt de nous persuader que le roi se répondait à soi-même.

Il répondait à ce qu'il avait toujours paru croire de l'impuissance de l'effet de ce qui lui avait été extorqué, et que la faiblesse lui avait arraché malgré lui. Disons plus, il ne douta point, il espéra peut-être qu'un testament inique et scandaleux, propre à mettre le feu dans sa famille et dans le royaume, tel enfin qu'il était réduit à en cacher profondément le secret, ne trouverait pas plus d'appui que n'en avait reçu le testament du roi son père, si sage, si sensé, si pesé, si juste, et par lui-même rendu public avec un véritable et général applaudissement. Tout ce que le roi avait

senti de violence en faisant le sien, tout ce qu'il en avait dit si amèrement à ses bâtards après l'avoir fait, aux gens du parlement en le leur remettant, à la reine d'Angleterre du moment qu'il la vit, et toujours leur en parlant le premier comme plein d'amertume, on peut ajouter de dépit, de sa faiblesse, et de l'abus énorme que lui en fait ce qu'il a de seul intime et dont il ne se peut détacher ; ce codicille monstrueux arraché après avoir reçu ses sacrements, dans un état de mourant qui lui en laissait sentir les horreurs sans lui permettre d'y résister ; ce tout ensemble, ce groupe effroyable d'iniquité et de renversement de toutes choses pour faire de ses bâtards, et du duc du Maine en particulier, un colosse immense de puissance et de grandeur, et la destruction de toutes les lois, de son neveu, et peut-être de son royaume et de son successeur, livrés à de si étranges mains, serait-ce trop dire ? si cruelles et fort approchées du trône ; cet amas prodigieux d'iniquités si concertées, mais si mal colorées, quelques soins qu'on s'en fût donnés, qu'elles sautaient aux yeux, tout cela le rassura peut-être contre ce qu'on en avait prétendu. Il n'avait jamais cru, comme il s'en était expliqué plusieurs fois, qu'aucune des choses qu'il venait de faire

ou de confirmer pût subsister un moment après lui. En ce moment qu'il parla à M. le duc d'Orléans, il s'en flatta peut-être plus que jamais, pour s'apaiser soi-même, tout rempli qu'il devait être de son codicille, qu'il avait fait il n'y avait pas plus d'une heure. Il parla peut-être à son neveu avant et après le codicille tout plein de cette pensée ; il put donc ainsi le regarder, en effet, comme l'administrateur du royaume, et lui parler en ce sens. C'est du moins ce qu'il peut être permis de présumer.

Mais qui pourra ne pas s'étonner au dernier point, on ne peut s'empêcher de le répéter, de la paisible et constante tranquillité de ce roi mourant et de cette inaltérable paix sans la plus légère inquiétude, parmi tant de piété et une application si fervente à profiter de tous moments ! Les médecins prétendirent que la même cause qui amortit et qui ôte même toutes les douleurs du corps, qui est un sang entièrement gangrené, calme aussi et anéantit toutes celles du cœur et les agitations de l'esprit ; et il est vrai que le roi mourut de cette maladie.

D'autres en ont donné une autre raison, et ceux-là étaient dans l'intrinsèque de la chambre pendant cette dernière maladie, et y furent seuls les

derniers jours. Les jésuites ont constamment des laïques de tous états, même mariés, qui sont de leur compagnie. Ce fait est certain ; il n'est pas douteux que des Noyers, secrétaire d'État sous Louis XIII, n'ait été de ce nombre, et bien d'autres. Ces agrégés font les mêmes vœux des jésuites en tout ce que leur état peut permettre, c'est-à-dire d'obéissance sans restriction aucune au père général et aux supérieurs de la compagnie. Ils sont obligés de suppléer à ceux de pauvreté et de chasteté par tous les services et par toute la protection qu'ils doivent aveuglément à la compagnie, surtout par une soumission sans bornes aux supérieurs et à leur confesseur. Ils doivent être exacts à de légers exercices de piété que leur confesseur ajuste à leur temps et à leur esprit, et qu'il simplifie tant qu'il veut. La politique a son compte par le secours assuré de ces auxiliaires cachés à qui ils font bon marché du reste. Mais il ne se doit rien passer dans leur âme, ni quoi que ce soit qui vienne à leur connaissance, qu'ils ne le révèlent à leur confesseur, et, pour ce qui n'est pas du secret de la conscience, aux supérieurs, si le confesseur le juge à propos. Ils se doivent aussi conduire en tout suivant les ordres des supérieurs et du confesseur avec une soumission sans réplique.



LE CARDINAL DE ROHAN

On a prétendu que le P. Tellier avait inspiré au roi longtemps avant sa mort de se faire agréger ainsi dans la compagnie ; qu'il lui en avait vanté les privilèges certains pour le salut, les indulgences plénières qui y sont attachées ; qu'il l'avait persuadé que quelques crimes qu'on eût commis, et dans quelque difficulté qu'on se trouvât de les réparer, cette profession secrète lavait tout, et assurait infailliblement le salut, pourvu qu'on fût fidèle à ses vœux ; que le général de la compagnie fût admis du consentement du roi dans le secret ; que le roi en fit les vœux entre les mains du P. Tellier ; que les derniers jours de sa vie on les entendit tous deux, l'un fortifier, l'autre s'appuyer sur ces promesses ; qu'enfin le roi reçut de lui la dernière bénédiction de la compagnie comme un des religieux ; qu'il lui fit prononcer des formules de prières qui n'en laissaient point douter, et qu'on entendit en partie, et qu'il lui en avait donné l'habit ou le signe presque imperceptible, comme une autre sorte de scapulaire, qui fut trouvé sur lui. Enfin la plupart de ce qui approcha de plus près demeurèrent persuadés que cette pénitence faite aux dépens d'autrui, des huguenots, des jansénites, des ennemis des jésuites, ou de ceux qui ne leur furent pas

abandonnés, des défenseurs des droits des rois et des nations, des canons et de la hiérarchie contre la tyrannie et les prétentions ultramontaines, cet attachement pharisaïque à l'extérieur de la loi et à l'écorce de la religion, ont formé cette sécurité si surprenante dans ces terribles moments où disparaît si ordinairement celle qui, fondée sur l'innocence et la pénitence fidèle, semble le plus solidement devoir rassurer : droits terribles de l'art de tromper qui remplissent toutes les conditions de jésuites inconnus, dont l'ignorance les sert à tous les usages importants qu'ils en savent tirer dans la persuasion d'un salut certain sans repentir, sans réparation, sans pénitence de quelque vie qu'on ait menée, et d'une abominable doctrine, qui pour des intérêts temporels abuse les pécheurs jusqu'au tombeau, et les y conduit dans une paix profonde par un chemin semé de fleurs.

Ainsi mourut un des plus grands rois de la terre entre les bras d'une indigne et ténébreuse épouse, et de ses doubles bâtards, maîtres de lui jusqu'à sa consommation pour eux, muni des sacrements de l'Église de la main du fils de son autre bien-aimée plus que comblé des faveurs que celles de sa mère avait values à sa famille, et assisté uniquement

par un confesseur tel qu'on a vu qu'était le P. Tellier. Si telle peut être la mort des saints, ce n'est pas là au moins leur assistance.

Aussi cette assistance ne fut-elle pas poussée jusqu'au bout. Maîtres du roi et de sa chambre, et n'y admettant qu'eux et ce peu de dévoués qui lui étaient nécessaires, leur assiduité ne se démentit point tant qu'ils en eurent besoin. Mais, le codicille fait et remis à Voysin, ils n'eurent plus rien à faire, et tout aussitôt n'eurent pas honte de se retirer. Les devoirs, désormais infructueux auprès d'un mourant dont ils avaient arraché jusqu'à l'impossible, leur devinrent en un moment trop à charge et trop fatigants pour continuer à voir un spectacle si triste et si peu utile.

On a vu combien le tendre compliment du roi à Mme de Maintenon sur l'espérance d'en être bientôt rejoint déplut à cette vieille fée, qui, non contente d'être reine, voulait apparemment être encore immortelle. On a vu que, dès le mercredi, c'est-à-dire quatre jours avant la mort du roi, elle l'abandonna pour toujours, que le roi s'en aperçut avec tant de peine qu'il la redemanda sans cesse, ce qui la força de revenir de Saint-Cyr, et qu'elle n'eut pas la patience d'attendre sa fin pour y retourner, et n'en plus revenir.

Bissy et Rohan, contents d'avoir paré ce grand coup du retour du cardinal de Noailles, ne s'incommodèrent plus d'aucune assiduité, jusque-là que Rohan laissa le roi sans messe, et que, sans Charost, comme on l'a vu, il n'en eût plus été question, quoique le roi fût en pleine connaissance et qu'il dît qu'il désirait l'entendre quand on le lui proposa, et qu'à l'égard de la tête et de la parole il fût comme en pleine santé.

Le duc du Maine marqua aussi toute la bonté de son cœur, et toute sa reconnaissance pour un père qui lui avait tout sacrifié. Il se trouva à la consultation de cet homme arrivant de Provence, dont on a parlé, qui donna de son élixir au roi. Fagon, accoutumé à régner sur la médecine avec despotisme, trouva une manière de paysan très grossier, qui le malmena fort brutalement. M. du Maine, qui n'avait plus lieu de rien arracher, et qui se comptait déjà le maître du royaume, raconta le soir chez lui, parmi ses confidents, avec ce facétieux et cet art de fine plaisanterie qu'il possédait si bien, l'empire que ce malotru avait pris sur la médecine, l'étonnement, le scandale, l'humiliation de Fagon pour la première fois de sa vie, qui, à bout de son art et de ses espérances, s'était limaçonné en grommelant sur son bâton,

sans oser répliquer, de peur d'essuyer pis. Ce bon et tendre fils leur fit de cette aventure le conte si plaisamment, que les voilà tous aux grands éclats de rire, et lui aussi, qui durèrent fort longtemps. L'excès de la joie de toucher à la toute-puissance, à la délivrance, au comble presque de ses vœux, lui avait fait oublier une indécence que les antichambres surent bien remarquer, et la galerie encore sur laquelle cet appartement donnait, proche et de plain-pied de la chapelle, où des passants de distinction entendirent ces éclats.

Le duc du Maine retrancha des assiduités inutiles. C'était pour lui un spectacle trop attendrissant; il aima mieux n'y plus paraître que de rares instants, et renfermer sa douleur dans son cabinet, au pied de son crucifix, ou s'y appliquer à tous les ordres futurs pour l'exécution de ce qu'il s'était fait attribuer.

Le P. Tellier se lassait depuis longtemps d'assister un mourant. Il n'avait pu venir à bout de la nomination de ce grand nombre de bénéfices vacants ; il ne craignait plus rien sur le cardinal de Noailles depuis que Bissy et lui, avec Mme de Maintenon, avaient paré son retour. Ainsi, n'ayant plus rien à craindre ni à espérer du roi, il se donna à d'autres soins, tellement que tout cet intérieur

de chambre du roi, et les cabinets même, étaient scandalisés de ses absences, et qu'il y en avaient qui ne s'en contraignaient pas, comme Bloin et Maréchal, qui quelquefois l'envoyaient chercher d'eux-mêmes. Le roi le demandait souvent sans qu'il fût là à portée, et quelquefois sans qu'il vînt du tout, parce qu'on ne le trouvait ni chez lui ni où on le cherchait. Quand il s'approchait du roi, c'était toujours de lui-même qu'il s'en retirait, et presque toujours en fort peu de moments. Les derniers jours, et dans cet état extrême, il parut encore bien moins, quoiqu'un confesseur, et qui n'était doublé de personne, ne dût point alors quitter les environs du lit. Mais il ne parut pas que la charité, la sollicitude, non plus que l'affection ni la reconnaissance, fussent les vertus distinctives de ce maître imposteur, à qui ses profondeurs et ses artifices n'avaient pas donné le goût, l'onction, ni le talent d'assister les mourants. Il fallait l'envoyer chercher sans cesse, il s'échappait sans cesse aussi, et par une aussi indigne conduite, il scandalisa tout ce qui y était, et tout ce qui pouvait y être y était, depuis que, par la retraite de Mme de Maintenon et de M. du Maine, l'accès de la chambre fut rendu et devenu libre.

Mais, à propos du P. Tellier, la vérité veut que j'ajoute que je me suis depuis informé curieusement à Maréchal de l'opinion que le roi avait fait le vœu de jésuite et de ce que j'ai raconté là-dessus. Maréchal, qui était fort vrai, et qui n'estimait pas le P. Tellier, m'a assuré qu'il ne s'était jamais aperçu de rien qui eût trait à cela, ni de formule de prière ou de bénédiction particulière, ni que le roi ait eu aucune marque ni manière de scapulaire sur lui, et qu'il était très persuadé qu'il n'y avait pas la moindre vérité dans tout ce qui s'était dit là-dessus. Maréchal, quoique très assidu, n'était pas toujours ni dans la chambre, ni près du lit. Le P. Tellier pouvait aussi s'en défier et se cacher de lui ; mais je ne puis croire, malgré tout cela, que s'il y avait quelque chose de vrai là-dessus, Maréchal n'en eût pas eu la moindre connaissance, et que jusqu'aux soupçons lui eussent échappé.

CHAPITRE X

Vie publique du roi. — Où seulement et quels hommes mangeaient avec le roi. — Matinées du roi. — Conseils. — Dîner du roi. — Service. — Promenades du roi. — Soirs du roi. — Jours de médecine. — Dévotions. — Autres bagatelles. — Le roi peu regretté. — Mme de Maintenon et le Czar. — Mort de Mme de Maintenon.

Après avoir exposé avec la vérité et la fidélité la plus exacte tout ce qui est venu à ma connaissance par moi-même, ou par ceux qui ont vu ou manié les choses et les affaires pendant les vingt-deux dernières années de Louis XIV, et l'avoir montré tel qu'il a été, sans aucune passion, quoique je me sois permis les raisonnements résultant naturellement des choses, il ne me reste plus qu'à exposer l'écorce extérieure de la vie de ce monarque, depuis que j'ai continuellement habité à sa cour.

Quelque insipide et peut-être superflu qu'un détail, encore si public, puisse paraître après tout ce qu'on a vu d'intérieur, il s'y trouvera encore des leçons pour les rois qui voudront se faire respecter et qui voudront se respecter eux-mêmes. Ce qui m'y détermine encore, c'est que l'ennuyeux, je dirai plus, le dégoûtant pour un lecteur instruit de ce dehors public, pour ceux qui auront pu encore en avoir été témoins, échappe bientôt à la connaissance de la postérité, et que l'expérience nous apprend que nous regrettons de ne trouver personne qui se soit donné une peine pour leur temps si ingrate, mais pour la postérité, curieuse, et qui ne laisse pas de caractériser les princes qui ont fait autant de bruit dans le monde que celui dont il s'agit ici. Quoiqu'il soit difficile de ne pas tomber en quelques redites, je m'en défendrai autant qu'il me sera possible.

Je ne parlerai point de la manière de vivre du roi quand il s'est trouvé dans ses armées. Ses heures y étaient déterminées par ce qui se présentait à faire, en tenant néanmoins régulièrement ses conseils ; je dirai seulement qu'il n'y mangeait soir et matin qu'avec des gens d'une qualité à pouvoir avoir cet honneur. Quand on y pouvait prétendre, on le faisait demander au roi par le premier gen-

tilhomme de la chambre en service. Il rendait la réponse, et dès le lendemain, si elle était favorable, on se présentait au roi lorsqu'il allait dîner, qui vous disait : « Monsieur, mettez-vous à table. » Cela fait, c'était pour toujours, et on avait après l'honneur d'y manger quand on voulait, avec discrétion. Les grades militaires, même d'ancien lieutenant général, ne suffisaient pas. On a vu que M. de Vauban, lieutenant général si distingué depuis tant d'années, y mangea pour la première fois à la fin du siège de Namur, et qu'il fut comblé de cette distinction, comme aussi les colonels de qualité distinguée y étaient admis sans difficulté. Le roi fit le même honneur à Namur à l'abbé de Grancey, qui s'exposait partout à confesser les blessés et à encourager les troupes. C'est l'unique abbé qui ait eu cet honneur. Tout le clergé en fut toujours exclu, excepté les cardinaux et les évêques-pairs, ou les ecclésiastiques ayant rang de prince étranger. Le cardinal de Coislin, avant d'avoir la pourpre, étant évêque d'Orléans, premier aumônier et suivant le roi en toutes ses campagnes, et l'archevêque de Reims qui suivait le roi comme maître de sa chapelle, y voyait manger le duc et le chevalier de Coislin, ses frères, sans y avoir jamais prétendu. Nul officier des gardes

du corps n'y a mangé non plus, quelque préférence que le roi eût pour ce corps, que le seul marquis d'Urfé par une distinction unique, je ne sais qui la lui valut en ces temps reculés de moi ; et du régiment des gardes, jamais que le seul colonel, ainsi que les capitaines des gardes du corps.

A ces repas tout le monde était couvert ; c'eût été un manque de respect dont on vous aurait averti sur-le-champ de n'avoir pas son chapeau sur sa tête. Monseigneur même l'avait; le roi seul était découvert. On se découvrait quand le roi vous parlait, ou pour parler à lui, et on se contentait de mettre la main au chapeau pour ceux qui venaient faire leur cour le repas commencé, et qui étaient de qualité à avoir pu se mettre à table. On se découvrait aussi pour parler à Monseigneur et à Monsieur, ou quand ils vous parlaient. S'il y avait des princes du sang, on mettait seulement la main au chapeau pour leur parler ou s'ils vous parlaient. Voilà ce que j'ai vu au siège de Namur, et ce que j'ai vu de toute la cour. Les places qui approchaient du roi se laissaient aussi aux titres, et après aux grades ; si on en avait laissé qui ne s'en remplissent pas, on se rapprochait. Quoiqu'à l'armée les maréchaux de France n'y avaient point de préférence sur les ducs, et ceux-ci, et les princes étran-

gers, ou qui en avaient rang, se plaçaient les uns avec les autres comme ils se rencontraient, sans affectation. Mais duc, prince ou maréchal de France si le hasard faisait qu'ils n'eussent pas encore mangé avec le roi, il fallait s'adresser au premier gentilhomme de la chambre. On juge bien que cela ne faisait pas de difficulté. Il n'y avait là-dessus que les princes du sang exceptés. Le roi seul avait un fauteuil. Monseigneur même, et tout ce qui était à table, avaient des sièges à dos de maroquin noir, qui se pouvaient briser pour les voiturer, qu'on appelait des perroquets. Ailleurs qu'à l'armée, le roi n'a jamais mangé avec aucun homme, en quelque cas que ç'ait été, non pas même avec aucun prince du sang, qui n'y ont mangé qu'à des festins de leurs noces, quand le roi les a voulu faire, comme on en a vu le oui et le non en leur temps. Revenons maintenant à la cour.

A huit heures le premier valet de chambre en quartier, qui avait couché seul dans la chambre du roi, et qui s'était habillé, l'éveillait. Le premier médecin, le premier chirugien et sa nourrice, tant qu'elle a vécu, entraient en même temps. Elle allait le baiser, les autres le frottaient et souvent lui changeaient de chemise, parce qu'il était sujet à suer. Au quart, on appelait le grand chambel-

lan, en son absence le premier gentilhomme de la chambre d'année, avec eux les grandes entrées. L'un de ces deux ouvrait le rideau qui était refermé, et présentait l'eau bénite du bénitier du chevet du lit. Ces messieurs étaient là un moment, et c'en était un de parler au roi s'ils avaient quelque chose à lui dire ou à lui demander, et alors les autres s'éloignaient. Quand aucun d'eux n'avait à parler comme d'ordinaire, ils n'étaient là que quelques moments. Celui qui avait ouvert le rideau et présenté l'eau bénite présentait le livre de l'office du Saint-Esprit, puis passaient tous dans le cabinet du conseil. Cet office fort court dit, le roi appelait ; ils rentraient. Le même lui donnait sa robe de chambre, et cependant les secondes entrées ou brevets d'affaires entraient ; peu de moments après, la chambre ; aussitôt ce qui était là de distingué, puis tout le monde, qui trouvait le roi se chaussant ; car il se faisait presque tout lui-même avec adresse et grâce. On lui voyait faire la barbe de deux jours l'un, et il avait une petite perruque courte, sans jamais en aucun temps, même au lit, les jours de médecine, paraître autrement en public. Souvent il parlait de chasse, et quelquefois quelque mot à quelqu'un. Point de toilette à portée de lui, on lui tenait seulement un miroir.

(20) Dès qu'il était habillé, il allait prier Dieu à la ruelle de son lit, où tout ce qu'il y avait de clergé se mettait à genoux, les cardinaux sans carreaux; tous les laïques demeuraient debout, et le capitaine des gardes venait au balustre pendant la prière, d'où le roi passait dans son cabinet.

Il y trouvait ou y était suivi de tout ce qui y avait cette entrée, qui était fort étendue par les charges qui l'avaient toutes. Il y donnait l'ordre à chacun pour la journée; ainsi on savait, à un demi-quart d'heure près tout ce que le roi devait faire. Tout ce monde sortait ensuite. Il ne demeurait que les bâtards, MM. de Montchevreuil et d'O comme ayant été leurs gouverneurs, Mansart, et après lui d'Antin, qui tous entraient, non par la chambre mais par les derrières, et les valets intérieurs. C'était là leur bon temps aux uns et aux autres, et celui de raisonner sur les plans des jardins et des bâtiments, et cela durait plus ou moins, selon que le roi avait affaire.

Toute la cour attendait cependant dans la galerie. le capitaine des gardes seul dans la chambre assis à la porte du cabinet, qu'on avertissait quand le roi voulait aller à la messe, et qui alors entrait dans le cabinet. A Marly, la cour attendait dans le salon ; à Trianon, dans les pièces de devant,

comme à Meudon. A Fontainebleau, on demeurait dans la chambre et l'antichambre.

Cet entre-temps était celui des audiences, quand le roi en accordait, ou qu'il voulait parler à quelqu'un, et des audiences secrètes des ministres étrangers, en présence de Torcy. Elles n'étaient appelées secrètes que pour les distinguer de celles qui se donnaient sans cérémonie à la ruelle du lit, au sortir de la prière, qu'on appelait particulières, où celles de cérémonie se donnaient aussi aux ambassadeurs.

Le roi allait à la messe, où sa musique chantait toujours un motet. Il n'allait en bas qu'aux grandes fêtes, ou pour des cérémonies. Allant et revenant de la messe, chacun lui parlait, qui voulait, après l'avoir dit au capitaine des gardes, si ce n'était gens distingués, et il y allait et rentrait par la porte des cabinets dans la galerie. Pendant la messe, les ministres étaient avertis et s'assemblaient dans la chambre du roi où les gens distingués pouvaient aller leur parler ou causer avec eux. Le roi s'amusait peu au retour de la messe, et demandait presque aussitôt le conseil. Alors la matinée était finie.

Le dimanche il y avait conseil d'État, et souvent les lundis. Les mardis, conseil de finance ;

les mercredis, conseil d'État; les samedis, conseil de finance. Il était rare qu'il y en eût deux par jour, et qu'il s'en tînt les jeudis ni les vendredis. Une ou deux fois le mois, il y avait un lundi matin conseil de dépêches ; mais les ordres que les secrétaires d'État prenaient tous les matins, entre le lever et la messe, abrégeaient et diminuaient fort ces sortes d'affaires. Tous les ministres étaient assis en rang entre eux, excepté au conseil des dépêches où tous étaient debout, tout du long, excepté les fils de France quand il y en avait, le chancelier et le duc de Beauvilliers ; rarement pour des affaires extraordinaires évoquées, et vues dans un bureau de conseillers d'État. Ces mêmes conseillers d'État venaient à un conseil donné exprès de finance ou de dépêches, mais où on ne parlait que de cette seule affaire. Alors tous étaient assis, et les conseillers d'État y coupaient les secrétaires d'État et le contrôleur général, suivant leur ancienneté de conseiller d'État entre eux, et un maître des requêtes rapportait debout lui et les conseillers d'État en robes. Le jeudi matin était presque toujours vide. C'était le temps des audiences que le roi voulait donner, et le plus souvent des audiences inconnues, par les derrières. C'était aussi le grand jour des bâtards, des bâti-

ments, des valets intérieurs, parce que le roi n'avait rien à faire. Le vendredi après la messe était le temps du confesseur, qui n'était borné par rien, et qui pouvait durer jusqu'au dîner. A Fontainebleau, ces matins-là qu'il n'y avait point de conseil, le roi passait très ordinairement de la messe chez Mme de Maintenon ; et de même à Trianon et à Marly, quand elle n'était pas allée dès le matin à Saint-Cyr. C'était le temps de leur tête-à-tête sans ministre et sans interruption, et à Fontainebleau jusqu'au dîner. Souvent les jours qu'il n'y avait pas de conseil, le dîner était avancé plus ou moins pour la chasse ou la promenade. L'heure ordinaire était une heure ; si le conseil durait encore, le dîner attendait et on n'avertissait point le roi. Après le conseil de finance, Desmarets restait souvent seul à travailler avec le roi.

Le dîner était toujours au petit couvert, c'est-à-dire seul dans sa chambre, sur une table carrée vis-à-vis la fenêtre du milieu. Il était plus ou moins abondant : car il ordonnait le matin petit couvert ou très petit couvert. Mais ce dernier était toujours de beaucoup de plats, et de trois services sans le fruit. La table entrée, les principaux courtisans entraient, puis tout ce qui était

connu, et le premier gentilhomme de la chambre en année allait avertir le roi. Il le servait si le grand chambellan n'y était pas.

Le marquis de Gesvres, depuis duc de Tresmes, prétendit que, le dîner commencé, M. de Bouillon arrivant ne lui pouvait ôter le service, et fut condamné. J'ai vu M. de Bouillon arriver derrière le roi au milieu du dîner, et M. de Beauvilliers qui servait lui vouloir donner le service, qu'il refusa poliment, et dit qu'il toussait trop et était trop enrhumé. Ainsi il demeura derrière le fauteuil, et M. de Beauvilliers continua le service, mais à son refus public. Le marquis de Gesvres avait tort. Le premier gentilhomme de la chambre n'a que le commandement dans la chambre, etc., et nul service. C'est le grand chambellan qui l'a tout entier, et nul commandement. Ce n'est qu'en son absence que le premier gentilhomme de la chambre sert ; mais si le premier gentilhomme de la chambre est absent, et qu'il n'y en ait aucun autre, ce n'est point le grand chambellan qui commande dans la chambre, c'est le premier valet de chambre.

J'ai vu, mais fort rarement, Monseigneur et Mgrs ses fils au petit couvert, debout, sans que jamais le roi leur ait proposé un siège. J'y ai vu continuellement les princes du sang et les cardi-

naux tout du long. J'y ai vu assez souvent Monsieur, ou venant de Saint-Cloud voir le roi ou sortant du conseil des dépêches, le seul où il entrait. Il donnait la serviette et demeurait debout. Un peu après, le roi, voyant qu'il ne s'en allait point, lui demandait s'il ne voulait point s'asseoir; il faisait la révérence, et le roi ordonnait qu'on lui apportât un siège. On mettait un tabouret derrière lui. Quelques moments après, le roi lui disait : « Mon frère, asseyez-vous donc. » Il faisait la révérence et s'asseyait jusqu'à la fin du dîner, qu'il présentait la serviette. D'autres fois, quand il venait de Saint-Cloud, le roi en arrivant à table demandait un couvert pour Monsieur, ou bien lui demandait s'il ne voulait pas dîner. S'il le refusait il s'en allait un moment après sans qu'il fût question de siège ; s'il l'acceptait, le roi demandait un couvert pour lui. La table était carrée ; il se mettait à un bout, le dos au cabinet. Alors le grand chambellan, s'il servait, ou le premier gentilhomme de la chambre, donnait à boire et des assiettes à Monsieur, et prenait de lui celles qu'il ôtait, tout comme il faisait au roi ; mais Monsieur recevait ce service avec une politesse fort marquée. S'ils allaient à son lever, comme cela leur arrivait quelquefois, ils ôtaient le service au premier gen-

tilhomme de sa chambre, et le faisaient, dont Monsieur se montrait fort satisfait. Quand il était au dîner du roi, il remplissait et il égayait fort la conversation. Là, quoique à table, il donnait la serviette au roi en s'y mettant et en sortant ; et en la rendant au grand chambellan, il y lavait. Le roi, d'ordinaire, parlait peu à son dîner, quoique par-ci par-là quelques mots, à moins qu'il n'y eût de ces seigneurs familiers avec qui il causait un peu plus, ainsi qu'à son lever.

De grand couvert à dîner, cela était extrêmement rare : quelques grandes fêtes, ou à Fontainebleau quelquefois, quand la reine d'Angleterre y était. Aucune dame ne venait au petit couvert. J'y ai seulement vu très rarement la maréchale de La Motte, qui avait conservé cela d'y avoir amené les enfants de France, dont elle avait été gouvernante. Dès qu'elle y paraissait, on lui apportait un siège, et elle s'asseyait, car elle était duchesse à brevet.

Au sortir de table, le roi rentrait tout de suite dans son cabinet. C'était là un des moments de lui parler, pour des gens distingués. Il s'arrêtait à la porte un moment à l'écouter, puis il entrait, et très rarement l'y suivait-on, jamais sans le lui demander, et c'est ce qu'on n'osait guère. Alors

il se mettait avec celui qui le suivait dans l'embrasure de la fenêtre la plus proche de la porte du cabinet, qui se fermait aussitôt, et que l'homme qui parlait au roi rouvrait lui-même pour sortir, en quittant le roi. C'était encore le temps des bâtards et des valets intérieurs, quelquefois des bâtiments, qui attendaient dans les cabinets de derrière, excepté le premier médecin qui était toujours au dîner, et qui suivait dans les cabinets. C'était aussi le temps où Monseigneur se trouvait quand il n'avait pas vu le roi le matin. Il entrait et sortait par la porte de la galerie.

Le roi s'amusait à donner à manger à ses chiens couchants, et [restait] avec eux plus ou moins, puis demandait sa garde-robe, et changeait devant le très peu de gens distingués qu'il plaisait au premier gentilhomme de la chambre d'y laisser entrer, et tout de suite le roi sortait par derrière et par son petit degré dans la cour de Marbre pour monter en carrosse ; depuis le bas de ce degré jusqu'à son carrosse, lui parlait qui voulait et de même en revenant.

Le roi aimait extrêmement l'air, et quand il en était privé, sa santé en souffrait par des maux de tête et par des vapeurs que lui avait causées un grand usage des parfums autrefois, tellement qu'il

y avait bien des années, que, excepté l'odeur de la fleur d'orange, il n'en pouvait souffrir aucune, et qu'il fallait être fort en garde de n'en avoir point, pour peu qu'on eût à l'approcher.

Comme il était peu sensible au froid et au chaud, même à la pluie, il n'y avait que des temps extrêmes qui l'empêchassent de sortir tous les jours. Ces sorties n'avaient que trois objets : courre le cerf, au moins une fois la semaine, et souvent plusieurs, à Marly et à Fontainebleau, avec ses meutes et quelques autres ; tirer dans ses parcs, et homme en France ne tirait si juste, si adroitement ni de si bonne grâce, et il y allait aussi une ou deux fois la semaine, surtout les dimanches et les fêtes qu'il ne voulait point de grandes chasses, et qu'il n'avait point d'ouvriers ; les autres jours voir travailler et se promener dans ses jardins et ses bâtiments ; quelquefois des promenades avec des dames, et la collation pour elles, dans la forêt de Marly et dans celle de Fontainebleau, et, dans ce dernier lieu, des promenades avec toute la cour autour du canal, qui était un spectacle magnifique où quelques courtisans se trouvaient à cheval. Aucuns ne le suivaient en ses autres promenades que ceux qui étaient en charges principales qui approchaient le plus de sa personne

excepté lorsque, assez rarement, il se promenait dans ses jardins de Versailles, où lui seul était couvert, ou dans ceux de Trianon, lorsqu'il y couchait et qu'il y était pour quelques jours, non quand il y allait de Versailles s'y promener et revenir après. A Marly, de même; mais s'il y demeurait, tout ce qui était du voyage avait toute liberté de l'y suivre dans les jardins, l'y joindre, l'y laisser en un mot, comme ils voulaient.

Ce lieu avait encore un privilège qui n'était pour nul autre. C'est qu'en sortant du château, le roi disait tout haut : *Le chapeau*, *messieurs !* et aussitôt courtisans, officiers des gardes du corps, gens des bâtiments se couvraient tous, en avant, en arrière, à côté de lui, et il aurait trouvé mauvais si quelqu'un eût non seulement manqué, mais différé à mettre son chapeau; et cela durait toute la promenade, c'est-à-dire quelquefois quatre et cinq heures en été, ou en d'autres saisons, quand il mangeait de bonne heure à Versailles pour s'aller promener à Marly, et n'y point coucher.

La chasse du cerf était plus étendue. Y allait à Fontainebleau qui voulait; ailleurs, il n'y avait que ceux qui en avaient obtenu la permission une fois pour toutes, et ceux qui en avaient obtenu le justaucorps, qui était uniforme, bleu, avec des

galons, un d'argent entre deux d'or, doublé de rouge. Il y en avait un assez grand nombre, mais jamais qu'une partie à la fois que le hasard rassemblait. Le roi aimait à y avoir une certaine quantité, mais le trop l'importunait et troublait la chasse. Il se plaisait qu'on l'aimât, mais il ne voulait pas qu'on y allât sans l'aimer; il trouvait cela ridicule, et ne savait aucun mauvais gré à ceux qui n'y allaient jamais.

Il en était de même du jeu, qu'il voulait gros et continuel dans le salon de Marly pour le lansquenet, et force tables d'autres jeux par tout le salon. Il s'amusait volontiers à Fontainebleau les jours de mauvais temps à voir jouer les grands joueurs à la paume où il avait excellé autrefois, et à Marly très souvent, à voir jouer un mail, où il avait aussi été fort adroit.

Quelquefois les jours qu'il n'y avait point de conseil, qui n'étaient pas maigres, et qu'il était à Versailles, il allait dîner à Marly ou à Trianon avec Mme la duchesse de Bourgogne, Mme de Maintenon et des dames, et cela devint beaucoup plus ordinaire ces jours-là les trois dernières années de sa vie. Au sortir de table, en été, le ministre qui devait travailler avec lui arrivait, et, quand le travail était fini, il passait jusqu'au soir

à se promener avec les dames, à jouer avec elles, et assez souvent à leur faire tirer une loterie toute de billets noirs, sans y rien mettre; c'était ainsi une galanterie de présents qu'il leur faisait, au hasard, de choses à leur usage, comme d'étoffes et d'argenterie, ou de joyaux ou beaux ou jolis, pour donner plus au hasard. Mme de Maintenon tirait comme les autres, et donnait presque toujours sur-le-champ ce qu'elle avait gagné. Le roi ne tirait point, et souvent il y avait plusieurs billets sous le même lot. Outre ces jours-là, il y avait assez souvent de ces loteries quand le roi dînait chez Mme de Maintenon. Il s'avisa fort tard de ces dîners, qui furent longtemps rares, et qui, sur la fin, vinrent à une fois la semaine avec les dames familières, avec musique et jeu. A ces loteries, il n'y avait que des dames du palais et des dames familières, et plus de dames du palais depuis la mort de Mme la Dauphine ; mais il y en avait trois, Mmes de Lévi, Dangeau et d'O, qui étaient familières. L'été, le roi travaillait chez lui, au sortir de table, avec les ministres, et lorsque les jours s'accourcissaient, il y travaillait le soir chez Mme de Maintenon.

A son retour de dehors, lui parlait qui voulait, depuis son carrosse jusqu'au bas de son petit

degré. Il se rhabillait comme il avait changé d'habit, et restait dans son cabinet. C'était le meilleur temps des bâtards, des valets intérieurs et des bâtiments. Ces intervalles-là, qui arrivaient trois fois par jour, étaient leur temps, celui des rapporteurs de vive voix ou par écrit, celui où le roi écrivait, s'il avait à écrire lui-même. Au retour de ses promenades, il était une heure et plus dans ses cabinets ; puis passait chez Mme de Maintenon, et en chemin lui parlait encore qui voulait.

A dix heures il était servi. Le maître d'hôtel en quartier, ayant son bâton, allait avertir le capitaine des gardes en quartier dans l'antichambre de Mme de Maintenon, où, averti lui-même par un garde de l'heure, il venait d'arriver. Il n'y avait que les capitaines des gardes qui entrassent dans cette antichambre, qui était fort petite, entre la chambre où était le roi et Mme de Maintenon, et une autre très petite antichambre pour les officiers, et le dessus public du degré où le gros était. Le capitaine des gardes se montrait à l'entrée de la chambre, disant au roi qu'il était servi, revenait dans l'instant dans l'antichambre. Un quart d'heure après, le roi venait souper, toujours au grand couvert, et depuis l'antichambre de Mme de

Maintenon jusqu'à sa table, lui parlait encore qui voulait.

A son souper, toujours au grand couvert, avec la maison royale, c'est-à-dire uniquement les fils et filles de France et les petits-fils et petites-filles de France, étaient toujours grand nombre de courtisans, et de dames tant assises que debout, et la surveille des voyages de Marly toutes celles qui voulaient y aller. Cela s'appelait se présenter pour Marly. Les hommes demandaient le même jour le matin, en disant au roi seulement : « Sire, Marly ! » Les dernières années le roi s'en importuna. Un garçon bleu écrivait dans la galerie les noms de ceux qui demandaient, et qui y allaient se faire écrire. Pour les dames elles continuèrent toujours à se présenter.

Après souper, le roi se tenait quelques moments debout, le dos au balustre du pied de son lit, environné de toute la cour; puis avec des révérences aux dames passait dans son cabinet où, en arrivant, il donnait l'ordre. Il y passait un peu moins d'une heure avec ses enfants légitimes et bâtards, ses petits-enfants légitimes et bâtards, et leurs maris ou leurs femmes, tous dans un cabinet, le roi dans un fauteuil, Monsieur dans un autre, qui dans le particulier vivait avec le roi

en frère, Monseigneur debout ainsi que tous les autres princes, et les princesses sur des tabourets. Madame y fut admise après la mort de Mme la Dauphine. Ceux qui entraient par les derrières s'y trouvaient, et qu'on a nommés, et les valets intérieurs avec Chamarande, qui avait été premier valet de chambre en survivance de son père, et qui était devenu depuis premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine de Bavière, et lieutenant général distingué, fort à la mode dans le monde, et avec fort peu d'esprit un fort galant homme et bien reçu partout.

Les dames d'honneur des princesses, et les dames du jour, attendaient dans le cabinet du conseil qui précédait celui où était le roi, à Versailles et ailleurs. A Fontainebleau, où il n'y avait qu'un grand cabinet, les dames des princesses, qui étaient assises, achevaient le cercle avec les princesses, au même niveau et sur mêmes tabourets; les autres dames étaient derrière, en liberté de demeurer debout, ou de s'asseoir par terre sans carreau, comme plusieurs faisaient. La conversation n'était guère que de chasse ou de quelque autre chose aussi indifférente.

Le roi, voulant se retirer, allait donner à manger à ses chiens, puis donnait le bonsoir,

passait dans sa chambre à la ruelle de son lit, où il faisait sa prière comme le matin; puis se déshabillait. Il donnait le bonsoir d'une inclination de tête, et tandis qu'on sortait, il se tenait debout au coin de la cheminée, où il donnait l'ordre au colonel des gardes seul; puis commençait le petit coucher, où restaient les grandes et secondes entrées ou brevets d'affaires. Cela était court. Ils ne sortaient que lorsqu'il se mettait au lit. Ce moment en était un de lui parler pour ces privilégiés. Alors tous sortaient quand ils en voyaient un attaquer le roi qui demeurait seul avec lui.

Lorsque le roi mourut, il y avait dix ou douze ans que ce qui n'avait point ces entrées ne demeurait plus au coucher, depuis une longue attaque de goutte que le roi avait eue, en sorte qu'il n'y avait plus de grand coucher, et que la cour était finie au sortir du souper. Alors le colonel des gardes prenait l'ordre, avec tous les autres; les aumôniers de quartier, et le grand et le premier aumônier sortaient après la prière.

Les jours de médecine qui revenaient tous les mois au plus loin, il la prenait dans son lit, puis entendait la messe où il n'y avait que les aumôniers et les entrées. Monseigneur et la maison royale venaient le voir un moment; puis M. du

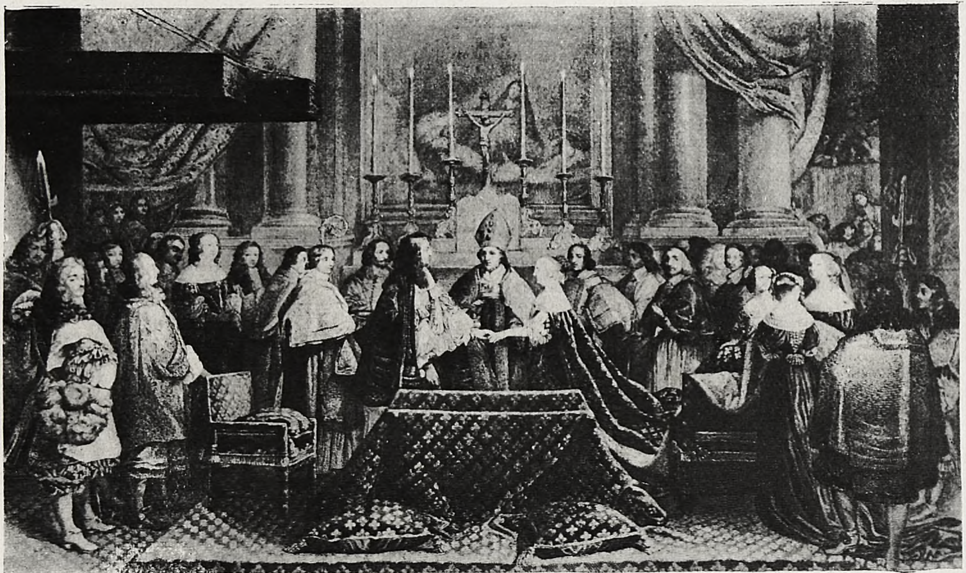
Maine, M. le comte de Toulouse, lequel y demeurait peu, et Mme de Maintenon venaient l'entretenir. Il n'y avait qu'eux et les valets intérieurs dans le cabinet, la porte ouverte. Mme de Maintenon s'asseyait dans le fauteuil au chevet du lit. Monseigneur s'y mettait quelquefois, mais avant que Mme de Maintenon fût venue, et d'ordinaire, après qu'elle était sortie; Monseigneur toujours debout, et les autres de la maison royale un moment. M. du Maine qui y passait toute la matinée, et qui était fort boiteux, se mettait auprès du lit sur un tabouret, quand il n'y avait personne que Mme de Maintenon et son frère. C'était où il tenait le dé à les amuser tous deux, et où souvent il en faisait de bonnes. Le roi dînait dans son lit, sur les trois heures où tout le monde entrait, puis se levait, et il n'y demeurait que les entrées. Il passait après dans son cabinet où il tenait conseil, et après il allait à l'ordinaire chez Mme de Maintenon, et soupait à dix heures au grand couvert.

Le roi n'a de sa vie manqué la messe qu'une fois à l'armée, un jour de grande marche, ni aucun jour maigre, à moins de vraie et très rare incommodité. Quelques jours avant le carême, il tenait un discours public à son lever, par lequel il témoignait qu'il trouverait fort mauvais qu'on donnât à

manger gras à personne, sous quelque prétexte que ce fût, et ordonnait au grand prévôt d'y tenir la main, et de lui en rendre compte. Il ne voulait pas non plus que ceux qui mangeaient gras mangeassent ensemble, ni autre chose que bouilli et rôti fort court, et personne n'osait outre-passer ses défenses, car on s'en serait bientôt ressenti. Elles s'étendaient à Paris, où le lieutenant de police y veillait et lui en rendait compte. Il y avait douze ou quinze ans qu'il ne faisait plus de carême. D'abord quatre jours maigres, puis trois, et les quatre derniers de la semaine sainte. Alors son très petit couvert était fort retranché les jours qu'il faisait gras ; et le soir au grand couvert tout était collation, et le dimanche tout était en poisson ; cinq ou six plats gras tout au plus, tant pour lui que pour ceux qui à sa table mangeaient gras. Le vendredi saint grand couvert matin et soir, en légumes, sans aucun poisson, ni à pas une de ses tables.

Il manquait peu de sermons l'avent et le carême, et aucune des dévotions de la semaine sainte, des grandes fêtes, ni les deux processions du saint sacrement, ni celles des jours de l'ordre du Saint-Esprit, ni celle de l'Assomption. Il était très respectueusement à l'église. A sa messe tout

le monde était obligé de se mettre à genoux au *Sanctus*, et d'y demeurer jusqu'après la communion du prêtre; et s'il entendait le moindre bruit ou voyait causer pendant la messe, il le trouvait fort mauvais. Il manquait rarement le salut les dimanches, s'y trouvait souvent les jeudis, et toujours pendant toute l'octave du saint sacrement. Il communiait toujours en collier de l'ordre; rabat et manteau, cinq fois l'année, le samedi saint à la paroisse, les autres jours à la chapelle, qui étaient la veille de la Pentecôte, le jour de l'Assomption, et la grand'messe après, la veille de la Toussaint et la veille de Noël, et une messe basse après celle où il avait communié, et ces jours-là point de musique à ses messes, et à chaque fois il touchait les malades. Il allait à vêpres les jours de communion, et après vêpres il travaillait dans son cabinet, avec son confesseur, à la distribntion des bénéfices qui vaquaient. Il n'y avait rien de plus rare que de lui voir donner aucun bénéfice en d'autres temps. Il allait le lendemain à la grand'-messe et à vêpres, à matines et à trois messes de minuit en musique, et c'était un spectacle admirable dans la chapelle; le lendemain à la grand'-messe, à vêpres, au salut. Le jeudi saint, il servait les pauvres à dîner, et après la collation, il



MARIAGE DE LOUIS DE FRANCE, DUC DE BOURGOGNE ET DE MARIE ADELAIDE DE SAVOIE
(7 décembre 1697).

ne faisait qu'entrer dans son cabinet, passait à la tribune adorer le saint sacrement, et se venait coucher tout de suite. A la messe, il disait son chapelet (il n'en savait pas davantage), et toujours à genoux, excepté à l'évangile. Aux grand'messes, il ne s'asseyait dans son fauteuil qu'aux temps où on a coutume de s'asseoir. Aux jubilés, il faisait presque toujours ses stations à pied; et tous les jours ses stations à pied; et tous les jours de jeûne, et ceux du carême où il mangeait maigre, il faisait seulement collation.

Il était toujours vêtu de couleur plus ou moins brune avec une légère broderie, jamais sur les tailles, quelquefois rien qu'un bouton d'or, quelquefois du velours noir. Toujours une veste de drap ou de satin rouge, ou bleue, ou verte, fort brodée. Jamais de bague, et jamais des pierreries qu'à ses boucles de souliers, de jarretières, et de chapeau toujours bordé de point d'Espagne avec un plumet blanc. Toujours le cordon bleu dessous, excepté des noces ou autres fêtes pareilles qu'il le portait par-dessus, fort long avec huit ou dix millions de pierreries. Il était le seul de la maison royale et des princes de sang qui portât l'ordre dessous, en quoi fort peu de chevaliers de l'ordre l'imitaient, et aujourd'hui presque aucun ne le

porte dessus, les bons par honte de leurs confrères, et ceux-là embarrassés de le porter.

Jusqu'à la promotion de 1661 inclusivement, les chevaliers de l'ordre en portaient tous le grand habit à toutes les trois cérémonies de l'ordre, y allaient à l'offrande, et y communiaient. Le roi retrancha lors le grand habit, l'offrande et la communion. Henri III l'avait prescrite à cause des huguenots et de la Ligue. La vérité est qu'une communion générale, publique, en pompe, prescrite à jour nommé trois fois l'an à des courtisans, devient une terrible et bien dangereuse pratique, qu'il a été très bon d'ôter ; mais pour l'offrande, qui était majestueuse, où il n'y a plus que le roi qui y aille, et le grand habit de l'ordre réduit aux jours de réception, et le plus souvent encore seulement pour ceux qui sont reçus, cela ôte toute la beauté de la cérémonie. A l'égard du repas en réfectoire avec le roi, on a dit d'ailleurs ce qui l'a fait supprimer.

Il ne se passait guère quinze jours que le roi n'allât à Saint-Germain, même après la mort du roi Jacques II. La cour de Saint-Germain venait aussi à Versailles, mais plus souvent à Marly, et souvent y souper, et nulle fête de cérémonie ou de divertissement qu'elle n'y fût invitée, qu'elle vînt

et dont elle ne reçût tous les honneurs. Ils étaient réciproquement convenus de se recevoir et se conduire dans le milieu de leur appartement. A Marly, le roi les recevait et les conduisait à la porte du petit salon du côté de la Perspective, et les y voyait descendre et monter dans leur chaise à porteurs ; à Fontainebleau, tous les voyages, au haut de l'escalier à fer à cheval, depuis que le roi leur eut accordé de ne les aller plus recevoir et conduire au bout de la forêt. Rien n'était pareil aux soins, aux égards, à la politesse du roi pour eux, ni à l'air de majesté et de galanterie avec lequel cela se passait à chaque fois. On en a parlé ailleurs plus au long. A Marly, ils demeuraient en arrivant un quart d'heure dans le salon, debout, au milieu de toute la cour, puis passaient chez le roi ou chez Mme de Maintenon. Le roi n'entrait jamais dans le salon que pour le traverser, pour des bals, ou pour y voir jouer un moment le jeune roi d'Angleterre ou l'électeur de Bavière. Les jours de naissance, ou de la fête du roi et de sa famille, si observés dans les cours de l'Europe, ont toujours été inconnus dans celle du roi ; en sorte que jamais il n'y en a été fait la moindre mention en rien, ni différence aucune de tous les autres jours de l'année.

(21) Louis XIV ne fut regretté que de ses valets intérieurs, de peu d'autres gens, et des chefs de l'affaire de la constitution. Son successeur n'en était pas en âge. Madame n'avait pour lui que de la crainte et de la bienséance. Mme la duchesse de Berry ne l'aimait pas, et comptait aller régner. M. le duc d'Orléans n'était pas payé pour le pleurer, et ceux qui l'étaient n'en firent pas leur charge. Mme de Maintenon était excédée du roi depuis la perte de la Dauphine; elle ne savait qu'en faire ni à quoi l'amuser; sa contrainte en était triplée, parce qu'il était beaucoup plus chez elle, ou en parties avec elle. Sa santé, ses affaires, les manèges qui avaient fait tout faire, ou pour parler plus exactement, qui avaient tout arraché pour le duc du Maine, avaient fait essuyer continuellement d'étranges humeurs, et souvent des sorties à Mme de Maintenon. Elle était venue à bout de ce qu'elle avait voulu; ainsi, quoi qu'elle perdît en perdant le roi, elle se sentit délivrée, et ne fut capable que de ce sentiment. L'ennui et le vide dans la suite rappelèrent les regrets; mais comme elle n'influa plus rien de sa retraite, il n'est pas temps de parler d'elle ni des occupations qu'elle s'y fit.

On a vu jusqu'à quelle joie, à quelle barbare

indécence le prochain point de vue de la toute-puissance jeta le duc du Maine. La tranquillité glacée de son frère ne s'en haussa ni baissa. Mme la Duchesse, affranchie de tous ses liens, n'avait plus besoin de l'appui du roi, elle n'en sentait que la crainte et la contrainte, elle ne pouvait souffrir Mme de Maintenon ; elle ne pouvait douter de la partialité du roi pour le duc du Maine dans leur procès de la succession de M. le Prince; on lui reprochait depuis toute sa vie qu'elle n'avait point de cœur, mais seulement un gésier; elle se trouva donc fort à son aise et en liberté, et n'en fit pas grandes façons.

Mme la duchesse d'Orléans me surprit. Je m'étais attendu à de la douleur; je n'aperçus que quelques larmes qui, sur tous sujets, lui coulaient très aisément des yeux, et qui furent bientôt taries. Son lit, qu'elle aimait fort, suppléa à tout pendant quelques jours, avec la façon de l'obscurité qu'elle ne haïssait pas. Mais bientôt les rideaux de fenêtres se rouvrirent, et il n'y parut plus qu'en rappelant de fois à autre quelque bienséance.

Pour les princes du sang, c'étaient des enfants.

La duchesse de Ventadour et le maréchal de

Villeroy donnèrent un peu la comédie ; pas un autre n'en prit même la peine. Mais quelques vieux et plats courtisans comme Dangeau, Cavoye, et un très petit nombre d'autres, qui se voyaient hors de toute mesure, quoique tombés d'une fort commune situation, regrettèrent de n'avoir plus à se cuider parmi les sots, les ignorants, les étrangers, dans les raisonnements et l'amusement journalier d'une cour qui s'éteignait avec le roi.

Tout ce qui la composait était de deux sortes : les uns, en espérance de figurer, de se mêler, de s'introduire, étaient ravis de voir finir un règne sous lequel il n'y avait rien pour eux à attendre ; les autres fatigués d'un joug pesant, toujours accablant, et des ministres bien plus que du roi, étaient charmés de se trouver au large ; tous, en général, d'être délivrés d'une gêne continuelle, et amoureux des nouveautés.

Paris, las d'une dépendance qui avait tout assujeti, respira dans l'espoir de quelque liberté, et dans la joie de voir finir l'autorité de tant de gens qui en abusaient. Les provinces, au désespoir de leur ruine et de leur anéantissement, respirèrent et tressaillirent de joie ; et les parlements et toute espèce de judicature, anéantie par les édits et par les évocations, se flatta, les premiers de figurer,

les autres de se trouver affranchis. Le peuple ruiné, accablé, désespéré, rendit grâce à Dieu, avec un éclat scandaleux, d'une délivrance dont ses plus ardents désirs ne doutaient plus.

Les étrangers ravis d'être enfin, après un si long cours d'années, défaits d'un monarque qui leur avait si longuement imposé la loi, et qui leur avait échappé par une espèce de miracle au moment qu'ils comptaient le plus sûrement de l'avoir enfin subjugué, se continrent avec plus de bienséance que les Français. Les merveilles des trois premiers quarts de ce règne de plus de soixante-dix ans, et la personnelle magnanimité de ce roi jusqu'alors si heureux, et si abandonné après de la fortune pendant le dernier quart de son règne, les avaient justement éblouis. Ils se firent un honneur de lui rendre après sa mort ce qu'ils lui avaient constamment refusé pendant sa vie. Nulle cour étrangère n'exulta ; toutes se piquèrent de louer et d'honorer sa mémoire.

L'empereur en prit le deuil comme d'un père ; et quoiqu'il y eût quatre ou cinq mois depuis la mort du roi jusqu'au carnaval, toute espèce de divertissement fut défendu à Vienne, et observé exactement. Le monstrueux fut que, sur la fin du carnaval, il y eut un bal unique, avec une espèce

de fête, que le comte du Luc, ambassadeur de France, n'eut pas honte de donner aux dames qui le séduisirent par l'ennui d'un carnaval si triste. Cette complaisance ne le fit pas estimer à Vienne ni ailleurs. En France on se contenta de l'ignorer. Pour nos ministres et les intendants des provinces, les financiers, et ce qu'on peut appeler la canaille, ceux-là sentirent toute l'étendue de leur perte. Nous allons voir si le royaume eut tort ou raison des sentiments qu'il montra, et s'il trouva bientôt après qu'il eût gagné ou perdu.

Les entrailles du roi furent portées sans aucune cérémonie à Notre-Dame, par deux aumôniers du roi, dans un de ses carrosses, sans personne d'accompagnement. Elles le devaient être à Saint-Denis, mais cela fut changé sur la représentation que fit le cardinal de Noailles que les entrailles des derniers rois étaient toutes à Notre-Dame.

Le même jour (lundi 9 septembre 1715), le corps du feu roi fut porté à Saint-Denis. On a déjà dit qu'il n'avait rien réglé ni défendu pour ses obsèques, et qu'on se conforma au dernier exemple pour éviter la dépense, l'embarras, la longueur des cérémonies. Louis XIII, par modestie et par humilité, avait lui-même ordonné des siennes au

moindre état qu'il avait pu. Ces vertus, ainsi que tant d'autres héroïques ou chrétiennes, il ne les avait pas transmises à son fils. Mais on se servit de l'autorité du dernier exemple, et personne ne le releva ni le trouva mauvais, tant il est vrai que l'attachement et la reconnaissance sont des vertus qui se sont envolées au ciel avec Astrée, comme il avait paru aux Grands-Jésuites depuis si peu de jours, lorsque le cœur du roi y fut porté, ce cœur qui n'aima personne et qui fut aussi si peu aimé. M. le Duc, au lieu de M. le duc d'Orléans, qui n'était pas payé pour en prendre la fatigue, mena le convoi. Il fit monter dans le carrosse du roi où il était le chevalier de Dampierre, son écuyer, ce qui surprit étrangement.

Je ne m'arrêterai pas ici à cette entreprise qui ne fut que de légères prémices de toutes celles qui se succédèrent bientôt les unes aux autres. Dampierre était Cugnac, et pouvait entrer dans les carrosses par sa naissance, mais on a vu ailleurs combien les principaux domestiques des princes du sang en étaient exclus par cette qualité, de quelque naissance qu'ils pussent être, à la différence de ceux des fils et petits-fils de France; combien le feu roi était jaloux et attentif là-dessus, et divers exemples. Cette hardiesse fit grand bruit,

et ce fut tout. M. le duc d'Orléans n'était pas fait pour les règles ni pour les bienséances, mais pour laisser usurper chacun contre les uns et les autres, sans droit, et contre tout exemple constant.

APPENDICE

LES AMOURS DU ROI

(**14**). *Ce sont les amours du roi !* — Dans leur intéressant volume De la Vallière a Montespan, pp. 6-10, MM. Lemoine et Lichtemberger écrivent : « Le nouveau roi dont les ministres admirent le jugement et dont Fouquet éprouve si cruellement l'esprit jaloux de domination et de justice, n'est parfois aux yeux de la jeunesse qui l'entoure qu'un enfant avec lequel on peut se permettre bien des libertés. En 1661, au moment où pour la première fois Louis XIV rencontra Mlle de La Vallière, il y avait chez lui un mélange assez singulier de maturité précoce et d'inexpérience presque enfantine. Le cardinal Mazarin et la reine mère n'avaient rien épargné pour le former à son métier de roi, et bien doué sous le rapport de l'intelligence, de la volonté, il apparaissait déjà mûr par bien des côtés, conscient de ses droits et de ses devoirs. Un écrit anonyme, qui date des premières années de son règne, dit : « Il veut être maître tout seul, et

ne veut point se laisser gouverner de personne; il est hardi, fier, intrépide, parle fort peu et bien à propos, constant dans ses résolutions, fort secret et judicieux. Il veut que ses ordres soient exécutés très invariablement ; il rit fort peu et avec beaucoup de modération. »

« Mais, des années durant, il se consacrera aux divertissements avec le même empressement, on dirait même presque la même gravité solennelle qu'au travail. D'une jeunesse inexpérimentée, turbulente, avide de plaisirs, il se trouve aussi roi en dansant un ballet qu'au conseil des ministres. Il compose soigneusement de petites chansons pour les dames et entretient à ce sujet un commerce de lettres qui le ravit, tout en accordant sept ou huit heures à l'expédition des affaires. Aux jeux de l'amour il apporte une sensibilité presque intacte, des candeurs enthousiastes et peu raffinées, en même temps qu'une défiance un peu timide. Voilà déjà plusieurs années que sa nature inflammable l'entraîne, sans parler d'une ou deux aventures de bas étage et d'ailleurs suspectes, indistinctement tournée vers toutes les femmes dont il y a quelque apparence qu'il puisse être aimé. C'est l'une des moins belles nièces de Mazarin, Olympe Mancini, la future comtesse de Soissons, qui allume ses premiers feux. Une fille de la reine mère, Mlle de La Motte-Houdancourt, lui succède et l'émeut à tel point « qu'il s'exprime comme un homme amoureux qui n'était plus sage ». Calmé par le ministre italien et par la reine mère, il est pris tout entier

par Marie Mancini, que les femmes jugent « toute laide ». Dès que la politique l'exige, il l'oublie pour Marguerite de Savoie, encore beaucoup bien moins douée de la nature, mais que du premier coup d'œil il « trouvait agréable et bien faite ». D'ailleurs, quand la diplomatie les sépare, il est complètement reconquis par l'Italienne. Pas pour longtemps, car voici que la volonté du cardinal intervient ; sa résistance ne va pas au delà de quelques larmes ; il pleurera toujours facilement, et quelques sanglots bruyants, rapidement oubliés, témoigneront en maintes occasions de la bonté native de son cœur et de sa facilité égoïste à oublier toute peine où son amour-propre n'est pas intéressé. Il lui suffit d'apercevoir Marie-Thérèse, la triste infante espagnole, pour en être charmé, et le lendemain des noces il fait éclater une joie sans mélange.

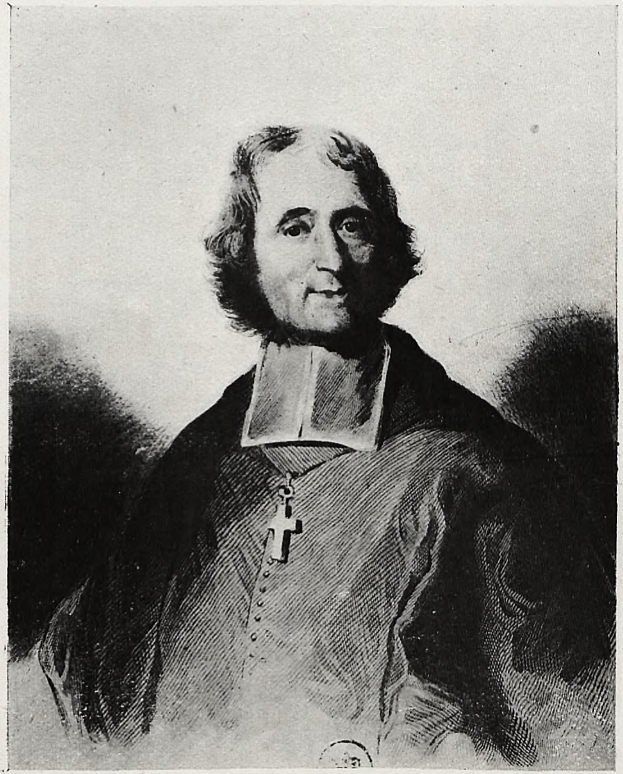
« Deux remarques frappent dans cette brève chronique d'amourettes : la facilité du jeune souverain à subir les impressions extérieures, à aimer en peu de temps, avec la même sincérité, plusieurs femmes. En timide, en adolescent à peine émancipé il a accueilli avec enthousiasme toutes les bonnes volontés. N'est-ce pas, au dire des chroniques de la cour, une dame assez mure, « une borgnesse », Mme de Beauvais, qui lui donna sa première leçon expérimentale d'amour?

« Si précocement développé par ailleurs, il reste donc, en matière sentimentale, un très jeune homme en mal d'aimer, assez piètrement pourvu jusqu'ici, n'osant point lever trop haut ses regards, se défiant

de lui-même, défiant aussi, à cause de son expérience précoce, des aventurières qui lui ouvriront leurs bras, sans doute secrètement jaloux de tels des jeunes gens qui furent élèves avec lui, Tréville, Rohan, Lesdiguières, Brienne, dont l'esprit est plus vif que le sien et qui oublient quelquefois que leur camarade est devenu leur roi. Un comte de Guiche, dans un mouvement de colère, ne se gêne pas pour écrire que s'il « pouvait tenir ce fanfaron, — Louis XIV, — en pleine campagne, tête à tête, il lui ferait bien ployer les voiles ». Il lui cédera de mauvaise grâce sa première conquête, et le comte de Grammont lui disputera Mlle de La Motte-Houdancourt... »

Mais est-il rien qui cadre moins avec l'idée que nous nous faisons des pompes de Versailles que telle anecdote où Delamare nous raconte comment cette même demoiselle de la Motte, future duchesse de la Vieuville, se vengea de la peur que lui avait faite le roi en lui envoyant cinq souris dans une boîte « fort propre ». Une autre fois, servant un jour à table et lui donnant à boire de la main droite, elle « lui montrait une grenouille, de la main gauche. Le roi, la voyant, s'écria : Ah ! la vilaine, et manqua de tomber en faiblesse ». Les filles de la reine-mère étaient d'une très grande familiarité avec le roi jusque-là qu'un jour, dans la chambre de la reine, la même demoiselle de La Motte pinçait le roi d'une telle force qu'il ne put s'empêcher de crier. Ha ! la chienne ! Et la place où elle l'avait pincé devint livide.

A cette époque, lisons-nous dans Le Palais royal



FÉNELON (François de Salignac de La Mothe).

OU LES AMOURS DE MME DE LA VALLIÈRE, « le roi est grand, — ce qui n'est pas exact, car Louis XIV exhaussait ses talons pour avoir taille plus haute, — ses épaules sont un peu larges, la jambe est belle, il danse fort bien, il est adroit à tous les exercices du corps. Il a assez l'air et le port d'un monarque, les cheveux presque noirs, marqué de la petite vérole, les yeux brillants et doux, la bouche rouge, et avec tout cela il n'est assurément pas beau, Il a extrêmement de l'esprit, son geste est admirable avec ce qu'il aime, et l'on dirait qu'il réserve le feu de son esprit, comme celui de son corps, pour cela. Il est un peu dur, beaucoup avare, l'humeur dédaigneuse et méprisante avec les hommes, assez de vanité, un peu d'envie et pas commode s'il n'était roi; mais beaucoup de courage, infatigable, variable, plein d'honneur, gardant sa parole avec une fidélité extrême. Il a avoué que rien dans sa vie ne le toucha si sensiblement que les plaisirs que l'amour donne. »

Ce qui nous explique toutes ses nombreuses maîtresses. D'abord les maîtresses platoniques, les deux nièces de Mazarin; puis sa belle-sœur, Henriette d'Angleterre, avec laquelle il n'est pas certain que le simple « flirt » ait été dépassé. Voir notre premier volume; voir aussi, dans HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES : *l'amour feinte du roi pour Madame*; ensuite les « officielles » : La Vallière, Fontanges, Montespan, Maintenon, qui devenait sa deuxième femme légitime; enfin les « doublets » et les passades,

qui nous sont, aujourd'hui, plus ou moins connues : Mlles de La Motte-Argencourt, de La Motte-Houdancourt ; Olympe de Piennes, la chanoinesse de Ludres ; Mmes de Monaco et de Soubise, — plus qu'une simple passade celle-ci, et méritant presque d'être officielle. Faut-il en nommer d'autres moins notoires : par exemple, Mlles Théobon et d'Armagnac ? « Débauché, galant, écrit la Princesse Palatine, tout lui était bon pourvu que ce fussent des femmes », même, ajoute un chroniqueur, « des filles de jardinier et aussi une négresse ». — Ce fut, sans doute, par simple curiosité. — Il est vrai que la reine Marie-Thérèse était tellement insignifiante !

« Il la traite, nous dit Primi Visconti, dans ses Mémoires sur la cour de Louis XIV, avec tous les honneurs de sa condition ; il mange, dort avec elle, remplit tous les devoirs de famille et fait avec elle la conversation comme s'il n'avait pas de maîtresses. Quant à elle, la moitié de son temps se passe en dévotions. Son divertissement consiste en une demi-douzaine de petits fous qu'elle a autour d'elle et qu'elle appelle, celui-ci : mon cœur ! celui-là : pauvre garçon ! cet autre : mon fils ! Avec cela, quantité de petits chiens... »

Ayant à ses côté les filles d'honneur de la reine, n'était-il pas naturel, jeune encore, qu'il voulût « taper dans le tas », pardonnez-moi l'expression, de ce joli sérail. D'où cette amusante aventure de la porte fermée que nous raconte Saint-Simon. « Mme de Navailles, dit-il, est la dernière femme à qui j'ai vu con-

server le bandeau qu'autrefois les veuves portaient toute leur vie. Il n'avait rien de commun avec le deuil, qui ne se portait que deux ans ; aussi ne le porta-t-elle pas davantage, mais toujours ce petit bandeau qui finissait en pointe vers le milieu du front. Quand elle venait à Versailles, c'était toujours avec une considération marquée de toute la cour, tant la vertu se fait respecter, et le roi lui faisait toujours quelque honnêteté, mais froide. Il n'y aurait qu'à la louer, s'il n'y avait pas mille contes plus étranges et plus plaisants les uns que les autres de son avarice, trop nombreux à rapporter... Elle s'aperçut que le roi commençait à s'amuser, et bientôt après elle apprit qu'on avait secrètement percé une porte dans la chambre des filles d'honneur, qui donnait sur un petit degré par lequel le roi y montait la nuit, et que le jour cette porte était cachée par le dossier d'un lit. Elle tint sur cela conseil avec son mari. Ils mirent la vertu et l'honneur d'un côté ; la colère du roi, la disgrâce, le dépouillement, l'exil de l'autre ; ils ne balancèrent pas. Mme de Navailles prit si bien, si bien son temps, pendant le jeu et le souper de la reine, que la porte fut exactement murée, et qu'il n'y parut pas. La nuit, le roi, pensant entrer par ce petit degré, fut bien étonné de ne trouver plus de porte. Il tâte, il cherche, il ne comprend pas comment il s'est mépris, et découvre enfin qu'elle est devenue muraille. La colère le saisit, il ne doute point que ce ne soit un trait de Mme de Navailles, et qu'elle ne l'a pas fait sans la participation de son mari. Du

dernier, il ne put l'éclaircir que par la connaissance qu'il avait d'eux ; mais pour la porte, il s'en informa si bien qu'il sut positivement que c'était Mme de Navailles qui l'avait fait murer. Aussitôt il leur envoie demander la démission de toutes leurs charges, et ordre de s'en aller chez eux en Guyenne (c'était en juin 1664), et en va faire ses plaintes à la reine mère, dont il les savait fort protégés. La reine mère qui avait un grand crédit sur le roi, l'employa tout entier pour parer ce coup. Tout ce qu'elle put obtenir, ce fut de leur sauver le gouvernement de la Rochelle et du pays d'Aunis, et de les y faire envoyer; mais tout le reste sauta. »

Parmi les plus jolies de ces filles d'honneur qui se mettaient ou se seraient mises si volontiers à la disposition du roi fut Mlle Menneville :

Cachez-vous, filles de la reine,
Car Menneville est de retour,
Petite,
Car Menneville est de retour,
Mamour.

L'initiatrice du roi aurait été Catherine Bellien, dame de Beauvais, dite « Catau la borgnesse » ; créature de beaucoup d'esprit, écrit Saint-Simon, d'une grande intrigue, fort audacieuse et qui était plus que galante, et à qui tout le monde faisait d'autant plus la cour, qu'elle s'était bien mise avec le roi, dont elle passait pour avoir eu le pucelage. Je l'ai encore vue vieille, chassieuse et borgnesse à la toi-

lette de Mme la dauphine de Bavière, où toute la cour lui faisait merveille, parce que de temps en temps elle venait à Versailles où elle causait toujours en particulier avec le roi qui avait conservé beaucoup de considération pour elle. »

Le géographe qui, dans l'HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES, nous a dressé la *carte du pays de la Braquerie* (voir notre premier volume), nous décrit comme suit « la petite ville de BEAUVAIS sur la Carogne, dans un fond où l'on ne voit le jour qu'à demi et dont les bâtiments sont très désagréables. Elle a eu néanmoins des gens de très grande condition pour gouverneurs, entre autres, un commandeur de Malte qui y a laissé une belle infanterie. On ne s'étonnera point que des gens de naissance et de mérite se soient arrêtés en un si méchant logis, quand on saura que ç'a été le principal passage pour aller à la ville de Donna-Anna — *Anne d'Autriche* — où tout commerce se faisait durant que l'on bâtissait le fort Louis — *Louis XIV.* — Depuis que ce fort est entré dans ses droits, la ville de Beauvais n'eut plus aucun gouverneur de marque, mais des gens de basse étoffe et inconnus que la ville y entretient quoiqu'elle ne vaille plus la dépense. »

Même vieille, elle n'avait pas « désarmé » si l'on en croit le *chansonnier de Maurepas* :

Si la Beauvais baise à cent ans,
Pourquoi ces jeunes dames
Pleines de jeunesse et d'appas,
Pourquoi ces jeunes dames
Ne baiseraient-elles pas ?

Deux années après cette première aventure, Louis XIV aurait « attrapé » ce qu'alors on appelait une « galanterie » et ce que la médecine actuelle nomme scientifiquement une « blennorrhagie ». « La garde qui veille aux barrières du Louvre n'en défend point nos rois » a dit respectueusement le poète. Voir docteur *Cabanès*, dans le Cabinet secret de l'Histoire, 1re série, Albin-Michel, éditeur : *Un péché de jeunesse de Louis XIV.*

En cette même année 1655, le poète Benserade, dans son Ballet de plaisirs, *dansé par Sa Majesté*, faisait dire au roi qui « représentait un débauchez », c'était, tout au moins, hardi :

Quel spectacle pour nous
Et d'où peut procéder en vous
Les changements qu'on y remarque ?
Sur quelle herbe avez-vous marché ?
Quoi ? Faut-il qu'un si grand monarque
Devienne un si grand débauché ?

C'est l'ordre que vos jeunes ans
S'attaquent aux sujets plaisants
Et qu'ils ne demandent qu'à rire ;
Mais ne soyez point emporté ;
Evitez la débauche, sire.
Passe pour la fragilité.

Il n'est ni censeur, ni régent
Qui ne soit assez indulgent
Aux vœux d'une jeunesse extrême,
Et pour embellir votre cour
Qui ne trouve excusable, même,
Que vous ayez un peu d'amour.

Mais, d'en user comme cela
Et de courir par-ci, par-là
Sans vous arrêter à quelqu'une,
Que tout vous soit bon, tout égal,
La blonde autant que la brune,
Ha! Sire, c'est un fort grand mal.

Et maintenant, d'après *Saint-Simon ;* d'après les *Mémoires* du temps; d'après l'*Histoire amoureuse des Gaules*, peignons seulement en quelques traits rapides et qui n'appuieront pas, alors, outre mesure ces quelques maîtresses passagères de Louis XIV, ardemment convoitées ou réellement possédées, et dans l'ensemble, ne se jalousant pas trop l'une l'autre. N'est ce pas Mlle des Adrets qui complaisamment ouvrait à Louis XIV la porte de l'appartement où couchaient les filles d'honneur de Madame la nuit, où le roi allait cueillir les prémisses de la Fontange?

≈ On a souvent confondu Mlle de La Motte-Argencourt avec Mlle de La Motte-Houdancourt : l'une et l'autre furent aimées du roi, et Mlle La Motte-Argencourt la première. « Elle n'avait — Mémoires *de Mme de Motteville* — ni une éclatante beauté, ni un esprit fort extraordinaire ; mais toute sa personne

était fort aimable. Sa peau n'était ni fort délicate, ni fort blanche, mais ses yeux bleus et ses cheveux blonds, avec la noirceur de ses sourcils et le brun de son teint, faisaient un mélange de douceur et de vivacité si agréables, qu'il était difficile de se défendre de ses charmes.

« Comme, à considérer les traits de son visage, on pouvait dire qu'ils étaient parfaits, qu'elle avait un très bon air et une fort belle taille, qu'elle avait une manière de parler qui plaisait et qu'elle dansait admirablement bien, sitôt qu'elle fut admise à un petit jeu où le roi se divertissait quelquefois le soir, il sentit une si violente passion pour elle que le ministre en fut inquiet... »

La pauvre fille qui résista toujours, encore que sa famille eût voulu la lui vendre, prit le voile dans le couvent des filles Sainte-Marie de Chaillot. C'est elle que vise le couplet du fameux *Alleluia* :

La Mothe disait l'autre jour
A Richelieu : Faisons l'amour,
Embrassons-nous, et cætera.
Alleluia.

« Marie-Louise de Laval, fille d'Urbain de Laval, marquis de Lesay, et de Françoise de Sesmaisons, épousait en 1683 le marquis de Biran devenu depuis duc de Roquelaure.

« Roquelaure, dit Saint-Simon, eut peu après son retour de la guerre une petite audience du roi pour se justifier de sa négligence à garder les lignes, de

sa fuite et de tout le désordre qui s'en était suivi. Le roi, épris de Mlle de Laval, fille d'honneur de Mme la Dauphine, la maria à Biran, fils de Roquelaure, duc à brevet, moyennant un autre brevet de duc pour lui. On n'oubliera guère le bon mot qui lui échappa en nombreuse compagnie à la naissance de sa fille aînée : « Mademoiselle, dit-il, soyez la bienvenue, je ne vous attendais pas sitôt. » En effet, elle ne s'était pas fait attendre. C'était un plaisant de profession, qui, avec force bas comique, en disait quelquefois d'assez bonnes et jusque sur soi-même, comme on le voit ici. Le roi eut toujours de la considération et de la distinction pour Mme de Roquelaure, née aussi plus que personne que j'aie connu pour cheminer dans une cour... »

≈ *Bonne de Pons, marquise d'Heudicourt*. Voici comment elle nous est décrite dans la Carte du pays de Braquerie : « Il y eut longtemps dans la place de *Pont-sur-Carogne* deux gouverneurs de fort différente condition en même temps, et qui, cependant, vivaient dans la meilleure intelligence du monde. La fonction de l'un — *le duc de Guise* — était de pourvoir à la subsistance de la ville ; et celle de l'autre — *Malicorne, écuyer du duc de Guise* — était de pourvoir au plaisir. Le premier y a presque ruiné sa maison ; et l'autre y a fort altéré sa santé. Cette place eut depuis un grand commerce en Flandre — où s'était réfugié Mlle de Pons ; — elle est, maintenant, une république. »

« Le jeudi 24 février 1709, écrit Saint-Simon, la

cour fut délivrée d'une manière de démon domestique, qui mourut vers les huit heures et demie du matin à Versailles. Son intime liaison avec Mme de Maintenon dura toute sa vie. Elle était devenue vieille et hideuse ; on ne pouvait avoir plus d'esprit ni plus agréable, ni savoir plus de choses, ni être plus plaisante, plus amusante, plus divertissante sans vouloir l'être. On ne pouvait aussi être plus gratuitement, plus continuellement, plus désespérément méchante, par conséquent plus dangereuse, dans la privance la plus familière dans laquelle elle passait sa vie avec Mme de Maintenon, avec le roi ; tout aussi, faveur, grandeur, places, ministres, enfants du roi, même bâtards, tout fléchissait le genou devant cette mauvaise fée, qui ne savait que nuire et jamais servir. Mme la Duchesse était fort bien avec elle et sut toujours s'en servir. Son appartement était un sanctuaire où n'était pas admis qui voulait. Mme de Maintenon, qui ne la quitta point durant sa maladie, et qui la vit mourir, en fut extrêmement affligée ; elle et le roi y perdirent beaucoup de plaisir ; et le monde, aux dépens de qui elle le donnait, y gagna beaucoup, car c'était une créature sans âme.

« Son mari en tirait parti le bâton haut, sans presque vivre avec elle, mais il s'en était fait craindre. C'était un vieux vilain, fort débauché et horrible, qui était souffert à cause d'elle, et [ils] ne laissaient pas de se tourmenter l'un l'autre. Il était gros joueur, le plus fâcheux et le plus emporté, et toujours piqué et furieux. C'était un plaisir de le voir couper à

Marly, au lansquenet, et faire de brusques reculades de son tabouret à renverser ce qui l'importunait derrière, et leur casser les jambes; d'autres fois cracher derrière lui au nez de qui l'attrappait.

« Sa femme, avec tout son esprit, craignait les esprits jusqu'à avoir des femmes à gages pour la veiller toutes les nuits. Cette folie alla au point de mourrir de peur d'un vieux perroquet qu'elle perdit après l'avoir gardé vingt ans. Elle en redoubla d'*occupées*, c'était le nom qu'elle donnait à ses veilleuses. Son fils, qui n'était point poltron, avait la même manie, jusqu'à ne pouvoir être jamais seul le soir ni la nuit dans sa chambre... »

En bons termes avec Mme de Maintenon, la marquise d'Heudicourt ne pouvait être qu'en mauvais termes avec Mme de Montespan; oubliant l'immense service qu'un jour elle lui rendait, service qui faisait sa retentissante fortune. « La première fois que le roi la vit en particulier, ce fut par une surprise à laquelle elle ne s'attendait pas elle-même. Mme d'Heudicourt couchait toujours avec elle, et, un soir que Mme de Montespan était couchée la première, Mme d'Heudicourt, qui était dans la confidence du roi, sortit de la chambre où le roi entrait déguisé en Suisse de M. de Montausier. — V. *Lair*, La Vallière et la jeunesse de Louis XIV, pp. 206-207. »

Cette Bonne de Pons, marquise d'Heudicourt, aurait, aux temps de sa beauté, failli remplacer La Vallière. En effet, *Mme de Caylus* nous dit dans ses Souvenirs :

« Mlle de Pons et Mlle d'Aumale, depuis la maréchale de Schomberg, avaient aussi leurs amants déclarés, sans que la réputation de cette dernière ait reçu la moindre atteinte ; et, si l'on a parlé différemment de Mme d'Heudicourt, c'est qu'on ne regardait pas, alors, un amour déclaré, qui ne produisait que des galanteries publiques, comme des affaires dont ont se cache et dans lesquelles on apporte du mystère... Mlle de Pons ne put paraître à la cour sans que ses agréments et sa beauté y fissent du bruit. Le roi ne la vit pas avec indifférence, et balança même quelque temps entre Mme de La Vallière et elle... »

≈ Françoise Angélique de La Motte-Houdancourt fut la deuxième femme du duc d'Aumont. « La duchesse douairière d'Aumont mourut le jour de Pâques 1711, assez brusquement, dit Saint-Simon, à soixante et un ans, veuve depuis sept ans, et peu regrettée dans sa famille. Elle était sœur aînée des duchesses de Ventadour et de La Ferté, et n'eut d'enfants que le duc d'Humières. C'était une grande et grosse femme, qui avait eu plus de grande mine que de beauté ; impérieuse, méchante, difficile à vivre, grande joueuse, grande dévote à directeurs. Elle avait été fort du grand monde et de la cour, où elle ne paraissait plus depuis beaucoup d'années ; elle était riche et fut très attachée à son bien. Le roi lui donnait dix mille livres de pension. Il envoya un gentilhomme ordinaire faire compliment aux ducs d'Humières et d'Aumont, et aux duchesses de Ventadour, La Ferté, Aumont et d'Humières... »

Charlotte-Éléonore-Madeleine de La Motte-Houdencourt, duchesse de Ventadour. « C'était, dit Primi Visconti, dans ses MÉMOIRES SUR LA COUR DE LOUIS XIV, une beauté si pure que je ne saurais en donner l'idée ; une grande blonde sans beaucoup d'esprit, mais douce, un peu grasse et légèrement penchée. Elle a un grand talent de musicienne et touche du clavecin, de la basse viole et de divers autres instruments. Elle a la réputation d'être sage, avec un mari laid, bossu, mal bâti, difforme » : un mari que n'épargnèrent point les railleuses chansons du temps.

De l'objet le plus bizarre,
Du corps le plus contrefait
J'entreprendrai le portrait
Si mon pinceau ne s'égare.
Je n'en dirai pas le nom,
Sa bosse vous le déclare.
Je n'en dirai pas le nom ;
Or, écoutez ma chanson.

De la bouche de ce faune,
D'un gnome le rejeton,
Il coule sur son menton
Une bave épaisse et jaune ;
Je n'en dirai pas le nom.
Sa maison est à Charonne
Je n'en dirai pas le nom.

Il est parent d'un grand prince ;
Son père, jusqu'à la fin,
Quoique d'un esprit fort mince,
Gouverna le Limosin.

Je n'en dirai pas le nom.
Son titre est dans la province,
Je n'en dirai pas le nom.

Sa femme, par sa prudence,
L'a quitté depuis vingt ans,
N'a souffert que trop longtemps
Son importune présence;
Je n'en dirai pas le nom,
Elle a soin des fils de France;
Je n'en dirai pas le nom.

⁂ Anne-Lucie de La Motte-Houdancourt. « On remarquait une des filles d'honneur de la reine « assez belle pour pouvoir faire naître de grandes passions », assez froide, assez maîtresse de son esprit pour ne point sacrifier à l'amour tous les bénéfices de la faveur royale. Quelqu'un qui n'était pas son ennemi l'a caractérisée par ces mots: « Quoique ce ne fût pas une beauté éclatante, elle avait ôté des amants à la célèbre Menneville. Elle s'appelait Anne-Lucie de La Mothe-Houdencourt... Il suffisait alors que le roi parlât plus d'une fois à une jeune personne pour qu'on se tînt à distance. Les courtisans retiraient très humblement ou leur amour ou leur prétention pour ne plus offrir que des respects. Grammont voulant se conserver un caractère de singularité, agit tout au rebours ; il n'avait jamais songé à La Mothe, mais dès qu'il la vit honorée de l'attention de son maître, il la crut digne de la sienne. Amoureux incommode, il fut dénoncé par la belle et s'aperçut bientôt, « que si l'amour rend les conditions égales, ce n'est pas entre rivaux »

Louis, sans y mettre autrement de délicatesse, envoya son rival en exil. Resté seul, il agissait à la cavalière, grimpant sur les toits, courant sur les gouttières voisines de la chambre de la belle. Il lui parlait au travers d'une cloison mal jointe. C'était très romanesque. Le château neuf de Saint-Germain, où était Anne-Lucie, ouvrage admirable sinon solide, se prêtait à ces expéditions galantes. « La Vallière eut des désespoirs inconcevables et des jalousies, mais le roi, qui était animé par les résistances de La Mothe, ne laissait pas de la voir toujours. » Voilà le jeune homme en pleine folie.

« Mme de Navailles, qu'on a souvent représentée avec des façons de duègne rébarbatives, était alors âgée de trente-cinq ans, très spirituelle, aussi agréable, à voir qu'à entendre, honnête, fidèle à son devoir et vigilante. C'est cette vigilance qu'on espérait mettre en défaut à Saint-Germain. Plusieurs fois Mme de Navailles essaya de faire comprendre qu'on ne devait pas chasser sur les domaines confiés à sa garde. Louis tantôt la félicitait sur sa belle défense, tantôt l'invitait rudement à y mettre un terme. Très perplexe, la duchesse profita d'un voyage de la reine mère à Paris pour consulter un casuiste, Me Joly. Cet ecclésiastique lui conseilla de résister au roi, dût-elle tomber en disgrâce. Donné sans hésitation, ce conseil fut suivi comme il était donné. Les circonstances d'ailleurs devenaient pressantes. A peine revenue, l'honnête dame apprenait qu'on avait vu des hommes, ne ressemblant en rien à des voleurs, courir sur les

toits du côté des chambrettes des demoiselles d'honneur. Le lendemain, elle fit murer des portes, forger des grilles ; grilles solides, il ne fallut pas moins de quarante à cinquante suisses pour les monter. On les posa sans retard, et la dame dormit tranquille. A son réveil les grilles étaient redescendues. Quel événement ! On en parla toute la journée. Louis s'étonna plus que personne de ce déplacement extraordinaire. Au dîner, il n'épargna pas les plaisanteries à Mme de Navailles. Le futur grand roi joue au séducteur, au coureur d'aventures, et se met à l'école libertine de Roquelaure.

« Cependant la conspiration touchait au but. La Motte, prête à se rendre, ne posait plus qu'une condition, une seule, le renvoi de La Vallière. Elle se crut même assez forte pour insister avec effronterie, pour jeter au nez du roi des pendants d'oreille, en lui criant : « Je ne me soucie ni de vous ni de vos pendants, puisque vous ne voulez pas quitter La Vallière. » Mais ceux-là même qui ne pouvaient approuver la conduite du souverain, préféraient de beaucoup la jeune maîtresse de Louis à cette intrigante Houdancourt. La reine mère sut que les lettres si pathétiques de la coquette étaient rédigées par deux personnes aux ordres de Mme de Soissons, et « qu'on en devait écrire une pour l'éloignement de La Vallière ». Elle en dit les propres termes à son fils, « et lui fit voir qu'il était dupé par la comtesse de Soissons. » Entre toutes les offenses, celles-là touchaient particulièrement le roi, qui prenaient une

forme de mystification. Le soir, quand la comtesse remit la soi-disant lettre de La Motte, Louis trouva ce qu'on lui avait annoncé. Quelque peu honteux, il brûla l'épître, et dès lors Mlle de La Motte n'exista plus pour lui. De son côté, cette jeune coquette, faisant bon visage à mauvaise chance, affecta de prendre vis-à-vis de toutes les autres femmes des airs de vestale; vestale attendant un mari, car cette inconsolable finit par épouser le marquis de la Vieuville. — Lair, *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV.* »

Pour les duchesses de la Vieuville, d'Aumont, de Ventadour, celle-ci gouvernante de Louis XV, on peut lire, mais avec la plus extrême réserve, évidemment, en ce qui concerne leurs aventures d'amour : *Les fausses prudes — Les amours de Monseigneur le Dauphin, — La France devenue italienne,* dans t. II et III de *l'Histoire amoureuse des Gaules.*

≈ Catherine-Charlotte de Gramont, duchesse de Monaco. « Je suis d'avis que la duchesse de La Vallière a toujours bien aimé le roi ; la Montespan l'a aimé par ambition, la Soubise par intérêt, et la Maintenon par l'un et l'autre motif. La Fontange l'a beaucoup aimé aussi, mais en héroïne de roman ; elle était terriblement romanesque. Ludre l'a aussi aimé, mais cet amour a bientôt passé. Pour Mme de Monaco, je ne voudrais pas mettre la main au feu qu'elle n'ait pas couché avec le roi. Pendant que le roi étai amoureux d'elle, Lauzun tomba pour la première fois en disgrâce ; il avait une affaire réglée avec sa

cousine, Mme de Monaco, et lui avait défendu de voir le roi, et une fois qu'elle était assise par terre et qu'elle entretenait le roi, Lauzun qui, en sa qualité de capitaine des gardes, se trouvait dans la chambre, fut saisi d'une telle jalousie qu'il ne put se contenir et que, faisant semblant de passer, il marcha si rudement sur la main que Mme de Monaco avait appuyée contre terre qu'il faillit l'écraser; le roi par là remarqua la chose, le réprimanda ; Lauzun répondit avec arrogance ; alors il fut envoyé, pour la première fois, à la Bastille. *Lettre de la Princesse Palatine* 16 *juillet* 1716. »

Louis XIV avait d'ailleurs à se venger du mauvais tour que lui avait joué Lauzun. Il avait appris par Bontemps, alors premier valet du roi et mort gouverneur de Versailles, qu'un rendez-vous était pris entre le monarque et Mme de Monaco. Bontemps devait « conduire Mme de Monaco, par les derrières, à Saint-Germain ». Mais Mme de Monaco devait compter avec une de ses femmes, qui couchait dans son antichambre et avait dû la mettre de moitié dans son secret. Ce fut cette femme de chambre qui prévint Lauzun du rendez-vous. L'on était convenu qu'à deux heures le roi trouverait, en passant le long du corridor de l'appartement de Mme de Monaco, la clef que la femme de chambre aurait le soin de laisser sur la porte. Lauzun paya magnifiquement l'avis, exigeant seulement que la clef fût sur la porte dès une heure du matin. Le petit escalier dérobé qui conduisait chez Mme de Monaco donnait également ac-

cès à un « privé » derrière le cabinet du roi. Lauzun qui pénétrait partout, enfila le corridor, dès que le monde lui parût couché, ferma la porte à double tour, prit la clef et s'alla enfermer dans le privé, l'œil au trou de la serrure. Vers les deux heures du matin, comme il était convenu, Bontemps amena le roi, mais ce fut en vain qu'il chercha la clef. Vainement Bontemps fouilla ses poches. Vainement un colloque s'engagea à travers la porte; chuchotements suivis au vol par Lauzun qui, l'oreille aux aguets, jouissait de sa malice avec un plaisir infini. La clef perdue amena des réquisitions sans nombre et ne se retrouva plus... Voir *Albert Savine*, LE BEAU LAUZUN. Michaud, Paris, 1909.

«... Le grand Alexandre (Louis XIV), tout élevé qu'il était par-dessus les autres hommes, n'était pas d'une autre humeur ni d'un autre tempérament que les hommes du commun. Quoiqu'il aimât passionnément Mme de La Vallière, il se sentait épris quelquefois de la beauté de quelques dames et était bien aise de satisfaire son envie. Il était dans ces sentiments pour la princesse de Monaco dont Lauzun possédait les bonnes grâces ; et comme M. de Lauzun se croyait capable, à cause de ses grandes qualités que j'ai remarquées, de conserver l'amitié de la princesse de Monaco et de se mettre bien dans le cœur de Mme de Montespan, il défendit à la princesse de Monaco, qui lui avait découvert la passion du grand Alexandre, d'y répondre aucunement — (*se rappeler Lauzun surveillant le roi*, *dans le corridor*, *par la*

lucarne du « privé ») — et la menaça, s'il s'apercevait du contraire, de la perdre de réputation dans le monde. Ces menaces, au lieu de plaire à la princesse de Monaco, lui firent penser à sortir de la tyrannie qu'il voulait exercer sur elle ; et prenant en même temps les mesures avec le grand Alcandre, ce qu'elle n'avait point fait auparavant, elle le fit résoudre d'envoyer M. Lauzun à la guerre, où il avait une grande charge. Ainsi le grand Alcandre ayant dit à M. de Lauzun qu'il se tînt à partir dans deux ou trois jours, M. de Lauzun demeura tout surpris à cette nouvelle ; et en devinant la cause aussitôt, il dit au grand Alcandre qu'il n'irait point à l'armée à moins qu'il ne lui en donnât le commandement ; qu'il voyait bien cependant pourquoi il voulait l'y envoyer ; que c'était pour jouir paisiblement de sa maîtresse pendant son absence ; mais qu'il ne serait pas dit qu'on le trompât si grossièrement, sans qu'il fît voir, du moins, qu'il s'apercevait qu'on le trompait ; que cette action était d'un perfide plutôt que d'un grand prince, tel qu'il l'avait toujours estimé ; mais qu'il était bien aise de le connaître, afin de ne s'y pas tromper dorénavant.

« Quoique le grand Alcandre eût toujours accoutumé de parler en maître, et que personne n'eût osé, jusque-là, lui faire aucun reproche, il ne laissa pas d'écouter M. de Lauzun jusqu'au bout. Mais voyant que sa folie continuait de plus en plus, toujours, il demanda froidement s'il extravaguait, et s'il se souvenait bien qu'il parlait à son maître, et à celui qui

pouvait l'abaisser en aussi peu de temps qu'il l'avait élevé. M. de Lauzun lui répondit qu'il savait aussi bien que lui tout cela ; qu'il savait bien encore que c'était à lui seul qu'il était redevable de sa fortune, n'ayant jamais fait sa cour à aucun ministre, comme tous les autres grands du royaume ; mais que tout cela ne l'empêchait pas de lui dire ses vérités. Et continuant sur le même ton, il allait dire encore quantité de choses ridicules et extravagantes, quand le grand Alcandre le prévint, lui disant qu'il ne lui donnait que vingt-quatre heures pour se résoudre à partir, et que s'il ne lui obéissait pas, il verrait ce qu'il aurait à faire. L'ayant quitté après ce peu de paroles, M. de Lauzun entrait en un désespoir inconcevable, et comme il attribuait tout ce qui venait d'arriver à l'intelligence que la princesse de Monaco commençait d'avoir avec lui, il s'en fut chez elle, et, ne l'ayant pas trouvée, il cassait un grand miroir, comme s'il eût été bien vengé par là. La princesse de Monaco s'en plaignit au grand Alcandre, qui lui répondit que c'était un fou dont elle allait être assez vengée par son absence ; qu'il en avait souffert, lui-même, des choses surprenantes, mais qu'il lui pardonnait tout cela, considérant bien qu'il devait être au désespoir de perdre les bonnes grâces d'une dame qui avait autant de mérite qu'elle en avait.

« Au bout de vingt-quatre heures, il demandait à M. de Lauzun à quoi il était résolu ; à quoi ayant répondu que c'était à ne point partir, s'il ne lui donnait le commandement de l'armée, le grand Alcandre se

mit en colère contre lui, et le menaça tout de nouveau de le réduire à un tel état, qu'il aurait lieu de se repentir de l'avoir poussé à bout. Mais M. de Lauzun, n'en devenant pas plus sage pour toutes ces menaces, lui répondit que tout le mal qu'il lui pouvait faire était de lui ôter la charge de général des dragons qu'il lui avait donnée, et que, comme il l'avait bien prévu, il en avait la démission dans sa poche. Il la tira en même temps et la lui jeta sur une table, auprès de laquelle il était assis ; ce qui fâcha tellement le grand Alcandre qu'il l'envoya, à l'heure même, à la Bastille.

« Mme de Montespan, ayant appris son malheur, fut ravie du retardement qu'elle avait apporté à son intrigue ; et ne se mit pas beaucoup en peine de le consoler, croyant qu'après sa folie, dont on commençait à parler dans le monde, il n'y aurait plus de retour pour lui aux bonnes grâces du grand Alcandre. Cependant sa disgrâce ne dura pas si longemps qu'on se l'était imaginé, car le grand Alcandre n'ayant pas trouvé dans la possession de la princesse de Monaco assez de charmes pour le retenir, n'eut pas plutôt passé sa fantaisie qu'il pardonna à M. de Lauzun qui revint à la cour avec plus de crédit que jamais ; dont néanmoins chacun demeura assez étonné, ne croyant pas que, de l'humeur dont était le grand Alcandre, il dût jamais oublier le manque de respect qu'il avait eu pour lui...

« La princesse de Monaco, ayant ainsi perdu son amant et n'ayant fait que tâter, s'il faut ainsi dire,

du grand Alcandre, elle chercha à s'en consoler par la conquête de quelque autre. Mais, comme son tempérament ne la rendait pas cruelle, et que son appétit ne lui permettait pas, d'ailleurs, de se contenter d'un seul, elle tenta tant de hazards qu'elle y succombait, à la fin. Un page, beau et bien fait, mais qui courait tout Paris, à la manière des pages, lui ayant plu, elle voulut voir si elle s'en trouverait mieux que de quantité de gens de qualité dont elle avait essayé jusque-là. Celui-ci s'étant trouvé malade, il lui communiqua sa maladie, dont ne se faisant pas traiter assez promptement, elle mourut dans les remèdes, faisant voir par sa mort quelle appréhension doivent avoir celles qui l'imitent dans ses débauches.

« Les parents de la princesse de Monaco cachèrent avec grand soin la nature de sa maladie ; mais Monsieur, frère du grand Alcandre, qui aurait eu quelque commerce avec elle, quoique de peu de durée, et qui, pour récompense de ses services et pour ceux qu'elle avait rendus au chevalier de Lorraine, lui avait donné la charge de surintendante de la maison de sa femme, craignit d'être enveloppé dans son malheur. Il n'eut point de repos jusqu'à ce qu'il eût assemblé quatre personnes des plus habiles dans ce genre de maladie, pour savoir s'il n'y avait rien à craindre pour lui. Ils l'assurèrent que non : ce qui remit son esprit entièrement et lui fit oublier cette personne dont il avait peur de se souvenir malgré lui... *Les fausses prudes ou les amours de*

Mme de Brancas et autres dames de la cour; dans t. II, pp. 365-368, éd. Boiteau-Livet, HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES. »

Le 20 juin 1678, Mme de Sévigné écrivait : Mme de Monaco est partie de ce monde avec une contrition fort équivoque et fort confondue avec la douleur d'une cruelle. Elle a été défigurée avant que de mourir. Son dessèchement a été jusqu'à outrager la nature humaine, par le dérangement de tous les traits de son visage. La pitié qu'elle faisait n'a jamais pu obliger personne de faire son éloge. Et Bussy de répondre, peu charitablement : « La maladie dont Mme de Monaco est morte, lui a fait faire pénitence. »

≈ Olympe de Piennes de Brouilly, née en 1661, fille du marquis de Piennes, épousait en 1690 Louis d'Aumont, marquis de Villequier. « ... Après Pâques le roi alla à Saint-Cloud, sous prétexte de faire plaisir à Monsieur, mais on chuchotait que c'était pour faire la cour à Mlle de Piennes, grande, belle et riche héritière qui, dans le ballet du carnaval, avait rendu tous les courtisans amoureux et jusqu'au duc de la Ferté qui, pour elle, a abandonné la crapule, les mauvais lieux et les mauvaises compagnies; et de gros et gras est devenu maigre par amour, mince et honnête homme. Mais le duc perdait son temps, car il était marié et la jeune fille était gâtée par l'amour de tous. Elle ne se laissait toucher par personne et ne voulait écouter ni ducs ni princes, même pour le mariage. Étant allée avec ses sœurs cadettes

et sa tante à Saint-Cloud, chez Mme de Maintenon, qui avait coutume de lui faire des caresses, elle y trouva préparée une somptueuse collation. Le roi monta à ce moment. Mme de Maintenon maudit la Cour et joua fort bien la comédie, comme si le roi n'avait pas été du complot. Le roi, dès qu'il fut entré, quitta sa gravité et, faisant le galant, il servit la demoiselle, puis l'entraînait à une fenêtre pour lui parler. La tante était avec les sœurs retenue par les attentions de Mme de Maintenon; mais la vieille, trouvant le temps long, demanda son carrosse pour Paris, et ne voulut plus que sa nièce allât à la cour. Quelques semaines plus tard, la cour s'étant rendue à Versailles, un valet de pied de la reine vint chercher la jeune fille à Paris, mais elle allait à Versailles le matin et en revenait le soir... *Primi Visconti*, MÉMOIRES SUR LA COUR DE LOUIS XIV. »

≈ Marie-Isabelle de Ludres, dite *la Belle de Ludre*, 1648-1725; fille de Jean IV de Ludre. Dès 1662, Charles IV de Lorraine, fort épris, faisait célébrer ses fiançailles avec elle, mais l'abandonnait en 1665 pour Mlle d'Apremont. Étant allée à la cour de France, elle devint tout d'abord, en 1670, dame d'honneur de la reine et, alors, eut de nombreux adorateurs. Alors qu'elle fut ensuite dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, « elle eut des relations avec le roi »; mais sans grand dommage pour Mme de Montespan qui l'appelait « le haillon ». Elle se retirait au couvent des Saintes-Maries, du faubourg Saint-Germain, puis dans un couvent de Nancy.

« Mme de Ludres, qui fut la maîtresse du roi, était une fort belle femme; elle était fille d'honneur de ma devancière (*Henriette d'Orléans*)...lorsque la chambre des filles d'honneur fut cassée, Monsieur reprit les deux demoiselles qui avaient passé de chez lui chez le roi : Mlles de Ludres et de Dampierre. Mlle de Ludres avait le titre de Madame parce qu'elle était chanoinesse en Lorraine. Le roi ne s'était pas soucié de cette belle tant qu'elle fut auprès de la reine, il en devint épris lorsqu'elle fut près de moi. Son règne a duré deux ans. La Montespan fit prévenir le roi que Ludres avait des dartres sur le corps, qui étaient la suite du poison que Mme de Cantecroix lui avait fait prendre dans sa première jeunesse, lorsqu'elle n'avait que douze à treize ans, parce que le vieux duc de Lorraine, Charles IV, était si fort amoureux de cette enfant qu'il voulait l'épouser. Le poison fit éruption et la couvrit de taches depuis la tête jusqu'aux pieds. Le mariage fut ainsi empêché. Elle fut assez bien soignée pour sauver sa figure, mais de temps en temps elle a encore des attaques de son mal. Elle a maintenant soixante-dix ans et elle est encore belle. Elle a les plus beaux traits qu'on puisse voir, mais une voix désagréable : elle grasseye horriblement. C'est une bonne personne qui s'est convertie, ne pense qu'à bien élever ses nièces et s'ôte le pain de la bouche pour les enfants de son frère. Elle est à Nancy, dans un couvent d'où elle sort quand elle veut. Elle a une pension du roi, et ses nièces aussi... *Lettre de la Princesse Palatine*, 3 septembre 1718. »

Parmi ceux qui se disputèrent ses bonnes grâces, on cite Villeroi, Vendôme, Voiture, Benserade, le chevalier de Sévigné; on voit que les adorateurs, furent-ils tous heureux, ne lui firent point défaut.

La Vallière était du commun,
La Montespan était de la noblesse,
La Ludre était chanoinesse.
Toutes trois ne sont que pour un :
C'est le plus grand des potentats
Qui veut assembler les États.

*
* *

≈ Anne de Rohan-Chabot, mariée en 1663 au prince de Soubise. Voici ce qu'en écrit Saint-Simon. « Dame du palais et une fois à la cour, sa beauté fit le reste. Le roi ne fut pas longtemps sans en être épris. Tout s'use ; l'humeur de Mme de Montespan le fatiguait au plus fort même de sa faveur : il avait eu des passades ailleurs et lui avait même donné des rivales. Celle-ci sut bien se conduire : Bontemps, — le valet de chambre du roi, — porta les paroles; le secret extrême fut exigé, et la frayeur de Mme de Soubise fort exagérée. La maréchale de Rochefort, accoutumée au métier, fut choisie pour confidente : elle donnait des rendez-vous chez elle, où Bontemps les venait avertir, et toutes deux, bien seules et bien affublées, se rendaient par des derrières chez le roi. La maréchale de Rochefort m'a conté qu'elle avait pensé mourir une fois d'embarras ; il y eut du mécompte,

Bontemps arriva mal à propos : il fallut, sous divers prétextes, se débarrasser de la compagnie qu'on avait laissé entrer parce qu'on ne comptait sur rien, ce jour-là ; et toutefois garder Mme de Soubise pour la conduire après où elle était attendue et ne pas faire perdre du temps à un amant dont toutes les heures étaient compassées. Au bout d'un temps assez considérable, le pénétrant courtisan s'aperçut, mais ne se le dit qu'à l'oreille, et d'oreille en oreille, personne n'en douta plus. Monsieur de Soubise instruit à l'école de son père et d'un frère aîné infiniment plus âgé que lui, ne prit pas le parti le plus honnête, mais le plus utile; il se tint toute sa vie rarement à la cour, se renferma dans le gouvernement de ses affaires domestiques, ne fit jamais semblant de se douter de rien et sa femme évita avec grand soin tout ce qui pouvait trop marquer ; mais assidue à la cour, imposant à tout ce qui la composait, dominant les ministres, et ayant tant qu'elle voulait des audiences du roi dans son cabinet quand il s'agissait de grâces ou de choses qui devaient avoir des suites, afin qu'il ne parût pas qu'elle les eût obtenues dans des moments plus secrets, elle se mettait toute habillée, aux heures publiques de la cour, à la porte du cabinet. Dès que le roi l'y voyait, il allait toujours à elle, avec un air plus qu'ouvert, mais en quelque sorte respectueux. Si ce qu'elle voulait dire était court, l'audience se passait ainsi à l'oreille, devant tout le monde ; s'il y en avait pour plus longtemps, elle demandait d'entrer. Le roi la menait dans le fond du premier

cabinet joignant la pièce où était tout le monde. Les battants de la porte du cabinet demeuraient ouverts jusqu'à ce qu'elle sortît de ce même côté et de celui des autres cabinets; et cela s'est toujours passé de la sorte. Mais le plaisant c'est que ces portes ne demeuraient ouvertes que pour elle, et se fermaient toujours quand le roi donnait audience à d'autres dames. Elle écrivait très souvent au roi et de Versailles à Versailles, le roi lui répondait toujours de sa main; et c'est Bontemps ou Blouin qui les rendaient au roi et faisaient passer ses réponses. C'est de la sorte qu'elle fit M. de Soubise prince par degrès et par occasions, et que peu à peu elle en obtint tout le rang....»

Saint-Simon se trompe; c'est en 1667, c'est-à-dire bien avant la faveur de sa femme, que la principauté avait été érigée à nouveau pour M. de Soubise; et ici ne calomnie-t-il pas et le mari « un fort brave homme et bon lieutenant-général, dont la vie fut toute au dedans à l'application de ses affaires domestiques, ne s'inquiétant point de la cour » et la femme dont la beauté put éblouir le roi mais qui fut de celles qui lui résistèrent et que l'on compte : Mlle de Guercheville, Mlle d'Elbeuf, depuis princesse de Vaudemont ; Mlle de Qoussy, depuis duchesse d'Aumont ; et enfin cette princesse de Soubise.

Saint-Simon, outre sa haine de duc et pair contre les Rohan et leur « princerie », ne parle de la princesse de Soubise que d'après ce que racontait Mme de Rochefort, « suivante et servante des maî-

tresses du roi l'une après l'autre, en même temps et qui passait ensuite sa vieillesse à rappeler les intrigues et les rendez-vous où elle avait joué le rôle d'entremetteuse » ; en outre, n'est-il pas à remarquer que la princesse de Soubise s'est entre tant de si nombreuses et si titrées « haultes » pécheresses montrée absolument rebelle au roi, dans ces pamphlets, de fond véritable sous leurs apparentes et nécessaires broderies, qui forment l'HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES ? N'est-ce-pas un brevet de loyale fidélité conjugale ?

Voici, d'abord, ce que nous lisons dans : *La France galante, sur les derniers dérèglements de la cour.*

«... Le roi, qui est d'une complexion amoureuse, ne peut voir une belle sans concevoir d'abord de l'amour pour elle. Mme de Soubise, qui a beaucoup de charmes et d'agréments, eût l'honneur de plaire à Sa Majesté (*disons ici, qu'alors âgée de 24 ans, elle avait déjà trois enfants des dix qu'elle donnait à son mari*). Mais, comme cette dame est d'une vertu exemplaire, et avait reconnu depuis quelque temps, au langage muet des yeux de ce monarque, qu'il avait pour elle plus que de l'estime, et que le roi cherchait des moments de lui parler en particulier, elle fit son possible pour l'éviter, jusqu'à ce que, finalement, après quelque déclaration que le roi lui avait faite, elle pria son époux de la mener à une de ses terres pour y passer le reste de la belle saison et tâcher de rompre, par son absence, tous les desseins du roi... »

Le grand Alcandre frustré est un petit roman qui nous raconte les amours de la comtesse de L... avec le grand Alcandre. Alcandre est Louis XIV, nous le savons, mais est-il historiquement prouvé que la comtesse de L... soit la princesse de Soubise ? Voir HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES, t. IV, pp. 1-121, éd. Livet. Impatient de ce que la femme convoitée lui tienne rigueur, Alcandre lui dépêche un ami complaisant (*le duc de La Feuillade*).

« Je sais mon devoir, répond la comtesse de L... (ou si l'on veut la princesse de Soubise) ; vous avez fait votre commission, cela suffit, allez en rendre compte au roi et lui rapporter ma réponse. — Mais oserais-je, madame, répliqua le duc, lui porter une semblable parole ? — Cela ne vous regarde point, un ambassadeur n'est pas responsable du succès de son ambassade ; comme il n'agit que conformément aux ordres qu'il a reçus de son maître, il doit, aussi, rapporter fidèlement les réponses qu'on lui donne. — Vous voulez donc, madame, que je dise au roi... — Que je lui sais bon gré de l'honneur qu'il me fait, dit-elle en l'interrompant ; mais que la chose étant de la dernière importance, il faut que je la communique au comte mon époux. — Je vois bien, lui dit le duc, comme il vit que le reste de la compagnie les allait joindre, que vous avez trop d'esprit pour moi et trop de vertu pour le roi ! »

« Cet amant attendait le duc avec une extrême impatience. On peut s'imaginer aisément de quelle manière il passa la nuit. Tantôt la comtesse se présentait

à son imagination avec tous ses charmes, tantôt il la voyait avec cet air sévère dont la seule pensée le faisait blémir. Quelquefois il se flattait qu'il n'était pas haï de sa maîtresse, et que ces manières réservées qu'elle affectait avec lui n'étaient que des mesures qu'elle voulait prendre contre son cœur, dont elle sentait la faiblesse. Enfin l'habileté de son confident achevait de le persuader que sa négociation aurait un fort bon succès... Son esprit diversement agité passa la plus longue de toutes les nuits entre l'espérance et la crainte.

« L'heure du lever du roi ne fut pas plus tôt venue que le duc de La Feuillade se rendit auprès de Sa Majesté, et ce prince amoureux, impatient d'apprendre le succès de son ambassade, congédia le plus vite qu'il le put cette foule de courtisans qui ne faisait alors que l'incommoder. Dès qu'il se vit seul avec le fidèle confident, il lui demanda des nouvelles de sa maîtresse et quel était le succès de son entreprise.

« — Ne me flatte pas, lui dit-il précipitamment : je suis las de tant languir, annonce-moi bientôt la vie ou la mort. — Je ne vous annoncerai ni l'un ni l'autre, lui dit La Feuillade, je dirai seulement au plus grand roi du monde, ce qu'on rapporte d'Alexandre le Grand, sur le point d'exécuter une entreprise très difficile : qu'il avait trouvé un péril digne de lui. Je dis aussi la même chose à Votre Majesté. En fait d'amour vous n'avez trouvé jusqu'ici que des places faibles qui se sont rendues sans résistance, et qui



ANNE-LOUISE-BÉNÉDICTE DE BOURBON
Duchesse du Maine.

vous ont d'abord ouvert les portes ; les plus cruelles se sont soumises d'abord à vous avec la même facilité que les villes se rendaient au conquérant de l'Asie, ou, pour faire la comparaison plus juste, avec le même succès qu'elles se rendent à Votre Majesté. Mais voici une place forte où il faut employer toutes les ruses et toutes les forces de l'amour ; en un mot, sire, c'est une conquête digne de vous... »

«... Le roi voyait bien que le duc voulait adoucir, autant qu'il pouvait, ce qu'il y avait de rude dans cette entreprise ; et comme ce monarque s'est toujours fait un point d'honneur de réussir dans tout ce qu'il entreprend, quelques difficultés qu'il y puisse rencontrer, celles qui se présentaient dans son dessein amoureux ne firent que l'enflammer davantage par sa résistance. Il s'en expliquait ouvertement à son confident ; il lui dit que tous les rebuts qu'il prévoyait bien qu'il avait à essuyer n'étaient pas capables de le guérir ; que son mal était désormais sans remède, et qu'il n'y avait point de milieu à prendre ; qu'il mourrait de douleur ou contenterait son amour... »

Alcandre ne mourut point de douleur, mais il ne « contentait pas son amour ; et, conclut ce petit roman, il faut qu'une femme ait un grand fond de vertu pour soutenir les assauts qui furent livrés à cette pauvre comtesse et dont elle sortit à son honneur. Elle eut à combattre la passion du roi, le doux penchant qu'elle avait pour ce grand monarque et tant d'occasions périlleuses où les plus chastes suc-

combent, et où l'honneur a si souvent fait naufrage; de sorte que surmonter tous ces obstacles, comme a fait notre héroïne, est le plus grand effort de la vertu d'une femme et le plus beau triomphe que l'honneur ait remporté sur l'amour. » Voir le SAINT-SIMON de *Boislisle*, Collection des grands écrivains de la France, au t. V, p. 536, de cette œuvre magistrale et si profondément érudite : *Appendice*, MME DE SOUBISE.

Saint-Simon, toujours impitoyable, nous raconte comme suit les dernières années et la mort de cette princesse, en qui les contemporains virent « une blonde beauté éblouissante ».

« Cette beauté lui coûta la vie, qu'elle avait passée dans le régime le plus austère pour en conserver l'éclat et la fraîcheur. Du veau et du poulet, ou des poulardes rôties ou bouillies, des salades, des fruits, quelque laitage furent sa nourriture constante, qu'elle n'abandonna jamais, sans aucun autre mélange, avec de l'eau quelquefois rougie, et jamais elle ne fut troussée comme les autres femmes, de peur de s'échauffer les reins et de se rougir le nez. Elle avait eu beaucoup d'enfants, dont quelques-uns étaient morts des écrouelles malgré le miracle que l'on prétend attaché à l'attouchement de nos rois. La vérité est que, quand ils touchent les malades, c'est au sortir de leur communion. Mme de Soubise, qui ne demandait pas la même préparation, s'en trouvait, enfin, attaquée elle-même quand l'âge commença à ne plus s'accommoder d'une nourriture si rafraîchissante. Elle s'en cacha et alla tant qu'elle

put ; mais il fallut demeurer chez elle les deux dernières années de sa vie, à pourrir sur les meubles les plus précieux, au fond de ce vaste et superbe hôtel de Guise, qui d'achats ou d'embellissements et d'augmentations lui revint à plusieurs millions... Elle ne vécut pas assez pour avoir la joie de voir la calotte rouge sur la tête de son second fils. Elle mourut à soixante et un ans, le dimanche matin, 3 février 1709, laissant la maison de la cour la plus riche et la plus grandement établie, ouvrage tout entier dû à sa beauté et à l'usage qu'elle en avait su faire... »

≈ Parlerons-nous, pour terminer, de la duchesse de Châtillon, avec qui Louis XIV tout jeune, et alors peut-être sans songer à mal, jouait volontiers. Mais la duchesse eut, volontiers, dépassé la limite des jeux innocents.

> Châtillon, gardez vos appas
> Pour une autre conquête.
> Si vous êtes prête,
> Le roi ne l'est pas.
> Avec vous il cause ;
> Mais en vérité
> Il faut bien autre chose
> Pour votre beauté
> Qu'une minorité.

« Au milieu de toutes ces favorites, plus ou moins en titre, plus ou moins passagères, le roi vécut avec la reine comme dans une famille légitime. « La reine, dit Primi Visconti, dans ses *Souvenirs* que nous avons si souvent cités, recevait leurs visites ainsi que celles

des enfants naturels, comme si c'était pour elle un devoir à remplir, car tout doit marcher selon la qualité de chacune et la volonté du roi. Lorsqu'elles assistaient à la messe, à Saint-Germain, elles se plaçaient devant les yeux du roi, Mme de Montespan avec ses enfants, sur la tribune à gauche, vis-à-vis de tout le monde et l'autre à droite, tandis qu'à Versailles Mme de Montespan était du côté de l'évangile et Mlle de Fontanges sur les gradins élevés du côté de l'épître. Elles priaient, le chapelet ou leur livre de messe à la main, levant les yeux en extase, comme des saintes. Enfin la cour est la plus belle comédie du monde. »

Rappelons ici un des actes amusants de cette comédie, qui précisément se jouait dans une chapelle. La mise en scène est de Saint-Simon.

« Il y avait, raconte-t-il, une prière publique tous les soirs dans la chapelle à Versailles à la fin de la journée, qui était suivie d'un salut avec la bénédiction du saint sacrement tous les dimanches et les jeudis. L'hiver, le salut était à six heures ; l'été, à cinq, pour pouvoir s'aller promener après. Le roi n'y manquait point les dimanches et très rarement les jeudis en hiver. A la fin de la prière, un garçon bleu en attente dans la tribune courait avertir le roi, qui arrivait toujours un moment avant le salut ; mais qu'il dût venir ou non, jamais le salut ne l'attendait. Les officiers des gardes du corps postaient les gardes d'avance dans la tribune, d'où le roi l'entendait toujours. Les dames étaient soigneuses d'y garnir les

travées des tribunes, et l'hiver de s'y faire remarquer par de petites bougies, qu'elles avaient pour lire dans leurs livres et qui donnaient à plein sur le visage. La régularité était un mérite, et chacune, vieille et souvent jeune, tâchait de se l'acquérir auprès du roi et de Mme de Maintenon. Brissac, fatigué d'y voir des femmes qui n'avaient pas le bruit de se soucier beaucoup d'entendre le salut, donna le mot un jour aux officiers qui postaient ; et pendant la prière il arrive dans la travée du roi, frappe dessus de son bâton, et se met à crier d'un ton d'autorité : « Gardes du roi, retirez-vous, le roi ne vient point au salut. » A cet ordre tout obéit, les gardes s'en vont, et Brissac se colle derrière un pilier. Grand murmure dans les travées, qui étaient pleines ; et un moment après chaque femme souffle sa bougie, et va tant et si bien qu'il n'y demeura en tout que Mme de Dangeau et deux autres assez du commun.

« C'était dans l'ancienne chapelle. Les officiers, qui étaient avertis, avaient arrêté les gardes dans l'escalier de Bloin et dans les paliers, où ils étaient bien cachés, et quand Brissac eut donné tout loisir aux dames de s'éloigner et de ne pouvoir entendre le retour des gardes, il les fit reposter. Tout cela fut ménagé si juste que le roi arriva un moment après, et que le salut commença. Le roi, qui faisait toujours des yeux le tour des tribunes et qui les trouvait toujours pleines et pressées, fut dans la plus grande surprise du monde de n'y trouver en tout et pour tout que Mme Dangeau et ces deux autres

femmes. Il en parla, dès en sortant de sa travée, avec un grand étonnement. Brissac, qui marchait toujours près de lui, se mit à rire et lui conta le tour qu'il avait fait à ces bonnes dévotes de cour, dont il s'était lassé de voir le roi la dupe. Le roi en rit beaucoup, et encore plus le courtisan. On sut à peu près qui étaient celles qui avaient soufflé leurs bougies et pris leur parti sur ce que le roi ne viendrait point, et il y en eut de furieuses qui voulaient dévisager Brissac, qui ne le méritait pas mal par tous les propos qu'il tint sur elles. »

Mme DE MONTESPAN

(**15**) De *Mme de Montespan* nous dirons ce que nous avions dit de La Vallière et ce que nous répéterons pour Mme de Maintenon :

Les Mémoires contemporains nous ont si longuement parlé d'elle, les ouvrages sur cette retentissante favorite sont si nombreux, qu'un index alphabétique, qu'une bibliographie raisonnée formeraient à eux seuls tout un gros volume.

Pour rester alors dans le cadre de notre titre, nous indiquerons quelques pamphlets de l'Histoire amoureuse des Gaules, — il serait trop long de les résumer même le plus brièvement possible : *Les fausses prudes*; *Le Palais royal*; *La France galante*, t. II; *Le passe-temps royal*; *Les derniers dérèglements de la cour*; *Le divorce royal*, t. III; *Le grand Alcandre frustré* : *Le tombeau des amours de Louis le Grand*, t. IV, et nous reproduirons quelques portraits de Saint-Simon.

« Je ne remonterai pas au delà de mon temps à parler de celui de son règne ; je dirai seulement, parce que c'est une anecdote assez peu connue, que ce fut la faute de son mari plus que la sienne. Elle l'avertit du soupçon de l'amour du roi pour elle, elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle n'en pouvait plus douter ; elle l'assura qu'une fête que le roi donnait était pour elle ; elle pressa, elle le conjura avec les plus fortes instances de l'emmener dans ses terres de Guyenne, et de l'y laisser jusqu'à ce que le roi l'eût oubliée et se fût engagé ailleurs : rien n'y put déterminer Montespan, qui ne fut pas longtemps sans s'en repentir, et qui, pour son tourment, vécut toute sa vie et mourut amoureux d'elle, sans toutefois l'avoir jamais voulu revoir depuis le premier éclat. Je ne parlerai point non plus des divers degrés que la peur du diable mit à reprises à sa séparation de la cour, et je parlerai ailleurs de Mme de Maintenon, qui lui dut tout, qui prit peu à peu sa place, qui monta plus haut, qui la nourrit longtemps des plus cruelles couleuvres, et qui enfin la relégua de la cour. Ce que personne n'osa, ce dont le roi fut bien en peine, M. du Maine, comme je l'ai dit ailleurs, s'en chargea ; Monsieur de Meaux acheva : elle partit en larmes et en furie, et ne l'a jamais pardonné à M. du Maine, qui par cet étrange service se dévoua pour toujours le cœur et la toute-puissance de Mme de Maintenon.

« La maîtresse, retirée à la communauté de Saint-Joseph, qu'elle avait bâtie, fut longtemps à s'y ac-

coutumer. Elle promena son loisir et ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevrault, aux terres de d'Antin, et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. A la fin Dieu la toucha. Son péché n'avait jamais été accompagné de l'oubli : elle quittait souvent le roi pour aller prier Dieu dans un cabinet ; rien ne lui aurait fait rompre aucun jeûne ni un jour maigre ; elle fit tous les carêmes, et avec austérité quant aux jeûnes, dans tous les temps de son désordre ; des aumônes, estime des gens de bien, jamais rien qui approchât du doute ni de l'impiété; mais impérieuse, altière, dominante, moqueuse, et tout ce que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tirait entraîne après soi. Résolue enfin de mettre à profit un temps qui ne lui avait été donné que malgré elle, elle chercha quelqu'un de sage et d'éclairé, et se mit entre les mains du P. de la Tour, ce général de l'Oratoire si connu par ses sermons, par ses directions, par ses amis, et par la prudence et les talents du gouvernement. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point, et sa pénitence augmenta toujours. Il fallut d'abord renoncer à l'attachement secret qui lui était demeuré pour la cour, et aux espérances qui, toutes chimériques qu'elles fussent, l'avaient toujours flattée. Elle se persuadait que la peur du diable seul avait forcé le roi à la quitter, que cette même peur, dont Mme de Maintenon s'était habilement servie pour la faire renvoyer tout à fait, l'avait mise au comble de grandeur où elle était parvenue, que son âge et sa mauvaise santé, qu'elle se

figurait, l'en pouvait délivrer, qu'alors, se trouvant veuve, rien ne s'opposait à rallumer un feu autrefois si actif, dont la tendresse et le désir de la grandeur de leurs enfants communs pouvait aisément rallumer les étincelles, et qui n'ayant plus de scrupules à combattre, pouvaient la faire succéder à tous les droits de son ennemie.

« Ses enfants eux-mêmes s'en flattaient, et lui rendaient de grands devoirs et fort assidus. Elle les aimait avec passion, excepté M. du Maine, qui fut longtemps sans la voir, et qui ne la vit depuis que par bienséance. C'était peu dire qu'elle eût de crédit sur les trois autres ; c'était de l'autorité, et elle en usait sans contrainte. Elle leur donnait sans cesse, et par amitié et pour conserver leur attachement, et pour se réserver ce lien avec le roi, qui n'avait avec elle aucune sorte de commerce, même par leurs enfants. Leur assiduité fut retranchée ; ils ne la voyaient plus que rarement et après le lui avoir fait demander. Elle devint la mère de d'Antin, dont elle n'avait été jusqu'alors que la marâtre ; elle s'occupa de l'enrichir.

« Le P. de la Tour tira d'elle un terrible acte de pénitence ; ce fut de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Elle lui écrivit elle-même dans les termes les plus soumis, et lui offrit de retourner avec lui s'il daignait la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. A qui a connu Mme de Montespan, c'était le sacrifice le plus héroïque. Elle en eut le mérite sans en

essuyer l'épreuve ; M. de Montespan lui fit dire qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouïr parler d'elle de sa vie. A sa mort, elle en prit le deuil comme une veuve ordinaire, mais il est vrai que, devant et depuis, elle ne reprit jamais ses livrées ni ses armes, qu'elle avait quittées, et porta toujours les siennes seules et pleines.

« Peu à peu elle en vint à donner presque tout ce qu'elle avait aux pauvres. Elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres besoins semblables, et y faisait travailler ce qui l'environnait. Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés ; sa prière interrompit sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusait, et à toutes les heures du jour elle quittait tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles ; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière; mais cachés sous des draps et une chemise ordinaire. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer, qui lui faisaient souvent des plaies ; et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. Elle était, de plus, tellement tourmentée des affres de la mort, qu'elle payait plusieurs femmes dont l'emploi unique était de la veiller. Elle couchait tous ses rideaux ouverts avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle, qu'à toutes les fois qu'elle se réveillait elle voulait trou-

ver causant, joliant ou mangeant, pour se rassurer contre leur assoupissement.

« Parmi tout cela, elle ne put jamais se défaire de l'extérieur de reine, qu'elle avait usurpé dans sa faveur et qui la suivit dans sa retraite. Il n'y avait personne qui n'y fût si accoutumé de ces temps-là qu'on en conserva l'habitude sans murmure. Son fauteuil avait le dos joignant le pied de son lit ; il n'en fallait point chercher d'autres dans la chambre, non pas même pour ses enfants naturels, Mme la duchesse d'Orléans pas plus que les autres. Monsieur et la grande Mademoiselle l'avaient toujours aimée et l'allaient voir assez souvent ; à ceux-là on apportait des fauteuils, et à Madame la Princesse, mais elle ne songeait pas à se déranger du sien, ni à les conduire. Madame n'y allait presque jamais, et trouvait cela fort étrange. On peut juger par là comme elle recevait tout le monde. Il y avait de petites chaises à dos, lardées de ployants de part et d'autre, depuis son fauteuil, vis-à-vis les uns des autres, pour la compagnie qui venait et pour celle qui logeait chez elle, nièces, pauvres demoiselles, filles et femmes qu'elle entretenait, et qui faisaient les honneurs.

« Toute la France y allait : je ne sais par quelle fantaisie cela s'était tourné de temps en temps en devoir. Les femmes de la cour en faisaient la leur à ses filles ; d'hommes il y en allait peu sans des raisons particulières ou des occasions. Elle parlait à chacun comme une reine qui tient sa cour et qui honore en adressant la parole. C'était toujours avec un air de

grand respect, qui que ce fût qui entrât chez elle ; et de visites elle n'en faisait jamais, non pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la grande Mademoiselle, ni à l'hôtel de Condé. Elle envoyait aux occasions aux gens qu'elle voulait favoriser, et point à tout ce qui la voyait. Un air de grandeur répandu partout chez elle, et de nombreux équipages toujours en désarroi ; belle comme le jour jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade, et croyant toujours l'être et aller mourir. Cette inquiétude l'entretenait dans le goût de voyager ; et dans ses voyages elle menait toujours sept ou huit personnes de compagnie. Elle en fut toujours de la meilleure, avec des grâces qui faisaient passer ses hauteurs et qui leur étaient adaptées. Il n'était pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, des expressions singulières, une éloquence, une justesse naturelle qui lui formait comme un langage particulier, mais qui était délicieux, et qu'elle communiquait si bien par l'habitude que ses nièces et les personnes assidues auprès d'elle, ses femmes, celles que sans l'avoir été, elle avait élevées chez elle, le prenaient toutes, et qu'on le sent et on le reconnaît encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent : c'était le langage naturel de la famille, de son frère et de ses sœurs. Sa dévotion ou peut-être sa fantaisie, était de marier les gens, surtout les jeunes filles ; et comme elle avait peu à donner après toutes ses aumônes, c'était souvent la faim et la soif qu'elle mariait. Jamais, depuis sa sortie de la cour, elle ne s'abaissa

à rien demander pour soi ni pour autrui ; les ministres, les intendants, les juges n'entendirent jamais parler d'elle. La dernière fois qu'elle alla à Bourbon, et sans besoin, comme elle faisait souvent, elle paya deux ans d'avance toutes les pensions charitables qu'elle faisait en grand nombre, presque toutes à de pauvre noblesse, et doubla toutes ses aumônes. Quoique en pleine santé, et de son aveu, elle disait qu'elle croyait qu'elle ne reviendrait pas de ce voyage, et que tous ces pauvres gens auraient, avec ces avances, le temps de chercher leur subsistance ailleurs. En effet, elle avait toujours la mort présente; elle en parlait comme prochaine dans une fort bonne santé, et avec toutes ses frayeurs, ses veilleuses et une préparation continuelle, elle n'avait jamais ni médecin ni même de chirurgien...

« Mme de Montespan dans une très bonne santé, elle se trouva tout à coup si mal une nuit, que ses veilleuses envoyèrent éveiller ce qui était chez elle. La maréchale de Cœuvres accourut des premières, qui la trouvant prête à suffoquer et la tête fort embarrassée, lui fit à l'instant donner de l'émétique de son autorité, mais une dose si forte que l'opération leur en fit une telle peur qu'on se résolut à l'arrêter, ce qui peut-être lui coûta la vie.

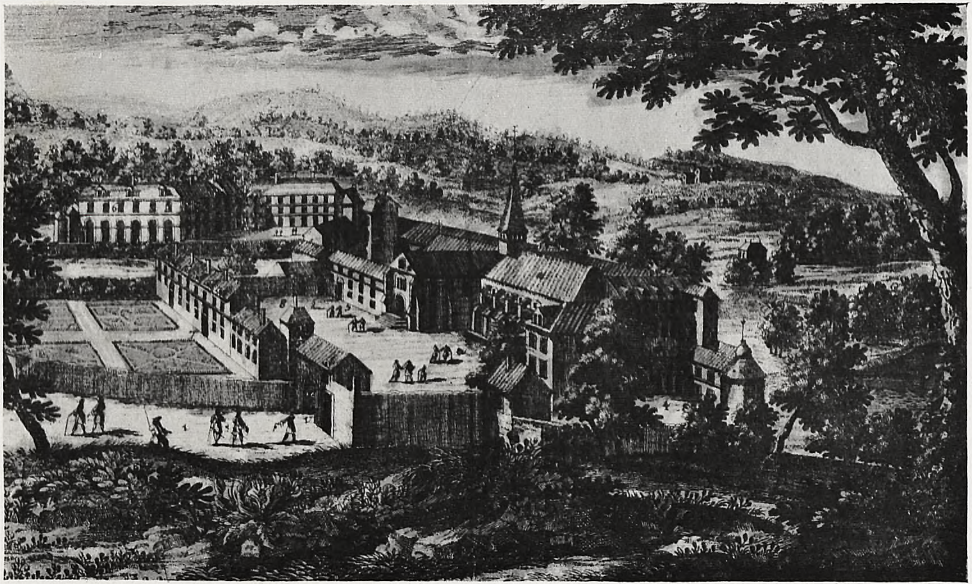
« Elle profita d'une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacrements. Elle fit auparavant entrer tous ses domestiques, jusqu'aux plus bas, fit une confession publique de ses péchés publics, et demanda pardon du scandale qu'elle avait si longtemps donné,

même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente, que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite les derniers sacrements avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort, qui, toute sa vie, l'avaient si continuellement troublée, se dissipèrent subitement et ne l'inquiétèrent plus. Elle remercia Dieu, en présence de tout le monde, de ce qu'il permettait qu'elle mourût dans un lieu où elle était éloignée des enfants de son péché, et n'en parla durant sa maladie que cette seule fois. Elle ne s'occupa plus que de l'éternité, quelque espérance de guérison dont on la voulût flatter, et de l'état d'une pécheresse dont la crainte était tempérée par une sage confiance en la miséricorde de Dieu, sans regret, et uniquement attentive à lui rendre son sacrifice plus agréable avec une douceur et une paix qui accompagna toutes ses actions.

« D'Antin, à qui on avait envoyé un courrier, arriva comme elle approchait de sa fin ; elle le regarda, et lui dit seulement qu'il la voyait dans un état bien différent de celui où il l'avait vue à Bellegarde. Dès qu'elle fut expirée, peu d'heures après l'arrivée de d'Antin, il partit pour Paris, ayant donné ses ordres, qui furent étranges ou étrangement exécutés. Ce corps, autrefois si parfait, devint la proie de la maladresse et de l'ignorance du chirurgien de la femme de le Gendre, intendant de Montauban, qui était venue prendre les eaux, et qui mourut bientôt après elle-même. Les obsèques furent à la discrétion des moindres valets, tout le reste de la maison ayant su-

bitement déserté. La maréchale de Cœuvres se retira sur-le-champ à l'abbaye de Saint-Menou, à quelques lieues de Bourbon, dont une nièce du P. la Chaise était abbesse, avec quelques-unes de la compagnie de Mme de Montespan, les autres ailleurs. Le corps demeura longtemps sur la porte de la maison, tandis que les chanoines de la Sainte-Chapelle et les prêtres de la paroisse disputaient de leur rang jusqu'à plus que de l'idécence. Il fut mis en dépôt dans la paroisse comme y eût pu être celui de la moindre bourgeoise du lieu, et longtemps après porté à Poitiers, dans le tombeau de sa maison à elle, avec une parcimonie indigne. Elle fut amèrement pleurée de tous les pauvres de la province, sur qui elle répandait une infinité d'aumônes, et d'autres sans nombre de toutes les sortes, à qui elle en distribuait continuellement.

« D'Antin était à Livry, où Monseigneur était allé chasser et coucher une nuit, lorsqu'il reçut le courrier de Bourbon. En partant pour s'y rendre, il envoya avertir à Marly les enfants naturels de sa mère ; le comte de Toulouse l'alla dire au Roi et lui demander la permission d'aller trouver sa mère : il la lui accorda, et partit aussitôt; mais il ne fut que jusqu'à Montargis, où il trouva un courrier qui apportait la nouvelle de sa mort, ce qui fit aussitôt rebrousser les médecins et les autres secours qui l'allaient trouver à Bourbon. Rien n'est pareil à la douleur que Mme la duchesse d'Orléans, Mme la Duchesse et le comte de Toulouse en témoignèrent. Ce dernier l'était aller



VUE ET PERSPECTIVE DE L'ABBAYE DE PORT ROYAL DES CHAMPS

cacher de Montargis à Rambouillet. M. du Maine eut peine à contenir sa joie : il se trouvait délivré de tout reste d'embarras. Il n'osa rester à Marly, mais au bout de deux jours qu'il fut à Sceaux il retourna à Marly, et y fit mander son frère. Leurs deux sœurs, qui s'étaient aussi retirées à Versailles, eurent le même ordre de retour. La douleur de Madame la Duchesse fut étonnante, elle qui s'était piquée toute sa vie de n'aimer rien, et à qui l'amour même, ou ce que l'on croyait tel, n'avait jamais pu donner de regrets. Ce qui le fut davantage, c'est celle de Monsieur le Duc, qui fut extrême, lui si peu accessible à l'amitié, et dont l'orgueil était honteux d'une telle belle-mère. Cela put confirmer dans l'opinion que j'ai expliquée plus haut de leurs espérances, auxquelles cette mort mit fin.

« Mme de Maintenon, délivrée d'une ancienne maîtresse dont elle avait pris la place, qu'elle avait chassée de la cour, et sur laquelle elle n'avait pu se défaire de jalousies et d'inquiétudes, semblait devoir se trouver affranchie ; il en fut autrement : les remords de tout ce qu'elle lui avait dû, et la façon dont elle l'en avait payée, l'accablèrent tout à coup à cette nouvelle ; les larmes la gagnèrent, que, faute de meilleur asile, elle fut cacher à sa chaise percée ; Mme la duchesse de Bourgogne, qui l'y poursuivit, en demeura sans parole d'étonnement. Elle ne fut pas moins surprise de la parfaite insensibilité du roi, après un amour si passionné de tant d'années ; elle ne put se contenir de le lui témoigner : il lui répon-

dit tranquillement que, depuis qu'il l'avait congédiée, il avait compté ne la revoir jamais, qu'ainsi elle était dès lors morte pour lui. Il est aisé de juger que la douleur des enfants qu'il en avait ne lui plut pas : quoique redouté au dernier point, elle eut son cours, et il fut long. Toute la cour les fut voir sans leur rien dire, et le spectacle ne laissa pas d'en être curieux. Un contraste entre eux et la princesse de Conti ne le fut pas moins, et les humilia beaucoup : celle-ci était en deuil de sa tante, Mme de La Vallière, qui venait de mourir; les enfants du Roi et de Mme de Montespan n'osèrent porter aucun deuil d'une mère non reconnue : il n'y parut qu'au négligé, au retranchement de toute parure et de tout divertissement, même du jeu, qu'elles s'interdirent pour longtemps ainsi que le comte de Toulouse. La vie et la conduite d'une si fameuse maîtresse depuis sa retraite forcée, m'a paru être une chose assez curieuse pour s'y étendre et l'effet de sa mort propre à caractériser la cour. »

⁂ Il durait une dizaine d'années ce règne de la Montespan « belle comme le jour, qui avait de beaux cheveux blonds, le nez aquilin, de grands yeux bleus, une toute petite bouche aux lèvres rouges, des dents qui brillaient ».

Bien qu'elle fût de taille un peu médiocre, son allure gracieuse, et en même temps « assurée », achevait en elle cette beauté que Mme de Sévigné disait « triomphante à montrer aux ambassadeurs ». Un moment Bossuet put croire que les deux amants

allaient se séparer par « esprit de pénitence et de mutuel consentement ». Car à mesure qu'arrivait l'inévitable lassitude, le roi percevait mieux les scrupules de sa conscience. Il cherchait des amours où le péché fût moindre que celui du double adultère. La marquise fit une très belle défense. Après qu'on l'avait crue décidément dédaignée, on l'admirait au jeu du roi, la tête appuyée sur l'épaule de « son ami », car elle aimait que toute la terre connût sa haute fortune. Elle triompha de « mouches qui passaient devant les yeux du roi », elle bravait la jeunesse de ses rivales. En l'hiver de 1676, elle avait alors trente-cinq ans, « elle dansa toute sorte de danses comme il y a vingt ans et dans un ajustement extrême.

Mais l'éclat de son visage pâlissait ; sa taille de femme, tant de fois mère, était devenue « une grosse vilaine taille ». Le brillant esprit, qui s'aigrissait, malmenait le roi, qui terminait, un jour, une scène par ces mots :

« Je vous l'ai déjà dit, je n'aime pas à être gêné. » A la fin de l'année 1679, Montespan voyait le roi s'éprendre d'une « belle idiote », Mlle de Fontanges, subitement admirée dans une fête et qu'on avait préparée à frapper ce coup de foudre. *Voir appendice n° 16*, et aussi Fanck-Brentano, *Les drames des Poisons*. Paris, Hachette). Puis elle mourait obscurément, misérablement, à Bourbon-l'Archambault, loin de cette cour où sa faveur et son orgueil, et son redoutable esprit mordant s'étaient éta-

lés avec tant d'ostentation hautaine. Son cercueil ayant été abandonné devant la porte de l'hôtel où elle logeait, ses obsèques furent à la discrétion des moindres valets comme vient de le dire Saint-Simon.

Elle avait légué ses entrailles à l'église de Saint-Menoux, une bourgade voisine, où les bredins, — les fous en langage bourbonnais, — vont en pèlerinage « se faire debrediner », et son cœur au couvent de la Flèche. Un paysan voulut bien se charger des entrailles qu'il mit dans un panier. Mais elles puaient tellement qu'il les jetait sur la route où tout aussitôt les mangèrent des cochons et des chiens, qu'avait attirés la puanteur des entrailles.

Que des chiens dévorant se disputaient entre eux.

Racine pouvait-il s'imaginer que son vers célèbre s'appliquerait aux restes de « l'altière Vasthi d'*Esther* » de cette même femme dont il avait adulé la puissance et la beauté : bien qu'en réalité la Vasthi d'*Esther* ne soit pas du tout Mme de Montespan.

≈ Elle eut pour sœurs Mme de Thianges et l'abbesse de Fontevrault, près Saumur. On suppose que l'abbesse fut l'une « des passades », parmi les plus discrètes, du monarque. Être abbesse de Fontevrault vous mettait au premier rang des femmes de France, et il semble intéressant de rappeler brièvement d'ailleurs ce qu'étaient ces abbayes célèbres dont les plus titrées étaient abbesses ; par exemple celle de Chelles que nous retrouverons dans notre volume sur *la*

Régence et les femmes galantes de la Régence, et ici, celle de Fontevrault.

En octobre 1792, alors que « pour un morceau de pain » fut vendu son mobilier fastueux, un pillage avait précédé la vente. Toute la population de Fontevrault s'était, de nuit et de jour, ruée sur l'abbaye, « n'y laissant portes ni fenêtres, fer, pierre ou bois qui put s'emporter ». La bibliothèque était riche, exactement, de cinq mille cinq cents volumes : trois mille furent épargnés. Les religieuses, elles, conservèrent du mobilier tout ce qu'il leur avait été possible de soustraire, pour le donner ou le confier à des mains amies. La région devint alors comme un trésor de tableaux, d'émaux, de vaiselle armoriée, d'orfèvrerie, de livres. Le chartier, pour la plus grande partie, trouvait refuge aux archives de Maine-et-Loire et la grille qui barrait le chœur de l'église ferme actuellement l'entrée de la préfecture d'Angers.

Ce monastère de moinesses fut plutôt pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle, notamment, un lieu de réjouissances à éclat et parfois scandaleuses qu'un asile pour la prière. Mais entendez bien qu'à cette époque il n'était pas seul. Vous rappelez-vous le gentillet conte de La Fontaine ?

Dans un couvent de nonnes fréquentait
Un jouvenceau, friand comme on peut croire...

Il va de soi que ce jouvenceau n'était pas seulement friand de ces délicates chatteries que sont les « pets-de-nonne ».

Sous couleur de souhaiter sa bonne fête à madame l'Abbesse, on courait le cerf dans la forêt. Et menaient la chasse les religieuses, accompagnant les officiers en garnison à Saumur. Par exemple, de 1763 à 1787, le marquis de Poyanne et le baron de Livron, qui commandaient le régiment; Mme la duchesse de Civrac — une invitée de fondation — dame d'atour des filles de Louis XV, s'y faisait remarquer par ses galopades, la vivacité de ses gesticulations, sa gaîté bruyante. Les plats de viandes froides, les corbeilles de fruits, de patisseries légères, les rafraîchissements exquis, déposés sur le gazon, paraissaient enchaînés les uns aux autres. La joie turbulente des chasseurs à leur arrivée, l'avidité avec laquelle ils faisaient honneur au festin champêtre, le son étourdissant des cors, les aboiements de trente à quarante chiens, les acclamations des curieux que contenaient des câbles tendus et formant enceinte, tout concourrait à rendre la scène pittoresque au possible.

Ces chasses, qui se succédaient, nombreuses, se prolongeaient longuement : ces religieuses conciliantes n'auraient-elles pas toujours le temps de se rattraper en oraisons, lorsqu'arriveraient les interminables soirées d'hiver?

Le « jour natal » de Mme la supérieure, Julie-Sophie-Gillette de Gondrin de Pardailhan d'Antin, se célébrait, chaque année, le 1er septembre, avec une inouïe magnificence. Le titre que lui valaient ses immenses revenus était : « chef et générale de l'ordre

et abbaye de Fontevrault ». Aussi ce couvent était-il un palais. Tout s'y gouvernait et s'y passait comme à la cour, ou chez un prince souverain. D'ailleurs, ne pouvaient être abbesses, sans doute à cause de l'humilité dite chrétienne, que les « filles de haute naissance ». La liste de ces abbesses compte quatorze princesses, dont cinq de sang royal, formant autour d'elles, principalement du dix-sept au dix-huitième siècle, un raffiné centre d'élégance, une véritable académie de noblesse française. Louis XV y envoyait « quatre filles de France ». Elles y furent somptueusement reçues : l'une y mourut, deux y séjournèrent trois années et, ce semble, sans grand profit pour leur éducation.

Parmi les richissimes propriétés de l'abbaye, on remarquait, entre plusieurs bouquets de bois considérables, la forêt de Fontevrault, avec ses 2.700 arpents de vignobles, dont le produit annuel moyen dépassait 2.000 hectolitres ; une « terre » considérable dans le « comté Nantais » ; des rentes féodales en grains ; de vastes prairies sur le territoire de Beaufort. Elle possédait encore « le trépas » sur la Loire, à Saumur : droit de navigation donnant un produit énorme, si nous en jugeons par le traitement accordé au receveur, et plusieurs bacs sur les rivières voisines. Sa juridiction s'étendait au loin. Elle exigeait la résidence d'un sénéchal, d'un procureur fiscal et d'un greffier. La seule énumération des privilèges de l'abbesse occupe cinq pages in-folio, en tête de l'Inventaire du P. Lardier.

De Fontevrault dépendaient, en 1789, cinquante-trois monastères de femmes, visités annuellement par quatre moines-aumôniers qui habitaient l'abbaye, dans une grande aile spéciale, appelée « secrétairerie ».

L'abbaye mère était dite « Grand-Moustier ». Outre l'édifice qu'occupaient les religieuses, s'élevaient autour plusieurs bâtiments isolés : grenier, four, dépôt, hall immense, chacun sous la direction spéciale d'une religieuse, que désignait l'abbesse. Dans l'enceinte générale se trouvaient les logements du grand sénéchal, du procureur fiscal, du médecin, du chirurgien, et aussi maints et maints agents subalternes : charretiers, palfreniers, domestiques « de grosse peine » ; une population de cinq cents personnes — 180 à 200 religieuses comprises — qui subsistaient toutes aux frais de l'abbaye.

Il est constaté qu'en 1789, outre la livraison régulière de nourriture, on avait acheté pour le monastère, et alors en supplément : 12 bœufs, 330 veaux, 1.281 moutons; en 1790, année de détresse, 325 veaux, 491 moutons, sans compter poissons, cochons, poules et poulets, 7.150 douzaines d'œufs, 5.812 livres de beurre.

Mme l'Abbesse et son ordre ne connaissaient d'autre maître, d'autre supérieur que le pape. C'était aux pieds de l'Abbesse, assise sur un trône splendide, que religieuses et religieux prosternés humblement prononçaient leurs vœux de chasteté (?), de pauvreté (?), d'obéissance (?).

L'Abbesse souvent riche à millions, l'Abbesse sortie de ce monde où l'on s'amuse, dirions-nous, du grand monde ultra-galant de la noblesse, avait-elle qualité pour recevoir ce triple vœu ?

Les moines Fontevristes étaient chose unique dans la chrétienté, parce que soumis à l'autorité d'une femme. Ils ne possédaient pas le moindre revenu. « Madame » leur faisait délivrer annuellement les grosses provisions, telles que vin, bois, fourrages, sel, sucre et, journellement, le pain, la viande, le poisson, les légumes, les œufs, en qualité proportionnée au besoin de leur consommation.

« Je ne pouvais, nous dit M. Besnard, dans ses curieux *Souvenirs d'un nonagénaire*, écrits au commencement du siècle dernier, je ne pouvais trop admirer le ton de la supériorité que les simples religieuses, et jusqu'aux simples sœurs tourières et converses, prenaient à l'égard des moines en toutes occasions. Près de l'abbesse, le prêtre ne faisait qu'office d'humble serviteur. A Angers, dans l'église paroissiale de la Trinité, le curé n'officiait, même à la communion pascale, qu'après que l'Abbesse lui avait ouvert le tabernacle, ou envoyé la clef. »

Tant d'abus exagérés, tant de scandaleux privilèges disparurent enfin dans la tourmente révolutionnaire, et quand, après 1792, notre nonagénaire revint à Fontevrault, « cette petite ville, auparavant si vivante, si remuante, n'était plus qu'un corps sans âme. On ne voyait figurer dans la bourgeoisie que le notaire, le chirurgien et l'huissier, vieux céliba-

taires comme étrangers à la société : six ou sept religieuses vivaient d'une pension modique de deux cents francs, et trois autres dames, plus ou moins âgées, qui s'éteignaient dans l'isolement. On n'entendait plus le bruit des riches voitures qui se dirigeaient journellement vers l'abbaye, ni des allants ou venants que leurs affaires ou leurs visites y appelaient. »

Ce couvent si fastueux jadis est donc, aujourd'hui, transformé en asile de détention ; lequel est aussi célèbre, ou sinon plus utile que le fut, autrefois, le monastère. Ces silencieuses prisonnières font pénitence dans cette même ex-somptueuse demeure de caquetantes religieuses — oh ! si peu religieuses ! — qui jamais, elles, ne songèrent à la pénitence. La loi fatale des contrastes et l'inévitable loi d'évolution veut qu'avec les années tout se différencie, tout se renouvelle. Car, s'il en était autrement, le poète pourrait-il regretter, comme Villon, dans sa *Ballade des dames du temps jadis*, les « neiges d'antan »? — ALBERT MEYRAC (article dans le *Rappel*, août 1909).

*
* *

LES ROBES A PANIER

C'est en vain, mesdames,
Qu'on veut nous blâmer ;
Vainement l'on trame
De nous réformer.
Des paniers la mode gentille
Sait se faire admirer partout ;

Par son art surtout
L'on se distingue chez nous.
Quoi de plus aimable
Qu'un joli panier ?
Il est admirable,
Commode et léger.
Oui, mesdames, par sa structure
Il rend le damas bien plus beau ;
Le moindre cerceau
En est fait en miniature ;
Le moindre cerceau
Nous représente un berceau.
Êtes-vous mal faites ?
Mettez un panier,
Il vous rend bien faites.
A chacun il sied.
L'on en trouve de toute espèce,
De tout âge,
De toute façon,
De paille et de jonc,
Et de toute condition.
Margot la servante,
Avec son panier,
A l'air apparente
Dessous cet osier.
Elle imite la demoiselle
Et vante partout ses appas ;
Et souvent par là
Elle se croit la plus belle.
Et souvent par là
La laide vous charmera.
Rendez-vous visite ?
Prenez un panier,
Car, sans son mérite,
Vous pourrez choquer.
D'abord toute la compagnie

Se déchaînera contre vous,
Contre votre goût.
Ce n'est point une folie,
Contre votre goût
Chacun porterait son coup.
Auprès d'une femme,
Voulez-vous entrer ?
Faites à la dame
Un joli panier.
Comme habile en cette méthode
Aussitôt elle vous prendra,
L'on vous gagera
Comme ouvrière à la mode.
L'on vous gagera doublement
Pour ce talent-là,
Vive l'ouvrière
Qui sut inventer
La belle manière
De porter panier !
L'on est alerte et l'on estpimpante,
Mesdames, par ce beau secret,
Qui rend effet
La plus maigre la plus bouffante,
Qui donne en effet
Un air mignon, bien fait.
Une aune de toile
Fait tout l'ornement
De ce nouveau voile
En habillement.
De l'osier ou de la baleine
Étagés bien également,
Du bas au montant
Nous orne, ma foi, sanspeine,
Et sans grand argent
L'on s'habille proprement.
A votre critique,

Messieurs les jaloux,
Nous faisons la nique,
Nous rions de vous.
C'est être, messieurs, bien moins sages
Que les fous les plus insensés,
Que de critiquer
Nos habits et nos paniers.

Les robes à panier avaient été inventées par Mme de Montespan, qui voulait dissimuler ainsi ses nombreuses grossesses: grossesses pouvant provenir de tout autre que de son mari d'abord, et ensuite de Louis XIV, si nous en croyons ces deux épigrammes, entre tant d'autres que nous pourrions rappeler:

Je suis ravi que le roi notre sire
Aime la Montespan.
Moi, Frontenac, je me crève de rire,
Sachant ce qui lui pend,
Et je dirai, sans être des plus lestes,
Tu n'as que mon reste, Roi,
Tu n'as que mon reste.

*
* *

La Montespan a de l'esprit
Et beaucoup plus que l'on ne pense
Pourvu qu'on lui montre un gros v...
Elle souffre une grosse panse,
Et c'est pour cela que Louvoy
Est bien mieux traité que le Roy.

DUCHESSE DE FONTANGES

(**16**)*Marie-Angélique de Scoraille de Roussille, duchesse de Fontanges*, née en 1661 d'une ancienne famille d'Auvergne, et demoiselle d'honneur de la seconde « Madame » qui écrit d'elle : « La Fontange était une bonne personne ; je la connaissais bien ; elle a été l'une de mes filles d'honneur : elle était belle des pieds jusqu'à la tête ; mais elle avait peu de jugement. »

Cette bonne petite langue qu'est Mme de Caylus insiste sur ce « peu de jugement » qui dégénère alors en sottise. « Madame de Montespan, — car Mlle de Fontanges fut la passagère maîtresse de Louis XIV aux temps mêmes où Mme de Montespan était au plus haut point de sa faveur, — aurait été bien sûre que le roi serait toujours revenu à elle, si elle n'avait eu que cet obstacle. Son caractère plus ambitieux que tendre lui avait fait souvent regarder avec indifférence les infidélités passagères du roi ; et comme

elle agissait quelquefois par dépit, elle avait elle-même contribué à fortifier les commencements du goût que le roi avait pris pour la beauté de Mme de Fontanges. J'ai ouï dire qu'elle l'avait fait venir chez elle et qu'elle n'avait rien oublié pour la faire paraître plus belle aux yeux du roi; elle y réussit et en fut fâchée, mais la mort la délivra bientôt d'une rivale aussi dangereuse par la beauté que peu redoutable par l'esprit. A ce peu d'esprit Mme de Fontanges joignait des idées romanesques, que l'éducation de la Provence et les louanges dues à sa beauté lui avaient inspirées ; et, dans la vérité, le roi n'a jamais été attaché qu'à sa figure ; il était même honteux lorsqu'elle parlait et qu'ils n'étaient pas en tête à tête. On s'accoutume à la beauté, mais on ne s'accoutume pas à la sottise, surtout lorsqu'on vit en même temps avec des gens de l'esprit et du caractère de Mme de Montespan, à qui les moindres ridicules n'échappaient pas et qui savait si bien le faire sentir aux autres ; par ce tour unique à la maison de Mortemart. Cependant Mme de Fontanges aima véritablement le roi, et elle répondit un jour à Mme de Maintenon qui l'exhortait à se guérir d'une passion qui ne pouvait plus faire que son malheur : « Vous me parlez, lui dit-elle, de quitter une passion comme on parle de quitter un habit. — Souvenirs de Mme de Caylus, éd. Michaud, 480. »

« Sotte comme un panier », elle dansait fort mal, tandis que Mlle de La Vallière, bien que boiteuse, dansait admirablement. La première fois que le roi

rencontrait Mlle de Fontanges chez Madame, il ne semblait pas que le loup dût manger la brebis. Et cependant Madame nous raconte, dans sa *lettre du* 19 *avril* 1720 : — « Avant de venir chez moi elle avait rêvé tout ce qui devait lui arriver en sa vie, et un vieux capucin lui avait expliqué son rêve. Elle rêva, une fois, qu'elle était montée sur une haute montagne, et qu'étant sur le sommet elle fut éblouie par un nuage resplendissant; ensuite il vint une si grande obscurité qu'elle se réveilla saisie de frayeur. Son confesseur lui dit : « Prenez garde à vous, cette montagne est la cour, où il vous arrivera un grand éclat; cet éclat sera de peu de durée : si vous abandonnez Dieu, il vous abandonnera, et vous tomberez dans d'éternelles ténèbres. »

Le petit libelle : Le Passe-temps royal ou les amours de Mlle de Fontanges nous a conservé *l'impromptu* (?) que faisait un jour le duc de Saint-Aignan sur cette passion de Louis XIV. « Le duc ayant suivi le roi chez sa nouvelle maîtresse, ils la trouvèrent qui considérait attentivement les tapisseries faites d'après Lebrun et qui représentaient les victoires de sa majesté : elles faisaient la tenture de son appartement. Le roi lui-même en expliqua plusieurs circonstances, et voyant qu'elle y prenait plaisir, il dit au duc de faire impromptu sur ce sujet. La vivacité d'esprit de M. le Duc parut et se fit admirer, car dans un moment il écrivit les vers suivants :

Le héros des héros a part dans cette histoire.
Mais quoi! je n'y vois point la dernière victoire.
De tous les coups qu'a faits ce généreux vainqueur,
Soit pour prendre une ville ou pour gagner un cœur,
Le plus beau, le plus grand et le plus difficile
Fut la prise d'un cœur qui sans doute en vaut mille,
Du cœur d'Iris, enfin, qui mille et mille fois
Avait bravé l'Amour et méprisé ses lois.

Quelques pages plus loin, dans ce même petit libelle, et naturellement encore sur Mlle de Fontanges, cette ÉNIGME un peu... cavalière:

Tantôt je suis ouvert, tantôt je suis fermé,
Selon qu'il plaît au roi, le plus puissant qu'on voie,
Je ressens la douleur et je donne la joie.
Je suis, ou peu s'en faut, de tout le monde aimé,

Mon frère fort souvent contre moi animé
Vient fouler sans respect mon cercueil et ma soie ;
Il me perce le sein, mais aussi je le noie,
Et éteins tous les feux dont il s'était armé.

Je suis petit de corps, mais je donne la vie.
Plus je suis à couvert plus je reçois de pluie ;
J'ai la langue en ma bouche, et je ne parle point,

Mon nom est trop caché pour le pouvoir connaître ;
Un ombrage à vos yeux m'empêche de paraître
Ne vous rompez donc point la tête sur ce point.

De la Beaumelle, dans ses MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MADAME DE MAINTENON, Mémoires fort curieux où le vrai, d'ailleurs, se mélange de façon tellement étroite aux yeux qu'il est parfois difficile,

de les exactement démêler l'un de l'autre, nous a laissé ces pages sur Mlle de Fontanges.

« Tandis que Mlle de Montespan et Mme de Maintenon se disputaient la première place dans le cœur du roi, mais avec un empressement inégal et par des vues différentes, une rivale parut et s'en empara. Mlle du Lude n'avait fait que passer; une nuit avait vu son bonheur naître et finir. Mme de Grancey n'avait eu que des espérances. Les trois La Motte Houdancourt avaient fait d'inutiles essais. Mme d'Harcourt avait résisté ; et quelques goûts passagers semblaient avoir déshabitué le roi des engagements sérieux. Mlle de Fontanges rendit son cœur à sa première activité. C'était une grande fille bien faite, d'un grand éclat, parfaite si ses cheveux n'eussent un peu tiré sur le roux. Ses parents qui étaient de Rouergues admirèrent eux-mêmes sa beauté et y fondèrent des espérances. Dès l'enfance ils la destinèrent à la conquête qu'elle fit, et lui ménagèrent, par l'entremise de la duchesse d'Arpajon, une place de fille d'honneur chez Madame. Son humeur était douce et un peu mélancolique; un port de reine, un air d'Agnès invitaient tous ceux qui la voyaient à lui donner les premières leçons du plaisir. Elle fut menée à la cour par M. de Peyre, lieutenant du roi de la province de Languedoc.

« Dès qu'elle fut arrivée, Mme de Montespan, toujours portée à se détruire elle-même, vint dire au roi que Madame avait une provinciale qui était une vraie idole de marbre. Louis, très curieux de toutes les

belles personnes, n'eut pas besoin d'être excité. Il donna une chasse à Madame. Mlle de Fontanges en fut. La marquise de Montespan l'aperçut, l'appela, la présenta au roi et lui fit remarquer indécemment tous ses appas avec des exclamations infinies. Mlle de Fontanges était dans cette confusion si favorable à la beauté. Un regard du roi en vit plus que toute la curiosité de Mme de Montespan. Il trouva la statue fort belle : comme Pygmalion il en devint amoureux; comme lui il l'anima ; le duc de Saint-Aignan chanta son triomphe, tout ce qu'il y avait de plus grand servait à sa gloire; tout ce qu'il y avait de plus beau à ses plaisirs.

« Mme de Maintenon fut inconsolable ; plus d'espérance de convertir le roi. Il allait encore être amoureux douze ans de suite. Cette nouvelle passion replongeait la reine dans cet abîme de chagrins d'où Mme de Maintenon l'avait tirée. Car le roi commençait à se rapprocher d'elle avec une confiance qui charmait tous ceux qui désiraient l'union de la famille royale. Il avait été amoureux d'une dame qui avait de grandes mesures à garder, avec un mari extrêmement jaloux. La reine l'ayant attendu jusqu'à quatre heures après minuit, le fit chercher dans tout le château, et ensuite dans tout Versailles. On alla, de sa part, le demander à toutes les coquettes et à toutes les prudes de la cour ; on éveilla Mme de Montespan qui répondit que depuis longtemps on ne couchait plus guère chez elle ; on fut chez Mme d'Hudicourt qui fut glorieuse de ce soupçon ; on ne put

découvrir où il était allé. Le lendemain on se répandit en conjectures sur cette absence; quelques dames firent entendre qu'elles avaient eu le roi toute la nuit, et qu'il était charmant comme cela; d'autres feignirent d'être piquées de l'affront qu'on leur avait fait. Mme de Montespan fut ravie de cette aventure : la coupable tourna tous soupçons sur Mme de Saint-Géran qui, éplorée, courut chez Mme de Maintenon et lui jura qu'elle n'avait jamais eu tant d'honneur. Le roi fut si blessé de cette méchanceté, qu'il dit à la reine le nom de sa furtive maîtresse. La reine fut fort surprise : c'était une dame à laquelle le roi n'avait presque jamais parlé : « quand elle veut me donner un rendez-vous, dit Louis, elle m'en avertit en mettant des pendants d'émeraudes, et moi, ajouta-t-il, je mets un diamant à mon petit doigt pour enseigne de mes désirs. »

Il fallait au roi un amusement. Mme de Maintenon avait exigé une chose trop difficile ; on n'était pas encore assez vieux ; on passait avec elle des heures entières, on lui promettait des miracles, on n'osait lui parler d'amour, on s'ennuyait à périr ; il est vrai qu'on n'aimait à s'ennuyer qu'avec elle ; mais enfin on s'ennuyait. Mlle de Fontanges avait des parents et des amis attentifs à sa fortune ; ils lui donnaient des conseils, elle en avait besoin; car, dit M. l'abbé de Choisy, « elle était belle comme un ange, mais sotte comme un panier ». Elle se hâta de remplir sa destinée. Maîtresse déclarée, elle se livra toute entière à la grandeur, passa devant la reine sans la sa-

luer, rendit au centuple à l'orgueilleuse Montespan les insultes qu'elle en reçut, dépensa cent mille écus par mois, fut surprise qu'on nommât cela prodigalité, irrita ses amis par son indifférence, étonna jusqu'aux courtisans par son ingratitude. Elle eût voulu avoir des royaumes à donner. Louis l'adorait parce qu'il se retrouvait en elle ; cependant il fut toujours plus sûr de sa magnificence que de sa fidélité.

« La marquise de Montespan, furieuse de cette préférence, furieuse d'avoir elle-même placé sa rivale, cessa de persécuter Mme de Maintenon et tourna toute sa rage contre Mlle de Fontanges. Celle-ci avait pour elle ses charmes et sa nouveauté, et contre elle ceux qui l'avaient d'abord servie, dont elle avait payé les bienfaits par des hauteurs, Mme de Maintenon qui attirait souvent le roi à la cour de Mme la Dauphine où la conversation était délicieuse, toutes les femmes qui avaient des prétentions, et Mme de Montespan, qui se croyait des droits. Le Père de La Chaise qui dirigeait la conscience du roi plutôt en chrétien qu'en dévot, lui avait défendu depuis longtemps l'usage des sacrements. Le roi, plus amoureux par besoin que par goût, lui arracha une absolution à la faveur d'un renoncement simulé à sa maîtresse. On crut que le confesseur n'était ennemi que de l'adultère ; et parce qu'il désapprouvait hautement les amours de Mme de Montespan, il fut accusé par elle de favoriser les amours de Mlle de Fontanges. Le roi communia ; il n'en fallut pas davantage pour

crier au sacrilège. « Le Père de La Chaise, dit-elle assez plaisamment, n'est qu'une chaise de commodités. »

« Sœur Louise de la Miséricorde, Mlle de la Vallière, apprit dans sa retraite ce nouvel engagement. Elle en fut profondément blessée ; soit par un reste de jalousie qu'elle se dissimulait peut-être à elle-même soit par zèle pour le salut de Louis, elle engagea un évêque de ses parents à parler. Le roi, surpris des brusques remontrances du prélat, lui dit : « Vous me ferez plaisir, Monsieur, de renfermer votre zèle dans votre diocèse. »

« Les divisions de la cour en déparaient les fêtes ; on était au milieu des plaisirs sans avoir un moment de joie. Le roi, tiraillé par ses deux maîtresses, recourait à Mme de Maintenon, qui ne voulait plus le recevoir et qui n'avait pas la force de le rebuter. « Le maître, écrivait-elle à Mme de Coulanges, vient tous les jours chez moi, malgré moi. » Il la priait de mettre la paix entre Mlle de Fontanges et Mme de Montespan. Mme de Maintenon, après avoir refusé d'entrer dans ces intrigues, cédait aux instances du roi, croyant que, dans ce mal même, il y avait encore du bien à faire. Un jour qu'il craignait un éclat de la part de Mlle de Fontanges, il la conjura de l'apaiser, et de l'apaiser à tout prix. Mme de Maintenon alla chez la maîtresse, essuya ses premiers emportements, ne lui promit rien, l'abattit en lui reprochant ses faibles, la releva en lui montrant les moyens de les expier. Mais que dois-je faire, lui

dit Mlle de Fontanges. — Renoncer au roi, répondit Mme de Maintenon; vous l'aimez, ou vous ne l'aimez pas; si vous l'aimez, vous devez le sauver et vous sauver avec lui; si vous ne l'aimez point, l'effort ne doit pas vous coûter. Quoi qu'il en soit, le quitter c'est faire une action belle et louable. — Ce sermon dura deux heures, mais ce n'était point là la logique du cœur. Mlle de Fontanges, impatientée de tant de vérités affligeantes : — Ne dirait-on pas, répondit-elle, qu'il est aussi aisé de quitter un roi que de quitter sa chemise !

« Le roi n'en estima que plus Mme de Maintenon. Il fallait que sa franchise fût réparée par bien des grâces ; car il est si aisé à une amie vraie de paraître une pédante aux yeux d'un ami amoureux. « Quoi qu'on pût penser, quoi qu'on pût dire, ajoutait Mme de Maintenon en racontant ce trait, je n'ai jamais rien dit aux maîtresses du roi qui ne pût être affiché aux quatre coins du monde. » Mlle de Fontanges effaça entièrement Mme de Montespan. Elle fut la dispensatrice des grâces, l'objet de toutes les adorations ; toutes les dames se piquèrent de lui plaire et de l'imiter. A une partie de chasse, le vent ayant dérangé la coiffure de Mlle de Fontanges, elle la fit attacher avec un ruban dont les nœuds tombaient sur son front. Cette singularité plut si fort au roi, qu'il la pria de ne point se coiffer autrement de tout le jour. Le lendemain toutes les dames parurent coiffées dans le goût nouveau. De la cour de France ce goût passa dans toute l'Europe avec le nom de

Mlle de Fontanges. Madame donnait aussi le sien à quelques modes. Sa parure était toujours d'une élégante simplicité. Jamais de rouge ; rarement de l'or. Presque toujours à demi voilée, soit de peur de rassasier les regards, soit parce qu'elle avait ainsi plus de grâces. La couleur de feuille morte était la sienne, comme faisant mieux sortir le brillant de ses yeux. Les coeffes dont elle était enveloppée ménageaient une surprise toujours nouvelle à l'aspect d'un visage auquel il ne manquait que la première fraîcheur. Des jarretières de soie auraient ridé la peau la plus unie; des coulants la conservaient ; attentions petites sans doute ; mais la femme la plus parfaite n'est-elle pas celle qui est la moins femme ?

« Le cœur du roi était cruellement déchiré. Il se donnait à Fontanges par faiblesse ; il revenait à Montespan par habitude ; il allait par goût à Maintenon. Toutes trois le voulaient entier. La première était aimée ; la seconde plaisait encore quelquefois ; la troisième était sur le point de plaire plus que l'une et l'autre ensemble. Louis avait à essuyer les caprices de l'amour, les emportements altiers de la jalousie, l'austérité de la morale, les chagrins de la reine qu'il devinait, et surtout les remords de sa conscience, depuis qu'il avait découvert qu'il ne pouvait être amoureux et chrétien. Mme de Maintenon jouait le plus beau rôle. On eût dit qu'elle n'avait aucun intérêt à ces intrigues ; elle consolait le roi et réconciliait les deux rivales. Elle établit si bien son système que, dans un bal donné à Villers-Cotterets,

Fontanges y parut parée des mains de Montespan.

« Celle-ci n'observa pas longtemps les conditions de cette paix apparente. Ses cris recommencèrent. Elle s'emporta contre Mlle de Fontanges, contre la des Adrets, sa confidente, contre Mlle Lestranges qui suivait les deux partis et qui en était détestée, contre le prince de Marcillac, contre toute la cour. Le roi, affligé de ces violents chagrins, fuyait son ancienne maîtresse pour se dérober à l'ascendant qu'elle avait pris sur lui, ne passait que des moments chez la nouvelle qui n'avait pas assez d'esprit pour l'amuser et passait des heures entières avec Mme de Maintenon, dont la douceur devenait tous les jours plus nécessaire à son âme tourmentée.

« Mlle de Fontanges devint grosse ; le roi la fit duchesse. Elle ne jouit pas longtemps de sa fortune ; elle sentit que bientôt elle ne serait plus aimée. Les plus grands établissements ne pouvaient la consoler d'un après-dîné passé chez Mme de Maintenon. Le roi l'accablait de bienfaits et elle ne voulait que des sentiments. Il donna Chelles à l'une de ses sœurs. Au sacre de cette abbesse, les tentures de la couronne, les diamants, la musique, les parfums, le nombre des évêques qui officiaient, surprirent tellement une femme de province présente à cette cérémonie qu'elle s'écria tout haut : « C'est ici le paradis ! — Eh ! non, Madame, il n'y aurait pas tant d'évêques ! »

« Les couches de Mme de Fontanges ne furent pas heureuses. Le bruit se répandit partout que Mme de Montespan l'avait empoisonnée, comme si

des accidents étaient fort rares dans les couches. Les politiques crurent que Fontanges avait elle-même semé ce bruit pour avoir des gardes. Car, pendant sa maladie et, pour ainsi dire, au sein de la mort, elle était touchée du faste et de la grandeur. Elle se retira de la cour et dit au roi qu'elle ne devait plus songer qu'à mourir. Elle entra dans un couvent du faubourg Saint-Jacques, où le roi, trois fois la semaine, envoya le duc de La Feuillade savoir des nouvelles de sa santé. Il n'envoya pas même depuis un gentilhomme ordinaire à M. de Catinat.

« La jalousie de Mme de Montespan fut plus vive que jamais. « Je savais bien, disait-elle, que je triompherai de cet éclair de passion, de cette stupide beauté ! » Mme de Fontanges expirait et priait le roi de venir la voir. Le roi craignit un attendrissement et, par un reste d'amour, il lui en refusa cette dernière preuve. Le confesseur, moins scrupuleux, dit qu'elle mourrait contente après cette entrevue ; et tous les hommes de bien furent indignés d'une pareille complaisance de la part d'un homme chargé d'annoncer les vengeances célestes. Le jour que cette visite lui fut promise, elle demandait à chaque instant quelle heure il était. Enfin le roi arrive, la voit pâle, décharnée, et la reconnaît à peine. Elle le pria de payer ses dettes et de marier sa sœur. Le roi lui promit l'un et l'autre ; leurs adieux furent fort tendres : « Je meurs contente, dit-elle, puisque mes derniers regards ont vu pleurer mon roi. » Le règne de cette favorite fut comme le

règne des roses ; il en eut l'éclat et la brièveté. Mme de Montespan se réjouit de la mort de cette rivale. Louis, irrité de cette joie insolente, lui reprocha de prendre si peu de part à ses peines. Il se représentait toujours sa maîtresse défigurée par la pâleur de la mort... Frappé de cette image, il recourait à Mme de Maintenon pour la dissiper : « Je ne puis, disait-il, être consolé ni heureux que par vous. » Et il la retrouvait toujours ferme, mais toujours compatissante... »

Pour les contemporains la mort de Mlle de Fontanges resta toujours mystérieuse. Mourut-elle empoisonnée par Mme de Montespan ? Dans ses *Souvenirs*, Mme de Caylus, et bien d'autres, d'ailleurs, après elle, insinue : « Il courut beaucoup de bruits sur cette mort, au désavantage de Mme de Montespan ; mais je suis convaincue qu'ils étaient sans fondements ; et je crois, selon que je l'ai entendu dire à Mme de Maintenon, que cette fille s'est tuée pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le roi, quoiqu'elle fût en travail e.prête a accoucher... Elle mourut peu regrettée... » Dans sa *Lettre à la comtesse Louise*, 19 novembre 1715, la princesse Palatine, mère du régent et deuxième femme de Monsieur, écrit : « La Montespan était un diable incarné, mais la Fontange (une de ses filles d'honneur, nous l'avons dit) était bonne et simple ; toutes deux étaient fort belles. La dernière est morte, dit-on, parce que la première l'a empoisonnée dans du lait. Je ne sais si c'est vrai ; mais ce que je sais bien, c'est

que deux des gens de la Fontange moururent, et on disait publiquement qu'ils avaient été empoisonnés. »

Peut-être serait-il possible que Mme de Montespan ait songé, mais tout de même l'accusation est grave, à vouloir faire empoisonner sa rivale par la célèbre empoisonneuse d'alors, la Voisin. Donnons ici quelques extraits du curieux chapitre : *Mme de Montespan*, pp. 187-197 dans LE DRAME DES POISONS, de Funck-Brentano, Paris, Hachette, 1906.

« Fontanges venait d'être proclamée duchesse avec 2.000 écus de pension. La fureur de Mme de Montespan éclata. Elle fit à Louis XIV une scène violente, et comme le roi lui objectait son orgueil, son esprit de domination et d'autres défauts, elle répondit, hautaine, méprisante, concentrant la violence de sa colère dans un de ces mots crus et durs qui l'avaient tant fait redouter au temps de sa domination, elle répondit à Louis XIV « que, si elle avait les imperfections dont il l'accusait, du moins elle ne sentait pas mauvais comme lui »... La maîtresse abandonnée résolut de faire périr à la fois Louis XIV et Mlle de Fontanges. Elle s'adressait à la sorcière de Villeneuve-sur-Gravois et n'eut pas de peine à réunir quatre complices dans l'affreux cabinet de la rue Beauregard : la Voisin et la Trianon qui se chargeaient de faire périr Louis XIV ; Romani et Bertrand, « artistes en poisons », qui promettaient de tuer Mlle de Fontanges.

Mme de Montespan donna l'argent. Le roi devait être empoisonné le premier. La Voisin et ses associés

avaient songé, tout d'abord, à mettre des poudres magiques préparées selon les formules des grimoires, sur les habits du roi, ou en un lieu où il devait passer, « ce que la demoiselle Desæillets attachée à Mme de Montespan prétendait faire aisément ». Mais, après réflexion, le roi devant mourir de langueur, on s'arrêtait à un moyen dont l'exécution lui paraissait plus sûre. Conformément à l'ancienne coutume des rois de France, Louis XIV recevait lui-même, à certains jours, les placets que lui présentaient ses sujets. Tout le monde était introduit sans distinction de condition ni de rang.

On résolut d'accommoder un placet en l'enduisant de poudres ayant passé sous le calice ; le roi le prendrait dans ses mains et serait frappé de mort. La Trianon se chargeait de préparer le papier, que la Voisin devait remettre entre les mains de Louis XIV. Ce placet fut rédigé. On demandait au roi d'intervenir en faveur d'un certain Plessis, un alchimiste que le marquis de Termes tenait séquestré dans son château. La Voisin se rendit auprès de son compère Léger, valet de chambre de Montausier, et lui demanda une lettre auprès de l'un de ses amis à Saint-Germain, qui la ferait passer parmi les premiers à l'audience afin qu'elle pût elle-même tendre son placet au roi. L'audace de la Voisin épouvantait les plus hardis de ses compagnons. La plupart d'entre eux ne craignaient pas la mort, mais les horribles tortures que la justice réservait aux régicides.

Afin de l'intimider, la Trianon lui tira son horos-

cope. Ce document s'est retrouvé parmi les papiers que la chambre des poisons saisissait sur la sorcière. La Trianon prédisait à la Voisin qu'elle serait impliquée dans un procès pour crime d'État. « Bah! répondit celle-ci, il y a cent mille écus à gagner (un million et demi d'aujourd'hui). C'était le prix du marché entre la Voisin et Mme de Montespan pour empoisonner Louis XIV.

« ... L'assassinat de la duchesse de Fontanges devait mettre le sceau à la vengeance de Mme de Montespan. A ce propos la Voisin s'écriait devant la Trianon chez qui elle dînait : « Oh ! la belle chose qu'un dépit amoureux ! » Romani et Bertrand étaient chargés d'empoisonner la jeune femme à l'époque même où la Voisin et la Trianon feraient périr Louis XIV ; mais les poisons employés contre elle seraient moins prompts, de façon, disaient les complices, « qu'elle mourrait de langueur et qu'on dirait que ce serait de regret de la mort du roi qu'elle serait morte ». Romani avait proposé de se déguiser en marchand d'étoffes, Bertrand le suivrait en qualité de valet. Ils présenteraient leurs marchandises à la duchesse et, en supposant qu'elle ne prît pas d'étoffes, « elle ne se sauverait point de prendre des gants, disait Romani, parce que ceux qu'il ferait venir de Grenoble seraient parfaitement bien faits et que les gants feraient le même effet que la pièce d'étoffe ». On fit effectivement venir de Rome et de Grenoble les gants de la plus belle qualité, et Romani les « prépara » d'après les recettes des magiciens.

« ... La nature donna à Mme de Montespan la cruelle satisfaction qu'elle avait demandée à la magie et au poison. Le 20 juin 1681, la duchesse de Fontanges mourut, âgée de vingt-deux ans, en l'abbaye de Port-Royal du quartier Saint-Jacques. Elle fut enlevée par une pleuro-pneumonie d'origine tuberculeuse, dont une perte de sang, suite de couches, avait hâté l'action. Elle mourait convaincue qu'elle avait été empoisonnée, et soupçonna sa rivale. Louis XIV, qui eut la même pensée, craignit que l'autopsie révélât le crime, et alors cherchait à l'éviter ; mais les parents l'exigèrent. Les médecins conclurent à une mort naturelle. L'opinion subsista que Mme de Fontanges avait succombé au poison versé par Mme de Montespan, opinion dont Mme de Caylus, Mme de Maintenon, Mme Palatine, Bussy-Rabutin se sont faits les échos. »

La duchesse de Fontanges, comme le dit si cruellement la marquise de Sévigné, « mourut blessée au service du roi ».

Lors de ses couches on lui fut cruel.

Nôtre Prince grand et bien fait,
Qui ne fait rien que de parfait,
Landerirette
Ne travaille plus qu'à demi
Landeriri
Sa jeune maîtresse, dit-on,
A mis au monde un avorton.

MADAME DE MAINTENON

(**17**) *Mme Scarron*, que le roi avait connue chez Mme de Montespan, alors qu'elle « élevait » un de ses fils, le duc du Maine, comme il avait connu Mme de Montespan chez Mlle de la Vallière et celle-ci chez Madame, et qui était tout le contraire de Montespan, comme celle-ci l'avait été de la Vallière pénétrait lentement le roi d'estime et de goût pour la sagesse de son esprit, le calme de sa raison, le charme d'une beauté durable, par toute une physionomie rassemblée avec art, soutenue par une attention de chaque instant à toutes les paroles et à tous les gestes. En cette Mme Scarron devenue Mme de Maintenon, Montespan devina la vraie rivale, et lui aurait préféré dix Fontanges. On dit qu'elle encouragea le roi dans ses nouvelles amours et qu'elle parait la duchesse de Fontanges comme elle avait été parée par la duchesse de la Vallière. Mais Fontanges ne fit que passer. Elle s'en allait mourir de couches douloureuses, en



MARIE ADÉLAIDE DE SAVOIE

juin 1681, dans un couvent. Alors, au lieu d'un nouvel amour ou d'un retour à Mme de Montespan, le roi « rendit à la reine l'honneur de ses bonnes grâces ». Mme de Maintenon avait fait ce miracle. La reine morte, elle succéda — Cf. *Lavisse* : HISTOIRE DE FRANCE, Paris, Hachette, t. VII.

Saint-Simon, qui n'aime guère Mme de Maintenon, en parle longuement et pas toujours avec justice. Il ne l'a point comprise. Pas plus que pour La Vallière et Montespan, à cause des mêmes motifs, nous ne parlerons trop longuement, en cet appendice, de celle qui, gardeuse de dindons chez sa marraine, femme de Charles Parabère de Neuillan, gouverneur du Poitou, mourut reine de France, puisqu'en réalité Louis XIV l'épousait. Nous renverrons principalement aux *Souvenirs de Mme de Caylus*, sa contemporaine, et, de nos jours, aux ouvrages, entre autres, de Théophile Lavallée et du comte d'Haussonville ; les huit volumes de la Baumelle, dix-huitième siècle, étant beaucoup trop fantaisistes. Françoise d'Aubigné petite-fille du célèbre huguenot Agrippa d'Aubigné, fille de Constant, un aventurier faux-monnayeur. Elle naquit dans la prison de Niort en 1635, alors qu'y était écroué son père. Elle épousait Scarron à son retour d'Amérique. La misère épousait la gueuserie, et bien souvent, à table, dit la légende, la conversation agréable de Mme Scarron remplaçait le rôti. Pour ce mari difforme, qui reste l'un des hommes les plus spirituels de France dans la « littérature bouffonne » et dont la

comédie *Don Joseph d'Arménie* avoisine le chef-d'œuvre, elle eut des trésors de délicatesse, d'attention, d'infirmière dévouée. Voir *E. Maigne :* SCARRON ET SON MILIEU, *librairie du Mercure de France.* Scarron, malgré ses boutades, ne parlait d'elle qu'avec reconnaissance et respect. Veuve, elle fut pour vivre obligée de vendre ses meubles, et, hélas ! cette chaise particulière sur laquelle les portraits de Scarron le représentent huché avec son cou tordu. La reine Anne d'Autriche lui continua d'abord la pension de 1.600 livres que touchait son mari ; puis cette pension n'étant plus payée, elle dut, réduite à la misère, se retirer dans un couvent, « à la charité des femmes, dit Tallemant, vers la place Royale, par le crédit de la maréchale d'Aumont, qui a une chambre qu'elle lui prêta. » C'est par Mme de Thianges, sa sœur, que Mme de Montespan connut Mme Scarron. Elle obtenait d'abord, du roi, que la pension fût rétablie. Louis XIV la lui rendait, en lui disant : « Madame, je vous ai fait attendre bien longtemps. J'ai été jaloux de vos amis, et j'ai voulu avoir ce mérite auprès de vous. » Il est curieux, toutefois, de rappeler que, dans les premiers temps de son service chez Mme de Montespan, la veuve de Scarron fut particulièrement antipathique au monarque.

Il est un pamphlet calomnieux dans son ensemble, mais que l'on ne peut négliger puisqu'il nous est un document curieux de l'HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES. Son titre est : *Suite de la France galante, ou les derniers dérèglements de la cour;* il nous appartient d'au-

tant plus qu'il a pour héroïne exclusivement Mme de Maintenon, maîtresse et femme du roi, fondatrice de Saint-Cyr. T. III, pp. 61-157. Faisons-en l'analyse rapide.

« ... Ceux qui sont initiés aux mystères d'amour savent qu'on préfère toujours un novice à un vieux routier. Mais il faut excepter Louis le Grand de cette règle générale. Ce prince, qui, depuis l'âge de quinze ans, a fait de l'amour ses plus chères délices, y trouve tous les jours de nouveaux raffinements et fait goûter à ses dernières maîtresses des douceurs qui avaient été inconnues à toutes les autres. Mme de Maintenon qui est celle qui va faire le sujet de cette histoire et qui occupe aujourd'hui la place que les La Vallière, les Montespan et les Fontange avaient si dignement remplie, pourrait nous en dire des nouvelles. Aussi l'on dit que la première fois que le roi la vit pour lui offrir son cœur, il s'y prit d'une manière qui surprit agréablement cette dame et qui confirme la vérité de ce que je viens d'annoncer à la gloire de ce monarque (*Nous savons au contraire que la première impression du roi fut l'antipathie*). — Comme il savait que la Maintenon avait, elle seule, autant d'esprit que toutes les femmes ensemble, et un goût exquis pour toutes choses, qui la met au-dessus des esprits de premier ordre, il crut qu'il devait rappeler tous ses feux, tout ce qu'une longue expérience lui avait appris en amour, pour en faire un sacrifice à sa nouvelle maîtresse, et il lui fit cette déclaration :

Iris, je vous présente un cœur
Qui connaît de l'amour et le fin et le tendre
Et qui s'est souvent laissé prendre
Dans l'unique dessein d'apprendre
Et de vous faire plus d'honneur.
Pour savoir de l'amour les tours et les souplesses,
Les raffinements, les tendresses,
Il en a senti tous les coups.
Il a fait dans cet art un long apprentissage,
Pour être plus savant, plus discret et plus sage,
En un mot plus digne de vous.
Il veut, à présent qu'il est maître,
Aimer le seul objet qui mérite de l'être.
Iris, ne le refusez pas ;
Vous pouvez l'accepter sans honte
Puisqu'en amour il n'a point fait de pas.
Que vous ne puissiez bien mettre sur votre compte.

« Mais, avant que de venir à l'histoire de leurs amours, il faut prendre les choses dans leur source et parler premièrement de la naissance de Mme de Maintenon, de son éducation, et de ses premières aventures qui l'ont conduite à ce rang éminent qu'elle tient aujourd'hui à la cour de France... »

De ces aventures — absolument invraisemblables — nous ne mentionnerons que ses prétendues intrigues avec un certain marquis de Chevreuse, qu'il n'a pas été possible, jusqu'alors, « d'identifier ». A son adorable « *Guillemette* » — on n'a jamais su pourquoi le pamphlétaire appelle ainsi Mme de Maintenon — il adresse par son « entremetteuse », Mme Agnès, des billets pressants et des vers plus pressants encore ; ce sonnet, entre tant d'autres :

« Beauté dont les attraits ont captivé mon âme,
Beaux yeux qui m'ont percé d'un des traits de l'amour,
Que je serai heureux si je puis voir le jour
Auquel vous donnerez de l'espoir à ma flamme.
Depuis que je vous vis, je n'ai point de repos,
Jour et nuit je souffre martyre,
Au lieu que ci-devant, je ne faisais que rire
J'ai peine à prononcer deux mots,
Soulagez mon tourment, allégez mes douleurs,
Faites par un aveu dessécher tous mes pleurs,
Et me rendez par là ma liberté nouvelle.
Donnez donc votre arrêt en juge de mon sort
Et qu'un oui ou un non soit ma vie ou ma mort
Et prononcez en douce, et non pas en cruelle. »

Guillemette se « prononce en douce » — d'autant plus calomnie que ce de Chevreuse est un être imaginaire — bien que son amant dans le pamphlet.

« Parce qu'il savait qu'elle aimait fort les vers et qu'il ne cherchait qu'à la divertir, il lui fit les suivants sur la première nuit qu'il l'avait possédée :

« Or ça, je te tiens, mon cœur,
Guillemette mon bonheur,
Guillemette ma rebelle,
Ma charmante colombelle.
Mon cher cœur, voici le tems
Qui nous doit rendre contens ;
Nous donnant la jouissance
De notre longue espérance,
Donc, à l'honneur de Cypris,
Passons cette nuit en ris,
Et dans ces douces malices
Nous trouverons nos délices.

Quoi ! cruelle, qu'attens-tu?
Las ! que ne me permets-tu,
Que ne permets-tu, farouche,
Que je te baise la bouche.
Las! Guillemette, dis-moi,
Dis à mon âme pourquoi,
Cruelle, tu me dénie
Ce que tu as tant d'envie ?
Tu ne demandes pas mieux,
Mais je vois bien que tu veux,
D'un front masqué, contrefaire
La pudique et la sévère.
Ha ! tu te veux déguiser
Et tu feins de mépriser
Mes folâtres gaillardises
Et mes douces mignardises !
Mais, par tes yeux éclairans,
Comme deux astres naissans
Dans la céleste voûture,
Par ton beau front, je te jure
Et par cette bouche encore,
Mon plus précieux trésor,
Par cette bouche rosine,
Par tes lèvres ambroisines,
Par tes blonds cheveux épars,
Dont l'or fin, de toutes parts,
Au gré du vent par secousse
Baise mille fois ta bouche ;
Par tes deux gentils tétons,
Par ces deux gentils boutons,
Plus rouges que l'écarlate
Dont une cerise éclate ;
Par ce beau sein potelé
Dont je suis ensorcelé;
Ne permets pas, je te prie,
Qu'ici je perde la vie.

Hélas ! déjà je suis mort !
A moins que d'un prompt effort,
Ma chère âme, tu n'appaise
La chaude ardeur de ma braise.
Vénus, prens-moi à merci,
Et toi, Cupidon, aussi ;
Car, d'une nouvelle rage
Furieusement j'enrage ;
Rage qui me viens domter
Sans la pouvoir supporter.
La priant, en cette sorte,
D'une façon demi-morte,
Mes soupirs eurent pouvoir,
A la fin, de l'émouvoir.
Ainsi, elle fut vaincue
Et sa colère abattue.

Une charmante pâleur
Lui fit changer de couleur.
Lors, elle se prit à dire :
Tu as ce que tu désire ;
Guillemette est toute à toi.
Et puis, s'approchant de moi,
Sans contrainte, elle me baise,
Et coup sur coup me rebaise.
Enfin, se laissant aller,
Elle me vint accoler,
Et, entre mes bras pâmée,
Elle demeure charmée.
Lors, sur mon lit doré
Mignardement préparé,
Dessus la folâtre couche,
Nous dressons notre escarmouche.
Je me déchargeai soudain
De l'ardeur dont j'étais plein,

Et de cette ardente flamme
Que je sentais dans mon âme.
Tout de mon long je me couche,
Entre ses bras, bouche à bouche,
Alors tout doucement j'entre
Là-bas dans le petit centre
Où Cypris fait son séjour,
Dedans les vergers d'amour;
Vergers qui toujours fleurissent,
Vergers qui toujours verdissent,
Mais, pour cela, je ne cesse
De la rebaiser sans cesse;
Et nos cœurs ensemble étraints
Sont sans contrainte contraints
D'une mignardise étrange
Faire un amoureux échange,
Et doucement haletans
Nos âmes vont se mêlans;
Nos langues frétillardes
Se font des guerres mignardes,
Et sur le rempart des dents
S'entre-choquent au dedans.

Oh ! combien de friandises !
Oh ! combien de paillardises
Aperçurent cette nuit
Et le flambeau, et le lit,
Seuls témoins de nos délices,
Lors qu'étroitement pressés,
Nous nous tenions embrassés,
Et qu'une chaleur fondue,
Par nos veines épandue,
Va d'une douce liqueur
Attiédissant sa langueur !
Alors, je me pris à dire:

Oh ! Dieu, gardez votre empire
Et jouissez sûrement
De ce haut gouvernement
Moyennant que je te tienne,
Moyennant que tu sois mienne ;
Guillemette, n'aie peur
Que j'envie leur grandeur;
N'aie peur que je désire
Ni leur ciel, ni leur empire.
Ainsi, je vais m'égayant,
Ainsi je vais m'égarant,
Souvent hasardant ma vie
Entre ses deux bras ravie
Puis en ses yeux affectés
Je noie les miens enchantés.
Tantôt de sa chevelure
Je fais une entortillure ;
Puis je baise ses mamelles
Aussi charmantes et belles
Que celles de Cypris ;
Puis, de grand amour épris,
Visant à place plus haute,
Dessus son beau col je saute ;
Puis après, d'un coup de dent
Je vais sa gorge mordant,
Et d'une main frétillarde,
Par l'obscurité j'hasarde
De tâter les piliers nus
Dont ses flancs sont soutenus ;
Flancs, où sous sa garde fidèle
Amour fait sa sentinelle,
Portier de ce lieu sacré
A sa mère consacré.
Enfin, de mille manières,
Dans ces amoureux mystères

Folâtres nous nous baisons,
Et jouant, contrefaisons
Les amours des colombelles
Et celles des tourterelles ;
Et à l'envi furieux,
Et à l'envi amoureux,
Par nos bouches haletantes
Nos deux âmes languissantes
D'un doux entrelacement
Se rassemblant doucement,
Et de leurs corps homicides
Tour à tour les laissent vides

Ainsi nous combattons,
Comme vaillants champions,
Non pas sans suer et peine,
Ni même sans perdre haleine,
Quand enfin les nerfs lassés
Et les membres harassés
Lorsque, l'humeur découlante
Et ma vigueur défaillante,
Sans cœur, sans force et vertu,
Enfin je fus abattu.
A l'instant mon chef j'incline
Sur sa douillette poitrine,
Où un sommeil gracieux
Me ferma bientôt les yeux.
Lors, voyant que je repose
D'une un peu trop longue pause,
Elle sait me réveiller
Sans me laisser sommeiller.
Comment, me dit-elle alors,
Comment donc, lâche, tu dors !
Comment donc, tu te reposes !
Lors, les paupières écloses ;

A ces mots, me relevant,
Plus dispos qu'auparavant,
Je me saisis des armes
Et d'abord donnai l'alarme.
Et d'une grande furie
Je perçai sa batterie.
Blessée d'un coup si doux,
Elle redouble ses coups.
Chacun, de sa part s'efforce,
De faire valoir sa force,
Et chacun, de son pouvoir,
S'acquitta de ce devoir
Par de petites secousses.
Par réciproques repousses,
Chacun mêle, de sa part,
Quelque petit tour paillard ;
De cent façons jouée
Vénus est contr' imitée.

O claires obscurités,
O ténébreuses clartés !
Qu'entre tant de friandises,
Qu'entre tant de faveurs prises.
Tant d'étroites liaisons.
Tant de douces pamoisons,
Tant de baisers, tant d'injures,
Tant de friandes morsures,
Tant de plaisans déplaisirs
Tant d'agréables plaisirs,
Tant d'agréables gaietés,
Tant de douces cruautés,
Tant de folâtres malices,
Tant de paillardes délices,
Tant de ces pieux combats,
Qu'entre tant de vifs trépas,

Et tant de douceur sucrée,
O nuit, nous l'avons passée !

« Elle les trouva fort agréables et eut de la joie de les lire ; elle l'en paya de la même monnaie qu'elle payait tous les bienfaits qu'elle avait reçus de lui ; et ainsi, selon toutes les apparences, ils passaient leur temps très agréablement... »

— De Chevreuse veut que Guillemette « épouse le juge d'un de ses principaux villages », et lui dit : « Ne croyez pas que je vous abandonne, mais c'est pour tenir nos intrigues à couvert. » Guillemette refuse ; « et tous deux alors continuèrent leurs amours.

Mais comme par résistance
On augmente le désir,
Ainsi dans la jouissance
On perd bientôt le plaisir

Et notre marquis « perdit le plaisir », si bien que sa belle, « voyant qu'il la négligeait tout à fait, prit la résolution de se retirer ». On lui propose alors de se marier avec le poète Scarron.

Ce mot de poète lui ravit d'abord l'âme ; elle demande incontinent à le connaître ; mais la vieille (l' « *appareilleuse* », ainsi qu'on les appelait en ce temps), jugeant qu'il était à propos de la préparer à voir cette figure et de lui en faire d'avance un petit portrait, afin que l'aspect ne lui en parût pas si horrible, lui dit : « Écoutez, mademoiselle, je suis bien aise de vous dépeindre la personne avant que vous la voyiez. Premièrement, c'est un jeune homme qui est de

taille moyenne, mais incommodé ; ses jambes, sa tête et son corps font, de la manière dont ils sont situés, la forme d'un Z. Il a les yeux fort gros et enfoncés, le nez aquilin, les dents couleur d'ébène et fort mal rangées, les membres extrêmement menus, j'entends les visibles, car pour le reste je n'en parle point. (*Le portrait que Scarron nous a laissé de lui, prouve la fidélité de celui-ci.*) Il a infiniment d'esprit au-dessus du reste des hommes ; de plus il a de quoi vivre ; il a une pension de la cour et est fils d'un homme de robe. A présent, si vous voulez, nous l'irons voir. » Elle l'y accorda et elles y furent. Scarron, qui avait été averti de leur venue, s'était fait ajuster comme une poupée, et les attendait dans sa chaise. A leur abord il les reçut avec toute la civilité possible ; à quoi Guillemette tâcha de correspondre, mais non pas sans rire de voir cette plaisante figure. Leur conversation ayant dûré près d'une bonne heure, elles prirent congé de lui et la vieille l'engagea à y retourner encore avec elle. Elles eurent à la seconde visite qu'elles lui rendirent un petit régal de collation et, la vieille s'étant employée pour aller chercher quelque chose qui leur manquait, Scarron fit briller les charmes de son esprit et étala sa passion aux yeux de Guillemette. Il lui dit qu'il pouvait bien conjecturer qu'une personne aussi bien faite comme elle l'était, ne serait pas bien aise de s'embarrasser d'un demi-monstre comme lui : « Mais pourtant, disait-il, Mademoiselle, si j'osais me priser moi-même, je dirais que je n'ai que l'étui de mon âme mal composé, et

possible y loge-t-il un esprit qui à peine se trouve dans ces personnes dont la taille est si avantageusement pourvue par la nature. D'ailleurs, une personne comme moi sera toujours obligée de rester dans un certain respect, au cas qu'on eût le bonheur de vous agréer. Je vous déclare peut-être trop nettement mon sentiment, mais, Mademoiselle, la longueur n'est pas bonne dans de telles occasions. » Comme elle allait répondre, il entra une des sœurs de Scarron (*Scarron disait d'elles : une aime le vin, l'autre aime les hommes*), qui lui fit retenir ce qu'elle avait à dire, tellement qu'elle ne s'en expliqua point pour cette fois ; mais à l'autre visite qu'elle lui rendit, la vieille la sut si adroitement persuader qu'elle lui promit d'être sa femme. Il en eut toute la joie imaginable, et depuis cet heureux aveu il ne manquait journellement des billets doux qu'il dictait agréablement... »

— Le pamphlet ne nous donne aucun de ces billets; dans l'un d'eux il lui écrit : «... *Je ne sais si je n'aurais point mieux fait de me défier de vous la première fois que je vous vis. Je le devais, à en juger par l'événement. Mais aussi quelle apparence y avait-il qu'une jeune fille dût troubler l'esprit d'un vieux garçon...*

Tandis que la cuisse étendue
Dans un lit toute nue
Vous reposez votre corps blanc et gras
Entre deux sales draps,
Moi, malheureux pauvre homme.
Sans pouvoir faire un somme

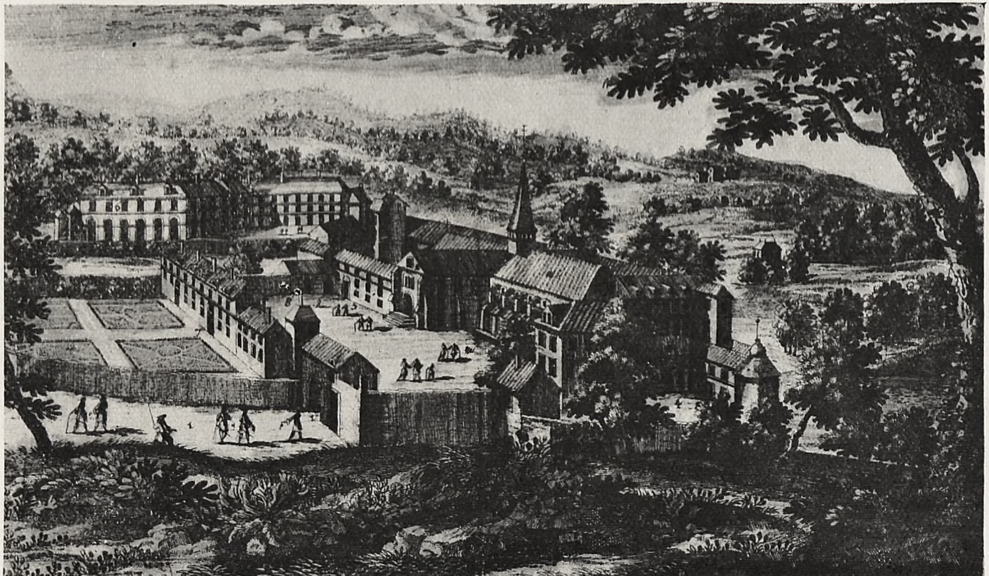
Entre mes draps, qui sont sales aussi,
Je veille en grand souci.

Tout cela pour vous aimer plus que je ne pensais. La mâle peste, que je vous aime ! Que c'est une sottise que d'aimer tant ! Comment vertu de ma vie ! à tout moment il me prend envie d'aller en Poitou, et par le froid qu'il fait. N'est-ce pas une forcenerie!...» — Mariée, puis veuve, elle entre au service de la Montespan, et c'est à ses soins que sera confié le duc du Maine.

« ...La Montespan, qui l'aimait beaucoup (?), redoubla tellement ses soins auprès d'elle, qu'il lui était presqu'impossible d'en souffrir une autre, car c'était elle qui gardait tous ses secrets, et elle ne faisait point de difficulté de laisser les lettres que le roi lui écrivait, et même souvent de se servir de sa main pour y répondre. Elle en dicta une, un jour, si charmante, si spirituelle que le roi, qui est fort éclairé, connut bien ne point sortir du génie de sa maîtresse; il résolut de s'éclaircir de quelle main elle partait, et commença même d'avoir quelques soupçons jaloux, dans la crainte de quelque chose de funeste à son amour; et, s'étant rendu chez Mme de Montespan, il lui déclara qu'il voulait savoir quelles personnes avaient dicté cette lettre : « car, pour vous, Madame, il y a assez longtemps que je vous connais pour savoir quel est votre style; point ici de déguisement ; dites-moi qui c'est. — Quand je vous l'aurai dit, Sire, lui dit-elle, vous aurez peine à le croire ;

mais, pour ne vous point laisser l'esprit en suspens, c'est la Scarron qui me l'a dictée, et moi je l'ai transcrite ; et, afin que Votre Majesté n'en fasse aucun doute, j'en vais rapporter l'original de sa main.» En effet, elle l'apporta et le lui présenta.

« Le roi, satisfait de cela, demanda à voir Mademoiselle Scarron (*Il aurait fallu dire Madame: Scarron et Françoise d'Aubigné, étant nobles tous les deux*) qui pour lors ne se trouva point. Mais un jour qu'elle était auprès de la Montespan, le roi arriva. D'abord elle voulut se retirer, par respect, mais il n'y voulut pas consentir et lui dit mille louanges sur son beau génie à écrire des lettres. Elle répondit avec tant d'esprit à ce qu'il lui dit, qu'il l'en admira de plus en plus, et qu'il commença à la distinguer des autres domestiques ; et, en sortant, il la recommandait à Mme de Montespan, à laquelle il écrivait beaucoup plus souvent qu'à l'ordinaire, pour avoir le plaisir de voir les réponses que la Scarron dictait ; et il les trouvait si agréables qu'il en redoublait ses visites, à toutes lesquelles il ne manquait point d'entrer en conversation avec elle. Cela ne plaisait point beaucoup à sa maîtresse (*Pendant deux années il y eut lutte sourde, pour le roi, entre ces deux femmes, lorsqu'elles se devinèrent rivales*), qui commença de s'apercevoir qu'à l'exemple de Madame (*Voir l'appendice sur La Vallière*) elle avait fait reconnaître au roi une créature pour la supplanter. La Scarron, qui elle aussi s'apercevait de l'altération que sa faveur causait à la Montespan, fit tout son possible pour af-



VUE ET PERSPECTIVE DE L'ABBAYE DE PORT ROYAL DES CHAMPS

fermir son esprit et se rendait toujours de plus en plus assidue auprès d'elle ; ce qui la remit un peu. »

— Le roi ne se peut plus contenir. Absolument fou d'amour, il offre à la veuve Scarron « son cœur et son royaume ». Celle-ci s'étonne, à bon droit, certes — (*nous avons dit combien tout d'abord elle fut antipathique à Louis XIV*) et répond : « Serait-il bien possible qu'un grand roi voulût jeter si bas. Je ne suis pas digne, sire, d'un tel honneur ! » Alors le monarque écrit.

Lettre du roi a Mlle Scarron, *je dois avouer, mademoiselle, que votre résistance a lieu de m'étonner, moi qui suis accoutumé qu'on me fasse des avances, et à n'être jamais refusé. J'ai toujours cru qu'étant roi, il n'y avait qu'à donner une marque de désir pour obtenir; mais je vois dans vos rigueurs tout le contraire; et ce n'est que pour vous prier de les adoucir que je vous écris. Au nom de Dieu, aimez-moi, ma chère, ou du moins, faites comme si vous m'aimiez. Je vous irai voir sur le soir; mais si vous ne m'êtes pas plus favorable que dans mes précédentes visites, vous réduirez au désespoir le plus passionné des amants.* »

« Elle eut une joie incroyable de cette lettre, et résolut de se rendre dès le même soir à ses volontés, afin de ne le point aigrir par une résistance affectée. Mme de Montespan, qui s'aperçut de cette intrigue, en fut au désespoir; mais, comme elle a beaucoup de politique, elle dissimula son ressentiment et n'en fit rien paraître. Cependant, le roi, arrivant dans sa

chambre, elle tâcha de le retenir auprès d'elle par ses caresses; mais il avait autre chose en tête, il voulait savoir l'effet qu'avait fait sa lettre. Il la quitta donc précipitamment et courut à l'appartement de sa nouvelle maîtresse. D'abord qu'elle l'aperçut, elle se mit en devoir de pleurer. Le roi voulut en savoir la cause. — Hélas ! Sire, dit-elle, je pleure ma faiblesse qui laisse vaincre mon devoir et mon honneur; car il m'est à présent impossible de plus résister à votre volonté; vous êtes mon roi, je vous dois tout. — Mais non, Mademoiselle, je ne veux point que vous fassiez rien par un devoir forcé. Je me dépouille auprès de vous de ma qualité de souverain; dépouillez-vous de celle de cruelle, et agissez par un amour réciproque en aimant celui qui vous aime. Il lui dit ensuite quantité de choses fort tendres, auxquelles elle se laissa gagner, et ainsi le roi vint, dans ce moment, à bout de son dessein. Après diverses caresses réitérées, ils se séparèrent. A quelques jours de là, le roi lui fit meubler un magnifique appartement, qu'il la pria d'accepter, ne voulant pas qu'elle fût en rien moindre que ses autres précédentes maîtresses. Il lui chercha un titre, et enfin il lui donna celui de marquise de Maintenon; mais comme ce n'était qu'un titre honoraire, le roi lui acheta cette terre, du marquis de Maintenon, lequel la vendit volontiers, et eut tant de Sa Majesté que d'elle de grandes gratifications; car il eut pendant quatre ou cinq ans une frégate dans l'Amérique, défrayée par le roi à son profit et en-

core la permission de pirater sur les Espagnols... »

— Enfin Mme de Maintenon se marie, par l'intermédiaire du père La Chaise, — nous explique assez longuement le pamphlet — ce confesseur du roi « ayant donné son consentement au choix que le monarque avait fait de Mme de Maintenon et approuvé le congé donné à la Montespan ». Faisons remarquer ici combien est fausse cette allégation. Le dernier enfant qu'eut le roi avec cette favorite est le comte de Toulouse né le 6 juin 1678. Depuis, Mme de Montespan avait été supplantée par Mlle de Fontanges qu'elle aurait voulu empoisonner — *Voir notre* Appendice *sur Mlle de Fontanges.* Le roi, même marié à Mme de Maintenon, continuait à voir Mme de Montespan, il ne lui donnait point ce congé formel dont parle le pamphlétaire; qui termine ainsi son pamphlet.

« ... Le roi s'étant marié, comme Jupiter ne laisse pas d'avoir des concubines, ce grand Dieudonné (*c'est le surnom de Louis XIV*) ne prétendit pas se priver du doux plaisir de l'amour, il dit à Mme de Maintenon qu'il prétendait qu'elle ne devint jamais jalouse, comme ordinairement les femmes peu commodes le sont. Il ne faut pas douter que Mme de Maintenon ne donnât fort agréablement les mains de bon cœur à tout ce que, Sa Majesté demanda d'elle. C'est pour ce sujet que dans la crainte qu'étant devenue vieille, le roi, qui a une longue jeunesse, ne se dégoûtât d'elle, comme de plusieurs autres, elle fut assez fine et industrieuse pour ériger la congréga-

tion des jeunes demoiselles de Saint-Cyr afin de pouvoir en tous temps divertir le roi et lui fournir de nouveaux objets qui pussent lui plaire. L'on peut dire, à la louange de Mme de Maintenon, qu'elle n'a jamais été de ces maîtresses importunes, ni de ces femmes fâcheuses et goulues qui n'en veulent que pour elles. Je sais bien que les critiques traitent cette maison de sérail, mais ils ont tort car plusieurs demoiselles en sortent aussi pucelles qu'elles y sont entrées. (*Quelles calomnies dans toute la fin de ce pamphlet!*)... Je ne m'étudierai pas à rapporter tout ce qui se passe en particulier dans cette belle maison, où tout le monde n'a pas permission d'entrer; mais je sais très bien, sur de très bons rapports, que dès aussitôt que le roi a jeté les yeux sur quelque nymphe, que Mme de Maintenon prend un grand soin de la catéchiser, de l'instruire de la manière qu'elle doit recevoir l'honneur que le roi lui fait. Ce qu'il y a de bon dans cette illustre école, c'est que le secret y règne, car chacun est bien aise de sauver les apparences pour se pouvoir marier à quelque officier. L'on dit, à l'honneur de la fondatrice, qu'elle prend soin de couvrir promptement et adroitement, les petits accidents qui arrivent dans cette société, par des mariages qu'elle faisait réussir. C'est sur ces mariages qu'on à fait cette chanson qui courait dans les rues de Paris.

En France il n'y a pas de mari,
Quoique bien fait et bien joli

Qui n'ait pour sa devise,
Hé bien !
Les armes de Moïse,
Vous m'entendez bien.

(On connaît les deux rayons symboliques, en forme de cornes, que la peinture et la sculpture font jaillir du front de Moïse.)

« Quoi qu'il en soit, c'est une commodité pour le roi qui peut se satisfaire et se divertir sans grand peine, et à petits frais, dans ce temps de guerre, est si nécessaire pour l'entretien des armées de notre héros. »

Dans ses Mémoires sur Mme de Sévigné, Walckenaër rappelle deux lettres où le roi, honteux des exigences insensées de Mme de Montespan, dissimule avec Colbert, son ministre, mais n'accorde pas moins à la favorite d'alors ce qu'elle demande. Ces guerres terribles et malheureuses qui marquèrent la fin du règne exigèrent de formidables dépenses en même temps qu'elles nécessitaient de dures économies. Mais ces économies, le roi les préleva-t-il sur ses libéralités d'amour ?

En ce temps de romans à clefs, en ce temps de « portraits » à outrance, — Voir : Rois, grandes dames et beaux-esprits d'autrefois, première et deuxième série : A. Michel, éditeur, *Historiettes*, notamment, de *Conrart et de Mme de Rambouillet*. Scarron et sa femme sont le Scaurus et la Lyriane, de Mlle de Scudery.

Scaurus et Lyriane entrent dans le Temple de la

Fortune pour interroger l'oracle sur leurs destinées.

« Une femme attira tous les regards. A la livrée de ses esclaves on reconnût qu'elle était femme de celui qui était dans la machine peinte et dorée, couverte d'une espèce de petit dai. Lyriane était d'une naissance fort noble : ses parents, persécutés par la fortune, l'avaient, dès l'enfance, amené au fond de la Lybie, d'où elle était revenue si belle et si charmante, qu'on ne pouvait presque rien lui comparer sans injustice. Elle était grande et de belle taille ; mais de cette grandeur qui n'épouvante point ; et qui sert seulement à la bonne mine. Elle avait le teint uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair et très agréable, le nez très bien fait, la bouche bien taillée, l'air noble, doux, enjoué, modeste, et pour rendre sa beauté plus parfaite et plus éclatante, les plus beaux yeux du monde. Ils étaient noirs, brillants, doux, passionnés, pleins d'esprit ; leur éclat avait je ne sais quoi qu'on ne saurait exprimer. La mélancolie douce y paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent. L'enjouement s'y faisait voir, à son tour, avec tous les attraits que la joie peut inspirer. Son esprit était fait pour sa beauté, agréable, bien tournée. Elle parlait juste et naturellement de bonne grâce et sans affectation. Elle savait le monde et mille choses dont elle ne se souciait pas de faire vanité, de sorte que, joignant les charmes de sa vertu à ceux de sa beauté, on pouvait dire qu'elle méritait toute l'admiration qu'on eût pour

elle lorsqu'elle entra dans le Temple de la Fortune... »

Scaurus, dont il est inutile de parler, tant il est connu, demanda à l'oracle s'il ne lui serait pas possible de redevenir ce qu'il était avant tous ces maux qui lui tordirent le corps, et l'oracle répond :

« Vous ne savez ce que vous sollicitez de moi. Vous seriez jeune, beau, adroit, agréable, mais, après tout, vous ne seriez qu'un homme ordinaire dont la réputation serait bornée dans le cercle étroit de ses amis. Mais par le changement arrivé en votre personne vous êtes devenu comique en votre espèce ; vous avez réconcilié la joie avec la douleur ; vos ouvrages, par leur ingénieux enjouement et par leur abondance, divertissent toute la terre. Les dieux, en vous donnant l'aimable Lyriane, vous ont mille fois plus donné qu'il ne vous ont ôté quand même vous auriez été plus beau que Pâris. » Puis appelant Lyriane qui ne demandait rien, « cet oracle, terrible pour toutes les femmes, galant pour Lyriane seule, lui dit : ... je ne doute pas que vous ne soyez, un jour, aussi heureuse que vous méritez de l'être. »

Lorsque lui fut faite cette prophétie, Mme Scarron, depuis Mme de Maintenon, maîtresse et femme de Louis XIV, avait vingt-quatre ans !

Mme de Maintenon fut, parmi les « femmes illustres du grand siècle », l'une de celles que l'on « chansonna » le plus fréquemment et souvent aussi le plus « ordurièrement » : Contentons-nous, ici, de cette

satire politique, à l'adresse de Louis XIV, et de deux épigrammes.

LA SCARONNADE

Je suis, de par le dieu Pluton,
Vers toi député, moi Scarron.
Notre beau basané monarque
Vient d'être instruit par une Parque
De ta venue en ce canton,
Et cette carogne, dit-on,
Fut celle qui fit la filasse
De ta trop durable carcasse.
Enfin les bords de l'Achéron
Te possèdent, maître Bourbon.
Parbleu tu ne te pressais guère
De vouloir dénicher de terre;
Tu ne voulais de *Requiem*
Qu'à l'âge de Mathusalem;
Tu ne voulais quitter ton trône,
Non plus que ta vieille matrone;
Et quoique tu fusses réduit
A n'avoir ni sous ni crédit,
Quoique ton peuple, à la besace,
Te maudît, et toute ta race,
Blâmant tes vices, tes excès
Ta confiance en Desmarets,
Ton Ponchartrin, cette pécore,
Voisin, ton chancelier encore,
Ton Esculape, de nabot
Et Pelletier ce fier sot,
En un mot, tout ton ministère.
Ta fureur de faire la guerre,
Ton luxe, avec ton peu de foi,
En voulant tout avoir pour toi

Gênant même ta conscience,
Par une fade complaisance
A récompenser un flatteur
Qu'approuvait ton noir directeur;
Ne gouvernant plus par toi-même,
Laissant l'autorité suprême
Entre les mains d'une guenon ;
Je veux dire la Maintenon.
Tu la connais ! oh ! oh ! la garce !
Ne vas pas faire la grimace.
Dans ce climat d'obscurité
On dit toujours la vérité ;
Et dans ce ténébreux empire,
Un Scarron est autant qu'un Sire.
Vraiment, nous avons un bon roi;
Trois juges font ici la loi,
Eaque, Minos, Rhadamante ;
Ils ont une charge éminente
Et jugent en dernier ressort
Tous ceux que leur envoie la mort.
Quand tu régnais à la baguette,
Et qu'en te faisant la courbette
Je présentais des vers vernis
Ou quelques autres pots pourris,
J'encensais ta sotte figure ;
Et ma femme, ta créature,
T'a, par ma foi, souvent donné
De mon encensoir par le nez ;
Elle a si bien fait, la vilaine,
Qu'elle était prête d'être reine ;
Sans ton Conti, sans ton Dauphin,
Elle le devenait enfin.
J'en ai ri avec la Dauphine
Dans la maison de Proserpine
Ou j'ai trouvé le grand Colbert...
Un jour que j'étais à sa suite,

Me promenant près du Cocyte,
Il me dit d'un air goguenard, :
Esprit Scarron, défunt cornard,
Il me revient qu'en notre France
Tout va tomber en décadence ;
Que mon neveu, le contrôleur,
Devient de plus en plus voleur.
Qu'avec un nombre de canailles
Il impose tailles sur tailles,
Mille abominables détours
Qu'il sait inventer tous les jours ;
Qu'il peut espérer la potence
Si jamais vient une vengeance,
Car je sais, de très bonne part,
Que dans un complet, lui douzième,
A réussi pour le dixième 1
Lequel a mis sur le grabat
Tous les sujets du pauvre État.
Depuis que, sans miséricorde,
Avec gens de sac et de corde
Que le public nomme intendants ;
Des maltôtiers et des traitants,
Il a su mettre dans sa bourse
L'argent du public sans ressource,
Et réduit aux derniers abois
Tout le pauvre peuple françois.
Je t'en dirais bien davantage,
Mais mon devoir ailleurs m'engage.
J'en sais bien plus présentement
Que n'en marque mon testament ;
De plus un tel discours t'ennuie,
Et ta face en paraît rougie.
Mais, ne parlons plus de Colbert
Et parcourons un peu l'enfer.
Vois-tu dans l'ardente braise
Ton pauvre directeur La Chaise ;

Pour t'avoir remis tant de fois
Le crime favori des rois.
Peut-être serait-il un ange
Sans la guimpe de Fontange 2
Sans ta marquise de Biran,
Sans ta futile Montespan,
Et sans ta prude La Vallière,
Il n'aurait pas chaud, le bon père.
Connais-tu bien ce fantôme
Qui fut jadis ton économe,
Ton grippe-sou, ton fin matois,
C'est ton brûle-maison Louvois ; 3
Il est entre les Euménides,
Exécutrices fort rigides
De la vengeance des humains.
De son bras de fer, de ses mains,
Chacune tour à tour l'étrille,
L'une le bat, l'autre l'houspille ;
Tant mieux ! Il l'a bien mérité
Pour t'avoir sans cesse excité
A toujours soutenir la guerre
Et à troubler toute la terre ;
A traiter comme des goujats
Tous les nobles de tes États.
Eh bien ! feu Louis, qui t'en semble?
Viens, et suis-moi au petit train,
Je vais te montrer Mazarin ;
Connais-toi dans cette Éminence.
Ce juge sévère et habile
Est des plus sujets à la bile
Et les nièces du cardinal
Font ici, souvent bacchanal...

. . . .

De plus, par un chaste désir
Le monastère de Saint-Cyr,
Pour empêcher maint demoiselle

De s'instruire à la bagatelle,
Et si, dans la belle saison
Avait d'époux, démangeaison,
Alors la dame fondatrice
Cherchait à pourvoir sa novice,
Et mon Louis toujours dévot
Après en avoir pris son lot.
Pour l'acquit de sa conscience,
Lui donnait un homme de finance.

. . . .

En attendant ton jugement,
Prépare bien ton argument ;
Il te faut soutenir ta thèse
Sans conte bleu et sans fadaise ;
Céans, on ne fait pas sa cour
Par l'éloquence et par détour.
Quoique ce pays soit des songes,
On n'y souffre pas de mensonges.
On dit tout franc ; par-ci, par-là,
J'ai fait ceci, j'ai fait cela,
Je m'en repens au fond de l'âme.
Mais, gare, une éternelle flamme
Et le sort fatal d'Ixion
Malgré ton absolution !

(1) En 1710 fut établi l'impôt du dixième ; en 1718 il était supprimé. Cet impôt se percevait sur tous les bien-fonds, charges, emplois, commissions d'épée, de robe et de finances ainsi que sur les rentes de l'hôtel de ville. (2) C'était dans une partie de chasse. La coiffure de Mlle de Fontanges se détachait. Elle la relevait et la tressait avec tant d'originalité et de grâce, et l'attachant avec un ruban dont les nœuds retombaient sur le front, que la mode fut quelque

temps, et parce qu'elle plaisait au roi, « de se coiffer à la Fontange ». (3) Rappellerons-nous que Louvois fit incendier le Palatinat. Ce ministre dont l'influence fut si grande sur Louis XIV, qui le poussait aux guerres les plus désastreuses ne fut-il pas mauvais génie.

ÉPIGRAMMES

Que t'ont fait les pauvres humains?
Pour infecter Versailles
Des Termes et des Flamarins
Et de telle canaille.
Prétends-tu nous rendre dévôts
Et bannir la bouteille ?
Crois-moi, Louis, vis en repos
Et va baiser *la vieille*

*
* *

C'est le destin de la gent pretainère
Que l'âge augmentant, n'augmente le profit,
Et tel se vend, commençant sa carrière,
Qui bien souvent achète le déduit.
Pourtant ne puis de la prude Amarante
Assez louer les talents inouïs
Jeune, elle était d'une écu trop contente,
Aujourd'hui, vieille, elle prend un *Louis*.

MARIAGE DE MADAME DE MAINTENON
LE PÈRE LA CHAISE — HARLAY DE CHANVALLON

C'est le Père La Chaise qui proposait au roi de se marier avec Mme de Maintenon : mariage célébré vers 1684, croit-on. Du célèbre Père La Chaise, confesseur du roi Saint-Simon fait ce portrait, parmi ses meilleurs.

« La cour vit en ce temps-ci renouveler un ministère qui par sa longue durée s'était usé jusque dans la racine et n'en était par là que plus désagréable au Roi : le P. de La Chaise mourut le 20 janvier, aux grands Jésuites de la rue Saint-Antoine. Il était petit-neveu du fameux P. Cotton et neveu paternel du P. d'Aix, qui le fit jésuite, où il se distingua dans les emplois de professeur, et après de recteur de Grenoble et de Lyon, puis de provincial de cette province. Il était gentilhomme, et son père, qui s'était bien allié et avait bien servi, aurait été riche pour son pays de Forez s'il n'avait pas eu une douzaine d'enfants. Un

de ceux-là, qui se connaissait parfaitement en chiens, en chasses, et en chevaux, qu'il montait très bien, fut longtemps écuyer de l'archevêque de Lyon, frère et oncle des maréchaux de Villeroy, et commanda son équipage de chasse, pour laquelle ce prélat était passionné. C'est le même que nous avons vu capitaine de la porte, et son fils après lui.

« Les deux frères étaient à Lyon dans les emplois que je viens de dire, lorsque le P. de La Chaise succéda en 1675 au P. Ferrier, confesseur du Roi ; ainsi le P. de La Chaise le fut plus de trente-deux ans. La fête de Pâques lui causa plus d'une fois des maladies de politique pendant l'attachement du Roi pour Mme de Montespan ; une entre autres, il lui envoya le P. Dechamps en sa place, qui bravement refusa l'absolution. Ce jésuite a été fort connu provincial de Paris, et par la confiance de Monsieur le Prince le héros, dans les dernières années de sa vie.

« Le P. de La Chaise était d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats. Il avait de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté ; affable, poli, modeste, même respectueux. Lui et son frère ont toujours publiquement conservé une reconnaissance marquée jusqu'à une sorte de dépendance pour les Villeroy. Il était désintéressé en tout genre, quoique fort attaché à sa famille ; il se piquait de noblesse, et il la favorisa en tout ce qu'il put. Il était soigneux de bon choix pour l'épiscopat, surtout pour les grandes places, et il y

fut heureux tant qu'il y eut l'entier crédit; facile à revenir quand il avait été trompé, et ardent à réparer le mal que la tromperie lui avait fait faire : d'ailleurs judicieux et précautionné, bon homme et bon religieux, fort jésuite, mais sans rage et sans servitude, et les connaissant mieux qu'il ne le montrait, mais parmi eux comme l'un d'entre eux. Il ne voulut jamais pousser le Palais-Royal des Champs jusqu'à sa destruction, ni entrer en rien contre le cardinal de Noailles, quoique parvenu à tout sans sa participation ; le *Cas de conscience*, et tout ce qui se fit contre lui de son temps, se fit sans la sienne. Il ne voulut point non plus entrer trop avant dans les affaires de la Chine ; mais il favorisa toujours tant qu'il put l'archevêque de Cambray, et fut toujours fidèlement ami du cardinal de Bouillon, pour lequel, en toutes sortes de temps, il rompit bien les glaces.

« Il eut toujours sur sa table le *Nouveau Testament* du P. Quesnel, qui a fait tant de bruit depuis et de si terribles fracas ; et quand on s'étonnait de lui voir ce livre si familier à cause de l'auteur, il répondait qu'il aimait le bon et le bien partout où il le rencontrait, qu'il ne connaissait point de plus excellent livre ni d'une instruction plus abondante, qu'il y trouvait tout, et que comme il avait peu de temps à donner par jour à des lectures de piété, il préférait celle-là à tout autre.

« Il eut tout le crédit de la distribution des bénéfices pendant les quinze ou vingt dernières années de l'archevêque de Paris, Harlay. Son indépendance de

Mmede Maintenon fut toujours entière, et sans commerce avec elle ; aussi le haïssait-elle, tant pour cette raison que pour son opposition à la déclaration de son mariage, mais sans oser jamais lui montrer les dents, par ce qu'elle connaissait de la disposition du Roi à son égard. Elle se servit de Godet, évêque de Chartres, qu'elle introduisit peu à peu dans la confiance du Roi, puis du cardinal de Noailles, après le mariage de sa nièce et à l'occasion de l'affaire de Monsieur de Cambray, pour balancer la distribution des bénéfices, et y entrer elle-même de derrière ces deux rideaux, ce qui commença à deshonorer le clergé de France, par les ignorants et les gens de néant que Monsieur de Chartres et Saint-Sulpice introduisirent dans l'épiscopat, à l'exclusion tant qu'ils purent de tous autres.

« Vers quatre-vingts ans, le P. de La Chaise, dont la tête et la santé étaient encore fermes, voulut se retirer : il en fit plusieurs tentatives inutiles. La décadence de son corps et de son esprit, qu'il sentit bientôt après, l'engagèrent à redoubler ses instances. Les jésuites, qui s'en apercevaient plus que lui, et qui sentaient la diminution de son crédit, l'exhortèrent à faire place à un autre qui eût la grâce et le zèle de la nouveauté. Il désirait sincèrement le repos, et il pressa le Roi de le lui accorder, tout aussi inutilement : il fallut continuer à porter le faix jusqu'au bout. Les infirmités et la décrépitude, qui l'accueillirent bientôt après, ne purent le délivrer. Les jambes ouvertes, la mémoire éteinte, le jugement affaissé

les connaissances brouillées, inconvénients étranges pour un confesseur, rien ne rebuta le Roi, et jusqu'à la fin se fit apporterle cadavre, et dépêcha avec lui les affaires accoutumées. Enfin, deux jours après un retour de Versailles, il s'affaiblit considérablement, reçut les sacrements, et eut pourtant le courage, plus encore que la force, d'écrire au Roi une longue lettre de sa main, à laquelle il reçut réponse du Roi de la sienne, tendre et prompte ; après quoi il ne s'appliqua plus qu'à Dieu.

« Le P. Tellier, provincial, et le P. Daniel, supérieur de la maison professe, lui demandèrent s'il avait accompli ce que sa conscience pouvait lui demander, et s'il avait pensé au bien et à l'honneur de la Compagnie : sur le premier point, il répondit qu'il était en repos ; sur le second, qu'ils s'apercevraient bientôt par les effets qu'il n'avait rien à se reprocher. Fort peu après, il mourut fort paisiblement, à cinq heures du matin.

« Les deux supérieurs vinrent apporter au Roi, à l'issue de son lever, les clefs du cabinet du P. de La Chaise, qui y avait beaucoup de Mémoires et de papiers. Le Roi les reçut devant tout le monde, en prince accoutumé aux pertes, loua le P. de La Chaise surtout de sa bonté, puis souriant aux Pères : « Il était si bon, ajouta-t-il tout haut devant tous les courtisans, que je le lui reprochais quelquefois, et [il] me répondait : « Ce n'est pas moi qui suis « bon, mais vous qui êtes dur. » Véritablement les Pères et tous les auditeurs furent surpris du récit jusqu'à

baisser la vue. Ce propos se répandit promptement, et personne n'en put blâmer le P. de La Chaise.

« Il para bien des coups en sa vie, supprima bien des friponneries et des avis anonymes contre beaucoup de gens, en servit quantité, et ne fit jamais de mal qu'à son corps défendant. Aussi fut-il généralement regretté. On avait toujours compris que ce serait une perte ; mais on n'imagina jamais que sa mort serait une plaie universelle et profonde comme elle ne tarda pas à se faire sentir par le terrible successeur du P. de La Chaise, à qui les ennemis même des jésuites furent forcés de rendre justice après, et d'avouer que c'était un homme bien et honnêtement né, et tout fait pour remplir une telle place.

« Maréchal, premier chirugien du Roi, qui avait sa confiance, homme droit et parfaitement vrai, que j'ai cité plus d'une fois, nous a conté à Mme de Saint-Simon et à moi une anecdote bien considérable, et qui mérite de n'être pas oubliée. Il nous dit que le Roi, dans l'intérieur de ses cabinets, regrettant le P. de La Chaise et le louant de son attachement à sa personne, lui avait raconté une grande marque qu'il lui en avait donnée : que peu d'années avant sa mort il lui avait dit qu'il se sentait vieillir, qu'il arriverait peut-être plus tôt qu'il ne pensait qu'il faudrait choisir un autre confesseur, que l'attachement qu'il avait pour sa personne le déterminait uniquement à lui demander en grâce de le prendre dans sa Compagnie, qu'il la connaissait, qu'elle était bien éloignée de mériter tout ce qui s'est dit et écrit contre elle, mais

qu'enfin il lui répétait qu'il la connaissait, que son attachement à sa personne et à sa conservation l'engageait à le conjurer de lui accorder ce qu'il lui demandait, que c'était une Compagnie très étendue, composée de bien des sortes de génies et d'esprits dont on ne pouvait répondre, qu'il ne fallait point mettre au désespoir, et se mettre ainsi dans un hasard dont lui-même ne pouvait répondre, et qu'un mauvais coup était bientôt fait et n'était pas sans exemple. Maréchal pâlit à ce récit que lui fit le Roi, et cacha le mieux qu'il put le désordre où il en tomba... »

. . . .

*
* *

Si vous voulez savoir pourquoi
La Chaise est confesseur du roi,
C'est que ce rusé père
Eh bien !
Ne défend pas de faire,
Vous m'entendez bien...

C'est sans doute à cause de cette tolérance opportune qu'il fut surnommé : La chaise des commodités.

Le mariage avait été béni par Harlay de Chanvallon, homme « portant beau », forcené coureur de ruelles et à qui, vis-à-vis de ses pénitentes, on appliquait ce vers de Virgile

Formosi pecoris custos formosior ipse.

« Gardien d'un joli troupeau, mais lui-même, plus joli. »

*
* *

Sur Harlay de Chanvallon, archevêque de Paris, auparavant de Rouen

Le pasteur qui nous gouverne
Fait l'amour toute la nuit
Et traite de baliverne
La défense du déduit ;
Jamais il ne s'en confesse
Il n'en dit pas moins la messe ;
Il fait tout ce qu'il défend,
L'archevêque de Rouen.

Sire, par toute la ville,
On parle d'un grand malheur ;
Notre impudique Gourville
A poivré notre pasteur.
Cette drôlesse est malsaine,
Le prélat en a dans l'aine.
Nous le verrons sous l'archet.
En camail et en rochet.

Vous ne pouviez dans la ville,
Grand prélat, plus mal choisir ;
Que de prendre la Gourville,
Pour vous donner du plaisir.
La drôlesse à la vérole,
Vous l'avez, sur ma parole.

MORT DE MADAME DE MAINTENON

Saint-Simon, en un autre chapitre, à la date de 1719 *raconte la mort de Mme de Maintenon; mais n'ayant pas oublié, car il ne l'aimait point, de nous dire auparavant de quelle façon dédaigneuse l'avait regardée le Czar Pierre le Grand, lorsqu'en* 1717 *il se faisait montrer toutes les* « CURIOSITÉS DE PARIS ».

« ... Vendredi 11 juin, il fut de Versailles à Saint-Cyr, où il vit toute la maison et toutes demoiselles dans leurs classes. Il y fut reçu comme le roi. Il voulut aussi voir Mme de Maintenon qui, dans l'apparence de cette curiosité s'était mise au lit ses rideaux fermés, hors un qui ne l'était qu'à demi. Le czar entra dans sa chambre, alla ouvrir les rideaux des fenêtres en arrivant; puis tout de suite tous ceux du lit, regarda bien Mme de Maintenon tout à son aise, ne lui dit pas mot, ni elle à lui, et sans lui faire aucune sorte de révérence, s'en alla. Je sus qu'elle en avait été fort

étonnée et encore plus mortifiée ; mais le feu roi n'était plus...

« Le samedi au soir 15 avril (1719), veille de la Quasimodo, mourut à Saint-Cyr la célèbre et fatale Mme de Maintenon. Quel bruit cet événement en Europe, s'il fût arrivé quelques années plus tôt ! On l'ignora peut-être à Versailles, qui en est si proche; à peine en parla-t-on à Paris. On s'est tant étendu sur cette femme trop et si malheureusement fameuse, à l'occasion de la mort du roi, qu'il ne reste rien à en dire que depuis cette époque. Elle a tant, si puissamment et si funestement figuré pendant trente-cinq années, sans la moindre lacune, que tout, jusqu'à ses dernières années de retraite, en est curieux.

Elle se retira à Saint-Cyr au moment même de la mort du roi, et eut le bon sens de s'y réputer morte au monde, et de n'avoir jamais mis le pied hors de la clôture de cette maison. Elle ne voulut y voir personne du dehors sans exception, que du très petit nombre dont on va parler, rien demander, ni recommander à personne, ni se mêler de rien où son nom pût être mêlé. Mme de Caylus, Mme de Dangeau, Mme de Lévi étaient admises, mais peu souvent, les deux dernières encore plus rarement, à dîner. Le cardinal de Rohan la voyait toutes les semaines, le duc du Maine aussi, et passait trois et quatre heures avec elle tête à tête. Tout lui riait quand on le lui annonçait. Elle embrassait son mignon avec la dernière tendresse, quoiqu'il puât bien fort, car elle l'appelait toujours ainsi. Assez souvent le duc de

Noailles, dont elle paraissait se soucier médiocrement, de sa femme encore moins, quoique sa propre nièce, qui y allait fort rarement et d'un air contraint, et mal volontiers ; aussi la réception était pareille ; le maréchal de Villeroy, tant qu'il en pouvait prendre le temps et toujours avec grand accueil ; presque point le cardinal de Bissy ; quelques évêques obscurs et fanatiques quelquefois; assez souvent l'archevêque de Rouen, Aubigny ; Bloin de temps en temps ; et l'évêque de Chartres, Mérinville, diocésain et supérieur de la maison.

« Une fois la semaine, quand la reine d'Angleterre était à Saint-Germain, [elle] allait dîner avec elle, mais de Chaillot, où elle passait des temps considérables, elle n'y allait pas. Elles avaient chacune leur fauteuil égal, vis-à-vis l'une de l'autre. A l'heure du dîner, on mettait une table entre elles d'eux, leur couvert, les premiers plats et une cloche. C'était les jeunes demoiselles de la chambre qui faisaient tout ce ménage, et qui leur servaient à boire, des assiettes et un nouveau service quand la cloche les appelait ; la reine leur témoignait toujours quelques bontés. Le repas fini, elles desservaient et ôtaient tout de la chambre, puis apportaient et rapportaient le café. La reine y passait deux ou trois heures tête à tête, puis elles s'embrassaient ; Mme de Maintenon faisait trois ou quatre pas en la recevant et en la conduisant ; les demoiselles, qui étaient dans l'antichambre l'accompagnaient à son carrosse, et l'aimaient fort, parce qu'elle leur était fort gracieuse.

« Elles étaient charmées surtout du cardinal de Rohan, qui ne venait jamais les mains vides ; et qui leur apportait des pâtisseries et des bonbons de quoi les régaler plusieurs jours. Ces bagatelles faisaient plaisir à Mme de Maintenon. Il est pourtant vrai qu'avec ce peu de visites, qui ne se hasardaient point qu'elle n'en marquât le jour et l'heure, qu'on envoyait lui demander, excepté son mignon, toujours reçu à bras ouverts, il arrivait rarement des journées où elle n'eût personne. Ces temps-là et les vides des matinées étaient remplis par beaucoup de lettres qu'elle recevait et de réponses qu'elle faisait, presque toutes à des supérieurs de communautés de prêtres ou de séminaires, à des abbesses, même à de simples religieuses ; car le goût de direction surnagea toujours à tout, et comme elle écrivait singulièrement bien et facilement, elle se plaisait à dicter ses lettres. Tous ces détails, je les ai sus de Mme de Tibouville, qui était Rochechouart, sans aucun bien, et mise enfant à Saint-Cyr.

« Mme de Maintenon, outre ses femmes de chambre, car nul homme de ses gens n'entrait dans la clôture, avait deux, quelquefois trois anciennes demoiselles et six jeunes pour être de sa chambre, dont, vieilles et jeunes, elle changeait quelquefois. Mlle de Rochechouart fut une des jeunes ; elle la prit en amitié, et autant en une sorte de petite confiance que son âge le pouvait permettre ; et comme elle lui trouvait de l'esprit et la main bonne, c'était à elle qu'elle dictait toujours. Elle n'est sortie de Saint-Cyr qu'après la

mort de Mme de Maintenon, qu'elle a toujours fort regrettée, quoiqu'elle ne lui ait rien donné. Le mariage que son total manquement de bien fit faire pour elle à d'Antin, qui l'eut toujours chez lui depuis sa sortie de Saint-Cyr, ne fut pas heureux. Tibouville mangea son bien à ne rien faire, quoique très considérable, venditsonrégiment dèsquela guerre pointa, et se conduisit de façon que sa femme n'eut de ressource qu'à se retirer chez l'évêque d'Évreux, son frère. La maison de campagne de l'évêché d'Évreux n'est qu'à cinq petites lieues de la Ferté; nous voisinions continuellement, et ils passaient souvent des mois entiers à la Ferté. Ce détail est peu intéressant; mais ce que je n'ai pas vu ou manié moi-même, je veux citer comment je le sais, et d'où je l'ai pris.

« Mme de Maintenon, comme à la cour, se levait matin et se couchait de bonne heure. Ses prières duraient longtemps; elle lisait aussi elle-même des livres de piété, quelquefois elle se faisait lire quelque peu d'histoire par ses jeunes filles, et se plaisait à les faire raisonner dessus et à les instruire. Elle entendait la messe d'une tribune tout contre sa chambre, souvent quelques offices, très rarement dans le chœur. Elle communiait, non comme le dit Dangeau dans ses Mémoires, ni tous les deux jours, ni à minuit, mais deux fois la semaine, ordinairement entre sept et huit heures du matin, puis revenait dans sa tribune, où ces jours-là elle demeurait longtemps.

« Son dîner était simple, mais délicat et recherché dans sa simplicité, et très abondant en tout. Le duc

de Noailles, après Mornay et Bloin, ne la laissaient pas manquer de gibier de Saint-Germain et de Versailles, ni les bâtiments de fruits. Quand elle n'avait point de dames de dehors, elle mangeait seule, servie par ces demoiselles de sa chambre, dont elle faisait mettre quelques-unes à table, trois ou quatre fois l'an tout au plus. Mlle d'Aumale, qui était vieille, et qu'elle avait eue longtemps à la cour, n'était pas de ce côté la plus distinguée. Il y avait un souper neuf pour cette Mlle d'Aumale et pour les demoiselles de la chambre, dont elle était comme la gouvernante. Mme de Maintenon ne prenait rien le soir ; quelquefois dans les fort beaux jours sans vent, elle se promenait un peu dans le jardin.

« Elle nommait toutes les supérieures, première et subalternes, et toutes les officières. On lui rendait un compte succinct du courant ; mais, de tout ce qui était au delà, la première supérieure prenait ses ordres. Elle était Madame tout court dans la maison, où tout était en sa main ; et, quoiqu'elle eût des manières honnêtes et douces avec les dames de Saint-Cyr, et de bonté avec les demoiselles, toutes tremblaient devant elle. Il était infiniment rare qu'elle en vît d'autres que les supérieures et les officières, encore n'était-ce que lorsqu'elle en envoyait chercher, ou encore plus rarement, quand quelqu'un se hasardait de lui faire demander une audience, qu'elle ne refusait pas. La première supérieure venait chez elle quand elle voulait, mais sans en abuser ; elle lui rendait compte de tout et recevait ses ordres sur tout.

Mme de Maintenon ne voyait guère qu'elle. Jamais abbesse, fille de France, comme il y en a eu autrefois, n'a été si absolue, si ponctuellement obéie, si crainte, si respectée, et, avec cela, elle était aimée de presque tout ce qui était enfermé dans Saint-Cyr. Les prêtres du dehors étaient dans la même soumission et dans la même dépendance. Jamais, devant ses demoiselles, elle ne parlait de rien qui pût approcher du gouvernement ni de la cour, assez souvent du feu roi avec éloge, mais sans enfoncer rien, et ne parlant jamais des intrigues, des cabales, ni des affaires.

« On a vu que lorsque, après la déclaration de la régence, M. le duc d'Orléans alla voir Mme de Maintenon à Saint-Cyr, elle ne lui demanda quoi que ce soit, que sa protection pour cette maison. Il l'assura, elle, Mme de Maintenon, que les quatre mille livres que le roi lui donnait tous les mois lui seraient payées de même avec exactitude chaque premier jour des mois, et cela fut toujours très ponctuellement exécuté. Ainsi, elle avait du roi quarante-huit mille livres de pension. Je ne sais même si elle n'avait pas conservé celle de gouvernante des enfants du roi et de Mme de Montespan, quelques autres qu'elle avait dans ce temps-là, et les appointements de seconde dame d'atours de Mme la dauphine-Bavière, comme la maréchale de Rochefort, première dame d'atour de la même, conservait encore les siens, et comme la duchesse d'Arpajon, dame d'honneur, avait touché les siens tant qu'elle avait vécu, depuis la mort de

Mme la dauphine-Bavière. Outre cela, Mme de Maintenon jouissait de la terre de Maintenon et de quelques autres biens. Saint-Cyr, par sa fondation, était chargé, en cas qu'elle s'y retirât, de la loger, elle et tous ses domestiques et équipages, et de les nourrir, gens et chevaux, tant qu'elle en voudrait avoir, pour rien, aux dépens de la maison, ce qui fut fidèlement exécuté jusqu'aux bois, charbon, bougie, chandelle, en un mot, sans que, pour elle, ni pour pas un de ses gens ni chevaux, il lui en coûtât un sou, en aucune sorte que ce puisse être, que pour l'habillement de sa personne et de sa livrée. Elle avait au dehors un maître d'hôtel, un valet de chambre, des gens pour l'office et la cuisine, un carrosse, un attelage de sept ou huit chevaux, et un ou deux de selle, et, au dedans, Mlle d'Aumale et ses femmes de chambre, et les demoiselles dont on a parlé, mais qui étaient de Saint-Cyr : toute sa dépense n'était donc qu'en bonnes œuvres et en gages de ses domestiques.

« J'ai souvent admiré que les maréchaux, d'Harcourt si intrinsèquement lié avec elle, Tallard, Villars qui lui devait tant, Mme du Maine et ses enfants pour qui elle avait fait fouler aux pieds toutes les lois divines et humaines, le prince de Rohan et tant d'autres ne l'aient jamais vue.

« La chute du duc du Maine au lit de justice des Tuileries lui donna le premier coup de mort. Ce n'est pas trop présumer que de se persuader qu'elle était bien instruite des mesures et des desseins de ce mignon, et que cette espérance l'ait soutenue, mais

quand elle le vit arrêté, elle succomha; la fièvre continue la prit, et elle mourut à quatre-vingt-trois ans, avec toute sa tête et tout son esprit.

« Les regrets de sa perte, qui ne furent pas universels dans Saint-Cyr, n'en passèrent guère les murailles. Je n'ai su qu'Aubigny, archevêque de Rouen, son prétendu cousin, qui fut assez sot pour en mourir. Il fut tellement saisi de cette perte qu'il en tomba malade et la suivit bientôt. Besons, archevêque de Bordeaux, passa à Rouen, et 'Argenson, archevêque d'Embrum, frère du garde des sceaux, passa à l'archevêché de Bordeaux... »

La princesse Palatine, Madame, mère du Régent qui ne l'aimait point, écrivit en apprenant sa mort : « La vieille guenipe est crevée à Saint-Cyr, samedi passé, entre quatre heures et cinq heures du soir. Elle devait avoir quatre-vingt-dix ans. »

FÉNELON. — VAUBBAN. — VENDOME

(19) *Les portraits de Fénelon, de Vauban, de Vendôme* restent parmi les plus fameux, les plus en lumière, les plus vivants que nous ait tracés Saint-Simon. En voici pour les trois — car ils sont assez longs — les plus saillants extraits.

« ...Fénélon était un homme de qualité qui n'avait rien et qui, se sentant beaucoup d'esprit, et de cette sorte d'esprit insinuant et enchanteur, avec beaucoup de talents, de grâces et du savoir, avait aussi beaucoup d'ambition. Il avait frappé longtemps à toutes les portes sans se les pouvoir faire ouvrir. Piqué contre les jésuites, où il s'était adressé d'abord comme aux maîtres des grâces de son état, et rebuté de ne pouvoir prendre avec eux, il se tourna aux jansénistes pour se dépiquer, par l'esprit et par la réputation qu'il se flattait de tirer d'eux, des dons de la fortune, qui l'avait méprisé. Il fut un temps assez considérable à s'initier, et parvint après à être des

repas particuliers, que quelques importants d'entre eux faisaient alors, une ou deux fois la semaine, chez la duchesse de Brancas. Je ne sais s'il leur parut trop fin, ou s'il espéra mieux ailleurs qu'avec gens avec qui il n'y avait rien à partager que des plaies, mais peu à peu sa liaison avec eux se refroidit, et à force de tourner autour de Saint-Sulpice, il parvint à y en former une dont il espéra mieux. Cette société de prêtres commençait à percer et d'un séminaire d'une paroisse de Paris à s'étendre. L'ignorance, la petitesse des pratiques, le défaut de toute protection, et le manque de sujets de quelque distinction en aucun genre, leur inspira une obéissance aveugle pour Rome et pour toutes ses maximes, un grand éloignement de tout ce qui passait pour jansénismes, et une dépendance des évêques qui les fit successivement désirer dans beaucoup de diocèses. Ils parurent un milieu très utile aux prélats, qui craignaient également la cour sur les soupçons de doctrine, et la dépendance des Jésuites, qui les mettaient sous leur joug dès qu'ils s'étaient insinués chez eux, ou les perdaient sans ressource, de manière que ces sulpiciens s'étendirent fort promptement. Personne parmi eux qui pût entrer en comparaison sur rien avec l'abbé de Fénelon; de sorte qu'il trouva là de quoi primer à l'aise et se faire des protecteurs qui eussent intérêt à l'avancer pour en être protégés à leur tour. Sa piété, qui se faisait toute à tous, et sa doctrine qu'il forma sur la leur en abjurant tout bas tout ce qu'il avait pu contracter d'im-



MANSART (Jules), architecte. Claude PERRAULT, médecin et architecte.

pur parmi ceux qu'il abandonnait, les charmes, les grâces, la douceur, l'insinuation de son esprit, le rendirent un ami cher à cette congrégation nouvelle, et lui trouva ce qu'il cherchait depuis longtemps, des gens à qui se rallier, et qui pussent et voulussent le porter. En attendant les occasions, il les cultivait avec grand soin, sans toutefois être tenté de quelque chose d'aussi étroit pour ses vues que de se mettre parmi eux, et cherchait toujours à faire des connaissances et des amis. C'était un esprit coquet, qui, depuis les personnes les plus puissantes jusqu'à l'ouvrier et au laquais, cherchait à être goûté, et voulait plaire, et ses talents en ce genre secondaient parfaitement ses désirs.

« Dans ces temps-là, obscur encore, il entendit parler de Mme Guyon, qui a fait depuis tant de bruit dans le monde qu'elle y est trop connue pour que je m'arrête sur elle en particulier. Il la vit, leur esprit se plut l'un à l'autre, leur sublime s'amalgama. Je ne sais s'ils s'entendirent bien clairement dans ce système et cette langue nouvelle qu'on vit éclore d'eux dans les suites, mais ils se le persuadèrent, et la liaison se forma entre eux. Quoique plus connue que lui alors, elle ne l'était pas néanmoins encore beaucoup, et leur union ne fut point aperçue, parce que personne ne prenait garde à eux, et Saint-Sulpice même l'ignora.

« Le duc de Beauvillier devint gouverneur des enfants de France sans y avoir pensé, comme malgré lui. Il avait été fait chef du conseil royal des finances,

à la mort du maréchal de Villeroy, par l'estime et la confiance du Roi. Elle fut telle qu'excepté Moreau, que de premier valet de garde-robe il fit premier valet de chambre de Mgr le duc de Bourgogne, il laissa au duc de Beauvillier la disposition entière des précepteurs, sous-gouverneurs, et de tous les autres domestiques de ce jeune prince, quelque résistance qu'il y fît. En peine de choisir un précepteur, il s'adressa à Saint-Sulpice, où il se confessait depuis longtemps, et qu'il aimait et protégeait fort. Il y avait déjà ouï parler de l'abbé de Fénelon avec éloge; ils lui vantèrent sa piété, son esprit, son savoir, ses talents : enfin ils le lui proposèrent; il le vit, il en fut charmé, il le fit précepteur. Il le fut à peine qu'il comprit de quelle importance il était pour sa fortune de gagner entièrement celui qui venait de le mettre en chemin de la faire, et le duc de Chevreuse son beau-frère, avec qui il n'était qu'un, et qui tous deux étaient au plus haut point de la confiance du Roi et de Mme de Maintenon. Ce fut là son premier soin, auquel il réussit tellement au delà de son espérance qu'il devint très promptement le maître de leur cœur et de leur esprit et le directeur de leurs âmes. Mme de Maintenon dînait de règle une et quelquefois deux fois la semaine à l'hôtel de Beauvillier ou de Chevreuse, en cinquième entre les deux sœurs et les deux maris, avec la clochette sur la table, pour n'avoir point de valets autour d'eux et causer sans contrainte. C'était un sanctuaire qui tenait toute la cour à leurs pieds, et auquel Fénelon

fut enfin admis. Il y eut auprès de Mme de Maintenon presque autant de succès qu'il en avait eu auprès des deux ducs; sa spiritualité l'enchanta. La cour s'aperçut bientôt des pas de géant de l'heureux abbé, et s'empressa autour de lui. Mais le désir d'être libre et tout entier à ce qu'il s'était proposé, et la crainte encore de déplaire aux ducs et à Mme de Maintenon, dont le goût allait à une vie particulière et fort séparée, lui fit faire bouclier de modestie et de ses fonctions de précepteur, et le rendit encore plus cher aux seules personnes qu'il avait captivées et qu'il avait tant d'intérêt de retenir dans cet attachement.

« Parmi ses soins, il n'oubliait pas sa bonne amie Mme Guyon; il l'avait déjà vantée aux deux ducs, et enfin à Mme de Maintenon. Il la leur avait même produite, mais comme avec peine et pour des moments, comme une femme toute en Dieu, et que l'humilité et l'amour de la contemplation et de la solitude retenait dans les bornes les plus étroites, et qui craignait surtout d'être connue. Son esprit plut extrêmement à Mme de Maintenon; ses réserves, mêlées de flatteries fines, la gagnèrent; elle voulut l'entendre sur des matières de piété : on eut peine à l'y résoudre; elle sembla se rendre aux charmes et à la vertu de Mme de Maintenon, et des filets si bien préparés la prirent. Telle était la situation de Fénelon lorsqu'il devint archevêque de Cambray, et qu'il acheva de se faire admirer par n'avoir pas fait un pas vers ce grand bénéfice, qu'il rendit en même temps une belle abbaye, qu'il avait eue lorsqu'il fut

précepteur, et qui, jusqu'à Cambray, fut sa seule possession.

« Le nouvel archevêque de Cambray s'applaudissait cependant de ses succès auprès de Mme de Maintenon : les espérances qu'il en concevait, avec de si bons appuis, étaient grandes, mais il crut ne les pouvoir conduire avec sûreté jusqu'où il se les proposait qu'en achevant de se rendre maître de son esprit sans partage. Godet, évêque de Chartres, tenait à elle pour les liens les plus intimes : il était diocésain de Saint-Cyr; il en était le directeur unique; il était de plus celui de Mme de Maintenon : ses mœurs, sa doctrine, sa piété, ses devoirs épiscopaux, tout était irrépréhensible. Il ne faisait à Paris que des voyages courts et rares, logé au séminaire de Saint-Sulpice, se montrait encore plus rarement à la cour, et toujours comme un éclair, et voyait Mme de Maintenon longtemps et souvent à Saint-Cyr, et faisait d'ailleurs par lettres tout ce qu'il voulait. C'était donc là un étrange rival à abattre; mais, quelque ancré qu'il fût, son extérieur de cuistre le rassura : il le crut tel à sa longue figure malpropre, décharnée, toute sulpicienne, un air cru simple, aspect niais, et sans liaison qu'avec de plats prêtres : en un mot, il le prit pour un homme sans monde, sans talents, de peu d'esprit et court de savoir, que le hasard de Saint-Cyr, établi dans son diocèse, avait porte où il était, noyé dans ses fonctions, et sans autre appui ni autres connaissances. Dans cette idée, il ne douta pas de lui faire bientôt perdre terre par la nouvelle spiri-

tualité de Mme Guyon, déjà si goûtée de Mme de Maintenon : il n'ignorait pas qu'elle n'était pas insensible aux nouveautés de toute espèce, et il se flatta de culbuter par là M. de Chartres, dont Mme de Maintenon sentirait et mépriserait l'ignorance, pour ne plus rien voir que par lui.

« Pour arriver à ce but, il travailla à persuader Mme de Maintenon de faire entrer Mme Guyon à Saint-Cyr, où elle aurait le temps de la voir et de l'approfondir tout autrement que dans de courtes et rares après-dînées à l'hôtel de Chevreuse ou de Beauvilier. Il y réussit : Mme Guyon alla à Saint-Cyr deux ou trois fois; ensuite Mme de Maintenon, qui la goûtait de plus en plus, l'y fit coucher; et de l'un à l'autre, mais près à près, les séjours s'y allongèrent, et par son aveu elle s'y chercha des personnes propres à devenir ses disciples, et elle s'en fit. Bientôt il s'éleva dans Saint-Cyr un petit troupeau tout à part, dont les maximes et même le langage de spiritualité parut fort étranger à tout le reste de la maison, et bientôt fort étrange à M. de Chartres. Ce prélat n'était rien moins que ce que M. de Cambray s'en était figuré ; il était fort savant, et surtout profond théologien; il y joignait beaucoup d'esprit; il y avait de la douceur, de la fermeté, même des grâces; et ce qui était le plus surprenant dans un homme qui avait été élevé et n'était jamais sorti de la profondeur de son métier, il était tel pour la cour et pour le monde que les plus fins courtisans auraient eu peine à le suivre et auraient eu à profiter

de ses leçons, mais c'était en lui un talent enfoui pour les autres, parce qu'il ne s'en servait jamais sans de vrais besoins : son désintéressement, sa piété, sa rare probité, les retranchaient presque tous, et Mme de Maintenon, au point où il était avec elle, suppléait à tout.

« Dès qu'il eut le vent de cette doctrine étrangère, il fit en sorte d'y faire admettre deux dames de Saint-Cyr, sur l'esprit et le discernement desquelles il pouvait compter et qui pourraient faire impression sur Mme de Maintenon. Il les choisit surtout parfaitement à lui, et les instruisit bien. Ces nouvelles prosélytes parurent d'abord ravies, et peu à peu enchantées. Elles s'attachèrent plus que pas une à leur nouvelle directrice, qui, sentant leur esprit et leur réputation dans la maison, s'applaudit d'une conquête qui lui aplanirait celle qu'elle se proposait. Elle s'attacha donc aussi à gagner entièrement ces filles ; elle en fit ses plus chères disciples; elle s'ouvrit à elles comme aux plus capables de profiter de sa doctrine et de la faire goûter dans la maison. Elle et M. de Cambray, qu'elle instruisait de tous ses progrès, triomphaient, et le petit troupeau exultait. M. de Chartres, par le consentement duquel Mme Guyon était entrée à Saint-Cyr et y était devenue maîtresse extérieure, la laissa faire. Il la suivait de l'œil : ses fidèles lui rendaient un compte exact de tout ce qu'elles apprenaient en dogme et en pratiques. Il se mit bien au fait de tout, il l'examina avec exactitude, et, quand il crut qu'il était temps, il éclata.

« Mme de Maintenon fut étrangement surprise de tout ce qu'il lui apprit de sa nouvelle école, et plus encore de ce qu'il lui en prouva par la bouche de ses deux affidées et par ce qu'elles en avaient mis par écrit. Mme de Maintenon interrogea d'autres écolières; elle vit par leurs réponses que, plus ou moins instruites et plus ou moins admises dans la confiance de leur nouvelle maîtresse, tout allait au même but, et que ce but et le chemin étaient fort extraordinaires. La voilà bien en peine, puis en grand scrupule: elle se résolut à parler à M. de Cambray; celui-ci, qui ne soupçonnait pas qu'elle fût si instruite, s'embarrassa, et augmenta les soupçons. Tout à coup Mme Guyon fut chassée de Saint-Cyr, et on ne s'y appliqua plus qu'à effacer jusqu'aux moindres traces de ce qu'elle y avait enseigné. On y eut beaucoup de peine : elle en avait charmé plusieurs, qui s'étaient véritablement attachées à elle et à sa doctrine, et M. de Chartres en profita pour faire sentir tout le danger de ce poison et pour rendre M. de Cambray fort suspect. Un tel revers, et si peu attendu, l'étourdit, mais il ne l'abattit pas: il paya d'esprit, d'autorités mystiques, de fermeté sur ses étriers; ses amis principaux le soutinrent.

« ... Ce prélat était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ait point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier, quand on ne l'aurait vu qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les

contraires ne s'y combattaient pas. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté ; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait effort pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original, et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait. Ses manières y répondaient dans la même proportion, avec une aisance qui en donnait aux autres, et cet air et ce bon goût qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compagnie et du grand nombre, qui se trouvait répandu de soi-même dans toutes ses conversations; avec cela une éloquence naturelle, douce, fleurie ; une politesse insinuante, mais noble et proportionnée ; une éloquence facile, nette, agréable ; un air de clarté et de netteté pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus dures ; avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, qui les mettait à l'aise et qui semblait enchanter, de façon qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce talent si rare, et qu'il avait au dernier degré, qui lui tint tous ses amis si entièrement attachés toute sa vie, malgré sa chute, et qui dans leur dispersion les réunissait pour se parler de

lui, pour le regretter, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui, comme les Juifs pour Jérusalem, et soupirer après son retour, et l'espérer toujours, comme ce malheureux peuple attend encore et soupire après le Messie. C'est aussi par cette autorité de prophète, qu'il s'était acquise sur les siens, qu'il s'était accoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne voulait point de résistance. Aussi n'aurait-il pas longtemps souffert de compagnon s'il fût revenu à la cour et entré dans le conseil, qui fut toujours son grand but; et une fois ancré et hors des besoins des autres, il eût été bien dangereux non seulement de lui résister, mais de n'être pas toujours pour lui dans la souplesse et dans l'admiration.

« Retiré dans son diocèse, il y vécut avec la piété et l'application d'un pasteur, avec l'art et la magnificence d'un homme qui n'a renoncé à rien, qui se ménage tout le monde et toutes choses. Jamais homme n'a eu plus que lui la passion de plaire, et au valet autant qu'au maître; jamais homme ne l'a portée plus loin, avec une application plus suivie, plus constante, plus universelle, jamais homme n'y a plus entièrement réussi. Cambray est un lieu de grand abord et de grand passage; rien d'égal à la politesse, au discernement, à l'agrément avec lequel il recevait tout le monde. Dans les premières années on l'évitait, il ne courait après personne; peu à peu les charmes de ses manières lui rapprochèrent un certain gros. A la faveur de cette petite

multitude, plusieurs de ceux que la crainte avait écartés, mais qui désiraient aussi de jeter des semences pour d'autres temps, furent bien aises des occasions de passer à Cambray. De l'un à l'autre tous y coururent. A mesure que Mgr le duc de Bourgogne parut figurer, la cour du prélat grossit ; et elle en devint une effective aussitôt que son disciple fut devenu Dauphin. Le nombre des gens qu'il avait accueillis, la quantité de ceux qu'il avait logés chez lui passant par Cambray, les soins qu'il avait pris des malades et des blessés qu'en diverses occasions on avait portés dans sa ville, lui avaient acquis le cœur des troupes. Assidu aux hôpitaux et chez les moindres officiers, attentif aux principaux, en ayant chez lui en nombre et plusieurs mois de suite jusqu'à leur parfait rétablissement, vigilant en vrai pasteur au salut de leurs âmes, avec cette connaissance du monde qui les savait gagner et qui en engageait beaucoup à s'adresser à lui-même, et il ne se refusait pas au moindre des hôpitaux qui voulait aller à lui, et qu'il suivait comme s'il n'eût point eu d'autres soins à prendre, il n'était pas moins actif au soulagement corporel. Les bouillons, les nourritures, les consolations des dégoûts, souvent encore les remèdes, sortaient en abondance de chez lui ; et dans ce grand nombre un ordre et un soin que chaque chose fût du meilleur en sa sorte, qui ne peut se comprendre. Il présidait aux consultations les plus importantes ; aussi est-il incroyable jusqu'à quel point il devint l'idole des gens de guerre, et

combien son nom retentit jusqu'au milieu de la cour.

« Ses aumônes, ses visites épiscopales réitérées plusieurs fois l'année, et qui lui firent connaître par lui-même à fond toutes les parties de son diocèse, la sagesse et la douceur de son gouvernement, ses prédications fréquentes dans la ville et dans les villages, la facilité de son accès, son humanité avec les petits, sa politesse avec les autres, ses grâces naturelles qui rehaussaient le prix de tout ce qu'il disait et faisait, le firent adorer de son peuple ; et les prêtres dont il se déclarait le père et le frère, et qu'il traitait tous ainsi, le portaient tous dans leur cœur. Parmi tant d'art et d'ardeur de plaire, et si générale, rien de bas, de commun, d'affecté, de déplacé, toujours en convenance à l'égard de chacun ; chez lui abord facile, expédition prompte et désintéressée ; un même esprit, inspiré par le sien, en tous ceux qui travaillaient sous lui dans ce grand diocèse, jamais de scandale ni rien de violent contre personne ; tout en lui et chez lui dans la plus grande décence. Ses matinées se passaient en affaires du diocèse. Comme il avait le génie élevé et pénétrant, qu'il y résidait toujours, qu'il ne se passait point de jour qu'il ne réglât ce qui se présentait, c'était chaque jour une occupation courte et légère. Il recevait après qui le voulait voir, puis allait dire la messe, et il y était prompt ; c'était toujours dans sa chapelle, hors les jours qu'il officiait, ou que quelque raison particulière l'engageait à l'aller dire ailleurs. Revenu chez lui, il dînait avec la compagnie, toujours nom-

breuse, mangeait peu et peu solidement, mais demeurait longtemps à table pour les autres, et les charmait par l'aisance, la variété, le naturel, la gaieté de sa conversation, sans jamais descendre à rien qui ne fût digne et d'un évêque et d'un grand seigneur ; sortant de table il demeurait peu avec la compagnie. Il l'avait accoutumée de vivre chez lui sans contrainte, et à n'en pas prendre pour elle. Il entroit dans son cabinet et y travaillait quelques heures, qu'il prolongeait s'il faisait mauvais temps et qu'il n'eût rien à faire hors de chez lui.

« Au sortir de son cabinet il allait faire des visites ou se promener à pied hors la ville. Il aimait fort cet exercice et l'allongeait volontiers ; et, s'il n'y avait personne de ceux qu'il logeait, ou quelque personne distinguée, il prenait quelque grand vicaire et quelque autre ecclésiastique, et s'entretenait avec eux du diocèse, de matières de piété ou de savoir ; souvent il y mêlait des parenthèses agréables. Les soirs, il les passait avec ce qui logeait chez lui, soupait avec les principaux de ces passages d'armées quand il en arrivait, et alors sa table était servie comme le matin. Il mangeait encore moins qu'à dîner, et se couchait toujours avant minuit. Quoique sa table fût magnifique et délicate, et que tout chez lui répondît à l'état d'un grand seigneur, il n'y avait rien néanmoins qui ne sentît l'odeur de l'épiscopat et de la règle la plus exacte, parmi la plus honnête et la plus douce liberté. Lui-même était un exemple toujours présent, mais auquel on ne pouvait at-

teindre ; partout un vrai prélat, partout aussi un grand seigneur, partout encore l'auteur de *Télémaque.* Jamais un mot sur la cour, sur les affaires, quoi que ce soit qui pût être repris, ni qui sentît le moins du monde bassesse, regrets, flatterie ; jamais rien qui pût seulement laisser soupçonner ni ce qu'il avait été, ni ce qu'il pouvait encore être. Parmi tant de grandes parties un grand ordre dans ses affaires domestiques, et une grande règle dans son diocèse : mais sans petitesse, sans pédanterie, sans avoir jamais importuné personne d'aucun état sur la doctrine.

«... Il fit un court voyage de visite épiscopale, il versa dans un endroit dangereux, personne ne fut blessé, mais il vit tout le péril, et eut dans sa faible machine toute la commotion de cet accident. Il arriva incommodé à Cambray, la fièvre survint, et les accidents tellement coup sur coup qu'il n'y eut plus de remède ; mais sa tête fut toujours libre et saine. Il mourut à Cambray le 7 janvier de cette année, au milieu des regrets intérieurs, et à la porte du comble de ses désirs. Il savait l'état tombant du roi, il savait ce qui le regardait après lui. Il était déjà consulté du dedans et recourtisé du dehors, parce que le goût du soleil levant avait déjà percé. Il était porté par le zèle infatigablement actif de son petit troupeau, devenu la portion d'élite du grand parti de la constitution par la haine des anciens ennemis de l'archevêque de Cambray, qui ne l'étaient pas moins de la doctrine des jésuites, qu'il s'agissait, de tolérée à

grand'peine qu'elle avait été depuis son père Molina, de rendre triomphante, maîtresse et unique. Que de puissants motifs de regretter la vie ; et que la mort est amère dans des circonstances si parfaites et si à souhait de tous côtés ! Toutefois il n'y parut pas. Soit amour de la réputation, qui fut toujours un objet auquel il donna toute préférence, soit grandeur d'âme, qui méprise enfin ce qu'elle ne peut atteindre, soit dégoût du monde si continuellement trompeur pour lui, et de sa figure qui passe, et qui allait lui échapper, soit piété ranimée par un long usage, et ranimée peut-être par ces tristes mais puissantes considérations, il parut insensible à tout ce qu'il quittait, et uniquement occupé de ce qu'il allait trouver, avec une tranquillité, une paix, qui n'excluait que le trouble, et qui embrassait la pénitence, le détachement, le soin unique des choses spirituelles et de son diocèse, enfin une confiance qui ne faisait que surnager à l'humilité et à la crainte. »

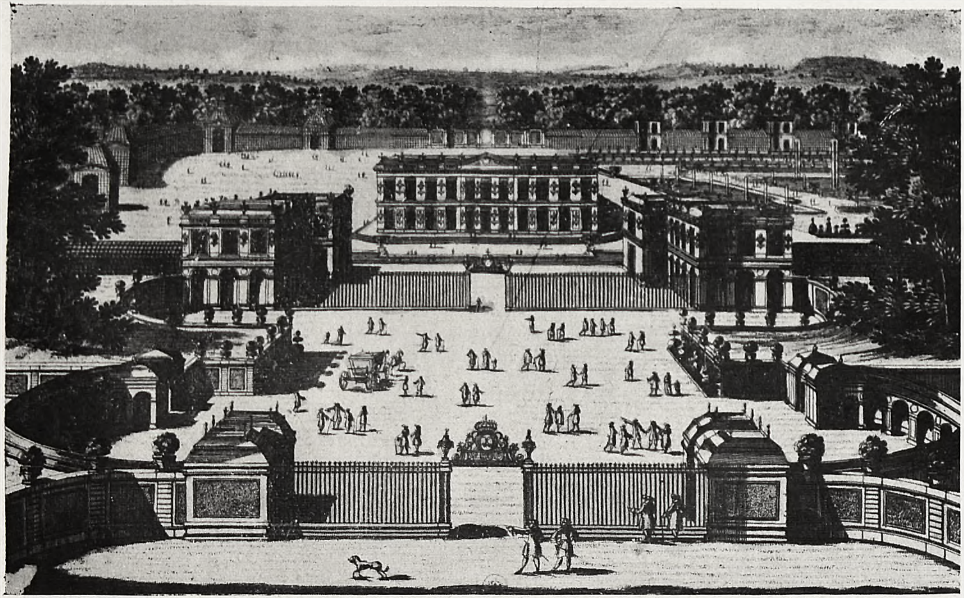
VAUBAN (maréchal de)

« Vauban s'appelait le Prestre, petit gentilhomme de Bourgogne, tout au plus, mais peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, et avec la plus grande réputation du plus savant homme dans l'art des sièges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste. C'était un homme de médiocre taille, assez trapu, qui avait fort l'air de guerre, mais, en même temps, un extérieur rustre et grossier, pour ne pas dire brutal et féroce. Il n'était rien moins; jamais homme plus doux, plus complaisant, plus obligeant, mais respectueux, sans nulle politesse, et le plus avare ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout pour soi et donnait tout aux autres. Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se prêter à rien de faux ni de mauvais, il ait pu gagner au point qu'il fit, l'amitié et la confiance de Louvois et du Roi.

« Ce prince s'était ouvert à lui, un an auparavant, de la volonté qu'il avait de le faire maréchal de France. Vauban l'avait supplié de faire réflexion que cette dignité n'était point faite pour un homme de son état, qui ne pouvait jamais commander ses armées, et qui les jetterait dans l'embarras, si, faisant un siège, le général se trouvait moins ancien maréchal de France que lui. Un refus si généreux et appuyé de raisons que la seule vertu fournissait augmenta encore le désir du Roi de la couronner.

« Vauban avait fait cinquante-trois sièges en chef, dont une vingtaine en présence du Roi, qui crut se faire maréchal de France soi-même et honorer ses propres lauriers en donnant le bâton à Vauban. Il le reçut avec la même modestie qu'il avait marqué de désintéressement. Tout applaudit à ce comble d'honneur, où aucun autre de ce genre n'était parvenu avant lui et n'est arrivé depuis. Je n'ajouterai rien ici sur cet homme véritablement fameux ; il se trouvera ailleurs occasion d'en parler encore...

« ... On a vu quel était Vauban, à l'occasion de son élévation à l'office de maréchal de France. Maintenant nous l'allons voir réduit au tombeau par l'amertume de la douleur, pour cela même qui le combla d'honneur, et qui ailleurs qu'en France lui eût tout mérité et acquis. Il faut se souvenir, pour entendre mieux la force de ce que j'ai à dire, du court portrait de cette page, et savoir en même temps que tout ce que j'en ai dit et à en dire n'est que d'après ses actions, et une réputation sans contredit de per-



VUE ET PERSPECTIVE DU CHATEAU ROYAL DE MARLY

sonne, ni tant qu'il a vécu, ni depuis, et que jamais je n'ai eu avec lui, ni avec personne qui tînt à lui, la liaison la plus légère.

« Patriote comme il l'était, il avait toute sa vie été touché de la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffrait. La connaissance que ses emplois lui donnaient de la nécessité des dépenses, et du peu d'espérance que le Roi fût pour retrancher celles de splendeur et d'amusements, le faisait gémir de ne voir point de remède à un accablement qui augmentait son poids de jour en jour.

« Dans cet esprit, il ne fit point de voyage (et il traversait souvent le royaume de tous les biais) qu'il ne prît partout des informations exactes sur la valeur et le produit des terres, sur la sorte de commerce et d'industrie des provinces et des villes, sur la nature et l'imposition des levées, sur la manière de les percevoir. Non content de ce qu'il pouvait voir et faire par lui-même, il envoya secrètement partout où il ne pouvait aller, et même où avait été et où il devait aller, pour être instruit de tout, et comparer les rapports avec ce qu'il aurait connu par lui-même. Les vingt dernières années de sa vie au moins furent employées à ces recherches, auxquelles il dépensa beaucoup. Il les vérifia souvent, avec toute l'exactitude et la justesse qu'il y put apporter, et il excellait en ces deux qualités. Enfin il se convainquit que les terres étaient le seul bien solide, et il se mit à travailler à un nouveau système.

Il était bien avancé, lorsqu'il parut divers petits

livres du sieur de Boisguilbert, lieutenant général au siège de Rouen, homme de beaucoup d'esprit de détail et de travail, frère d'un conseiller au parlement de Normandie, qui de longue main touché des mêmes vues que Vauban, y travaillait aussi depuis longtemps. Il y avait déjà fait du progrès avant que le chancelier eût quitté les finances. Il vint exprès le trouver, et comme son esprit vif avait du singulier, il lui demanda de l'écouter avec patience, et tout de suite lui dit que d'abord il le prendrait pour un fou, qu'ensuite il verrait qu'il méritait attention, et qu'à la fin il demeurerait content de son système. Pontchartrain, rebuté de tant de donneurs d'avis qui lui avaient passé par les mains, et qui était tout salpêtre, se mit à rire, lui répondit brusquement qu'il s'en tenait au premier, et lui tourna le dos. Boiguilbert, revenu à Rouen, ne se rebuta point du mauvais succès de son voyage ; il n'en travailla que plus infatigablement à son projet, qui était à peu près le même que celui de Vauban, sans se connaître l'un l'autre. De ce travail naquit un livre savant et profond sur la matière, dont le système allait à une répartition exacte, à soulager le peuple de tous les frais qu'il supportait et de beaucoup d'impôts, qui faisait entrer les levées directement dans la bourse du Roi, et conséquemment, ruineux à l'existence des traitants, à la puissance des intendants, au souverain domaine des ministres des finances. Aussi déplut-il à tous ceux-là autant qu'il fut applaudi de tous ceux qui n'avaient pas les mêmes intérêts. Chamillart, qui avait succédé

à Pontchartrain, examina ce livre ; il en conçut de l'estime : il manda Boisguilbert deux ou trois fois à l'Estang, et y travailla avec lui à plusieurs reprises, en ministres dont la probité ne cherche que le bien.

« En même temps, Vauban, toujours appliqué à son ouvrage, vit celui-ci avec attention, et quelques autres du même auteur qui le suivirent ; de là il voulut entretenir Boisguilbert. Peu attaché aux siens, mais ardent pour le soulagement des peuples et pour le bien de l'État, il les retoucha et les perfectionna sur ceux-ci, et y mit la dernière main. Ils convenaient sur les choses principales, mais non en tout.

« Boisguilbert voulait laisser quelques impôts sur le commerce étranger et sur les denrées à la manière de Hollande, et s'attachait principalement à ôter les plus odieux, et surtout les frais immenses, qui, sans entrer dans les coffres du Roi, ruinaient les peuples à la discrétion des traitants et de leurs employés qui s'y enrichissaient sans mesure, comme cela est encore aujourd'hui et n'a fait qu'augmenter sans avoir jamais cessé depuis.

« Vauban, d'accord sur ces suppressions, passait jusqu'à celle des impôts mêmes : il prétendait n'en laisser qu'un unique, et avec cette simplification remplir également leurs vues communes sans tomber en aucun inconvénient. Il avait l'avantage sur Boisguilbert de tout ce qu'il avait examiné, pesé, comparé et calculé lui-même, en ses divers voyages, depuis vingt

ans, de ce qu'il avait tiré du travail de ceux que, dans le même esprit, il avait envoyés depuis plusieurs années en diverses provinces, toutes choses que Boisguilbert, sédentaire à Roüen, n'avait pu se proposer, et l'avantage encore de se rectifier par les lumières et les ouvrages de celui-ci, par quoi il avait raison de se flatter de le surpasser en exactitude et en justesse, base fondamentale de pareille besogne. Vauban donc abolissait toutes sortes d'impôts auxquels il en substituait un unique, divisé en deux branches, auxquelles il donnait le nom de dîme royale, l'une sur les terres, par un dixième de leur produit, l'autre léger, par estimation, sur le commerce et l'industrie, qu'il estimait devoir être encouragés l'un et l'autre, bien loin d'être accablés. Il prescrivait des règles très simples, très sages et très faciles pour la levée et la perception de ces deux droits, suivant la valeur de chaque terre, et par rapport au nombre d'hommes sur lequel on peut compter avec le plus d'exactitude dans l'étendue du royaume. Il ajouta la comparaison de la répartition en usage avec celle qu'il proposait, les inconvénients de l'une et de l'autre, et réciproquement leurs avantages, et conclut par des preuves en faveur de la sienne, d'une netteté et d'une évidence à ne s'y pouvoir refuser. Aussi cet ouvrage reçut-ils les applaudissements publics, et l'approbation des personnes les plus capables de ces calculs et de ces comparaisons et les plus versées en toutes ces matières, qui en admirèrent la profondeur, la justesse, l'exactitude et la clarté.

« Mais ce livre avait un grand défaut : il donnait à la vérité au Roi plus qu'il ne tirait par les voies jusqu'alors pratiquées ; il sauvait aussi les peuples de ruine et de vexations, et les enrichissait en leur laissant tout ce qui n'entrait point dans les coffres du Roi, à peu de choses près ; mais il ruinait une armée de financiers, de commis, d'employés de toute espèce ; il les réduisait à acheter à vivre à leurs dépens et non plus à ceux du public, et il sapait par les fondements ces fortunes immenses qu'on voit naître en si peu de temps. C'était déjà de quoi échouer.

« Mais le crime fut qu'avec cette nouvelle pratique tombait l'autorité du contrôleur général, sa faveur, sa fortune, sa toute-puissance, et par proportions celles des intendants des finances, des intendants de provinces, de leurs secrétaires, de leurs commis, de leurs protégés, qui ne pouvaient plus faire valoir leur capacité et leur industrie, leurs lumières et leur crédit, et qui de plus tombaient du même coup dans l'impuissance, de faire du bien ou du mal à personne. Il n'est donc pas surprenant que tant de gens si puissants en tout genre, à qui ce livre arrachait tout des mains, ne conspirassent contre un système si utile à l'État, si heureux pour le Roi, si avantageux aux peuples du royaume, mais si ruineux pour eux. La robe entière en rugit pour son intérêt. Elle est la modératrice des impôts par les places qui en regardent toutes les sortes d'administration, et qui lui sont affectées privativement à tous autres, et elle se le

croit en corps avec plus d'éclat par la nécessité de l'enregistrement des édits bursaux.

« Les liens du sang fascinèrent les yeux aux deux gendres de M. Colbert, de l'esprit et du gouvernement duquel ce livre s'écartait fort, et furent trompés par les raisonnements vifs et captieux de Desmarets, dans la capacité duquel ils avaient toute confiance, comme au disciple unique de Colbert son oncle, qui l'avait élevé et instruit ; Chamillard, si doux, si amoureux du bien, et qui n'avait pas, comme on l'a vu, négligé de travailler avec Boisguilbert, tomba sous la même séduction de Desmarets ; le chancelier, qui se sentait toujours d'avoir été, quoique malgré lui, contrôleur général des finances, s'emporta : en un mot, il n'y eut que les impuissants et les désintéressés pour Vauban et Boisguilbert, je veux dire l'Église et la noblesse ; car pour les peuples, qui y gagnaient tout, ils ignorèrent qu'ils avaient touché à leur salut, que les bons bourgeois seuls déplorèrent.

« Ce ne fut donc pas merveilles si le Roi, prévenu et investi de la sorte, reçut très mal le maréchal de Vauban lorsqu'il lui présenta son livre, qui lui était adressé dans tout le contenu de l'ouvrage. On peut juger si les ministres à qui il le présenta lui firent un meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire, unique en son genre, ses vertus, l'affection que le Roi y avait mise, jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant à ses yeux : il ne vit plus en lui qu'un in-

sensé pour l'amour du public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres. par conséquent à la sienne ; il s'en expliqua de la sorte sans ménagement.

« L'écho en retentit plus aigrement encore dans toute la nation offensée, qui abusa sans aucun ménagement de sa victoire; et le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître, pour qui il avait tout fait, et mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consommé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le Roi fut insensible, jusqu'à ne pas faire semblant de s'apercevoir qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. Il n'en fut pas moins célébré par toute l'Europe, et par les ennemis mêmes, ni moins regretté en France de tout ce qui n'était pas financier ou suppôts de financiers… »

VENDÔME (maréchal de)

Voir ce que dans le premier volume nous disons de Vendôme, l'un des sodomistes les plus cyniques de son temps.

« Il était d'une taille ordinaire pour la hauteur, un peu gros, mais vigoureux, fort et alerte ; un visage fort noble et l'air haut, de la grâce naturelle dans le maintien et dans la parole, beaucoup d'esprit naturel, qu'il n'avait jamais cultivé, une énonciation facile, soutenue d'une hardiesse naturelle, qui se tourna depuis en audace la plus effrénée, beaucoup de connaissance du monde, de la cour, des personnages successifs, et sous une apparente incurie, un soin et une adresse continuelle à en profiter en tout genre ; surtout admirable courtisan, et qui sut tirer avantage jusque de ses plus grands vices, à l'abri du faible du Roi pour sa naissance ; poli par art, mais avec un choix et une mesure avare, insolent à l'excès dès qu'il crut le pouvoir oser impunément, et en

même temps familier et populaire avec le commun, par une affectation qui voilait sa vanité, et le faisait aimer du vulgaire; au fond, l'orgueil même, et un orgueil qui voulait tout, qui dévorait tout. A mesure que son rang s'éleva et que sa valeur augmenta, sa hauteur, son peu de ménagement, son opiniâtreté jusqu'à l'entêtement, tout cela crût à proportion, jusqu'à se rendre inutile toute espèce d'avis, et se rendre inaccessible qu'à un nombre très petit de familiers et à ses valets; la louange, puis l'admiration enfin l'adoration, furent le canal unique par lequel on put approcher ce demi-dieu, qui soutenait des thèses ineptes sans que personne osât, non pas contredire, mais ne pas approuver.

« Il connut et abusa plus que personne de la bassesse du François. Peu à peu il accoutuma les subalternes, puis de l'un à l'autre toute son armée, à ne l'appeler plus que *Monseigneur* et *Votre Altesse*. En moins de rien cette gangrène gagna jusqu'aux lieutenants généraux et aux gens les plus distingués dont pas un, comme des moutons à l'exemple les uns des autres, n'osa plus lui parler autrement, et qui d'usage ayant passé en droit, y auraient hasardé l'insulte si quelqu'un d'eux se fût avisé de lui parler autrement.

« Ce qui est prodigieux à qui a connu le roi, galant aux dames une si longue partie de sa vie, dévot l'autre souvent avec importunité pour autrui; et dans toutes ces deux parties de sa vie plein d'un juste, mais d'une singulière horreur pour tous les habitants

de Sodome et jusqu'au moindre soupçon de ce vice, M. de Vendôme y fut toute sa vie plus salement plongé que personne, et si publiquement que lui-même n'en faisait pas plus de façon que de la plus légère et de la plus ordinaire galanterie, sans que le roi, qui l'avait toujours su, l'eût jamais trouvé mauvais, ni qu'il en eût été moins bien avec lui. Ce scandale le suivit toute sa vie, à la cour, à Anet, aux armées. Ses valets et des officiers subalternes satisfaisaient toujours cet horrible goût, étaient connus pour tels, et comme tels étaient courtisés des familiers de M. de Vendôme, et de ce qui voulait s'avancer auprès de lui. On a vu avec quelle audacieuse effronterie il fit publiquement le grand remède, par deux fois, prit congé pour l'aller faire, qu'il fut le premier qui l'eût osé et que sa santé devint la nouvelle de la cour. *Il était alors... « avarié »*.

« Sa paresse était à un point qui ne se peut concevoir. Il a pensé être enlevé plus d'une fois pour s'être opiniâtré dans un logement plus commode, mais trop éloigné, et risqué les succès de ses campagnes, donné même des avantages considérables à l'ennemi, par ne se pouvoir résoudre à quitter un camp où il se trouvait logé à son aise. Il voyait peu à l'armée par lui-même ; il s'en fiait à ses familiers, que très souvent encore il ne croyait pas. Sa journée, dont il ne pouvait troubler l'ordre ordinaire, ne lui permettait guère de faire autrement. Sa saleté était extrême ; il en tirait vanité : les sots le trouvaient un homme simple. Il était plein de chiens et

de chiennes dans son lit, qui y faisaient leurs petits à ses côtés. Lui-même ne s'y contraignait de rien. Une de ses thèses était que tout le monde en usait de même, mais n'avait pas la bonne foi d'en convenir comme lui. Il le soutint un jour à Mme la princesse de Conti, la plus propre personne du monde et la plus recherchée dans sa propreté.

« Il se levait assez tard à l'armée, se mettait sur sa chaise percée, y faisait ses lettres et y donnait ses ordres du matin. Qui avait affaire à lui, c'est-à-dire pour les officiers généraux et les gens distingués, c'était le temps de lui parler. Il avait accoutumé l'armée à cette infamie.

« Là, il déjeunait à fond, et souvent avec deux ou trois familiers; rendait d'autant, soit en mangeant, soit en écoutant ou en donnant des ordres, et toujours spectateurs debout. Il rendait beaucoup : quand le bassin était plein à répandre, on le tirait et on le passait sous le nez de toute la compagnie pour l'aller vider et souvent plus d'une fois. Les jours de barbe, le même bassin dans lequel il venait de se soulager servait à lui faire la barbe.

« C'était une simplicité de mœurs, selon lui, digne des premiers Romains, et qui condamnait tout le faste et le superflu des autres. Tout cela fini, il s'habillait, puis jouait gros jeu au piquet ou à l'hombre, ou s'il fallait absolument monter à cheval pour quelque chose, c'en était le temps. L'ordre donné au retour, tout était fini chez lui. Il soupait avec ses familiers largement : il était grand man-

geur, d'une gourmandise extraordinaire, ne se connaissait à aucuns mets, aimait fort le poisson, et mieux le passé et souvent le puant que le bon. La table se prolongeait en thèses, en disputes, et par-dessus tout, louanges, éloges, hommages toute la journée et de toutes parts.

« Il n'aurait pardonné le moindre blâme à personne. Il voulait passer pour le premier capitaine de son siècle, et parlait indécemment du prince Eugène et de tous les autres. La moindre contradiction eût été un crime. Le soldat et le bas officier l'adoraient pour sa familiarité avec eux, et la licence qu'il tolérait pour s'en gagner les cœurs, dont il se dédommageait par une hauteur sans mesure avec tout ce qui était élevé en grade ou en naissance. Il traitait à peu près de même ce qu'il y avait de plus grand en Italie qui avait si souvent affaire à lui. C'est ce qui fit la fortune du fameux Alberoni.

(*Ici Saint-Simon raconte l'anecdote scatologique ; l'aventure invraisemblable d'où naissait la « fortune » d'Albéroni. Cette anecdote, nous la reproduisons à* l'APPENDICE *suivant n° 20.*)

Le voilà maintenant qui revient d'Italie.

« ... On a vu son art et son audace d'entretenir le Roi de projets, d'entreprises, de petits combats de rien grossis, de vrais combats très douteux, donnés comme décisifs, avec une hardiesse à l'épreuve du plus prompt démenti, en un mot, de courriers continuels, dont le Roi voulait bien être la dupe, et se persuader tout ce que voulait Vendôme, appuyé et

prôné si solidement dans le plus intérieur des cabinets, et contredit de personne, avec la précaution qu'on a vu qu'il avait prise sur les lettres d'Italie, et le silence profond, excepté pour l'exalter, que son poids et sa faveur avait imprimé à son armée.

« La situation où il la trouvait et l'absence du prince Eugène, qui était à Vienne, lui parut une jointure favorable pour aller recueillir le fruit de ses travaux. Il eut permission de faire un tour à la cour, et laisser son armée sous les ordres de Medavid, le plus ancien lieutenant général, parce que la politique de Vaudemont, ou l'orgueil de ne commander pas par l'absence d'un autre, lui en fit faire l'honnêteté à Medavid.

« Vendôme arriva droit à Marly, où nous étions, le 12 février. Ce fut une rumeur épouvantable : les galopins, les porteurs de chaise, tous les valets de la cour quittèrent tout pour environner la chaise de poste. A peine monté dans sa chambre, tout y courut. Les princes du sang, si piqués de sa préférence sur eux à servir, et de bien d'autres choses, y arrivèrent tous les premiers. On peut juger si les deux bâtards s'y firent attendre. Les ministres accoururent, et tellement tout le courtisan, qu'il ne resta dans le salon que les dames. M. de Beauvillier était à Vaucresson ; et, pour moi, je demeurai spectateur et n'allai point adorer l'idole.

« Le Roi, Monseigneur, l'envoyèrent chercher. Dès qu'il put être habillé parmi cette foule, il alla au salon, porté par elle, plutôt qu'environné. Monsei-

gneur fit cesser la musique, où il était, pour l'embrasser. Le Roi, qui était chez Mme de Maintenon, travaillant avec Chamillart, l'envoya chercher encore et sortit de la petite chambre où il travaillait dans le grand cabinet au-devant de lui, l'embrassa à diverses reprises, y resta quelque temps avec lui, puis lui dit qu'il le verrait le lendemain à loisir. Il l'entretint, en effet. chez Mme de Maintenon plus de deux heures.

« Chamillart, sous prétexte de travailler avec lui plus en repos à l'Estang, lui donna, deux jours durant, une fête superbe. A son exemple, Pontchartrain, Torcy, puis les seigneurs les plus distingués de la cour, crurent faire la leur d'en user de même ; chacun voulut s'y signaler : Vendôme, retenu et couru de toutes parts, n'y put suffire. On briguait à lui donner des fêtes, on briguait d'y être invité avec lui. Jamais triomphe n'égala le sien ; chaque pas qu'il faisait lui en procurait un nouveau. Ce n'est point trop dire que tout disparut devant lui, princes du sang, ministres, et les plus grands seigneurs, on ne parut que pour le faire éclater bien loin au-dessus d'eux, et que le Roi ne sembla demeurer roi que pour l'élever davantage.

« Le peuple s'y joignit, à Versailles et à Paris, où il voulut jouir d'un enthousiasme si étrange, sous prétexte d'aller à l'Opéra. Il y fut couru par les rues avec des acclamations ; il fut affiché ; tout fut retenu, à l'Opéra, d'avance ; on s'y étouffait partout, et les places y furent doublées comme aux premières représentations.

Vendôme, qui recevait tous ces hommages avec une aisance extrême, était pourtant intérieurement surpris d'une folie si universelle. Quelque court qu'il eût résolu de rendre son séjour, il craignit que cette fougue ne pût durer. Pour se rendre plus rare, il pria le Roi de trouver bon qu'il allât à Anet d'un Marly à l'autre, et ne fut que deux jours à Versailles, qu'il coupa encore d'une nuit à Meudon, dont il voulut bien gratifier Monseigneur. Vendôme ne fut pas plutôt à Anet, avec fort peu de gens choisis, que de l'un à l'autre la cour devint déserte, et le château et le village d'Anet remplis jusqu'aux toits. Monseigneur y fut chasser, les princes du sang, les ministres ; ce fut une mode dont chacun se piqua. Enflé d'une réception si prodigieuse et si soutenue, il traita à Anet, toute cette foule en courtisans, et la bassesse fut telle qu'on le souffrit, sans s'en plaindre, comme une liberté de campagne, et qu'on ne cessa d'y courir. Le Roi, si offensé d'être délaissé pour quelque occasion que ce fût, prenait plaisir à la solitude de Versailles pour Anet, et demandait aux uns s'ils y avaient été, aux autres quand ils iraient.

« Tout montrait que de propos délibéré en avait résolu d'élever Vendôme au rang des héros ; il le sentit, il voulut en profiter. Il renouvela ses prétentions de commander aux maréchaux de France ; on l'érigeait en dieu Mars, comment l'en refuser? La patente de maréchal général lui fut donc sourdement accordée et dressée pareille à celle de M. de Turenne, depuis lequel on n'en avait point vu. Ce n'était ni le compte

de M. de Vendôme, ni celui de M. du Maine. La patente n'avait été offerte que pour sauver ce que le Roi n'avait jamais voulu; elle n'avait été acceptée qu'à faute de mieux, et pour en faire un chausse-pied à la naissance : Vendôme proposa donc que ce motif y fût inséré de plus qu'en la patente de M. de Turenne. Je ne sais par où le maréchal de Villeroy en eût le vent, mais il le sut à temps d'en faire ses représentations au Roi. Elles étaient, pour lors, encore conformes à son goût : le maréchal était en grande faveur ; il l'emporta, et il fut déclaré à M. de Vendôme qu'il ne serait rien ajouté à sa patente, conforme en tout à celle de M. de Turenne. Il se piqua et n'en voulut plus. Le refus était singulièrement hardi, mais il connaissait à qui il avait affaire et la force de ses appuis. Il avait été opiniâtrément refusé de commander ceux d'entre les maréchaux de France qui ne l'étaient que depuis qu'il commandait les armées ; il n'avait pas tenu aux ordres réitérés du Roi que Tessé ne le lui eût fait éprouver, qui ne l'évita que par une volontaire adresse ; de là à la patente qu'on lui offrait pour les commander tous, il y avait plus loin qu'à parvenir de cette offre à ce qu'il prétendait. On verra dans cette année même qu'il ne se trompa pas.

« Son frère, quoique médiocrement bien avec lui, le fut trouver à Anet pour se remettre par lui en selle. Vendôme lui offrit de le présenter au Roi et de lui faire donner une pension de dix mille écus ; mais l'insolent grand prieur ne voulut rien moins que de

retourner commander une armée en Italie, acheva pourtant son voyage d'Anet, fort mécontent et refusant tout, et, quand son frère revint à la cour, s'en revint rager à Clichy.

« Il avait tous les vices de son frère. Sur la débauche, il avait de plus que lui d'être au poil et à la plume, et d'avoir l'avantage de ne s'être jamais couché le soir, depuis trente ans, que porté dans son lit ivre mort, coutume à laquelle il fut fidèle le reste de sa vie. Il n'avait aucune partie de général ; sa poltronnerie reconnue était soutenue d'une audace qui révoltait. Plus glorieux encore que son frère, il allait à l'insolence, et pour cela même ne voyait que des subalternes obscurs ; menteur, escroc, fripon, voleur, comme on l'a vu sur les affaires de son frère ; malhonnête homme jusque dans la moëlle des os, qu'il avait perdue de vérole ; suprêmement avantageux, et singulièrement bas et flatteur aux gens dont il avait besoin, prêt à tout faire et à tout souffrir pour un écu ; avec cela le plus désordonné et le plus grand dissipateur du monde. Il avait beaucoup d'esprit et une figure parfaite en sa jeunesse, avec un visage autrefois singulièrement beau. En tout, la plus vile, la plus méprisable et, en même temps, la plus dangereuse créature qu'il fut possible...

« ... Puységur, naturellement humble, doux et modeste, et qui n'avait plus de ménagement à garder avec M. de Vendôme, après l'éclat qu'il avait fait contre lui, en public et ce qu'il avait dit au Roi, content d'ailleurs du succès qu'il avait remarqué

dans toute sa conversation, la rendit sur-le-champ en gros dans la galerie, et brava vertueusement Vendôme et toute sa cabale, qu'il n'ignorait pas.

« Elle en frémit de rage ; Vendôme encore plus. Ils ne répondirent qu'en répandant des raisonnements misérables, qui ne firent impression sur personne. Les plus avisés les jugèrent dès lors sur le côté. Le parti opposé, et jusqu'alors si opprimé, embrassa Puységur ; et Mme de Maintenon, Mme la duchesse de Bourgogne, le duc de Beauvillier même, surent faire valoir auprès du Roi ce qu'il avait enfin appris par lui.

« La suite, assez prompte, je l'ai racontée. Vendôme, exclu de servir, vendit ses équipages, se retira à Anet, où l'herbe commença à croître, et supplia le Roi de trouver bon qu'il ne lui fit guère sa cour qu'à Marly, et Monseigneur qu'à Meudon, de tous les voyages desquels il continua d'être. Cette légère continuation de distinction le soutenait un peu dans la solitude qu'il s'était creusée ; elle lui servit comme témoignage de la satisfaction demeurée au Roi et à Monseigneur de ses services et de sa conduite, que ses ennemis si puissants et si nécessairement chers n'avaient pu lui enlever : c'est ainsi que sa cabale s'en expliquait, et lui-même, avec un faux air de philosophie et de mépris du monde dans lequel personne ne donna.

« Tout abattu qu'il était, il soutenait à Marly et à Meudon le grand air qu'il y avait usurpé dans les temps de sa prospérité. Après avoir surmonté

les premiers embarras, il y reprit sa hauteur, sa voix élevée ; il y tenait le dé. A l'y voir, quoique peu environné, on l'eût pris pour le maître du salon ; et à sa liberté avec Monseigneur, et même, tant qu'il l'osait hasarder, avec le Roi, on l'eût cru le principal personnage. La piété de Mgr le duc de Bourgogne lui faisait supporter sa présence et ses manières comme s'il ne se fût rien passé à son égard ; ses serviteurs particuliers en souffraient, et Mme la duchesse de Bourgogne fort impatiemment, mais sans oser rien dire, épiant les occasions.

« Il s'en présenta une au premier voyage que le Roi fit à Marly après Pâques. Le brelan était à la mode ; Monseigneur y jouait souvent dans le salon, d'assez bonne heure, avec Mme la duchesse de Bourgogne. Manquant d'un cinquième, il vit M. de Vendôme à un bout du salon ; il le fit appeler pour faire sa partie. A l'instant Mme la duchesse de Bourgogne dit modestement, mais fort intelligiblement, à Monseigneur que la présence de M. de Vendôme à Marly lui était bien assez pénible sans l'avoir encore au jeu avec elle, et qu'elle le suppliait de l'en dispenser. Monseigneur, qui n'y avait pas fait la moindre réflexion, ne le put trouver mauvais ; il regarda par le salon, et en fit appeler un autre. Vendôme cependant arrivait à eux, et en eut le dégoût en face et en plein devant tout le monde. On peut juger à quel excès cet homme superbe fut piqué de l'affront. Il ne servait plus, il ne commandait plus, il n'était plus l'idole adorée, il se trouvait dans la maison paternelle du

prince qu'il avait si cruellement offensé, et c'était à son épouse chérie et outrée à qui il avait affaire. Il pirouetta, s'éloigna dès qu'il le put, et bientôt après gagna sa chambre, où il ragea à son loisir.

« La jeune princesse fit cependant ses réflexions sur ce qu'il venait d'arriver. Rassurée par la facilité qu'elle avait trouvée à ce qu'elle venait de faire, en peine aussi comment le roi prendrait la chose, elle se détermina, tout en jouant, à la pousser plus loin, ou pour y réussir, ou au moins pour se tirer d'embarras car, avèc toute son intime familiarité, elle s'embarrassait aisément parce qu'elle était douce et timide. Sitôt donc que la partie de brelan fut finie, elle courut chez Mme de Maintenon avant que le roi y fût encore entré, et lui conta ce qu'il lui venait d'arriver. Elle lui dit qu'après tout ce qu'il s'était passé en Flandres, elle avait une peine extrême à voir M. de Vendôme ; que cet affectation continuelle de Marly, où elle ne le pouvait éviter, sans jamais aller à Versailles, où elle ne le rencontrait jamais, était une suite d'insultes à laquelle elle ne pouvait s'accoutumer ; que de plus ses fautes étant assez reconnues pour lui avoir fait ôter le commandement des armées, il ne pouvait y avoir d'autre raison de le souffrir à Marly que celle de l'amitié du roi pour lui, et qu'elle ne pouvait supporter qu'avec la dernière douleur qu'elle parût égale entre son petit-fils et elle d'une part, et M. de Vendôme de l'autre. Cela fut vif, mais court, parce que le Roi allait arriver.

« Mme de Maintenon, piqué contre Vendôme du

fond des choses, et plus dangereusement peut-être d'avoir si longuement lutté contre lui en vain, parla ce soir-là même au roi de cette affaire, lui fit valoir les raisons de la princesse, sa douceur, sa modération d'avoir été si longtemps sans en rien dire, et combien ces sentiments-là étaient estimables par rapport à son mari. Le propos réussit sur l'heure : le Roi, entièrement dégoûté du duc de Vendôme, et toujours peiné d'avoir sous ses yeux ceux qu'il jugeait avec raison être mécontents, comme il n'en pouvait douter de celui-ci depuis qu'il ne servait plus ne fut pas fâché d'une occasion de se soulager de sa présence, et avec le gré de sa petite-fille et de Mme de Maintenon. Avant de se coucher, il chargea Bloin de dire de sa part, le lendemain au matin, à M. de Vendôme de s'abstenir désormais de demander pour Marly, où se rencontrant sans cesse, et nécessairement dans les mêmes lieux que Mme la duchesse de Bourgogne, qui avait peine à le voir, il n'était pas juste de lui en laisser plus longtemps la contrainte.

« On ne peut imaginer en quel excès de désespoir il entra à ce message si peu attendu, et qui sapait par le pied le fondement de toute espérance, et de l'insolence de ses manières et de ses propos. Il se tut néanmoins de peur de pis, n'osa parler au Roi, et s'enfuit cacher sa rage et sa honte à Clichy, chez Crosat. L'aventure du brelan avait fait grand bruit ; il avait retenti jusqu'à Paris ; les auteurs du compliment fait à Vendôme en conséquence ne le cachèrent pas : cette nouvelle fit un nouveau fracas dans

le monde, tellement que, lorsqu'on sut Vendôme si brusquement à Clichy, le bruit courut partout qu'il avait été chassé de Marly. Il le sut ; et pour montrer qu'il n'en était rien, il y retourna deux jours avant la fin du voyage, qu'il passa dans la honte et dans un continuel embarras. Il en partit pour Anet, en même temps que le Roi pour Versailles, et n'a jamais depuis remis les pieds à Marly.

« Revenu des premiers transports, il se prit à ce qu'il put : Bloin ne lui avait point parlé de Meudon ; il s'assura d'être de tous les voyages, et se mit à se vanter de l'amitié de Monseigneur à tous propos, comme aurait fait un franc provincial. Réduit à ce retranchement, il arrivait à Versailles la surveille de chaque voyage de Monseigneur, pour faire sa cour au roi, et logeait chez Bloin, parce qu'il avait prêté son logement à Mme de Montbazon, sœur du comte d'Évreux, lorsqu'il renonça à Versailles pour Marly et Meudon, quand il sut qu'il ne servirait plus. Il passait à Meudon tout le temps que Monseigneur y demeurait, lui qui dans sa splendeur lui donnait à peine un jour ou deux, et de Meudon retournait droit à Anet. Il ne se faisait point de voyages à Meudon que Mme la duchesse de Bourgogne n'y allât voir Monseigneur, et que Vendôme ne s'y présentât audacieusement devant elle, comme pour lui faire sentir qu'au moins chez Monseigneur il l'emportait sur elle. Conduite par l'expérience de l'expulsion de Marly, la princesse souffrit doucement cette insolence ; elle épia quelque occasion.

« Deux mois après, il arriva que, pendant un voyage de Monseigneur, le roi et Mme de Maintenon y allèrent dîner avec Mme la duchesse de Bourgogne, sans y coucher. C'était une énigme que cette partie. Au roi cela lui était arrivé, quoique rarement ; quelquefois Mme de Maintenon, tout à fait réunie avec Mlle Choin, la voulait entretenir à son aise sans la faire venir à Versailles, et le roi, comme on peut croire, était du secret : on verra bientôt quelle fut cette liaison. M. de Vendôme, qui à l'ordinaire était à Meudon, eut le peu de sens de se présenter des premiers à la descente du carrosse. Mme la duchesse de Bourgogne, qui en fut très blessée, s'en contraignit moins qu'à l'ordinaire, et détourna la tête avec affectation après une apparence de révérence. Vendôme, qui le sentit, n'en poussa que mieux sa pointe, et fit la folie de la poursuivre l'après-dînée à son jeu. Il en essuya le même traitement, et encore plus marqué. Piqué au vif, et à la fin embarrassé de sa contenance, il monta dans sa chambre, et n'en descendit que fort tard. Pendant ce temps-là, Mme la duchesse de Bourgogne fit sentir à Monseigneur le peu de ménagement que Vendôme avait pour elle. Retournée le soir à Versailles, elle en parla à Mme de Maintenon et s'en plaignit ouvertement au roi : elle lui représenta combien il lui était dur d'être moins bien traitée de Monseigneur que de lui-même, et que M. de Vendôme se fît ouvertement contre elle un asile de Meudon, et une consolation de Marly. Mme la princesse de Conti avec quelques dames étaient de

ce voyage avec Monseigneur, entre autres Mme de Montbazon.

« Le lendemain du jour que le roi y avait dîné, M. de Vendôme se plaignit aigrement à Monseigneur de l'étrange persécution qu'il souffrait partout de Mme la duchesse de Bourgogne ; mais Monseigneur, qu'elle avait prévenu la veille, répondit si froidement à Vendôme qu'il se retira les larmes aux yeux. Résolu toutefois de ne point quitter prise qu'il n'eût arraché de Monseigneur quelque sorte de satisfaction, il entretint longtemps dans un cabinet Mme de Montbazon tête à tête, qui n'en sortit que pour aller prier Mme la princesse de Conti d'y passer, avec qui elle était fort bien, et qu'elle y suivit. Le colloque fut encore long entre eux trois, et la conclusion que Mme la princesse de Conti parla à Monseigneur, le jour même, en faveur de M. Vendôme. Elle ne réussit pas mieux; tout ce qu'elle en tira fut qu'il fallait que M. de Vendôme évitât Mme la duchesse de Bourgogne, quand elle viendrait à Meudon, et que c'était bien le moindre respect qu'il lui devait, jusqu'à ce qu'il l'eût apaisée et se fût remis bien auprès d'elle. Une réponse si sèche et si précise fut cruellement sentie ; mais il n'était pas au bout du châtiment qu'il avait si plus que mérité : le lendemain mit fin à tous ces mouvements et à ces pourparlers.

« Vendôme jouait, l'après-dînée, à un papillon en un cabinet particulier, lorsque d'Antin arriva de Versailles. Il s'approcha de ce jeu, demanda où en était la reprise avec un empressement qui fit que

M. de Vendôme lui en demanda la raison. D'Antin lui répondit qu'il avait à lui rendre compte de ce dont il l'avait chargé. « Moi ! dit Vendôme avec surprise, je ne vous ai prié de rien. — Pardonnez-moi, répliqua d'Antin ; vous ne vous souvenez donc pas que j'ai une réponse à vous faire ? » A cette recharge M. de Vendôme comprit qu'[il] y avait quelque chose, quitta le jeu, et entra dans une petite garde-robe obscure de Monseigneur avec d'Antin, qui là, tête à tête, lui dit que le roi lui avait ordonné de prier Monseigneur de sa part de ne le plus mener à Meudon, comme lui-même avait cessé de le mener à Marly, que sa présence choquait Mme la duchesse de Bourgogne, et que le roi voulait aussi que le duc sût qu'il désirait qu'il ne s'y opiniâtrât pas davantage. Là-dessus, la fureur transporta Vendôme, et lui fit vomir tout ce qu'elle peut inspirer. Il parla le soir à Monseigneur, qui ne s'en émut pas davantage, et qui, avec le même sang-froid qu'il lui avait déjà montré, l'éconduisit entièrement. Le peu qui restait du voyage s'écoula dans l'embarras et dans la rage qu'il est aisé de penser, et, le jour que Monseigneur retourna à Versailles, il s'enfuit droit à Anet.

« Mais, ne pouvant plus tenir nulle part, il s'en alla avec ses chiens, sous prétexte de chasse, passer un mois à sa terre de la Ferté-Aletz, sans logement et sans nulle compagnie, rager tout à son aise. Il revint de là à Anet se fixer dans un abandon universel. Dans ce délaissement, dans cette exclusion de tout si éclatante et si publique, incapable de soutenir une

chute si parfaite, après une si longue habitude d'atteindre à tout et de pouvoir tout, d'être l'idole du monde, de la cour, des armées, d'y faire adorer jusqu'à ses vices et admirer ses plus grandes fautes, canoniser tous ses défauts, d'oser concevoir le prodigieux dessein de perdre et d'anéantir l'héritier nécessaire de la couronne, sans avoir jamais reçu de lui que des marques de bonté, et uniquement pour s'établir sur ses ruines, et triomphé huit mois durant de lui avec l'éclat et le succès le plus scandaleux, on vit cet énorme colosse tomber par terre par le souffle d'une jeune princesse, sage et courageuse, qui en reçut les applaudissements si bien mérités. Tout ce qui tenait à elle fut charmé de voir ce dont elle était capable, et ce qui lui était opposé et à son époux en frémit. Cette cabale si formidable, si élevée, si accréditée, si étroitement unie pour les perdre, et régner avec le roi sous Monseigneur en leur place, au hasard de se manger alors les uns les autres, à qui les rênes de la cour et du royaume demeureraient; ces chefs, mâles et femelles, si entreprenants, si audacieux, et qui, par leurs succès, s'étaient tant promis de grandes choses, et dont les propos impérieux avaient tout subjugué, tombèrent dans un abattement et dans des frayeurs mortelles. C'était un plaisir de les voir se rapprocher avec art et bassesse, et tourner aussi de ceux du parti opposé qui jugeaient y tenir quelque place, et que leur arrogance leur avait fait mépriser et haïr, surtout de voir avec quel embarras, quelle crainte, quelle frayeur, ils se mirent à

ramper devant la jeune princesse tourner, misérablement autour de Mgr le duc de Bourgogne, et de ce qui l'approchait de plus près, et de faire à ceux-là toutes sortes de souplesses.

« M. de Vendôme, sans ressource que celle qu'il chercha dans ses vices et parmi ses valets, ne laissa pas de se vanter souvent parmi eux de l'amitié de Monseigneur, dont il était, disait-il, bien assuré, et de la violence qui avait été faite à ce prince à son égard. Il en était réduit à cette misère d'espérer que cela se répandrait par eux dans le monde, qu'on se le persuaderait, et que la considération du futur lui donnerait de la considération. Mais le présent lui était insupportable. Pour s'en tirer, il songea au service d'Espagne : il écrivit à la princesse des Ursins pour se faire demander. On y avait besoin de tout ; il fut demandé, mais sa disgrâce était encore trop fraîche pour devoir espérer de l'adoucir. Le roi trouva mauvais que le duc de Vendôme voulût s'accrocher à l'Espagne : ses menées lui rompirent aux mains ; le roi le refusa tout plat, et rompit cette intrigue en Espagne, où nous verrons pourtant qu'elle se renoua bientôt.

« Personne ne gagna plus à cette chute si profonde que Mme de Maintenon. Outre la joie de terrasser si complètement un homme qui, par M. du Maine, lui devant presque tout ce qu'il avait conquis, avait osé lutter contre elle, et avec un si long avantage, elle en vit son crédit devenir de plus en plus l'effroi de la cour, par un si grand exemple de puissance, dont personne ne douta que le coup ne fût parti de sa main... »

(**20**) Cette aventure n'a rien qui choque, ou du moins n'avait rien qui pût choquer en ce temps-là. C'était « chose toute naturelle » que de satisfaire les « besoins naturels » au grand jour, à la manière, quasi, des animaux, sans prendre souci des spectateurs ou des passants. Le « grand siècle » est absolument scatologique.

De La Porte, premier valet de chambre de Louis XIV, nous raconte dans ses *Mémoires* cette petite anecdote savoureuse...

« De Montereau nous vînmes à Corbeil, c'était en 1652, où le roi voulut que Monsieur couchât dans sa chambre qui était si petite, qu'il n'y avait que le passage d'une personne. Le matin, lorsqu'ils furent éveillés, le roi sans y penser cracha sur le lit de Monsieur qui cracha aussitôt, tout exprès sur le lit du roi, qui un peu en colère lui cracha au nez. Monsieur sauta sur le lit du roi et pissa dessus ; le roi en fit autant

sur le lit de Monsieur ; comme ils n'avaient pas de quoi cracher ni pisser ils se mirent à tirer les draps l'un de l'autre dans la place ; et peu après ils se prirent pour se battre. Pendant ce démêlé je faisais ce que je pouvais pour arrêter le roi ; mais, n'en pouvant venir à bout, je fis avertir M. de Villeroy, qui vint mettre le holà. Monsieur s'était plus tôt fâché que le roi, mais le roi fut bien plus difficile à apaiser que Monsieur... »

Et ce lavement qu'avait pris la princesse de Bourgogne?

« Un soir, dit Saint-Simon, qu'il y avait comédie à Versailles, la princesse, après avoir bien parlé toutes sortes de langages, vit entrer Nanon, cette ancienne femme de chambre de Mme de Maintenon, dont j'ai déjà fait mention plusieurs fois, et aussitôt s'alla mettre, tout en grand habit comme elle était et parée, le dos à la cheminée, debout, appuyée sur le petit paravent entre les deux tables. Nanon, qui avait une main comme dans sa poche, passa derrière elle et se mit comme à genoux. Le roi, qui en était le plus proche, s'en aperçut et leur demanda ce qu'elles faisaient là. La princesse se mit à rire, et répondit qu'elle faisait ce qu'il lui arrivait souvent de faire les jours de comédie. Le roi insista. « Voulez-vous le savoir, reprit-elle, puisque vous ne l'avez point encore remarqué ? C'est que je prends un lavement d'eau. — Comment, s'écria le roi mourant de rire, actuellement là vous prenez un lavement ? — Hé vraiment oui, dit-elle. — Et comment faites-vous

cela ? » Et les voilà tous quatre à rire de tout leur cœur. Nanon apportait la seringue toute prête sous ses jupes, troussait celles de la princesse qui les tenait comme se chauffant, et Nanon lui glissait le clystère. Des jupes retombaient, et Nanon remportait sa seringue sous les siennes ; il n'y paraissait pas. Ils n'y avaient pas pris garde, ou avaient cru que Nanon rajustait quelque chose à l'habillement. La surprise fut extrême, et tous deux trouvèrent cela fort plaisant. Le rare est qu'elle allait avec ce lavement à la comédie sans être pressée de le rendre, quelquefois même elle ne le rendait qu'après le souper du roi et le cabinet ; elle disait que cela la rafraîchissait, et empêchait que la touffeur du lieu de la comédie ne lui fît mal à la tête. Depuis la découverte elle ne s'en contraignit pas plus qu'auparavant. Elle les connaissait en perfection, et ne laissait pas de voir et de sentir ce que c'était que Mme de Maintenon et Mlle Choin. »

La princesse de Bourgogne n'était-elle pas « l'enfant gâtée du roi ? » , « l'âme de la cour où grands et petits l'adoraient, où tout manquait à chacun en son absence, où tout était rempli par sa présence ? »

La Porte, que nous citions tout à l'heure, nous relate encore une autre aventure tout aussi singulière.

« Louis XIII, dit-il, ne parlant plus à Mme de Hautefort, son grand divertissement chez la reine était d'entretenir Mlle de la Fayette et de la faire chanter. Elle se maintint bien en cette faveur par les conseils

de ceux et de celles de son parti, et n'oublia rien pour cela, elle dansait, elle chantait, elle jouait aux petits jeux avec toute la complaisance imaginable; elle était sérieuse quand il fallait l'être, elle riait aussi, de tout son cœur, dans l'occasion, et même, quelquefois, un peu plus que de raison ; car un soir à Saint-Germain, en ayant trouvé sujet, elle riait si fort qu'elle pissait sous elle, si bien qu'elle fut longtemps sans oser se lever. Le roi l'ayant laissée en cet état, la reine la voulut voir lever, et aussitôt on aperçut une grande mare d'eau. Celles qui n'étaient pas de son parti ne purent s'empêcher de rire, et la reine surtout, ce qui offensa la cabale d'autant plus qu'elle dit tout haut que c'était La Fayette qui avait pissé. Mlle de Vieux-Pont soutenait le contraire en face de la reine, disant que ce qui paraissait était du jus de citron, et qu'elle en avait dans sa poche qui s'étaient écrasés. Ce discours fut cause que la reine me commanda de sentir; je le fis aussitôt et lui dis que cela ne sentait point le citron ; de sorte que tout le monde resta persuadé que la reine disait vrai : Elle voulut sur-le-champ, faire visiter toutes les filles pour savoir celle qui avait pissé, parce qu'elles disaient, presque toutes, que ce n'était pas La Fayette ; mais elles 'enfuirent dans leurs chambres... »

D'où cette chanson :

Petite La Fafayette,
Votre cas n'est pas net ;

Vous avez fait pissette
Dedans le cabinet
A la barbe royale.
Même aux yeux de tous
Vous avez fait la sale
Ayant pissé sous vous.

Maurepas, qui nous l'a conservée, nous donne un autre récit de cette aventure. « Mlle de La Fafayette, écrit-il, dansant à un bal dans le grand cabinet de la reine à Fontainebleau, des dames, pour lui faire une malice, pressèrent des oranges, dont elles firent tomber le jus à l'endroit où elle dansait pour faire accroire qu'elle avait pissé. »

Aimable tableau ! Mmes de Sault et de la Trémoille, nous passons ici la plume à Bussy-Rabutin, étaient un jour à la comédie. Prises toutes deux de colique la loge leur servit de privé; puis, pour en chasser la mauvaise odeur, elles « jetaient le paquet » en plein dans le parterre ! — Et c'étaient deux grandes dames des mieux éduquées — Le comte de Brancas conduisant la reine Anne d'Autriche, et la tenant par la main, selon l'usage, s'échappe tout-à coup brusquement pour aller... on le devine. Puis il revient le visage rasséréné, et reprend la main de la Reine le plus naturellement du monde. Personne ne s'en était choqué. Voici maintenant — et c'est Saint-Simon, qui reprend la plume — la princesse d'Harcourt. « C'était une grande et grosse créature, fort allante, couleur de soupe au lait, avec de grosses et vilaines lippes, et des cheveux de filasse toujours sortants et



a versailles le 9me avril 1707
souffrés du reste pour le bien
de nos affaires et nos aliés vous
pourrés empescher les extrémités
dont il parle sauvés de la peine
a le vous plaire soiés le plus
sage et comptés qu'on ne peut
estre plus content que je le
suis de vous

Louis

AUTOGRAPHE DE LOUIS XIV

traînant comme tout son habillement. Sale, malpropre, toujours intriguant, prétendant, entreprenant, toujours querellant et toujours basse comme l'herbe, ou sur l'arc-en-ciel, selon ceux à qui elle avait affaire ; c'était une furie blonde, et de plus une harpie ; elle en avait l'effronterie, la méchanceté, la fourbe et la violence ; elle en avait l'avarice et l'avidité;elle en avait encore la gourmandise et la promptitude à s'en soulager et mettait au désespoir ceux chez qui elle allait dîner, parce qu'elle ne se faisait faute de ses commodités au sortir de table, qu'assez souvent elle n'avait pas loisir de gagner, et salissait le chemin d'une effroyable traînée, qui l'ont mainte fois fait donner au diable par les gens de Mme du Maine et de M. le Grand. Elle ne s'en embarrassait pas le moins du monde, troussait ses jupes et allait son chemin, puis revenait disant qu'elle s'était trouvée mal : on y était accoutumé. »

Étiez-vous dans un salon, il arrivait que l'un des visiteurs, ou l'hôte, se levait, allait, contre la tapisserie du salon même, expulser ce que Molière appelle « le superflu de la boisson » sans que personne eût fait attention à cette chose si simple... en ce temps. Paris, à cette époque, est sordide, Paris, à cette époque, est un immense bloc puant. Si vous marchez regardez bien où vos pieds se poseront ; et surtout tenez bien le milieu de la rue. A tout moment une fenêtre s'ouvrait et menaçait l'imprudent qui marchait le long des maisons ou n'entendait point l'avis: *gare l'eau !*

Dans la comédie de Scarron, *don Japhet* soupire sous le balcon de sa belle.

UNE DUÈGNE

...La nuit est fort obscure
Gare l'eau !

DON JAPHET

Gare l'eau ! Bon Dieu, la pourriture
Ah ! chienne de duègne, ou servante ou démon,
Tu m'as tout compissé, pisseuse abominable.

. . . .

LA DUÈGNE

Gare l'eau !

DON JAPHET

La diablesse a redoublé la dose.
Exécrable guenon ! si c'était de l'eau de rose,
On la pourrait souffrir par le grand froid qu'il fait;
Mais je suis tout couvert de ton déluge infect.

Léandre, de *l'Étourdi*, dans Molière, n'est pas plus heureux lorsqu'il s'avance, avec sa suite, pour enlever Célie.

TRUFALDIN, *à sa fenêtre.*

. . . .

La belle est dans le lit, et ne peut vous parler.
J'en suis fâché pour vous, mais, pour vous régaler
Du souci qui pour elle ici vous inquiète,
Elle vous fait présent de cette cassolette.

LÉANDRE

Fi ! cela sent mauvais, et je suis tout gâté.

. . . .

Il en était d'ailleurs ainsi dans toutes les grandes

villes d'Europe. Prenons-en un exemple, entre tant d'autres, dans la Relation du voyage en Espagne, de *Mme d'Aulnoy*, année 1679. « Pendant que les cavaliers sont avec leurs maîtresses, les laquais gardent leurs chevaux à quelque distance de la maison.

« Mais il leur arrive très souvent une aventure fort désagréable, c'est que les maisons [de Madrid], n'ayant point de certains endroits commodes, on jette toute la nuit, par les fenêtres, ce que je n'ose vous nommer.

« De sorte que l'amoureux espagnol qui passe à petit bruit dans la rue, est quelquefois inondé depuis la tête jusqu'aux pieds. Et, bien qu'il se soit parfumé avant de sortir de chez lui, il est contraint d'y retourner au plus vite pour changer d'habits. C'est une des plus grandes incommodités de la ville qui la rend si puante et si sale qu'on n'y peut marcher le matin. »

« On imagine difficilement de nos jours quel fumet s'exhalait du sol mal pavé de Paris, jamais lavé faute d'eau, balayé rarement, imprégné, saturé de ces matières spécialement odorantes. Montaigne, encore qu'il aimât Paris « tendrement jusques en ses verrues et ses taches », ne peut se défendre d'une impression pénible lorsqu'il pense à « l'aigre senteur de sa boue ». Il y eut, il y avait des ordonnances de police prescrivant, aux propriétaires, sous peine d'amendes très fortes, d'établir dans leurs maisons « des cloaques et privez » — ce sont nos fosses d'aisances — et défendant à tous de « déposer sur la

voie publique leurs immondices et déjections », mais ces ordonnances très sages, très utiles ne furent jamais appliquées, ou si peu !

Tallemant des Réaux nous apprend qu'au faubourg Saint-Antoine la boue était si haute, si gluante, que Richelieu y demeurait embourbé. De l'autre côté la Bastille n'était guère mieux entretenue. La célèbre Mme Pilou — voir *A. Meyrac* : Rois, Grandes dames et Beaux esprits d'autrefois, deuxième série — allant aux Minimes de la Place Royale, et s'étant laissée choir se releva si puante qu'en un instant la chapelle fut désertée. Traverser à pied en temps de pluie, les rues de Paris les plus belles était imprudence fort grande : aussi, ceux que leurs devoirs, leurs affaires, ou même leurs plaisirs appelaient au dehors : avocats, magistrats, médecins, commerçants, gentilshommes, bourgeois cossus ou seigneurs, faisaient-ils leurs courses ou leurs promenades à cheval. Dans ses *Monuments de la monarchie française*, Montfaucon nous a conservé l'image de courtisans, vêtus de leurs plus riches costumes, se rendant à la cour en cet équipage, avec leurs femmes en croupe. Le spectacle ne manquait point de pittoresque.

Cette boue répugnante, d'où se dégageait de l'acide sulphydrique, ces détestables odeurs persistèrent pendant tout le dix-huitième siècle.

« Rien n'est plus puant que Paris », écrit Madame Palatine. Un médecin de cette époque, Courtois, demeurant rue des Marmousets, faisait une expérience assez curieuse. « Chaque matin était nettoyée

la couche de vert-de-gris qui recouvrait les pommes, en cuivre, de ses chenêts, et le lendemain, il retrouvait les mêmes chenêts oxydés de nouveau. Puis c'étaient les bouchers, les charcutiers qui, écorchant dans leurs maisons bœufs, moutons, veaux et porcs, déversaient le sang de ces bêtes dans le ruisseau. Presqu'au milieu de chaque rue était un ruisseau, pour « le tout à l'égout » à ciel ouvert. De ce sang, qui souvent restait sur place, en petit marais, partait une odeur cadavérique, terrible pourvoyeuse de maladies. Ajoutez à cela toute l'infection produite par les cimetières intérieurs : ceux des Innocents, de Saint-Joseph, de Saint-Severin, entre autres. « La terre,saturée de cadavres,se refusait à les dissoudre. »

Que dire des jardins publics ? Certaines allées des Tuileries servaient à toute autre chose qu'à la promenade. « Les terrasses, écrit un contemporain, en étaient inabordables à cause de la puanteur qui s'en exhalait. »

Redoublez de vigilance, lorsque vous passez dans les couloirs de la maison où vous allez en visite ; inutile de dire pourquoi. Le Louvre, le Louvre lui-même, offrait un spectacle ignoble. Dans les escaliers, sur les balcons, derrière les portes, quiconque se mettait à son aise sans crainte d'être dérangé. Les éclaboussements des vases vidés s'entassaient sur les ornements en saillie, y laissant de fétides dépôts, insupportables à l'odorat et à la vue. Encore au commencement du siècle dernier persistait cette odeur, horrible puanteur. C'était sous

Louis XVIII; une dame, qui vécut à la cour de Louis XV, visitait le palais de Versailles. D'un couloir certaines effluves empestées se dégagent. « Oh! s'écrie-t-elle, reniflant heureuse, de toute la force de ses narines. Oh ! cette odeur me rappelle une bien grande époque. — Voir : *Franklin*, dans la VIE PRIVÉE D'AUTREFOIS : Plon, éditeur, *L'Hygiène*, *Les soins de la toilette*, et aussi, entre autres ouvrages, *Docteur Cabanès*, Albin Michel, éditeur : MŒURS INTIMES DU PASSÉ, première série, aux chapitres : *La propreté des mains ; Le vas necessarium* ; aux appendices : *La propreté de la rue, le règne de la chaise percée ;* et la SÉRIE IIe, fort curieuse, consacrée aux *Bains depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Voir aussi : *Henri Havard*, LE BON VIEUX TEMPS, Flammarion, éditeur.

Oui ! dans ce siècle où toutes les mains furent crasseuses, où les bains — si ce n'est en cas de maladie — et la toilette intime furent inconnus, où sous les perruques et, surtout, la chevelure en échafaudage des femmes, grouillait la vermine ; où chaque lit, même le lit de Louis XIV, le « roi-soleil », avait son armée de punaises ; dans ce siècle d'une énorme grandeur intellectuelle et guerrière, la chaise percée triompha ! Sur leurs chaises percées recevaient le roi, les seigneurs et les personnages les plus illustres du temps. Recevaient aussi sur ce « trône » odorant les dames les plus titrées, les plus élégantes, les plus vaporeuses, dirions-nous aujourd'hui ; la duchesse de Bourgogne — comme tant

d'autres princesses d'ailleurs — y causait avec ses amies ; Mme de Maintenon s'y réfugiait pour être en tête à tête avec ses pensées, ou, lorsque le roi était sur la sienne, lui tenait compagnie, « encore, ajoute le *Journal de la santé de* Louis XIV, que souvent ses selles fussent longues et infectes. On comprend que nous ne voulions pas nous appesantir sur — c'est bien ici le mot — une telle matière ; mais tout de même il nous faut bien rappeler ici cette page caractéristique de Saint-Simon, qui nous explique l'étrange origine de la grande fortune du cardinal Albéroni.

« Le duc de Parme eut à traiter avec le général de Vendôme ; il lui envoya l'évêque de Parme, qui se trouva bien surpris d'être reçu par M. de Vendôme sur sa chaise percée, et plus encore de le voir se lever au milieu de la conférence et se torcher le cul devant lui. Il en fut si indigné que, toutefois sans mot dire, il s'en retourna à Parme sans finir ce qui l'avait amené, et déclara à son maître qu'il n'y retournerait de sa vie après ce qui lui était arrivé. Albéroni était fils d'un jardinier, qui, se sentant de l'esprit, avait pris un petit collet pour, sous une figure d'abbé, aborder où son sarrau de toile eût été sans accès. Il était bouffon, il plut à M. de Parme comme un bas valet dont on s'amuse ; en s'en amusant il lui trouva de l'esprit, et qu'il pouvait n'être pas incapable d'affaires. Il ne crut pas que la chaise percée de M. de Vendôme demandât un autre envoyé, il le chargea d'aller continuer et finir ce que l'évêque de Parme avait laissé à achever.

« Albéroni, qui n'avait point de morge à garder et qui savait très bien quel était Vendôme, résolut de lui plaire à quelque prix que ce fût, pour venir à bout de sa commission au gré de son maître et de s'avancer par là auprès de lui. Il traita donc avec M. de Vendôme sur sa chaise percée, égaya son affaire par des plaisanteries qui firent d'autant mieux rire le général qu'il l'avait préparé par force louanges et hommages. Vendôme en usa avec lui comme il avait fait avec l'évêque, il se torcha le cul devant lui. A cette vue Albéroni s'écrie : *O culo di angelo !* et courut le baiser. Rien n'avança plus ses affaires que cette infâme bouffonnerie. M. de Parme, qui dans sa position avait plus d'une chose à traiter avec M. de Vendôme, voyant combien Albéroni y avait heureusement commencé, se servit toujours de lui ; et lui prit à tâche de plaire aux principaux valets, de se familiariser avec tous, de prolonger ses voyages. Il fit à M. de Vendôme, qui aimait les mets extraordinaires, des soupes au fromage et d'autres ragoûts étranges qu'il trouva excellents. Il voulut qu'Albéroni en mangeât avec lui, et de cette sorte, il se mit si bien avec lui, qu'espérant plus de fortune dans une maison de *bohèmes* et de fantaisies qu'à la cour de son maître, où il se trouvait de trop bas aloi, il fit en sorte de se faire débaucher d'avec lui, et de faire accroire à M. de Vendôme que l'admiration et l'attachement qu'il avait conçus pour lui faisait sacrifier tout ce qu'il pouvait espérer de fortune à Parme. Ainsi il changea de maître , et bientôt après, sans

cesser son métier de bouffon et de faiseur de potages et de ragoûts bizarres, il mit le nez dans les lettres de M. de Vendôme, réussit à son gré, devint son principal secrétaire, et celui à qui il confiait tout ce qu'il avait de plus particulier et de plus secret. »

N'apercevons tous ces princes, tous ces ducs, tous ces marquis; toutes ces grandes dames et même ces bourgeoises, ces immortels écrivains, ces illustres capitaines, tous ces renommés personnages du grand siècle, qu'à travers le mirage de leur esprit, de leurs écrits, de leurs faits d'armes ; mais si nous les dépouillons de leur vêture d'apparat, alors, ainsi que le dit le poète, J.-B. Rousseau,

Le masque tombe, l'homme reste
Et le héros s'évanouit.

LA PRINCESSE DE BOURGOGNE

En racontant l'anecdote du lavement pris en plein bal par la princesse de Bourgogne — la femme de son petit-fils — nous rappellions que cette princesse fut de toutes les princesses de son entourage, celle que préféra Louis XIV. « Ce qu'en dit Saint-Simon prend place au premier rang, dans ses pages les plus attrayantes.

« ... Jamais princessear rivée si jeune ne vint si bien instruite, et ne sut mieux profiter des instructions qu'elle avait reçues. Son habile père qui connaissait à fond notre cour, la lui avait peinte, et lui avait appris la manière unique de s'y rendre heureuse. Beaucoup d'esprit naturel et facile l'y seconda, et beaucoup de qualités aimables lui attachèrent les cœurs, tandis que sa situation personnelle avec son époux, avec le Roi, avec Mme de Maintenon lui attirèrent les hommages de l'ambition. Elle avait su travailler à s'y mettre dès les premiers moments de son

arrivée: elle ne cessa tant qu'elle vécut de continuer un travail si utile, et dont elle recueillit sans cesse tous les fruits. Douce, timide, mais adroite, bonne jusqu'à craindre de faire la moindre peine à personne, et toute légère et vive qu'elle était, très capable de vues et de suite de la plus longue haleine, la contrainte jusqu'à la gêne, dont elle sentait tout le poids, semblait ne lui rien coûter. La complaisance lui était naturelle, coulait de source; elle en avait jusque pour sa cour.

« Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain brun, fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries, dont elle parlait et se moquait la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge, mais admirable, le cou long, avec un soupçon de goitre qui ne lui seyait point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée, une marche de déesse sur les nuées; elle plaisait au dernier point : les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières, et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmait, avec cette aisance qui était en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait.

« Elle voulait plaire même aux personnes les plus

inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. On était tenté de la croire toute et uniquement à celles avec qui elle se trouvait. Sa gaieté, jeune, vive, active, animait tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout, comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornait tous les spectacles, était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissait par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse. Elle aimait le jeu, s'amusait au petit jeu, car tout l'amusait; elle préférait le gros, y était nette, exacte, la plus belle joueuse du monde, et en un instant faisait le jeu de chacun; également gaie et amusée à faire, les après-dînées, des lectures sérieuses, à converser dessus, et à travailler avec ses dames sérieuses : on appelait ainsi ses dames du palais les plus âgées. Elle n'épargna rien, jusqu'à sa santé, elle n'oublia pas jusqu'aux plus petites choses, et sans cesse, pour gagner Mme de Maintenon, et le Roi par elle. Sa souplesse à leur égard était sans pareille, et ne se démentit jamais d'un moment. Elle l'accompagnait de toute la discrétion que lui donnait la connaissance d'eux, que l'étude et l'expérience lui avaient acquise, pour les degrés d'enjouement ou de mesure qui étaient à propos. Son plaisir, ses agréments, je le répète, sa santé même, tout leur fut immolé. Par cette voie elle s'acquit une familiarité avec eux dont aucun des enfants du Roi, non pas même ses batards, n'avaient pu approcher.

« En public, sérieuse, mesurée, respectueuse avec

le Roi, et en timide bienséance avec Mme de Maintenon, qu'elle n'appelait jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié; en particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au col, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetait, les lisait quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyait en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus; admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le Roi à toute heure, même des moments pendant le conseil, utile ou fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle le fut contre Pontchartrain, qu'elle nommait quelquefois au Roi *votre vilain borgne*, ou par quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart; si libre, qu'entendant un soir le Roi et Mme de Maintenon parler avec affection de la cour d'Angleterre dans les commencements qu'on espéra la paix par la reine Anne : « Ma tante, se mit-elle à dire, il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante ? » et toujours courant et gambadant, « c'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines. » L'admirable

est qu'ils en rirent tous deux, et qu'ils trouvèrent qu'elle avait raison.

« Un soir qu'allant se mettre au lit, où Mgr le duc de Bourgogne l'attendait, et qu'elle causait sur sa chaise percée avec Mmes de Nogaret et du Châtelet, qui me le contèrent le lendemain, et c'était là où elle s'ouvrait le plus volontiers; elle leur parla avec admiration de la fortune de ces deux fées, puis ajouta en riant : « Je voudrais mourir avant M. le duc de Bourgogne, mais voir pourtant ici ce qui s'y passerait: je suis sûre qu'il épouserait une sœur grise ou une tourière des filles de Sainte-Marie. » Aussi attentive à plaire à Mgr le duc de Bourgogne qu'au Roi même, quoique souvent trop hasardeuse, et se fiant trop à sa passion pour elle et au silence de tout ce qui pouvait l'approcher, elle prenait l'intérêt le plus vif en sa grandeur personnelle et en sa gloire. On a vu à quel point elle fut touchée des événements de la campagne de Lille et de ses suites, tout ce qu'elle fit pour le relever, et combien elle lui fut utile en tant de choses si principales dont, comme on l'a expliqué il n'y a pas longtemps, il lui fut entièrement redevable. Le Roi ne se pouvait passer d'elle. Tout lui manquait dans l'intérieur lorsque des parties de plaisir, que la tendresse et la considération du Roi pour elle voulait souvent qu'elle fît pour la divertir, l'empêchaient d'être avec lui; et jusqu'à son souper public, quand rarement elle y manquait, il y paraissait par un nuage de plus de sérieux et de silence sur toute la personne du Roi. Aussi, quelque goût qu'elle

eût pour ces sortes de parties, elle y était fort sobre et se les faisait toujours commander. Elle avait grand soin de voir le Roi en partant et en arrivant; et si quelque bal en hiver, ou quelque partie en été, lui faisait percer la nuit, elle ajustait si bien les choses qu'elle allait embrasser le Roi dès qu'il était éveillé, et l'amuser du récit de la fête.

« Je me suis tant étendu ailleurs sur la contrainte où elle était du côté de Monseigneur et de toute sa cour particulière, que je n'en répéterai rien ici, sinon qu'au gros de la cour, il n'y paraissait rien, tant elle avait soin de le cacher par un air d'aisance avec lui, de familiarité avec ce qui lui était le plus opposé dans cette cour, et de liberté à Meudon parmi eux, mais avec une souplesse et une mesure infinie. Aussi le sentait-elle bien, et depuis la mort de Monseigneur se promettait-elle bien de le leur rendre. Un soir qu'à Fontainebleau, où toutes les dames des princesses étaient dans le même cabinet qu'elles et le Roi après le souper, elle avait baragouiné toutes sortes de langues et fait cent enfances pour amuser le Roi, qui s'y plaisait, elle remarqua Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti qui se regardaient, se faisaient signe et haussaient les épaules avec un air de mépris et de dédain. Le Roi levé et passé à l'ordinaire dans un arrière-cabinet pour donner à manger à ses chiens, et venir après donner le bonsoir aux princesses, la Dauphine prit Mme de Saint-Simon d'une main et Mme de Lévy de l'autre, et leur montrant Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti,

qui n'étaient qu'à quelques pas de distance : « Avez-vous vu ? avez-vous vu ? leur dit-elle ; je sais comme elles qu'à tout ce que j'ai dit et fait il n'y a pas le sens commun, et que cela est misérable ; mais il lui faut du bruit, et ces choses-là le divertissent ; » et tout de suite s'appuyant sur leurs bras, elle se mit à sauter et à chantonner : « Eh ! je m'en ris, eh ! je me moque d'elles, eh ! je serai leur reine, eh ! je n'ai que faire d'elles, ni à cette heure ni jamais, eh ! elles auront à compter avec moi, eh ! je serai leur reine ; » sautant et s'élançant et s'éjouissant de toute sa force. Ces dames lui criaient tout bas de se taire, que ces princesses l'entendaient, et que tout ce qui était là la voyait faire, et jusqu'à lui dire qu'elle était folle ; car d'elles elle trouvait tout bon ; elle de sauter plus fort et de chantonner plus haut : « Eh ! je me moque d'elles, je n'ai que faire d'elles, eh ! je serai leur reine : » et ne finit que lorsque le Roi rentra.

« Hélas ! elle le croyait, la charmante princesse, et qui ne l'eût cru avec elle ! Il plut à Dieu, pour nos malheurs, d'en disposer autrement bientôt après... »



LE CIEL EN SA FAVEUR FORMA TANT DE GRANDS HOMMES

MONARCHIE ABSOLUE

(**21**) *Un roi en qui s'incarne la monarchie absolue*, un roi qui, dit Bossuet, « ne tient son sceptre que de Dieu même » et desquels Richelieu disait : « La Majorité royale est la seconde après la divine » ; un roi qui « sur terre est l'expression même de la divinité » ne peut, évidemment, sortir de son lit — fût-il ce lit un réceptacle à punaises — comme en sortirait l'un de ses « sujets ». Existe donc pour le lever du roi tout un protocole. Le voici, d'après l'*État de la France*, auquel nous empruntons tous les « noms du quartier » pour le trimestre de janvier. Voir d'ailleurs : HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES, t. IV, p. 26.

« Le roi s'éveille. Aussitôt M. de Chamarande, chevalier de Saint-Michel qui, en sa qualité de valet de chambre était couché sur un lit étendu à terre, au pied de celui du roi, s'approche de Sa Majesté pour lui présenter sa robe de chambre, et lui donner l'eau, si elle en demande. Le roi voulant s'habiller

un garçon de la chambre va avertir à la garde-robe pour faire apporter les habits dans la toilette. Le roi s'assied alors sur son fauteuil ; le Saint-Roze, premier valet de la garde-robe, qui a pris les chaussons dans le coffret, en donne un au premier valet de chambre qui prend la droite et le laisse à gauche pour habiller Sa Majesté. Un simple valet de garde-robe, le sieur de Lislade, leur présente alors le bas de soie qu'il prit soin d'attacher au caleçon. Alors, chacun d'eux aide, de son côté, à chausser et vêtir le roi, s'il n'aime mieux le faire lui-même, ce qui arrive le plus souvent. Ensuite, six des pages de la chambre attachés au service du gentilhomme qui est en fonctions, le duc de Saint-Aignan, ont le privilège de présenter les mules à Sa Majesté. Cela fait, le roi prend son haut de chausses des mains d'un valet de garde-robe qui lui apporte, premièrement, des canons ou des petits bas s'il désire en porter ; le canon est cet ornement de dentelles qui s'attache au-dessous du genou, au bas du haut de chausses ; les petits bas, ou bas à étrier, sont des bas qui ne couvrent que la jambe et s'arrêtent à la cheville. Le roi met-il des souliers ? Le valet les lui présente ou les lui met ; mais l'honneur de donner les éperons est réservé à M. Nicolas Lefebvre, seigneur de Bournonville, écuyer de service.

« Voilà le roi chaussé. Un valet de garde-robe tient la chemise du roi et la présente d'abord à un prince du sang ; en cas d'absence, au duc de Bouillon, grand Chambellan, au duc de Saint-Aignan,

l'un des quatre premiers gentilshommes, ou enfin à M. Guitry de Chaumont l'un des deux maîtres de la garde-robe. Le roi ôte alors sa chemise de nuit et met celle qu'on lui donne. Les huissiers qui sont entrés dans la chambre royale dès que Sa Majesté a eu pris sa robe de chambre, et qui se tiennent à la porte pour l'ouvrir ou la fermer, ce que nul autre ne peut faire, demandent alors au grand chambellan, ou à celui des quatre premiers gentilshommes de la chambre, qui est de service, qu'elles sont parmi les personnes de condition, présentes, celles qu'il peut faire entrer. Après cette première admission de gentilshommes favorisés, le maître de la garde-robe met au roi son pourpoint, lui présente ses mouchoirs, ses gants et enfin son manteau et son épée, s'il veut les prendre ; s'il veut sortir sans épée ni manteau, l'épée est remise à l'écuyer ; enfin, s'il ne veut ni son épée ni son manteau, on les laisse à la garde-robe. C'est quand le roi est habillé que l'huissier, le sieur de Rassé, par exemple, laisse entrer toute la noblesse à son choix et selon le discernement qu'il fait des personnes plus ou moins qualifiées. »

Mais, chose curieuse à signaler, quand tout ce qu'il y avait de puissant et d'illustre dans le royaume se pressait à la porte du roi, bien avant le grand chambellan, bien avant cette foule de seigneurs, de princes, de cardinaux, de maréchaux et de ministres qui, respectueusement, attendait l'instant du réveil, une femme entrait dans la chambre du roi et courait l'embrasser dans son lit. Cette femme, c'était

sa nourrice. Jamais elle ne perdit ce privilège auprès de celui que son sein avait allaité.

Sous Louis XVI, ce protocole n'avait guère varié et l'on se souvient de l'anecdote racontée par Mme de Campan : la reine Marie-Antoinette attendant grelottante, toute nue que la dame d'honneur en titre lui donne sa chemise, nulle autre des dames présentes ne pouvant la lui donner.

De cette cérémonie du « grand et du *petit lever* », Molière nous donne un croquis spirituel dans sa « pièce », *Remerciement au roi.*

Votre paresse enfin me scandalise.
Ma muse, obéissez-moi ;
Il faut ce matin, sans remise,
Aller au lever du roi.
Vous savez bien pourquoi ;
Et ce vous est une honte
De n'avoir pas été plus prompte
A le remercier de ses fameux bienfaits.
Mais il vaut mieux tard que jamais.
Faites donc votre compte
D'aller au Louvre accomplir mes souhaits.
Gardez-vous bien d'être en muse bâtie ;
Un air de muse est choquant dans ces lieux ;
On y veut des objets à réjouir les yeux ;
Vous en devez être avertie :
Et vous ferez votre cour beaucoup mieux
Lorsqu'en marquis vous serez travestie.
Vous savez ce qu'il faut pour paraître marquis ;
N'oubliez rien de l'air ni des habits ;
Arborez un chapeau chargé de trente plumes
Sur une perruque de prix ;

Que le rabat soit des plus grands volumes,
Et le pourpoint des plus petits.
Mais surtout je vous recommande
Le manteau, d'un ruban sur le dos retroussé :
La galanterie en est grande,
Et parmi les marquis de la plus haute bande
C'est pour être placé.
Avec vos brillantes hardes,
Et votre ajustement,
Faites tout le trajet de la salle des gardes ;
Et, vous peignant galamment,
Portez de tous côtés vos regards brusquement.
Et ceux que vous pourrez connaître.
Ne manquez pas, d'un haut ton,
De les saluer par leur nom,
De quelque rang qu'ils puissent être.
Cette familiarité
Donne, à quiconque en use, un air de qualité ;
Grattez du peigne à la porte
De la chambre du roi ;
Ou si, comme je prévoi,
La presse s'y trouve forte,
Montrez de loin votre chapeau,
Ou montez sur quelque chose
Pour faire voir votre museau,
Et criez sans aucune pause,
D'un ton rien moins que naturel :
« Monsieur l'huissier, pour le marquis un tel. »
Jetez-vous dans la foule, et tranchez du notable,
Coudoyez un chacun, point du tout de quartier ;
Pressez, poussez, faites le diable
Pour vous mettre le premier ;
Et quand même l'huissier,
A vos désirs inexorable,
Vous trouverait en face un marquis repoussable,

Ne démordez point pour cela,
Tenez toujours ferme là :
A déboucher la porte il irait trop du vôtre ;
Faites qu'aucun n'y puisse pénétrer,
Et qu'on soit obligé de vous laisser entrer
Pour faire entrer quelque autre.
Quand vous serez entré, ne vous relâchez pas ;
Pour assiéger la chaise il faut d'autres combats ;
Tâchez d'en être des plus proches,
En y gagnant le terrain pas à pas ;
Et si des assiégeants le prévenant amas
En bouche toutes les approches,
Prenez le parti doucement
D'attendre le prince au passage.
Il connaîtra votre visage,
Malgré votre déguisement ;
Et lors, sans tarder davantage,
Faites-lui votre compliment.
Vous pourriez aisément l'étendre,
Et parler des transports qu'en vous font éclater
Les surprenants bienfaits que, sans les mériter,
Sa libérale main sur vous daigne répandre,
Et les nouveaux efforts où s'en va vous porter
L'excès de cet honneur où vous n'osiez prétendre ;
Lui dire comme vos désirs
Sont, après ses bontés qui n'ont point de pareilles,
D'employer à sa gloire, ainsi qu'à ses plaisirs,
Tout votre art et toutes vos veilles ;
Et là-dessus lui promettre merveilles.
Sur ce chapitre on n'est jamais à sec.
Les Muses sont de grandes prometteuses ;
Et, comme vos sœurs les causeuses,
Vous ne manquerez pas, sans doute par le bec.
Mais les grands princes n'aiment guère
Que les compliments qui sont courts ;

Et le nôtre surtout a bien d'autres affaires
Que d'écouter tous vos discours.
La louange et l'encens n'est pas ce qui le touche,
Dès que vous ouvrirez la bouche,
Pour lui parler de grâce et de bienfait
Il comprendra d'abord ce que vous voulez dire ;
Et, se mettant doucement à sourire
D'un air qui sur les cœurs fait un charmant effet,
Il passera comme un trait ;
Et cela doit vous suffire :
Voilà votre compliment fait.

La perruque a son protocole, elle aussi. A Versailles, entre la chambre à coucher et la salle du conseil était le « cabinet des perruques ». Elles reposaient dans les armoires vitrées, le long de la pièce : de distance en distance se dressaient vingt têtes d'enfants qui servaient aux remaniements et aux essayages. Les perruques variaient suivant que Louis XIV allait à la messe ou à la chasse, recevait des ambassadeurs ou ne quittait point ses appartements ; « le sieur Quentin, barbier », les présentait au roi qui choisissait. Celle du lever était « plus courte que celle que Sa Majesté porte ordinairement le reste du jour. La perruque ayant été mise les officiers de la garde-robe s'approchent pour habiller le roi. Le roi dans la journée change de perruque, comme quand il va à la messe, après qu'il a dîné, quand il est de retour de la chasse, de la promenade, quand il va souper. Le garçon qui est commis pour peigner les perruques du roi a deux cents écus sur la cassette... ».

Quant aux ablutions, ne seraient-ce que celles de

la figure, elles sont plus que sommaires. A peine Louis XIV, « l'une des personnes, cependant, les plus propres de son royaume » — jugez des autres ! — se passe-t-il très légèrement sur le visage, et quand il la passe ! une éponge imbibée d'eau alcoolisée, Même encore en 1782 un *Manuel des bienséances* prohibait l'emploi de l'eau pour la toilette. « Il est, enseigne-t-il, de la propreté de se nettoyer tous les matins le visage avec un linge blanc pour le décrasser, il est moins bien de le laver avec de l'eau, car cela rend la figure plus susceptible du froid en hiver et du hâle en été. » Cette absence de soins hygiéniques les plus vulgaires et que de nos jours nous estimons absolument indispensables n'explique-t-elle pas tous les malaises, tous les maux, toutes les maladies dont fut assailli le roi. Que fit-il pour se débarrasser de cette insupportable odeur des pieds que lui avaient transmise son père Louis XIII et Henri IV son aïeul ? Le Louis XIV des médecins n'est plus le brillant héros que l'histoire nous offre : c'est un jeune homme valétudinaire, à la peau souvent eczémateuse, atteint successivement de maladies fort graves, de maux douloureux, tels la goutte et la gravelle toujours souffrant, contraint à suivre un régime sévère, obligé de subir certaines opérations dangereuses, parce qu'à son époque, la chirurgie était plus qu'embryonnaire, et enfin un vieillard podagre mourant de gangrène sénile.

Oh ! cette opération de la fistule que dut subir le roi — opération mal faite, naturellement, et pour la-

quelle nous renvoyons, ceux qui voudraient la connaître en tous ses détails, à FRANKLIN, *les Chirurgiens :* dans LA VIE PRIVÉE D'AUTREFOIS. Plon, Paris, pp. 129-168, et au docteur CABANÈS, *le Cabinet secret de l'Histoire*, Ire série, pp. 160-171, Albin Michel, Paris. — Oh ! cette opération, quel retentissement elle eut alors. Tout à coup la fistule devint la maladie à la mode, comme l'avaient été les hémorroïdes aux temps de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. L'année 1686 devint l'*année de la fistule* et aucun courtisan n'eut osé lui donner une autre appellation. Tout le monde — surtout le monde gravitant autour du monarque — se flatta d'avoir la fistule, et les personnes de l'entourage assez heureuses pour en avoir une, laissaient éclater leur orgueil et leur joie. Toutes couraient chez les chirurgiens demandant « avec hauteur qu'on leur fît la même *opération qu'au roi* », et Dionis ajoute : « Il semble que cette maladie soit plus fréquente qu'elle ne l'était autrefois. On entend parler tous les jours qu'on en fait à des personnes qui jusqu'alors n'en paraissaient pas incommodées. Plusieurs de ceux qui la cachaient avec soin n'ont plus honte de la rendre publique. Il y a même eu des courtisans qui ont choisi Versailles pour se soumettre à cette opération, parce que le roi s'informait de toutes les circonstances de cette maladie. Ceux qui avaient quelque petit suintement ou de simples hémorroïdes ne différaient point à présenter leur derrière au chirurgien pour y faire des incisions. J'en ai vu plus de trente qui voulaient

qu'on leur fît l'opération et dont la folie était si grande qu'ils paraissaient fâchés lorsqu'on les assurait qu'il n'y avait point nécessité de la faire. »

En outre Louis XIV eut de mauvaises dents. Trente années avant sa mort il ne lui en restait presque plus à la mâchoire supérieure et celles du bas étaient toutes cariées. Ce qui ne l'empêchait de manger toujours aussi gloutonnement qu'il le pouvait. Les dents qu'on lui arrachait furent si mal arrachées avec de grossiers instruments, tout en or qu'ils étaient, qu'à sa mâchoire supérieure était un trou « fait par l'éclatement de la mâchoire arrachée avec les dents, qui s'était enfin carié et causait un écoulement de sanie puante ». Du roi s'exhalait alors, dit un contemporain, « une odeur de cadavre ». On comprend que ce siècle ait été, aussi, le siècle des parfums violents, pour contrebalancer tant de muavaises odeurs, des pierreries, des fards, des comestiques dont était un abus excessif pour cacher la crasse de la figure, du col et, chez les femmes, des seins.

Michelet attribue à cette affection buccale l'état particulier d'esprit qui poussait Louis XIV à révoquer l'édit de Nantes ; « affection » de la bouche et des pieds, que lui reprochait, cruellement, un jour, avant la rupture prévue Mme de Montespan. « Elle n'oubliait rien pour se rétablir et Louis rien pour se dégager. Elle craignit que la naissance du comte de Toulouse ne lui eût laissé quelque incommodité qui inspirât du dégoût au roi. Elle eut l'imprudence

de s'en éclairer et le roi la cruauté d'en convenir. Il revenait de la chasse, et il était en sueur. Mme de Montespan encore plus outrée de la froideur avec laquelle on l'insultait que de l'insulte même, lui répondit avec emportement qu'il pouvait bien souffrir ses défauts puisqu'elle avait si longtemps souffert les siens, et lui en reprochait un que l'amour ambitieux tolère quelquefois, mais que l'amour sensuel ne pardonne jamais. Ce trait perça le cœur du roi et n'en put jamais être arraché. En vain, Mme de Montespan à genoux embrassa ces pieds dont elle avait révélé les dégoûtantes odeurs ; on la releva sans lui montrer ni haine, ni amour, ni pitié. »

Qui parle ainsi ? Mme de Maintenon, qui n'eut pas de dents meilleures, que celles de son royal époux. Elle écrivait, le 9 juillet 1714, à la princesse des Ursins : « Je ne vois presque plus, j'entends encore plus mal, on ne m'entend plus parce que la prononciation s'en est allée avec les dents. » La jolie La Vallière aurait eu, elle aussi, « les dents laides », insinuent Bussy-Rabutin et d'Ormesson. Il est vrai que ni l'un ni l'autre ne l'estiment « jolie », contrairement au témoignage général ; voir *appendice* n° 10 : « je fus surpris de la trouver si peu belle », écrit t. II, p. 442, *Olivier d'Ormesson*, dans son *journal*. Alors qui croire et que croire ?

Voici le : PROCÈS-VERBAL D'AUTOPSIE DE LOUIS XIV, dans les *Commentaria medicinæ facultatis*, t. XVIII.

« Aujourd'hui, deuxième septembre de l'année 1715 nous nous sommes assemblés à neuf heures du ma-

tin, dans le château de Versailles pour y faire l'ouverture du corps du roi, où nous avons trouvé ce qui suit :

« A l'extérieur tout le côté gauche nous parut gangréné depuis l'extrémité du pied jusqu'au sommet de la tête. L'épiderme s'enlevait généralement par tout le corps des deux côtés. Le côté droit étant gangréné en plusieurs endroits,mais beaucoup moins que le gauche; et le ventre paraissait extrêmement bouffi.

« A l'ouverture du bas-ventre les intestins se sont trouvés altérés, avec quelques marques d'inflammation, principalement ceux qui étaient situés du côté gauche, et lesgros intestins prodigieusement dilatés.

« Les reins étaient assis dans leur état naturel. On a trouvé seulement dans le gauche une petite pierre de pareille grosseur à celle qu'il a rendue par les urines, plusieurs fois pendant la vie, sans aucun signe seulement de douleur.

« Le foie, la rate, l'estomac, la vessie étaient absolument sains et dans leur état naturel tant en dedans qu'au dehors. A l'ouverture de la poitrine, nous avons trouvé les poumons sains, aussi bien que le cœur dont les extrémités des vaisseaux et quelques valvules étaient osseuses ; mais tous les muscles de la gorge étaient gangrénés.

« A l'ouverture de la tête, toute la dure mère s'est trouvée en adhérence au crâne, à la pie-mère avait deux ou trois taches purulentes le long de la faux. Au reste le cerveau était dans l'état naturel, tant au dedans qu'au dehors.

« La cuisse gauche, dans l'intérieur, s'est trouvée gangrénée, aussi bien que les muscles du bas-ventre; et cette gangrène montait jusqu'à la gorge. Le sang et la lymphe étaient dans une entière dissolution, universellement dans les vaisseaux. »

MAUX DE LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV

Cette pièce célèbre, qui fut attribuée « au jeune Arouet » — Voltaire — serait d'un obscur « libretiste » Antoine-Louis Lebrun qui ne trouva jamais de musicien pour ses « livrets » d'opéra. « L'auteur de cette misérable satire, écrit Voltaire dans une de ses lettres », ne contribua pas peu à la faire courir sous mon nom afin de mieux cacher le sien. Quelques-uns m'imputèrent cette pièce par malignité, pour me décrier et pour me perdre ; quelques autres qui l'admiraient bonnement me l'attribuèrent pour m'en faire honneur ; ainsi, un ouvrage que je n'avais point fait et même que je n'avais pas encore vu, alors, m'attira de tous côtés des malédictions et des louanges. » Le « démon qui fait la loi sous l'habit d'une femme » est Mme de Maintenon, « l'homme épouvantable, est d'Argenson, lieutenant de police, qui fut atrocement laid et de parole toujours menaçante.

Tristes et lugubres objets
J'ai vu la Bastille et Vincennes
Le Châtelet, Bicêtre et mille maisons pleines,
De braves citoyens, de fidèles sujets.
J'ai vu la liberté ravie
De la droite raison la règle peu suivie.
J'ai vu le peuple gémissant.
Dans un rigoureux esclavage.
J'ai vu le soldat rugissant
Crever de faim, de soif, de dépit et de rage.
J'ai vu les sages contredits ;
Leurs remontrances inutiles.
J'ai vu des magistrats vexer toutes les villes
Par de criants impôts et d'injustes édits
J'ai vu sous l'habit d'une femme
Un démon nous faire la loi,
Elle sacrifia son Dieu, sa foi, son âme
Pour séduire l'esprit d'un trop crédule roi.
J'ai vu cet homme épouvantable,
Ce barbare ennemi de tout le genre humain
Exercer dans Paris, les armes à la main,
Une police abominable.
J'ai vu les traitants impunis ;
J'ai vu des gens d'honneur, persécutés, bannis
J'ai vu même l'erreur en tous lieux triomphante,
La vérité bannie et la foi chancelante.
J'ai vu Port-Royal démoli.
J'ai vu l'action la plus noire
Qui puisse jamais arriver ;
Toute l'eau de la mer ne pourrait la laver,
Et nos derniers neveux auront peine à le croire :
J'ai vu dans ce séjour par la grâce habité
Des sacrilèges, des profanes
Remuer, tourmenter les masses
Des corps marqués du sceau de l'immortalité.

Ce n'est pas tout encor, j'ai vu la prélature
Se vendre et devenir le prix de l'imposture.
J'ai vu les dignités en proie aux ignorants ;
J'ai vu des gens de rien tenir les premiers rangs ;
J'ai vu des saints prélats devenir la victime
Du feu divin qui les anime.
O temps ! O mœurs ! j'ai vu dans ce siècle maudit
Ce cardinal, l'ornement de la France,
Plus grand encor, plus grand qu'on ne le dit,
Ressentir les effets d'une horrible vengeance ;
J'ai vu l'hypocrite honoré.
J'ai vu, c'est tout dire, le jésuite adoré ;
J'ai vu ces maux sous le règne funeste,
D'un prince que jadis la colère céleste
Accorda par vengeance à nos désirs ardents.
J'ai vu ces maux et je n'ai pas vingt ans !

Le séjour « habité par la grâce » est Port-Royal des-Champs, dont, après l'expulsion des religieuses, une ordonnance royale de 1710 ordonna la destruction ; le « cardinal ornement de la France » est le cardinal de Noailles à qui Mme de Maintenon faisait donner l'archevêché de Paris et duquel Voltaire écrivait : « Cardinal plein de vertu, de science, le plus doux des hommes, aimant peu les jésuites, sans leur nuire et sans les craindre ».

LA MORT DE LOUIS XIV

LA STATUE DE LA PLACE DES VICTOIRES

Cet homme, qu'une indigne et basse flatterie
Sur un piédestal criminel,
Expose à tous les yeux comme étant immortel 1
Et pour qui, sans la peur d'un trait de raillerie,
La courtisane idolâtrie
Aurait fait dresser un autel,
Cet homme, dis-je, insatiable
Vient de mourir insolvable,
Et son peuple affligé, indigent, malheureux,
N'a, de tous ses exploits, qu'un souvenir affreux !
. . . .

LA FIGURE DE LA PLACE DES VICTOIRES

Quand je vous vois en l'air poser cette couronne,
Sur le chef de Louis, ne sait à quel propos 2
Si ce n'est pour nous railler, ha ! je vous pardonne.
Mais qu'a-t-il fait, parlez, ce monsieur, ce héros ?

Il foula ses sujets sans épargner personne,
Se laissa gouverner par l'antique Scarronne,
A tous les gens de bien préféra des cagots,
A des fripons, des fats, confia ses affaires,
Par de honteuses paix finit d'injustes guerres,
Et donna pour Bourbons des petits Montespans.
Pour cela, vous voulez le couronner de gloire?
Mais non, je m'abusais, je vous vois en suspens ;
Cadedis ! Haut le bras, madame la Victoire !

LE TOMBEAU DE LOUIS XIV

Au tyran de la France élevez un tombeau
Sur la mauvaise foi fondez son mausolée,
Qu'il s'élève au-dessus, armé du noir flambeau
Dont il brûla, jadis, l'Europe désolée,
Qu'il y foule à ses pieds un peuple gémissant
Que pour vertus au coin d'un marbre teint de sang
Le désespoir, la mort, le fureur et la faim
Y voilent leur pasteur de lambeaux funéraires.
Qu'avec la volupté les amours adultères
S'empressent d'y graver ses crimes sur l'airain.
Et que la haine y trace, en hideux caractères,
Ce titre affreux : Ci-gît le fléau des humains !

SAINT PIERRE ET LOUIS XIV

Louis voulant entrer au ciel avec les saints,
S'en vient droit à saint Pierre et fait la révérence,
Bonjour, lui dit le saint, as-tu fait pénitence
Des crimes et des vols dont ton peuple se plaint ?
— Les Jésuites pour moi commencent à la faire.
Mon neveu s'y prend bien pour juger mes forfaits.
Là-bas, hélas ! mon Dieu, j'avais tout à souhaits :

Baiser, manger, voler, c'était ma seule affaire !
— Tu veux le paradis ? dit le saint en colère.
— Oui, car mourant, j'obtins bonne absolution.

. . . .

LE GRAND LOUIS

S'élever des autels, pousser sa vanité
Jusqu'à prendre le nom de la Divinité

. . . .

Du pur sang des Bourbons, faire d'affreux mélanges,
N'aimer que les enfants de son iniquité,
Avoir pour confesseur de rusés politiques
Qui mènent les esprits par des voies obliques,
Se jouer hardiment de la religion
Ne s'en servir jamais que pour sa passion ;
Continuer le cours d'une affreuse dépense
Sans pitié, sans égard pour l'état de la France ;
Réduire ses sujets à la mendicité ;
A ceux qui se plaignent ôter la liberté,
Contraindre les esprits à suivre des maximes
Qui peuvent en vertu transformer tous les crimes ;

. . . .

Mourir en fils d'Ignace et non pas en monarque,
Croire qu'un lâche vœu pourra flétrir la Parque,
Voilà du Grand Louis les mémorables faits :
Ne mérite-t-il pas nos pleurs et nos regrets ?

LES EXPLOITS DE LOUIS XIV

Violer la nature aux dépens d'une armée 3
Transporter sur les monts la Seine courroucée,

. . . .

Abolir la noblesse, en faire de nouvelle, 4
Traiter le droit des gens de pure bagatelle,

Enfreindre les traités, sans honneur et sans foi,
Croire que l'univers n'est créé que pour soi,
Morguer avec mépris tous les rois de la terre,
D'un long règne passer plus des deux tiers en guerre,
D'avides maltotiers protéger les rigueurs, 5
Des ministres cruels ignorer les fureurs,

. . . .

A mille honnêtes gens ravir la liberté,
Réduire tout son peuple à la mendicité,
Des bras d'un tendre esprit enlever une femme, 6
Confondre dans son sang le fruit de cette flamme.

. . . .

Au milieu de la paix faire aux hommes la guerre
Par le fer et le feu, en dépeupler la terre,
Accabler sous le poids du rang et de l'honneur
Des monstres d'un amour dont frémit la pudeur,
Avilir tout pour eux, dignités et naissance,
Voilà tout ce qu'a fait le héros de la France.

(1) Le monument de la place des Victoires — place formée par les terrains de l'hôtel Sennecterre, démoli — qu'élevait en l'honneur de Louis XIV, le duc de Lafeuillade, portait cette inscription : *Viro immortali.* (2) Sur le monument dit Raunié, dans son édition du recueil Clairambault-Maurepas, la Victoire couronnait le roi; aux quatre angles, des esclaves enchaînés et des fanaux. Les figures d'esclaves sont aujourd'hui aux Invalides. La statue de Louis XIV et la Victoire furent fondues en 1792 : on trouve la gravure exacte de ce monument dans la *Description de Paris,* par Isaac de Bourges. (3) L'eau manquait à Versailles. Louis XIV fit établir à grands frais la machine de Marly, qu'avait inventée le Liégeois Ren-

nequin Swalm, pour élever l'eau de la Seine. Et parce qu'elle semblait insuffisante le roi songeait à détourner l'Eure, voulant l'amener à Versailles, au moyen d'un aqueduc, par dessus les vallons et les montagnes. Des maladies pestilentielles et les guerres qui marquaient la fin du siècle, interrompaient cette gigantesque entreprise à laquelle, pendant plusieurs années, travaillèrent dix mille soldats. (4) Voltaire écrit dans son *Siècle de Louis XIV* : « Le contrôleur général Pontchatrain vendit, en 1696, des lettres de noblesse pour 2.000 écus ; cinq cents particuliers en achetèrent, mais la ressource fut passagère et la honte durable. On obligea tous les nobles anciens et nouveaux de faire enregistrer leurs armoiries et de payer la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. » (5) Encore de Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV* : « Des partisans à qui le ministère avait vendu la nation pour quelque argent comptant s'engraissaient du malheur public et insultaient à ce malheur par leur luxe. » (6) Est-il est nécessaire de faire remarquer que l'allusion vise Mme de Montespan et ses enfants illégitimes ; et que plus haut, « le ministre cruel » est Louvois : il imaginait les Dragonnades, et faisait incendier le Palatinat.

LE MONUMENT DE LA PLACE DES VICTOIRES

(*Un conte du temps.*)

Comme à Paris, dans la place nouvelle
Que des Victoires l'on appelle,

Quelques-uns regardaient cet œuvre sans égal,
Ce monument magnifique et royal
Que La Feuillade avec un soin extrême
A fait dresser à Louis le quatorzième;
Que l'on y voit d'un superbe appareil
Briller en véritable et lumineux soleil,
Selon le sens de la devise
Et cette statue étant mise
En un quarré de quatre piés d'estaux
Au haut desquels sont autant de falots,
Ou lanternes dont la lumière
Éclaire la nuit tout entière.
Un gascon curieux, qui se rencontre là
Dit, après avoir considéré cela :
Cadédis ! d'Ambusson, je crois que tu me bernes
De mettre le soleil entre quatre lanternes ! »
Ce qui se répandant aussitôt à l'entour
Et dans la ville et dans Versailles
Fit rire tout Paris, avec toute la cour ;
Et la Feuillade, encore aujourd'hui, l'on en raille.

ÉPIGRAMMES — ÉPITAPHES

Lorsque mourut le roi, la France était en « état de banqueroute ». Alors, contre le monarque, toute une nuée d'épigrammes et d'épitaphes : nous en donnons quelques-unes — il faudrait presqu'un volume pour les donner toutes — extraites du Recueil Clairambault-Maurepas, éd. Raunié — *Paris-Quantin.*

A peine notre grand Louis
Est-il gisant à Saint-Denis
Que l'on insulte à sa mémoire.
Peuple ingrat, le pourrait-on croire?
Tant qu'il vécut, vous savez bien
Qu'il ne voulut que votre bien !

Louis le Grand par excellence
Est heureusement trépassé,
Ayant en trois ans fricassé
Tout son revenu par avance,
S'il eut encore vécu deux ans
Nous eussions passé par ses dents.

Voltaire écrit dans son Siècle de Louis XIV : « Que le roi laissait, à sa mort, deux milliards six cent millions de dettes à vingt-huit livres le marc, à quoi les espèces se trouvèrent alors réduites : ce qui fait environ quatre milliards cinq cent millions de notre monnaie en 1760 ». Aujourd'hui ce serait, sans doute, dix ou douze milliards !

Louis le Grand n'est plus, il est réduit en poudre,
O Français ! répandez l'encens de toutes parts !
Il imita trois dieux : par l'adultère, Mars ;
Mercure, par le vol ; Jupiter, par la foudre.

Le jour que l'argent diminue
Le roi Louis finit son sort ;
Sa ruse n'est pas inconnue :
Il a voulu qu'on dise : On perd à sa mort !

L'abominable banqueroute
Que Louis fait dans sa déroute
Va charger la barque à Caron.
Il meurt si gueux dans son vieil âge.
Qu'on craint que la veuve Scarron
N'ait fait un mauvais mariage.

Louis, près de mourir, sachant qu'un ravisseur
Ne peut jamais prétendre à l'éternel bonheur
Et tenant dans ses mains tous les biens de la France
Dont il a si longtemps dévoré la substance,
Commençant d'avoir peur
Fit appeler son confesseur
Qui, comme on sait, était jésuite.
Voici ce qu'il lui répondit :
— « Vous n'avez qu'à faire un édit,
On dira que vous êtes quitte ! »

Les conseils que Le Tellier donne au roi ne valent guère mieux que celui de l'épigramme. Quand il fut question d'établir l'impôt du dixième, Louis XIV incertain consulta le Père Jésuite, son directeur de conscience, sur la légalité de cette mesure. Le Tellier lui répondit fort nettement « que tous les biens de ses sujets étaient à lui, en propre, et que lorsqu'il les prenait, il ne prenait que ce qui lui appartenait ». Cette décision, ajoute Saint-Simon, « mit le roi fort au large, lui ôta tout scrupule, lui rendit le calme et la tranquillité qu'il avait perdus ».

Ci-gît notre invincible roi
Qui meurt pour un acte de foi.
Il est mort comme il a vécu
Sans nous laisser un quart d'écu.

Ci-gît au milieu de l'église
Celui qui nous mit en chemise,
Et s'il eût plus longtemps vécu
Il nous eût fait montrer le cul !

Ci-gît le grand Bourbon,
Qui ne fut, hélas ! que trop bon.
Préservez-le, Seigneur, de l'éternelle flamme ;
Comme il a pris nos biens daignez prendre son âme !

Ci-gît le maître des impôts,
Qui mourut de la gangrène ;
Il en mérita bien la peine
Ayant rongé son peuple jusqu'aux os.

Ci-gît qui fut un grand monarque,
Tant qu'il vécut ici-bas.
Caron le voyant dans sa barque,
Lui dit : Tu ne passeras pas.
Tu mangeais là-haut tout le monde,
Reprit-il d'un ton de travers,
Dans cette demeure profonde
Tu mangeras tous les enfers.

Ici gît le roi des impôts,
Dont chacun a l'âme ravie.
Que Dieu lui donne le repos
Qu'il nous ôta pendant sa vie.

Ci-gît le père des impôts,
Disons-lui nos patenôtres ;
S'il est en haut pour son repos,
Il y est aussi pour le nôtre.

Ci-gît l'idole de la France
Et l'ennemi de son repos ;
Il fut un gouffre de finance
Et l'asile des impôts.

Ci-gît le roi des maltôtiers,
Le partisan des usuriers,
L'esclave d'une indigne femme,
L'ennemi juré de la paix.
Ne priez point Dieu pour son âme
Un tel monstre n'en eut jamais.

LE RÉSUMÉ DU RÈGNE

D'après Saint-Simon.

Dans un énergique et merveilleux raccourci Saint-Simon, *voir* PARALLÈLLE DES TROIS DERNIERS BOURBONS, *Paris*, *Hachette*, 1880, résumait encore en ses phrases nerveuses, l'impressionnante vue d'ensemble qu'il nous donnait dans les chapitres que nous venons de lire, en nos deux volumes, de la personnalité si particulière du roi, de ses maîtresses, de l'étiquette de ce règne au déclin, et quel déclin grandiose ! La première ligne de ce « raccourci » superbe ne rappelle-t-elle pas l'énergique début de Tacite, dans ses ANNALES : *opus agredior opimum casibus* ?

« Ce n'est pas sans effroi que j'entre en cette carrière : il s'agit d'un monarque dans la cour duquel j'ai passé mes plus belles et plus nombreuses années dans l'habitude du plus religieux respect, qui souvent a fait naître et nourri en moi l'admiration la plus fon-

dée d'un prince qui a été plus maître qu'aucun Roi dont on puisse se souvenir, même par la lecture, qui l'a été longtemps au dehors près qu'autant qu'au dedans, et dont la terreur dure encore par la longue impression qu'elle a faite. Il est vrai que plus il a été puissant, grand, absolu, arbitre longtemps de l'Europe, plus aussi il a été homme et payé plus chèrement tribut à l'humanité.

« Dès sa première jeunesse son penchant à l'amour a paru. On a déjà vu ici sur ces premiers commencements, que l'exacte tutelle en laquelle il était retenu par la Reine sa mère et le cardinal Mazarin ne put empêcher ni arrêter sa passion pour la nièce aînée de ce premier ministre jusqu'à vouloir l'épouser, et que son mariage avec la fille de Philippe IV fut le plus grand effort du pouvoir que ces deux personnes régnantes pour lui s'étaient acquises sur lui. Mais cette faute, il ne l'acheva pas et ne doit passer que pour un premier emportement de sa jeunesse. J'admettrai ces diverses passades ainsi que j'ai fait celles d'Henri IV, et je ne m'arrêterai qu'à ce qui a éclaté, quoique les passades aient été sans nombre. La Reine-Mère contint, non le goût du Roi son fils, mais elle le retint dans quelques bornes, quoique son crédit ni ses larmes ne pussent empêcher la profonde disgrâce du duc et de la duchesse de Navailles, dame d'honneur de la jeune Reine, pour avoir fait murer une porte secrète que le roi avait fait ouvrir derrière le lit des filles d'honneur, de la conduite desquelles Mme de Navailles était su-

périeurement chargée par sa qualité de dame d'honneur. Elle en perdit sa charge sur-le-champ et son mari celle de capitaine des chevau-légers de la garde et le gouvernement de la Rochelle et pays d'Aunis et furent exilés chez eux en Guyenne. Tous deux étaient de tous temps dans la plus intime confiance de la Reine-Mère, pour avoir été dans celle du cardinal Mazarin jusque dans les plus fâcheux orages de sa vie et jusqu'à sa mort. Les charges demeurèrent perdues et ils ne furent rappelés d'exil que plusieurs années après la mort de la Reine-Mère qui le demanda pour la dernière grâce au roi son fils.

« Quoiqu'il fût depuis longtemps fort amoureux de La Vallière, fille d'honneur de Madame, fille de Charles I[er], roi d'Angleterre, le grand éclat en fut différé à cette époque de la mort de la Reine-Mère. La Vallière qui n'aimait que sa personne et encore avec honte et, comme malgré elle-même, ne voulait point d'éclat : elle cacha jusqu'à l'incroyable ses grossesses et ses couches ; elle se jeta aux pieds du roi, fondante en larmes, pour l'empêcher de reconnaître leurs enfants et, par là, éterniser sa honte. Deux fois elle se jeta dans un couvent; le roi envoya la retirer et la ramener de force la première fois, après avoir fait enfoncer les portes, et menacé le couvent du feu ; c'est celui qui est au haut de Saint-Cloud ; et la seconde qui fut à la Visitation de Chaillot, il alla l'en tirer lui-même. La Vallière était fille bonne, douce, honnête, désintéressée et née pour la vertu. Le remords et la jalousie de Mme de Montes-

pan devenus pour elle un long supplice, et à la fin insupportable, elle se retira enfin avec congé qu'elle obtint se jeta aux grandes Carmélites et y a donné un plus grand et plus rare exemple de pénitence et de vertu qu'elle n'avait causé de scandale.

« Mme de Montespan ravie à son mari de vive force dès le temps de Mlle de La Vallière, devint peu à peu la mieux aimée. Ces deux maîtresses promenées plus d'une fois en Flandres avec la reine et dans son carrosse, y firent un spectacle inouï auquel tous les peuples accouraient et se demandaient les uns aux autres s'ils avaient vu les trois reines. Cette dernière n'eut rien des ménagements de la première ; elle se fit garder à la cour contre les efforts de son mari qui la voulait enlever et qui fut mis quelques temps à la Bastille. Toute la pompe de maîtresse adorée, les airs de Reine qu'elle usurpa et les sut conserver jusque dans sa chute, tout ce qu'il y eut de plus grand et de plus autorité à ses pieds, dura près de vingt ans. Six ou sept enfants en furent les funestes fruits. Elle ne lassa pas d'avoir lieu d'être jalouse. Fontange, fille d'honneur de Madame, fille de l'électeur Palatin, captiva le roi et fut aussi maîtresse déclarée ; mais une prompte mort l'en délivra.

« Un autre amour, quoique prétendu secret, ne lui donna pas moins d'inquiétude et de dépit. Le mystère les fortifia et le rendit durable. Le mari crut pouvoir conserver son honneur et arriver à la plus haute fortune en fermant les yeux et en ignorant toute sa vie ce qu'à la fin personne n'ignora. La ma-

réchale de Rochefort, qui conduisit l'intrigue, m'a conté plus d'une fois les embarras où elle s'était trouvée par des contre-temps imprévus, en menant cette belle chez le roi, par des routes détournées. Cet amour dont l'action ne cessa qu'après un assez grand nombre d'années tourné depuis, en bienveillance et en considération la plus distinguée a duré tant qu'elle a vécu, demandant et obtenant tout en écrivant un mot au roi, qui sur-le-champ lui faisait réponse et jusqu'à sa mort ; c'était un plaisir de la voir en public devant le roi comme une autre, jamais aucun particulier ; mais si elle avait à parler au roi, les gens les moins au fait n'eussent pu s'y méprendre à l'air, aux manières dont le roi la recevait, l'écoutait et se séparait d'elle. Aussi fonda-t-elle une immense maison. Son mari se vantait dans le particulier à ses amis, et sa première femme n'avait jamais été assise que sans ministres et sans favoris de gentilhomme avec quatre mille livres de rentes pour tout bien qu'il était né, il se trouvait devenu prince avec quatre cent mille livres de rentes, les plus grandes charges, les plus grandes dignités de l'Église et de l'État, les plus grands, les plus riches, les plus singuliers bénéfices ; en un mot la plus prodigieuse fortune que ses enfants ont encore bien su accroître et perpétuer, Dieu sait par quels moyens.

« Qui l'aurait pu croire ? Une maîtresse de la beauté, de l'esprit, de la naissance de Mme de Montespan, mère de tant d'enfants du roi, dont les fils se trouvaient si prodigieusement établis, succomber

sous les charmes usés, prostitués à tant de gens connus, du sû public et du roi même, d'une naissance obscure, à peu près honteuse, d'une vie misérable, basse et pis encore, moins jeune qu'elle, choisie par elle pour gouvernante de ses enfants, ignorés lors et cachés, et se croyant avoir fait fortune lorsqu'elle se vit conservée quand ces enfants furent produits à la cour, et qu'elle se trouva domestique subalterne de Mme de Montespan qu'elle expulsa enfin de la cour à l'aide du propre fils aîné des amours de cette maîtresse, qui sentit de bonne heure le pouvoir naissant de son ancienne mie, et qui sacrifia sa mère au solide fondement de sa grandeur qu'il établit par ce barbare mais signalé service, qui lui acquit la Scarron pour toujours. On ne peut avouer sans rougir qu'un si grand roi, si fier, si jaloux de sa grandeur et de toutes bienséances, épousa cette chétive veuve de ce fameux cul-de-jatte, de ce Scarron si connu par son esprit et ses fameux ouvrages ; que ce monarque fut deux fois sur le point de déclarer cet ignominieux mariage, que Louvois périt pour avoir eu le courage de l'empêcher, et que Harlay, archevêque de Paris, si longuement favorisé, mourût de douleur de la disgrâce, où il se trouva pour s'être associé à la générosité de Louvois. Tous deux, avec Montchevreuil, avaient été témoins du mariage fait l'hiver qui suivit la mort de la reine, célébré la nuit dans les cabinets du roi à Versailles par le Père de La Chaise, confesseur du roi, dont la messe fut servie par Bontemps, le

premier et le plus confident des premiers valets de chambre. Toute la nombreuse cour de Louis XIV a été témoin depuis cette époque, et même remontée plus haut, du crédit tout-puissant de Mme de Maintenon, de la journalière assiduité du roi chez elle sans y manquer un seul jour, du tremblement des plus puissants ministres et de tout ce qu'il y a eu de plus grands, sous elle, de son autorité et de son entier maintien de Reine dans l'intérieur et le particulier du roi et de sa famille, que le roi n'était pas fâché qu'on crût qu'il était vrai qu'il l'avait épousée ; et qu'à sa mort tout se passa à l'égard de cette femme comme avec une épouse bien reconnue.

« Outre tout l'intérieur et le particulier, où de ton et de rang elle était pleinement reine avec le roi, avec la famille royale et avec le roi et la reine d'Angleterre, beaucoup de choses extérieures n'en laissaient pas douter. Jamais elle n'allait à Saint-Cyr ni dans les voyages, que dans un carrosse du roi avec un écuyer du roi à cheval à sa portière ; toujours dans un fauteuil chez elle devant le roi, le roi et la reine d'Angleterre et la famille royale. Jamais elle n'a dit que « le duc et la duchesse de Bourgogne » en parlant d'eux ; jamais, ainsi que le roi, elle n'a appelé cette princesse que « mignonne » en parlant à elle ; elle disait toujours aussi et devant le monde, « le duc et la duchesse de Berry », et des autres de la famille du roi, parlant d'eux-mêmes en sa présence.

« On ne peut oublier la magnificence du fameux

camp de Compiègne, où tous les étrangers accoururent après la paix de Ryswick, et où tous les ambassadeurs se trouvèrent ; ni l'étonnante scène de la journée de l'attaque de Compiègne, faite et défendue par ce grand nombre de troupes et vue par tant de milliers de spectateurs, où, au conspect de tous, Mme de Maintenon dans une chaise à porteur posée sur le rempart et fermée, Mme la duchesse de Bourgogne assise sur l'un des bâtons de devant, la chaise environnée en demi-cercle des Princes et Princesses du sang debout, des ambassadeurs et de toute la cour, on vit le roi debout et seul couvert, à côté de la chaise, une main sur le haut, se découvrant et se baissant à tous moments pour expliquer et faire remarquer ce qui se passait à Mme de Maintenon qui, à chaque fois, ouvrait à demi la glace du côté et aussitôt après la refermait, pendant près de trois heures que je le vis à quatre pas de la chaise un peu en avant, où je fus toujours.

« Les promenades de Marly n'étaient pas plus mesurées quand, à l'occasion de quelque embelissement ou de quelque nouveauté, Mme de Maintenon avait la complaisance d'y aller. Elle était dans une chaise à porteurs, portée à côté du petit chariot dans lequel le roi était poussé, mais souvent à pied à côté de la chaise ; Mme la duchesse de Bourgogne et toutes les princesses du sang et beaucoup de dames tantôt à pied, tantôt dans les chariots à la suite. On s'arrêtait à des fontaines, et tant là qu'en chemin tout s'y passait comme à ce rempart dont je viens de

parler. Toute la Cour en hommes avait la liberté de la suivre à ces promenades, dont j'ai été presque toujours témoin, à la fin desquelles le roi conduisait Mme de Maintenon près du château, prenait congé d'elle, et continuait sa promenade.

« Parmi tous ces amours Louis XIV n'aima jamais que soi ; il fallait que ses maîtresses, incommodées, grosses, toutes nouvellement accouchées, fussent en grand habit de toutes les fêtes, de tous les repas, et y mangeassent et veillassent gaies et comme en pleine santé et voyageassent de même. Il ne fit pas plus grâce à Mme de Maintenon. Je l'ai vu aller à Fontainebleau qu'il y avait à parier qu'elle n'y arriverait pas en vie, avec une grosse fièvre et un mal de tête insupportable ; il ouvrait toutes ses fenêtres et ses rideaux, ne lui épargnait ni ne lui cachait aucune bougie, et s'il devait y avoir musique, avait les musiciens et les instruments dans la même chambre. Il n'épargnait pas sa famille davantage. Il traîna Mme la duchesse de Berry, grosse pour la première fois, et avec la fièvre, à Fontainebleau, quoique les médecins et Mme de Maintenon lui pussent dire, et la Princesse se blessa et accoucha le lendemain de son arrivée. Il en fit autant à Mme la duchesse de Bourgogne, la seule de sa famille qu'il ait aimée et qui faisait tout son amusement ; grosse et malade il ne voulut ni remettre un voyage à Marly, ni permettre qu'elle demeurât à Versailles quelques représentations qui lui fussent faites, et n'en ayant encore point d'enfants. Peu de jours après, qu'elle y fut s'y

blessa et accoucha. La duchesse de Lude le lui vint dire dans ses jardins. Il s'y amusait à un bassin plein de carpes, et j'y étais présent. Nous vîmes venir la de Lude : il fut au-devant d'elle. En revenant : « Dieu merci, dit-il, la duchesse de Bourgogne est accouchée. — Comment, sire, Dieu merci, répondit le duc de La Rochefoucauld ; et vous n'avez point d'enfants. Voilà le plus grand malheur du monde, car souvent après ces blessures les femmes n'en ont plus. — Eh ! qu'importe, reprit le roi, d'en avoir du duc de Bourgogne ou du duc de Berry ! Au moins je serai libre et en repos, j'irai où et quand il me plaira, sans avoir les femmes et les médecins après moi avec leurs représentations. Tout ce qui se trouva présent fut accablé de ces paroles. On fut plus d'un quart d'heure qu'on n'eût ouï une mouche voler. Le roi, après, continua sa promenade.

— Interrompons ce « raccourci » de Saint-Simon pour, d'après ses *Mémoires*, raconter cette terrible scène et caractérisant si fort l'égoïsme du roi.

≈ Mme la duchesse de Bourgogne, écrit-il, était grosse — c'était en 1708. — Le roi voulait aller à Fontainebleau contre sa coutume, dès le commencement de la belle saison, et l'avait déclaré. Il voulait ses voyages de Marly en attendant. Sa petite-fille l'amusait fort, il ne pouvait se passer d'elle, et tant de mouvements ne s'accommodaient pas avec son état. Mme de Maintenon en était inquiète, Fagon en glissait doucement son avis. Cela importunait le roi, accoutumé à ne se contraindre pour rien, et gâté

pour avoir vu voyager ses maîtresses grosses, ou à peine relevées de couches, et toujours alors en grand habit. Les représentations sur les Marlys le chicanèrent sans les pouvoir rompre. Il différa seulement à deux reprises celui du lendemain de la Quasimodo, et n'y alla que le mercredi de la semaine suivante, malgré tout ce qu'on put dire et faire pour l'en empêcher, ou pour obtenir que la princesse demeurât à Versailles.

« Le samedi suivant, le roi se promenant après sa messe, et s'amusant au bassin des carpes entre le Château et la Perspective, nous vîmes venir à pied la duchesse du Lude toute seule, sans qu'il y eût aucune dame avec le roi, ce qui arrivait rarement le matin. Il comprit qu'elle avait quelque chose de pressé à lui dire, il fut au-devant d'elle, et quand il en fut à peu de distance, on s'arrêta, et on le laissa seul la joindre. Le tête-à-tête ne fut pas long. Elle s'en retourna, et le roi revint vers nous, et jusque près des carpes sans mot dire. Chacun vit bien de quoi il était question, et personne ne se pressait de parler. A la fin le roi, arrivant tout auprès du bassin, regarda ce qui était là de plus principal, et sans adresser la parole à personne, dit d'un air de dépit ces seules paroles : « La duchesse de Bourgogne est blessée. » Voilà M. de La Rochefoucaud à s'exclamer, M. de Bouillon, le duc de Tresmes et le maréchal de Boufflers à répéter à base note, puis M. de La Rochefoucaud à se récrier plus fort que c'était le plus grand malheur du monde, et que s'étant déjà blessée d'autres

fois, elle n'en aurait peut-être plus. « Eh ! quand cela serait, interrompit le roi tout d'un coup avec colère, qui jusque-là n'avait dit mot, qu'est-ce que cela me ferait ? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils ? et quand il mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir ? et que m'importe qui me succède des uns ou des autres ! Ne sont-ce pas également mes petits-fils ? » Et toute de suite avec impétuosité : « Dieu merci, elle est blessée, puisqu'elle avait à l'être, et je ne serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de faire par les représentations des médecins et les raisonnements des matrones. J'irai et viendrai à ma fantaisie et on me laissera en repos. » Un silence à entendre une fourmi marcher succéda à cette espèce de sortie. On baissait les yeux, à peine osait-on respirer. Chacun demeura stupéfait. Jusqu'aux gens des bâtiments et aux jardiniers demeurèrent immobiles. Ce silence dura plus d'un quart d'heure.

« Le roi le rompit, appuyé sur la balustrade, pour parler d'une carpe. Personne ne répondit. Il adressa après la parole sur ces carpes à des gens des bâtiments qui ne soutinrent pas la conversation à l'ordinaire ; il ne fut question que de carpes avec eux. Tout fut languissant, et le roi s'en alla quelque temps après. Dès que nous osâmes nous regarder hors de sa vue, nos yeux se rencontrant se dirent tout. Tout ce qui se trouva là de gens furent pour ce moment les confidents les uns des autres. On admira, on s'étonna, on s'affligea, on haussa les épaules. Quelque éloignée que

soit maintenant cette scène, elle m'est toujours également présente. M.de La Rochefoucauld était en furie, et pour cette fois n'avait pas tort. Le premier écuyer en pâmait d'effroi; j'examinais, moi, tous les personnages, des yeux et des oreilles, et je me sus gré d'avoir jugé depuis longtemps que le roi n'aimait et ne comptait que lui, et était à soi-même sa fin dernière. Cet étrange propos retentit bien loin au delà de Marly.

≈ Il n'exerça pas moins de contrainte sur sa famille — nous reprenons maintenant le raccourci — qui n'eut jamais le moindre crédit, qui était esclave de ses heures et de ses moments, sans en trouver aucun où il ne fût pas avec elle aussi Roi qu'avec le reste de sa cour, qu'il ne tenait pas dans une assiduité moins grande. Jamais on ne lui a vu regretter personne : faiblement et courtement ses plus proches. Il ne comprenait pas comment les autres pouvaient être affligés des leurs ; sa surprise s'en est souvent montrée. Soulagé, au contraire, de ses principaux favoris et ministres et de ses premiers généraux, jusqu'à le montrer en public, l'autorité des uns le crédit que les autres avaient pris, lui pesait : nulle part à son aise qu'avec ses maîtresses et ses valets. Il avait longtemps joué fort gros jeu. Mme de Montespan le poussa sans mesure. Pour une nuit, il perdit plusieurs millions. Il quitta sur le matin et voulut que les joueurs continuassent pour que Mme de Montespan put le raquitter. En s'éveillant il demanda s'il était encore roi. Il apprit avec joie qu'il s'était racquitté à 1.400

ou 1.500 livres: cela le corrigea pour le reste de sa vie.

« Versailles, Marly, Clagny, Trianon, l'entreprise avortée de conduire à Versailles la rivière d'Eure qui coûta tant d'hommes et de millions, et les changements prodigieux qu'il faisait sans cesse sont témoins des milliards qu'il a dépensés en bâtiments et de son mauvais goût. Jamais de grand, rien de public, tout de fantaisie, d'amusement l'un après l'autre, un goût de bas détail en troupes et en toutes espèces de choses qui le noya dans le petit et qui laissa le grand à ses ministres. Une vanité qui porta l'orgueil au comble, qui s'étendit sur tout, qui le persuada que nul ne l'approchait en vertus militaires, en projets, en gouvernement. De là ces tableaux et ces inscriptions de la galerie de Versailles qui révoltèrent les nations; ces prologues d'opéra qu'il chantonnait lui-même, cette inondation de prose et de vers à sa louange dont il était insatiable, ces dédicaces de statues renouvelées des payens, et les fadeurs les plus vomitives qui lui étaient sans cesse dites à lui-même et qu'il avalait avec délectation. De là son éloignement de tout mérite de l'esprit, de l'instruction surtout du nerf et du sentiment dans les autres. De là tant de mauvais choix en genres principaux ; de là sa familiarité et sa bienveillance à qui il se croyait supérieur en connaissance et en esprit, ou rarement même à qui il ne pouvait refuser son estime mais compensée par l'expérience de la terreur qu'il leur inspirait de lui; mais à son aise et en garde

extrême avec tous les autres ; surtout une jalousie d'autorité qui décida, qui surnagea sur toute autre espèce de justice, de raison et de considération quelconque.

« Un prince aussi superbe ne pouvait être que très magnifique. Aussi, le fut-il en tout : en fêtes, en galanteries, en bâtiments mal situés et de mauvais goût où il se plaisait à s'efforcer de dompter la nature ; en toute espèce de meubles et d'ornements de maisons; de jardins ; en plants sans nombre et de grands arbres tous venus qu'on amenait de ses forêts ; en route par la chasse, dont les équipages devinrent sous lui prodigieux, ainsi que les chevaux de la grande et petite écurie. Celle de sa table et de ses changements de lieux continuels était pareille ; il voulait toujours de la profusion en tout et pour la qualité et pour la quantité ; mais, quoique grand mangeur on le pouvait dire sobre ; et en toute sa vie jamais de vin qui ne fût fort trempé, ni une seule goutte d'aucune autre liqueur.

« Parmi ces défauts, il eut de grandes qualités qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnait un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros, toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté mais de simple gravité ; proportionné et fait à peindre et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs; un visage parfait avec la plus

grande mine et le plus grand air qu'un homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles inscrutées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout, singulière; et, ce qui n'a été peut être donné à nul autre, il paraissait avec ce même air de grandeur et de majesté en robe-de-chambre jusqu'à n'en pouvoir soutenir les regards, comme dans la parure des fêtes ou des cérémonies, ou à cheval à la tête de ses troupes. Il avait excellé en tous les exercices et il aimait qu'on les fît bien. Nulle fatigue, nulle injure du temps ne lui coûtait ni ne faisait d'impression à cet air et à cette figure héroïque ; percé de pluie, de froid, de neige, de sueur, couvert de poussière, toujours le même. J'en ai souvent été témoin avec admiration, parce qu'excepté les temps tout à fait extrêmes et rares, rien ne le retenait d'aller tous les jours dehors et d'y être fort longtemps. Une voix dont le son répondait à tout le reste, une facilité de bien parler et d'écouter courtement et mieux qu'homme du monde, beaucoup de réserve, une mesure exacte suivant la qualité des personnes, une politesse toujours grave, toujours majestueuse, toujours distinguée suivant l'âge, l'état, le sexe et pour celui-ci toujours un air de cette galanterie naturelle. Voici pour l'extérieur qui n'eut jamais son pareil ni rien qui en ait approché.

« Un respect affectueux pour la Reine sa mère,une considération infinie pour la Reine son épouse jusqu'au plus fort de ses amours, une attention d'amitié pour Monsieur, son frère,une générosité continuelle, ingé-

nieuse, toujours également soutenue pour le roi et la reine d'Angleterre, une décence, une bienséance qui ne se démentait jamais jusque dans les choses les plus communes, les plus usuelles : le dirai-je, et il est vrai jusque dans celles qui par elles-mêmes étaient les plus indécentes, comme ses maîtresses et Mme de Maintenon, une bonté, une justice naturelle, quand il n'y allait pas de ce qu'il croyait être son autorité, et qui faisait regretter son éducation et les flatteries et les artifices qui dans la suite ne le laissèrent plus à lui-même que par des percées de naturel qui se faisaient quelquefois et qui montraient qu'autorité à part, qui étouffait tout, il aimait l'équité, la vérité, l'ordre, la raison, et qu'il aimait même à s'en laisser vaincre. Ce qui était encore déplorable, c'est que jusque dans ses désordres, il ne perdit jamais de vue ni de sentiment la religion, et que sans le savoir du tout il fut infiniment religieux toute sa vie. C'est ce contraste d'en avoir tant et de l'ignorer parfaitement dans sa substance, qui y causa tant de maux, parce que son grand défaut, qui venait en lui de défiance, et celui d'être livré en prise aux artifices extérieurs jusqu'à ne se laisser approcher que de ses ministres d'État ou de religion, toujours les mêmes, il crut aveuglément ces derniers tant qu'il vécut.

« Quoi qu'il ait été prodigue pour soi, et qu'il ait même fait de grands dons, il n'était rien moins que libéral, et il disait lui-même qu'il le tenait de sa maison et de tous les Bourbons. Il entrait dans les derniers détails de ses dépenses personnelles, et comme

il aimait toutes espèces de détails et des plus petits, il y croyait beaucoup. Rien de plus exactement réglé que ses heures et ses journées dans la diversité des lieux, des affaires et des divertissements. Avec un almanach et une montre, on pouvait à trois cents lieues de lui, dire avec justesse ce qu'il faisait. Il voulait une grande exactitude dans son service mais il y était exact le premier. Tout homme pouvait lui parler en cinq ou six temps différents de la journée, excepté à Marly, il écoutait, répondait presque toujours « je verrais », pour se donner le temps de ne rien accorder ou décider à la légère. Jamais de réponse ou de discours qui pût peiner ou intéresser personne, patient dans ses affaires et dans son service au dernier point, parfaitement maître de son visage, de son extérieur, de son maintien et jamais d'impatience ni de colère. S'il réprimandait, c'était rarement, en peu de mots, et jamais durement, il ne s'est peut-être pas échappé dix fois en toute sa vie, et encore avec des gens de peu, et par quatre ou cinq fois fortement. »

≈ Interrompons une dernière fois notre citation pour rapporter, toujours d'après Saint-Simon, à la date de l'année 1695, un exemple caractéristique d'une de « ces dix échappées sur des gens de peu ». Alors que certaines affaires de famille l'avaient irrité, ce prince « si égal à l'extérieur et si maître de ses moindres mouvements dans les événements les plus sensibles, succomba sous cette unique occasion. Sortant de table à Marly avec toutes les dames et en présence

de tous les courtisans, il aperçut un valet qui en desservant le fruit mit un biscuit dans sa poche. A l'instant il oublie toute sa dignité, et sa canne à la main qu'on venait de lui rendre avec son chapeau, court sur ce valet qui ne s'attendait à rien moins, ni pas un de ceux qu'il sépara sur son passage, le frappe, l'injurie et lui casse sa canne sur le corps : à la vérité, elle était de roseau et ne résista guère. De là, le tronçon à la main et l'air d'un homme qui ne se possédait plus, et continuant à injurier ce valet qui était déjà bien loin, il traversa ce petit salon et une antichambre, et entra chez Mme de Maintenon, où il fut près d'une heure, comme il faisait souvent à Marly après dîner. Sortant de là pour repasser chez lui, il trouva le P. de La Chaise. Dès qu'il l'aperçut parmi les courtisans : « Mon père, lui dit-il fort haut, j'ai bien battu un coquin et lui ai cassé ma canne sur le dos; mais je ne crois pas avoir offensé Dieu. » Et tout de suite lui raconta le prétendu crime. Tout ce qui était là tremblait encore de ce qu'il avait vu ou entendu des spectateurs. La frayeur redoubla à cette reprise : les plus familiers bourdonnèrent contre ce valet; et le pauvre père fit semblant d'approuver entre ses dents pour ne pas irriter davantage, et devant tout le monde. On peut juger si ce fut la nouvelle, et la terreur qu'elle imprima, parce que personne n'en put alors deviner la cause, et que chacun comprenait aisément que celle qui avait paru ne pouvait être la véritable. Tout vient à se découvrir; et peu à peu et d'un, on apprit enfin que Lavienne, forcé par le roi,

avait été cause d'une aventure si singulière et si indécente. (*Le baigneur Lavienne lui avait appris une défaite de Villeroy dont la cause était la peu courageuse conduite de M. le duc du Maine.*)

≈ « Si Louis XIV — et ici, nous reprenons notre citation — « s'est trop plu aux trophées de ses conquêtes, il faut que toute l'Europe avoue qu'elle s'est enfin vue forcée de lui accorder le nom de Grand, que la flatterie lui avait annoncé si tôt, par la manière dont il a porté les malheurs de sa dernière guerre, et ceux que sa vieillesse a éprouvés dans sa famille. Quelle distance de ces temps si longs de prospérité, où il ne tint qu'à lui de perdre la République des Provinces-Unies, et dont les fruits furent en divers temps d'annexer à sa couronne la moitié de la Flandre Autrichienne, la Franche-Comté, Strasbourg et les deux Alsaces, de changer en province de son royaume, par l'aveu de toute l'Europe, la simple protection et l'usage de la jouissance des Trois-Évêchés et de la province de la Sarre; enfin d'avoir mis un des fils de son fils sur le trône d'Espagne et de tous ses vastes États. Quelle distance, dis-je, de ces temps si longuement florissants et la situation où il se trouva depuis 1705 jusqu'à 1712, accablé des plus funestes revers et d'une cruelle famine, non de pouvoir continuer la guerre, ni d'obtenir la paix ; réduit à écouter les propositions les plus dures, de reculer jusqu'au point de la paix des Pyrénées, et de la trouver même supportable sous l'accablante condition qui lui fut imposée ou de se

charger de détrôner totalement son petit-fils dans un temps court et limité, ou de permettre aux armées ennemies de traverser la France pour aller en Espagne ; et, dans l'un et l'autre cas, donner des places de sûreté. A peine respirait-il d'un danger si funeste, et du mépris que les Hollandais avaient fait de son ministre des Affaires Étrangères couru lui-même jusque dans la Haye, puis de ses ambassadeurs envoyes à Gertruydemberg. A peine vit-il son salût par le traité de Londres qui fit celui d'Utrech, mais encore avec quelles restitutions de places, de ports, de pays, de perte de commerce, de démembrement de la monarchie d'Espagne, que ce prince voit périr sous ses yeux son fils unique, une princesse qui seule faisait toute sa joie, ses deux petits-fils, deux de ses arrière-petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soupçons, à lui persuader de tout craindre pour lui-même et pour l'unique rejeton qui lui restait, et dans la première enfance, d'une si nombreuse et si belle postérité.

« Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité demeura tout entière; même visage, même maintien, même accueil, pas le moindre changement dans son extérieur; mêmes occupations mêmes voyages, mêmes délassements, le même cours d'années et de journées, sans qu'il fût possible de remarquer en lui la plus légère altération.

« Ce n'était pas qu'il ne sentît profondément l'excès de tant de malheurs. Ses ministres virent couler

ses larmes, son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs. Partout ailleurs, sans paraître insensible, il se montra inaltérable et supérieur à tout sans la plus petite affectation et sans espérances déplacées. Il parlait comme à son ordinaire, ni plus, ni moins; avait le même air, déclarait les mauvaises nouvelles sans détour, sans déguisement, sans plaintes, sans accuser personne, courtement et majestueusement, comme il avait accoutume. Un courage mâle, sage, supérieur, lui faisait serrer entre ses mains le gouvernail parmi ces tempêtes, et dans les accidents les plus fâcheux et les temps les plus désespérés, toujours avec application, toujours avec soumission parfaite à la volonté de Dieu et à ses châtiements. C'est le prodige qui a duré plusieurs années, avec une égalité qui n'a pas été altérée un moment, qui a été l'admiration de sa cour et l'étonnement de toute l'Europe... »

Et, plus loin, Saint-Simon ajoute : « Louis XIV exempt de toute douleur jusqu'aux dernirs jours de sa vie, mais dont la saine et forte machine s'affaiblissait insensiblement sous le poids des années sans toutefois rien changer en sa manière de sa vie ordinaire, s'en apercevaient moins que ceux qui l'approchaient dans le particulier le plus intime. Battu des malheurs de la guerre, de ses suites après la paix, de la perte de ses enfants, de la Dauphine (la duchesse de Bourgogne) surtout qui faisait tout son amusement et la seule dont il n'ait pu se consoler, il était devenu indifférent à bien des choses et

de l'État et de sa cour, auxquelles il avait toujours été fort sensible ; il ne songeait plus qu'au repos, à écarter et à laisser tomber tout ce qui pouvait l'importuner ou l'engager, et laissait plus que jamais tout faire à ses ministres et plus à découvert.

« Il était donc fort éloigné de penser à aucunes dispositions pour après lui. L'idée que cela représente ne pouvait lui être agréable ; tout travail lui répugnait.

« Dans le fonds il était peu touché de ce qui arriverait après lui, et outre qu'il était uniquement personnel, il était dégoûté de tout par les malheurs qui avaient fait fondre sous ses yeux ses projets et ses espérances avec ses enfants dont il ne lui en restait plus qu'un dans l'âge le plus tendre. Enfin, ce qui s'était passé avant lui le persuadait de l'inutilité des dispositions qu'il ferait, et être désobéi, quoique après sa mort, révoltait cette autorité sans borne dont il était idolâtre. Il l'était au point et tellement personnel qu'il n'y avait homme d'État qui eût osé prononcer devant lui le mot d'État, le bien de l'État, l'intérêt de l'État ; à ce langage si naturel et si usité jusqu'à lui, il en avait substitué un autre : le service du roi, l'intérêt du roi, l'honneur du roi ; en un mot toujours le roi et jamais l'État. Tels furent les obstacles que le duc du Maine et Mme de Maintenon eurent à vaincre ; j'ai dit avec quel cas ils s'y prirent pour forcer ces barricades ; je m'épargnerai de rentrer ici dans de si étranges détails. Ils rappellent bien clairement ce qui est si excellemment marqué dans

les livres sapientiaux, des hommes qui s'abandonnent à des femmes de mauvaise vie, et ce qui est dit des bâtards adultérins. Ils arrachèrent enfin pièce à pièce tout ce qu'ils voulurent à ce pauvre prince, malgré lui, et à tel point qu'il n'en put contenir son dépit jusqu'à l'avoir marqué avec les expressions les plus dures, au premier Président et au Procureur général en leur remettant ce testament si violemment extorqué ; et le lendemain encore en s'en plaignant à la reine d'Angleterre... »

FIN DE L'APPENDICE

DU TOME II ET DERNIER

TABLE DES MATIÈRES

2850. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.

Imp. A. Leroy, 4-6, rue Schomer, Paris.